19152

BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS
INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, AGRICOLES ET LIBÉRALES

GUIDE PRATIQUE DU

PARFUMEUR

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES

COSMÉTIQUES & PARFUMS

CONTENANT

La description des substances employées en parfumerie, les latérations
ou falsifications qui peuvent les dénaturer, etc.;
les formules de plus de 500 préparations cosmétiques, huiles parfumées,
poudres dentifrices, dépilatoires; eaux diverses,
extraits, eaux distillées, essences, teintures, infusions, esprits aromatiques,
vinaigres et savons de toilette, pastilles, crèmes, etc.

Et des considérations hygiéniques sur les préparations cosmétiques
qui peuvent offrir des dangers dans leur emploi.

Par le Dr A.-B. LUNEL
Chimiste, membre des Académies nationales des sciences de Caen, Chambéry,
ancien professeur de chimie et d'histoire naturelle, etc.

NOUVELLE ÉDITION

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE PHARMACIE
PARIS

Arts
et Métiers



Série C
N° 43

PARIS
J. HETZEL ET Cie, ÉDITEURS
18, RUE JACOB, 18

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS

INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, AGRICOLES ET LIBÉRALES

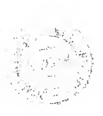
SÉRIE G

ARTS ET MÉTIERS. — PROFESSIONS INDUSTRIELLES.

—

N° 43

PARIS. — IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS ET FILS,
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.



19152

BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS
INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, AGRICOLES ET LIBÉRALES

GUIDE PRATIQUE
DU
PARFUMEUR

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES

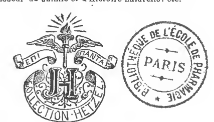
COSMÉTIQUES ET PARFUMS

CONTENANT : La description des substances employées en parfumerie, les altérations ou falsifications qui peuvent les dénaturer, etc. ; — les formules de plus de 500 préparations cosmétiques, huiles parfumées, poudres dentifrices, dépilatoires ; — eaux diverses, extraits, eaux distillées, essences, teintures, infusions, esprits aromatiques, vinaigres et savons de toilette, pastilles, crêmes, etc.

AVEC DES CONSIDÉRATIONS HYGIÉNIQUES SUR LES PRÉPARATIONS COSMÉTIQUES QUI PEUVENT OFFRIR DES DANGERS DANS LEUR EMPLOI

PAR

LE Dr A.-B. LUNEL
Chimiste, membre des Académies des Sciences de Caen, Chambéry, etc.,
ancien professeur de Chimie et d'Histoire naturelle, etc.



PARIS
J. HETZEL ET Cie, ÉDITEURS
18, RUE JACOB, 18

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

1 5 cm

DICTIONNAIRE

DES

COSMÉTIQUES ET PARFUMS



A

ALCOOL (esprit de vin). — L'alcool *absolu* est un liquide incolore, plus fluide que l'eau, d'une saveur brûlante et d'une odeur agréable ; il bout à 78° 4, sous la pression de 760 millimètres ; comparée à celle de l'air représentée par 1, la densité de sa vapeur est de 1,5890; par rapport à l'eau, la densité de l'alcool est à 15° 0,8021 ; il est donc approximativement de 1/5 plus léger que ce liquide. Fortement hygrométrique, il se mêle à l'eau en toutes proportions, avec réduction de volume et élévation de température ; à l'air libre, il brûle sans résidu, avec une flamme bleuâtre et peu brillante.

100 parties d'alcool sont composées de :

Carbone	52,65
Hydrogène	12,90
Oxygène	34,45

L'alcool est le produit de la *fermentation* des matières sucrées ; on l'obtient dans les laboratoires par la réaction du ferment sur les matières amylacées et sucrées; en grand, par la fermentation spontauée des sucs de fruits, de raisin surtout, qui contiennent, à la fois, et la matière sucrée et le principe *azoté* dont la présence est indispensable à la fermentation. Les liquides fermentés, les vins, le cidre, la bière, contiennent l'alcool à l'état de mélange avec l'eau et beaucoup de matières fixes pour la plupart. On l'en sépare par la distillation.

Le soufre, le phosphore, l'iode, la plupart des corps gras, beaucoup de matières colorantes, les résines, la potasse, la soude, un grand nombre de sels, et surtout les sels déliquescents, etc., se dissolvent avec plus ou moins de facilité dans l'alcool, et les arts mettent souvent à profit cette propriété dissolvante.

On appelle *alcoomètre,* l'instrument destiné à déterminer par la pesanteur la quantité d'alcool absolu que contient un liquide. Celui de Gay-Lussac, inventé en 1824, est le plus généralement employé; les autres portent le nom générique d'*aréomètres.* MM. Lerebours et Secrétan ont construit un *thermomètre alcoolique.* — Voici un tableau synoptique de la correspondance des degrés centésimaux de l'alcoomètre de Gay-Lussac avec les densités du liquide alcoolique à 15° C.

Deg. de l'al.	Densité.	Deg. de l'al.	Densité.	Deg. de l'al.	Densité.
100. . .	0,7947	65. . .	0,9027	30. . .	0,9656
95. . .	0,8168	60. . .	0,9141	25. . .	0,9711
90. . .	0,8549	55. . .	0,9248	20. . .	0,9761
85. . .	0,8502	50. . .	0,9348	15. . .	0,9812
80. . .	0,8645	45. . .	0,9448	10. . .	0,9867
75. . .	0,8779	40. . .	0,9527	5. . .	0,9928
70. . .	0,8907	35. . .	0,9595	0. . .	1,0000

C'est sur ces densités qu'est fondée la construction des tables que Gay-Lussac a construites pour le *mouil-*

lage des liquides spiritueux, opération généralement appelée *réduction*, et qui consiste à ramener ces liquides à un titre inférieur déterminé, soit en les mêlant avec de l'eau, soit en les mêlant à une liqueur alcoolique plus faible.

AMANDINE FAGNER (SAVON COSMÉTIQUE).

Gomme	60 grammes.
Miel blanc	180 —

Mélangez dans un mortier et ajoutez :

Savon blanc de potasse et neutre	90 grammes.

Mêlez le tout et incorporez peu à peu :

Huile d'amandes.	1,000 grammes.
Jaune d'œuf	5 —
Lait de pistache à l'eau de rose	125 —

Aromatiser avec essence d'amandes amères.

AMBRE (en arabe *ambar*). — Nom donné à deux substances, l'*ambre gris* et l'*ambre jaune*, qui n'ont guère de commun que d'être toutes deux aromatiques :

1° AMBRE GRIS (*ambra grisea*), dont on a longtemps ignoré l'origine, est regardé aujourd'hui comme une concrétion qui se forme dans les intestins de certains cachalots, notamment du *Physeter macrocephalus*. On le trouve en masses irrégulières, et quelquefois en assez grande quantité, flottant sur les eaux de la mer, ou jeté sur le rivage des côtes de Coromandel, de Sumatra; à la Chine, au Japon, sur les côtes d'Afrique et du Brésil, à Madagascar, en Sicile, etc. Il est formé de couches concentriques; sa cassure est écailleuse, parsemée de taches grises, mêlées de points noirs, jaunes et blancs; il est opaque, d'une consistance variable; tantôt molle ou tenace, quelquefois dure et cassante, conservant cepen-

dant l'impression de l'ongle; sa saveur est graisseuse; son odeur forte, mais assez agréable, se dégage surtout à la chaleur et par le frottement.

L'ambre gris existe quelquefois en morceaux considérables. La compagnie hollandaise des Indes en acheta du roi de Tidor un morceau du poids de 82 kilogrammes, qui la lui vendit 1,000 écus de Hollande (17,000 francs), et qui, plus tard, fut revendu en Europe 110,000 francs. La compagnie française des Indes fit l'acquisition d'une boule pesant 112 kilogrammes pour 52,000 francs. Cette substance était si commune autrefois dans les îles de la Polynésie que les insulaires de Timor en calfataient leurs barques.

Plusieurs chimistes ont trouvé dans l'ambre gris :

Ambréine	52,7
Résine	30,8
Acide benzoïque.	1,1
Substance charbonneuse	5,4

L'ambre gris se ramollit à la chaleur, et constitue en fondant une huile épaisse, noirâtre, qui se volatilise complètement; il brûle rapidement et répand une vive clarté; il est insoluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool, les éthers, et quelques huiles fixes.

2° Ambre jaune ou Succin. — Substance minérale, dure, cassante, susceptible d'un beau poli, de couleur plus ou moins jaune, plus estimée quand elle tire sur le blanc; sa pesanteur spécifique varie de 1,080 à 1,085, sa saveur est peu agréable; elle est sans odeur, mais en acquiert une légère par le frottement, et par ce moyen elle a aussi la propriété d'être un peu magnétique; l'ambre jaune, exposé au feu, se ramollit, se fond, et brûle en répandant une odeur assez agréable.

L'ambre jaune, dit M. Le Play, se trouve, en général, associé aux dépôts de combustibles des terrains les plus récents. Il se rencontre dans les matières arénacées qui

accompagnent les lignites, et souvent aussi au contact des lignites eux-mêmes. On remarque que lorsqu'il est associé à des bois fossiles, il est généralement adhérent aux parties corticales : il résulterait de cette observation que l'ambre jaune ne serait autre chose qu'une transformation d'une substance résineuse produite autrefois par des végétaux qui font aujourd'hui partie du règne minéral. On ne peut douter d'ailleurs que l'ambre jaune, comme les résines ou les gommes, n'ait été originairement à l'état fluide. On voit dans toutes les collections minéralogiques des échantillons de succin dans lesquels se trouvent empâtés des débris de végétaux, et des insectes très-bien conservés, appartenant principalement aux hyménoptères, aux diptères et aux arachnides. Le succin s'est d'ailleurs formé à une période géologique différente de celle dans laquelle nous vivons, puisque ces insectes sont spécifiquement différents des espèces qui habitent aujourd'hui les localités où s'exploite ce minéral. La présence de ces animaux dans cette substance est une nouvelle preuve qu'elle a été formée dans l'atmosphère, probablement pendant la vie des végétaux, et, par suite, antérieurement au dépôt des terrains de transport dans lesquels ceux-ci ont été enfouis. — On trouve le succin en France, à Auteuil près de Paris, et dans les dépôts de lignites des départements de l'Aisne, des Basses-Alpes, du Gard. On en importe annuellement un ou deux milliers de kilogrammes des bords de la mer Baltique, où se trouvent les gîtes les plus renommés de cette substance. Depuis Dantzig jusqu'à Mémel, l'exploitation de l'ambre jaune est l'objet d'une industrie très-importante, qui n'existe guère que dans cette contrée. Il s'y trouve dans des couches de sables, de cailloux roulés et de bois fossiles. Les eaux des ruisseaux et des lacs dont le lit est creusé dans cette formation, les vagues de la mer sur la côte, en jettent sur les rivages des quantités

considérables que l'on recueille avec soin; mais on l'exploite aussi par des fouilles, et surtout en faisant ébouler le terrain dans les escarpements de la côte de la Baltique. Ordinairement l'ambre jaune est en petits rognons; on en rencontre cependant quelquefois des masses considérables. Récemment on en a découvert, entre Mémel et Kœnigsberg, un échantillon du poids de onze kilogrammes.

L'ambre jaune est insoluble dans l'eau; il se dissout dans l'alcool ou dans une solution de sous-carbonate de potasse; fondu dans de l'huile de lin siccative, et, incorporé dans de l'essence de térébenthine, il fournit un très-bon vernis.

L'ambre gris, par son odeur suave, aromatique et très-divisible, entre dans plusieurs préparations cosmétiques; mais il importe de l'avoir très-pur, car on le sophistique avec de la cire ou des résines odorantes.

AMBRETTE ou GRAINE MUSQUÉE. — Semence d'une espèce de *ketmie*, genre de plantes de la famille des Malvacées, composées d'herbes et d'arbrisseaux exotiques, remarquables par la grandeur et la beauté de leurs feuilles. C'est la ketmie odorante (*hibiscus hab-el moschus*) qu'on trouve aux Indes orientales et dans les contrées chaudes de l'Amérique, qui fournit l'ambrette. La capsule qui la contient est pyramidale, longue de 5 centimètres, et un peu rétrécie en pointe inférieurement. Les fleurs de cette espèce de ketmie sont jaunes, avec un fond pourpre, et leur calice est *caduc*, c'est-à-dire qu'il tombe avant la fleur.

L'ambrette s'emploie encore en parfumerie à cause de son odeur qui participe à la fois de celle du musc et de celle de la vanille; mais le règne de l'ambrette a passé avec l'usage de la poudre pour les cheveux : c'était le parfum généralement adopté pour cette poudre.

Bonastre[1], qui a fait l'analyse de la graine de la ketmie odorante, a trouvé :

Parenchyme et humidité	130
Mucilage au gomme	90
Matière albumineuse	14
Huile fixe fluide, Matière concrète, Corps odorant, Résine coloriée,	16
	250

Ce sont les corps gras, résineux, acides ou non, qui constituent les quatre dernières substances indiquées dans cette analyse.

AXONGE, graisse tirée de la panne, ou des portions graisseuses attachées aux côtes, aux intestins et aux reins du porc. Elle, forme la base en parfumerie, d'une foule de pommades.

L'axonge, comme toutes les matières grasses, est insoluble dans l'eau ; elle est soluble en très-petite proportion dans l'alcool froid, et un peu plus dans l'alcool bouillant ; l'éther en dissout une grande proportion. Elle est formée, en presque totalité, de deux substances principales ; l'une solide à la température ordinaire, possédant une consistance et un aspect analogues à celui du suif, a reçu pour cette raisou le nom de *stéarine ;* l'autre ne se fige qu'à quelques degrés au-dessous de zéro, c'est l'*oléine*. On parvient à la séparer de la stéarine, au moyen de l'alcool bouillant, qui en dissout une plus grande quantité; mais le moyen le plus économique de le faire a été indiqué par Braconnot : il consiste à soumettre l'axonge à une pression forte et graduée, entre plusieurs feuilles de papier non collé. L'oléine s'imbibe dans le papier, et en répétant cette opération plusieurs

[1] *Journal de Pharm.*, t. XX, p, 391.

fois, on obtient la stéarine à peu près pure ; l'oléine est ensuite retirée du papier par des lavages à l'alcool.

On falsifie l'axonge avec du sel marin, ou en y ajoutant des graisses inférieures provenant de membranes adipeuses adhérentes aux intestins du porc.

B

BANDOLINE pour lustrer les cheveux.

PREMIÈRE FORMULE

Eau.	220 grammes.
Gomme adragante.	6 —
Alcool à 36°.	90 —
Essence de roses.	10 gouttes

Laisser macérer 24 heures, passer dans un linge e mettre en flacons.

DEUXIÈME FORMULE

Huile de ricin.	3 parties
Spermaceti.	2 —

Faites fondre, passez et ajoutez :

Essence de Bergamotte. . quelques gouttes.

TROISIÈME FORMULE

Huile d'amandes.	60 grammes.
Cire blanche.	8 —

Faites fondre et ajoutez :

Teinture de mastic. . . .	8 grammes.
Essence de Bergamotte. . .	2 —

QUATRIÈME FORMULE

Mucilage de coings. . . .	120 grammes.
Eau de Cologne.	4 —

BATONS AROMATIQUES RUSSES.

Baume noir du Pérou. . . .	18 grammes.
Baume de la Mecque. . . .	18 —
Baume de Tolu.	72 —
Storax calamite.	72 —
Benjoin en larmes.	72 —
Poudre de cannelle	72 —
Poudre de cascarille	72 —
Poudre de girofle	18 —
Sucre	72 —
Vanille.	36 —
Musc.	1 —
Ambre gris	1 —
Succin.	144 —
Lacque carminée.	18 —
Huile essentielle de rose. . .	quelq. gout.

Pour embaumer les appartements.

BAUME. — Ce nom se donne à certains sucs résineux qui découlent naturellement ou par des incisions faites à certains arbres, dans différentes parties du monde. Voici ceux qui sont le plus en usage en parfumerie.

1° BAUME DU CANADA OU BAUME BLANC DU CANADA. Il est transparent et a la même fluidité que la térébenthine du sapin ; il n'en diffère que par son odeur, qui est plus suave et se rapproche de celle du citron ou du baume de la Mecque. On le tire du Canada, d'une espèce de sapin nommé *baumier de Gilead*. En Angleterre, on le vend surtout sous le nom de *baume de Gilead*.

2° BAUME DE LA MECQUE OU DE JUDÉE. Cette résine découle d'un arbre qui croît dans l'Arabie heureuse. Le véritable baume de la Mecque, qui est fort rare, est limpide et blanchâtre, âcre, aromatique et très-pénétrant.

3° BAUME DU PÉROU, résine balsamique que l'on obtient par la décoction des branches et des feuilles du *miroxilum perniferum*, qui croît dans les contrées les plus

chaudes de l'Amérique méridionale, et particulièrement au Pérou. Ce baume est transparent, d'une consistance semblable à celle du sirop cuit. Sa couleur est d'un rouge brun très-foncé, son odeur agréable et pénétrante.

4° Baume de Tolu, résine balsamique connue dans le commerce sous le nom de baume d'Amérique, de Carthagène, produite par une espèce de *myroxilum* qui croît spécialement dans la province de Carthagène, aux environs de la ville de Tolu. Ce baume, qui tient le milieu entre les baumes liquides et les baumes secs, est d'une consistance molle, d'une couleur jaune verdâtre dorée, d'une saveur aromatique agréable, d'une odeur suave tirant sur celle du benjoin.

C'est en Arabie et chez les peuples d'Orient que les baumes et les compositions balsamiques ont été primitivement employés. Les Égyptiens, dit un auteur, s'en servaient avec succès, dans leurs embaumements, pour empêcher la putréfaction des cadavres. A l'époque des croisades, les baumes commencèrent à se répandre en Europe, et y acquirent une grande célébrité. On croyait généralement à leur efficacité pour la guérison des blessures, et on leur accorda, à une certaine époque, des qualités presque merveilleuses. Les récits du moyen-âge nous parlent de baumes précieux composés d'après de mystérieuses recettes, et qui fermaient, comme par enchantement, les nobles blessures des preux. Ils nous représentent les belles châtelaines s'occupant de la préparation de ces baumes et de la recherche des simples qui entraient dans leurs compositions. — Aujourd'hui les parfumeurs trouvent dans ces baumes la base d'un grand nombre de cosmétiques, soit solides ou liquides. La plus grande partie des parfums qui brûlent dans de riches cassolettes, ne sont qu'un mélange des baumes que nous avons cités, avec quelques substances résineuses, aromatiques, etc., telles que le benjoin, la vanille, etc.

BENJOIN. — Substance résineuse, inflammable, d'une odeur agréable, et qui vient des îles Philippines et de Sumatra. On reconnaît deux espèces de benjoin dans le commerce : l'une, qui est la plus pure, est nommée *benjoin amygdaloïde*, parce qu'il est formé de larmes blanchâtres, demi-transparentes, oblongues, assez semblables à des amandes, et qui sont enveloppées par un suc concret rougeâtre ou rouillé, grenu et très-cassant. L'autre espèce est le *benjoin commun*, d'une couleur plus foncée, plus opaque ; il est plus grossier dans son tissu, et ne présente point les larmes qu'on observe dans le précédent. C'est celui dont on se sert le plus communément en parfumerie et dans tous les arts où l'on emploie ce baume, qui découle par incision du styrax, benjoin qui croît dans l'Inde, au Bengale, à Siam, à Java, à Sumatra, et qui a été transplanté à Bourbon et au Brésil, où on commence à le cultiver. On distingue dans le commerce, les deux espèces suivantes :

BENJOIN EN LARMES. — Il offre une masse compacte, formée d'une multitude de larmes agglomérées, d'une cassure blanche lorsqu'il est récent, jaune et rougeâtre, selon qu'il est plus ou moins vieux. C'est sous cette forme qu'on le nomme benjoin amygdaloïde, parce que dans sa cassure il présente, avons-nous dit, beaucoup de ressemblance avec une amande récente et cassée. On rencontre aussi quelquefois le benjoin amygdaloïde en larmes détachées, plates et allongées, jaunâtres à l'extérieur, blanches au-dedans et ayant tout à fait l'apparence d'une amande.

BENJOIN EN SORTE. — C'est une réunion de larmes mélangées de parties ligneuses et terreuses qui donnent à la masse, lorsqu'elle est naturellement cassée, un aspect gris-clair veiné de blanc.

On rencontre aussi un benjoin tout à fait ordinaire, dont la cassure rougeâtre et micacée ne fait qu'indiquer des larmes. Les caractères qui distinguent le benjoin des

autres substances résineuses, et qui le placent au rang des vrais baumes naturels, sont de contenir un acide particulier, auquel on a donné le nom d'*acide benzoïque*, uni à une matière résineuse, et d'être plus odorant que les résines proprement dites ; il est aussi soluble en partie dans l'eau, à la faveur de son acide, et totalement dans l'alcool.

Placé au premier rang parmi les baumes naturels, le benjoin est un des plus délicieux parfums dont on puisse faire usage. Mêlé avec du charbon, on s'en sert pour fabriquer des trochisques ou clous fumants, qu'on fait brûler dans les appartements. Dissous dans l'alcool et versé par gouttes dans un verre d'eau, il constitue le cosmétique appelé *lait virginal*. C'est lui qui forme la base des fameuses *pastilles du sérail*, dont on a fait dans un temps des colliers et autres bijoux, et de nos jours, il entre dans une foule de préparations cosmétiques. Analysé par Bucholz [1] le benjoin a été trouvé composé de : résine de benjoin, acide benzoïque, substance analogue au baume du Pérou, principe aromatique soluble dans l'eau et dans l'alcool, débris ligneux. — On trouve dans le commerce du benjoin privé de son acide benzoïque par l'ébullition dans l'eau simple ou l'eau de chaux. On reconnaît cette fraude à l'affaiblissement ostensible de l'odeur et de la saveur suave et balsamique du produit.

BEURRE DE CACAO, *matière grasse*, concrète, logée dans les vascules de l'amande du *théobroma cacao*. Pour obtenir ce produit « on pile l'amande afin de briser les cloisons des vascules, et l'on soumet la matière à l'ébullition dans une très-grande quantité d'eau : l'huile, rendue fluide par la chaleur, vient nager à la surface du liquide. Après refroidissement, on enlève la croûte bu-

[1] *Annales de Chimie*, t. LXXXIV, p. 322.

tyracée qui s'est formée. Dans cet état, l'huile concrète est souillée par de nombreux fragments de l'amande, et elle est plus ou moins brune ou grise. Au moyen de fusions répétées et de filtrations à la chausse de laine, on finit par obtenir le beurre de cacao d'une grande pureté. Dans cet état, il est suave, rappelant agréablement l'odeur du chocolat; d'une couleur beurre frais pâle, extrêmement fusible, onctueux, adoucissant. »

Le beurre de cacao est entièrement soluble dans l'éther, dans l'essence de térébenthine, très-peu dans l'alcool. Il rancit lentement lorsqu'il est pur, aussi peut-on le conserver plus d'une année, en le plaçant dans des vaisseaux fermés, à l'abri du contact de l'air. Composé de stéarine et d'oléine, cette substance se convertit par la saponification, en acides stéarique et oléique.

On falsifie cette substance avec du suif, des huiles d'amandes douces, de lin, de suif de mouton et d'autres graisses animales.

Toutes ces fraudes peuvent être reconnues au moyen de l'éther, qui dissout *complètement* à froid le beurre de cacao pur. De plus, le beurre de cacao impur n'a ni la même saveur, ni la même odeur; il est d'un jaune grisâtre, moins ferme, et présente dans sa cassure des nuances marbrées diverses.

BISMUTH, métal d'un blanc rougeâtre, très-fragile et facile à pulvériser, d'une texture lamelleuse, d'un poids spécifique de 9,83. Le bismuth fond à 204 degrés, et se cristallise par le refroidissement, en cubes tellement disposés, qu'ils forment une pyramide quadrangulaire renversée, et marquée de décreusements en forme d'escaliers.

La dissolution nitrique de bismuth sert à faire une espèce d'encre sympathique, presque incolore par ellemême, mais que le moindre contact avec l'hydrogène sulfuré fait passer immédiatement au noir. Cette même

dissolution précipite par une abondance d'eau pure, en une poudre blanche, qui est le *blanc de fard*. De plus l'oxide de bismuth entre dans les pommades qui servent à colorer en noir les cheveux.

Ce métal, connu dans le commerce sous le nom *d'étain de glace*, s'emploie à faire le blanc de fard. « Le parfumeur doit l'acheter en cristaux bien prononcés, afin qu'il soit purifié d'arsenic. Lorsqu'on le prend en lames, il faut les choisir larges, d'un blanc-jaunâtre, et faire fondre ce métal au creuset, en le soumettant à une assez forte chaleur, afin de le dégager d'un reste d'arsenic. » Son emploi offre des dangers que nous signalerons au mot *Fard*.

BLANC D'ARGENT. — C'est le nom donné au plus beau blanc de plomb. C'est une substance dangereuse employée dans la préparation des cosmétiques.

BLANC DE BALEINE OU SPERMA-CÊTI, CÉTINE. — Matière solide, d'un blanc éclatant, formée par la réunion de petites écailles luisantes, qui est contenue dans une huile grasse qui entoure le cerveau du cachalot et de quelques autres poissons ; on ne la trouve pas dans la baleine, quoique, par l'erreur des premiers naturalistes, elle lui ait emprunté son nom.

Le blanc de baleine fond à 45 degrés, et entre en ébullition à 360. Il est insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles. Il entre dans la fabrication des plus belles bougies, et la parfumerie l'emploie dans un grand nombre de pommades et de pâtes cosmétiques.

Il faut choisir cette substance en belle écaille, blanche et transparente, inodore, insipide, cassante, onctueuse et douce au toucher.

Le blanc de baleine, jaunissant à l'air, et devenant acide et rance, doit être conservé bien enveloppé.

Falsifications. — La *cire*, le *gras de cadavre*, le *suif* et *l'acide margarique* sont les substances avec lesquelles on falsifie le blanc de baleine.

La cire communique au blanc de baleine une blancheur *mate*, et le rend moins friable, moins lamelleux. Le mélange de deux matières dans l'éther forme un nuage laiteux.

Le mélange avec le gras de cadavre entre en fusion vers 28 degrés au lieu de 45. La présence du suif n'échappe point à l'odorat; enfin, l'acide margarique donne au blanc de baleine une légère teinte jaunâtre.

BLANC DE FARD, combinaison d'acide azotique et d'oxide de bismuth (sous-azotate de bismuth,) employée pour blanchir la peau. Ce blanc a l'inconvénient de rendre la peau rugueuse, et de noircir par le contact des émanations sulfureuses. Il a même donné lieu à des accidents d'empoisonnement. Voy. *Fard*. Dans l'origine, le blanc de fard adopté par les femmes grecques, était une terre argileuse de Chio ou de Samos, mêlée à une terre calcaire et délayée dans du vinaigre; il présentait alors moins de dangers.

BOIS. — On désigne vulgairement par ce nom la substance compacte et solide qui compose la racine, la tige et les branches des arbres et arbrisseaux.

Suivant ses diverses qualités, le bois est pour l'homme une matière précieuse qu'il emploie à une infinité d'usages : les uns sont plus durs et plus denses, et ce sont d'ordinaire ceux dont la croissance est plus lente; les autres s'altèrent plus lentement à l'air ou dans l'eau; d'autres se distinguent par leur ténacité, leurs veines colorées, leurs propriétés tinctoriales, médicales, etc. Nous n'avons à parler ici que des bois employés en parfumerie.

Ces bois sont d'autant plus estimés qu'ils possèdent

plus de propriétés. En effet, ils réunissent souvent l'odeur, la saveur, la solidité et la finesse du tissu, et sont susceptibles de recevoir le plus beau poli; c'est ainsi qu'ils peuvent être employés simultanément par l'ébéniste, le marqueteur, le tabletier, le parfumeur, le distillateur, et quelquefois aussi, quoique rarement, dans l'art de guérir. Citons quelques espèces de ces bois.

1° Bois d'aloès. Le bois d'aloès, dit J. Garnier, n'a rien de commun avec la plante connue sous le nom 'aloès, et qui fournit le suc d'aloès, employé comme purgatif, ni avec *l'aloès pite,* variété *d'agave,* dont on extrait depuis quelques années une filasse employée pour les cordages et la confection de quelques ouvrages de sparterie, etc. On a donné à ces bois le nom de bois d'aloès, que parce qu'ils ont tous une saveur amère, analogue à celle du suc qui porte ce nom. Ce bois est célèbre en Orient sous les noms de *bois d'aloès, bois de calambac, d'agalloche* et *bois d'aigle.* Sa classification scientifique est encore un objet de discussion pour les naturalistes, et les voyageurs qui le décrivent semblent ne pas s'entendre sur les différentes variétés. Nous di rons donc qu'on donne dans le commerce le nom de bois d'aloès à des bois qui ont des propriétés analogues, mais qui doivent appartenir à des arbres différents qui croissent dans l'Inde, en Chine, au Japon, en Cochinchine, dans la presqu'île de Malaca, etc.

Les bois d'aloès sont durs, compactes, résineux, d'une couleur jaspée, luisante, plus ou moins brune, d'une saveur très-amère, d'une odeur douce et agréable. Il faut briser le bois pour sentir son parfum délicieux dans toute sa pureté. Vus à la loupe, la plupart présentent dans les parties rompues, une multitude de tubes capillaires longitudinaux. Quelques morceaux offrent en outre des excavations qui sont remplies par une résine roussâtre et odorante. Ils sont ordinairement en petits

morceaux de 12 à 15 centimètres, qui ont quelquefois l'aspect cendré. Ajoutons que le bois d'aloès brûle en répandant une odeur de benjoin qu'on peut relever et rendre plus durable au moyen d'autres parfums.

On en fait, dit-on, un assez grand usage en Orient; mais en Europe les parfumeurs en possèdent fort peu. Toutefois et bien qu'il soit de tous les bois le plus rare et le plus précieux, il est loin de se vendre au prix de l'or, comme on dit qu'il se vend dans l'Inde, à la Chine et au Japon. Les Orientaux le font brûler dans des cassolettes percées de trous; une fumée suave qui s'en échappe embaume les appartements.

2° Bois de brésil, *ou bois d'Inde, brésillet, bois de Fernambour*. Il provient du *Cœsulpinia echinata*, arbre du Brésil, de la famille des ligumeuses. Il est pesant, dur, compacte et d'un rouge brumâtre ; sa couleur foncée augmente beaucoup au contact de l'air. Il est employé quelquefois en parfumerie pour colorer des fards communs, des savons, des pâtes, etc.

3° bois de gaïac, *ou bois saint*. Il est fourni par le *guaïacum officinale*, famille des rutacées, qui croit à Saint-Domingue et dans les autres Antilles. Il est compacte, dur, résineux, d'une odeur tant soit peu aromatique, d'un goût amer et tant soit peu âcre. Il est plus lourd que l'eau, et sa dureté est telle qu'il émousse les instruments avec lesquels on essaie de le couper. L'aubier lui donne à l'extérieur l'aspect du buis. Son intérieur est jaune, noirâtre, et quelquefois verdâtre. Quoique résineux, il brûle avec difficulté. Il entre souvent dans la composition de liqueurs ou d'élixir odontalgiques.

Le bois de gaïac est ordinairement en bûches droites dont la grosseur varie. Il est tantôt avec son aubier, et tantôt sans aubier. On préfère qu'il soit dans ce dernier cas. On imite le gaïac en faisant une décoction de ga-

rance sur le platane, ou une solution de gomme gutte ou de safran sur l'orme.

4° Bois DE GENÉVRIER, fourni par le genévrier commun, *uniperus communis*, famille des conifères, arbrisseau qui croît en Europe, dans les lieux incultes. Son bois exhale en brûlant une odeur aromatique, et il serait susceptible d'entrer dans plusieurs préparations de parfumerie destinées aux cassolettes.

5° Bois DE PALISSANDRE, *violet*, ou *bois de violette*. Il est de couleur violette, susceptible d'un poli très-brillant, et répandant une odeur assez agréable, dont on faisait autrefois grand usage pour les poudres de couleur. On ne connaît pas bien la nature de l'arbre auquel il appartient, parce qu'il n'arrive en Europe que débité; quelques-uns pensent que c'est *Jacaranda mimosæfolia*, de la famille des Bignoniées. Cet arbre croît dans les forêts de la Guyane et dans les îles de l'Amérique du Sud, d'où il est importé surtout par les Hollandais; on le nomme aussi, mais à tort, *Bois de Ste-Lucie*.

6° Bois DE ROSE. Le bois de rose est ainsi appelé à cause de son odeur et de sa couleur. Il est fourni, dit Blanqui, par plusieurs arbres qui ont des patries différentes: le *liseron à balai* des Canaries, le *liseron à bouquets* des Antilles, un *Erithal* et un *balsamier* de la Jamaïque; le *licaïs* de Cayenne, et aussi, dit-on, par un arbre inconnu de la Chine. François Masson, qui a découvert le liseron des Canaries, nous apprend qu'il a deux décimètres de diamètre; la couleur et l'odeur de ce bois qui rappellent la fleur dont il porte le nom et le beau poli qu'on lui donne, font de ce bois un des plus recherchés. Il est sans aubier, recouvert d'une écorce mince, serrée, compacte, d'un grain fin, d'une couleur rouge pâle ou jaunâtre, veiné de rouge vif ou noir. Il est en général plus ou moins creux. Le commerce en apporte maintenant en assez grande quantité pour satisfaire aux

commandes. On l'emploie dans la parfumerie, la tabletterie, la marqueterie, etc.

Le bois de rose, qui porte aussi le nom de bois de Rhodes, venait autrefois de Rhodes, de Chypre et de quelques autres îles de l'Archipel grec. C'est aussi un liseron qui le produit ; mais il ressemble plus à une racine qu'à toute autre partie de l'arbre. Il est poreux, contourné, ayant de 3 à 11 décimètres de diamètre, et une écorce un peu fongueuse, d'un gris rougeâtre. Ce bois est dur, pesant, d'un jaune fauve ou couleur feuille morte, plus foncé au centre qu'à la circonférence et à couches concentriques très-serrées. Sa saveur est amère; il est huileux sous la scie et s'enflamme avec facilité. Ses usages sont les mêmes que ceux du bois de rose ordinaire. Le Levant fournit encore plusieurs espèces de bois de rose dont l'origine est inconnue. Quelques parfumeurs en retirent par la distillation une huile essentielle qui a l'odeur de l'essence de rose.

7° Bois de Sainte-Lucie. Du *prunus mahaleb,* famille des amygdalées. « Cet arbre tire son nom du village de Sainte-Lucie, département des Vosges, où sa culture constitue, pour les habitants, une industrie assez productive. Il croît dans toutes les parties tempérées de l'Europe. Il est gris-rougeâtre, bien veiné, d'un beau grain et d'une pesanteur moyenne. On a coutume avant de le livrer au commerce, de le laisser enfoui pendant quelque temps sous terre, afin de développer ses propriétés odorantes et de le rendre plus facile à travailler. »

8° Bois de Sassafras, *Laarus sassafras,* c'est une espèce du genre Laurier, qui se trouve dans l'Amérique du sud, dans la Floride et la Caroline. C'est un arbre de 12 à 14 mètres qui réussit dans nos contrées, mais n'y atteint que 7 à 8 mètres. Le bois du sassafras nous arrive d'Amérique en bûches irrégulières, d'un gris de fer, recouvertes d'une écorce légère, cassante et rougeâtre.

L'un et l'autre ont une saveur âcre, brûlante et exhalent une odeur aromatique analogue à celle du fenouil ; cette odeur est due à une huile volatile qui s'y trouve en très-grande quantité. En parfumerie, on emploie la rapure du sassafras; mais comme elle perd son parfum avec le temps il ne faut raper le sassafras qu'à mesure de besoins.

9° BOIS DE SANTAL. C'est le nom donné dans le commerce à trois sortes de bois qui nous sont apportés des Indes. On distingue le *Santal citrin*, le *Santal blanc*, et le *Santal rouge*, « Le *Santal citrin* est un bois pesant, compacte, à fibres droites : sa couleur est d'un jaune fauve, sa saveur est amère et son odeur semble étre un mélange de musc, de citron et de rose. On extrait par la distillation, une huile volatile d'une odeur très-forte. Le *Santal blanc* ne diffère du précédent que par sa couleur plus pâle et son odeur plus faible. Le *Santal rouge* est un bois solide, dense, pesant, à fibres tantôt droites, tantôt ondées et imitant les vestiges des nœuds ; il n'a aucune odeur sensible ; sa saveur est légèrement astringente et austère. » Le *Santal citrin* est à peu près le seul employé comme parfum. En Orient, le santal est très-recherché. On le brûle dans des cassolettes ; les chinois le mêlent à la colle de riz pour faire leurs bougies parfumées, et ils l'emploient méme à la construction de cercueils. En Europe, le bois de santal n'est guère utilisé que pour la fabrication des coffrets, boîtes de parfumeries, etc.

BOUCHE. — On désigne sous ce nom cette partie du visage qui forme l'orifice de la cavité buccale, et qui comprend le bord libre des lèvres, leurs commissures, la ligne sinueuse qui les sépare. La grande mobilité de toutes ces parties, les changements que les passions, les différentes émotions de l'âme leur font éprouver, exercent sur la physionomie une action qu'il est intéressant d'étudier. La bouche, dit Lebrun, est la partie

qui,de tout le visage,marque le plus particulièrement les mouvements du cœur. Lorsque l'âme se plaint, la bouche s'abaisse sur les côtés; lorsqu'elle est contente, les coins de la bouche s'élèvent en haut; lorsqu'elle a de l'aversion, la bouche se pousse en avant et s'élève par le milieu. Lavater est allé plus loin quand il a dit d'une manière absolue qu'on remarque toujours un parfait accord entre les lèvres et le caractère; qu'elles soient fermes, qu'elles soient molles et mobiles, le caractère est toujours d'une trempe analogue. La bouche est l'interprète et le représentant de l'esprit et du cœur, et dans son état de repos, et dans la variété de ses mouvements, un monde de caractères; elle est éloquente jusque dans son silence! Quel objet d'admiration! s'écrie Lavater, quel miracle sublime parmi tant de miracles qui composent mon être! Non-seulement ma bouche respire le souffle de la vie, et s'acquitte des fonctions que j'ai en commun avec la brute, elle sert encore à former le langage; elle parle, elle parlerait même en ne s'ouvrant jamais!

« Une bouche resserrée, dont la fente court en ligne droite, et où le bord des lèvres ne paraît pas, est l'indice du sang-froid, d'un esprit appliqué, ami de l'ordre, de l'exactitude, de la propreté. Si, au contraire, elle remonte en même temps aux deux extrémités, elle suppose un fonds d'affectation, de prétention et de vanité; peut-être aussi un peu de malice, le résultat ordinaire de la frivolité. Des lèvres charnues ont toujours à combattre la frivolité et la paresse. Bien développées, mais bien proportionnées, régulièrement serpentées au milieu, elles sont incompatibles avec la bassesse; elles répugnent à la fausseté et à la méchanceté; tout au plus pourra-t-on leur reprocher un peu de penchant à la sensualité. Une lèvre inférieure qui se creuse au milieu n'appartient qu'aux esprits enjoués. Regardez attentivement un homme gai dans le moment où il va produire une saillie,

le centre de sa lèvre ne manquera jamais de se baisser et de creuser un peu. »

Nous ne pousserons pas plus loin l'exposé de ces observations empruntées à Lavater, observations généralement vraies, mais qui, dans un trop grand nombre de cas, sont sujettes à de fréquentes rectifications. Et puis, ce désir de vouloir interpréter constamment le naturel, le caractère et les individus d'après la conformation de leurs traits n'est pas sans offrir un véritable danger: non-seulement, — si tant est que la physionomie est le miroir de l'âme, — l'éducation, la volonté peuvent avoir complètement modifié un naturel vicieux, mais encore une instruction incomplète, une observation ignorante pourraient entraîner certains esprits dans des jugements téméraires, et bien peu de personnes sont douées de ce tact exquis qui put permettre à Lavater de reconnaître si souvent l'existence de passions dont l'avenir apporta la révélation. Craignons de porter un œil trop hardi dans ce monde qui nous est inconnu, et ne nous abandonnons pas à cet entraînement qui faisait dire alors à Lichtenberg: « Jamais on n'a fait plus d'efforts que de nos jours pour violer l'asile de la pensée et les plus secrets mouvements du cœur. »

Les soins hygiéniques de la bouche consistent à laver cet organe le matin en se levant, et après les repas: on peut employer à cet usage l'eau fraîche ou tiède, additionnée de quelques gouttes d'eau de Cologne, d'eau de Botot, etc. Les substances qui servent à préparer les eaux pour la bouche sont particulièrement le cresson, le cochlearia, la menthe, le gaïac, la pyrèthre, qui ont la propriété de raffermir les gencives et de masquer les mauvaises odeurs. — Pour le complément de cet article, voy. le mot DENTS.

C

CACHOU. — On a longtemps confondu, dit M. Bezon, sous la dénomination commune de cachous, trois genres de substances douées, il est vrai, de propriétés à peu près semblables et employées à des usages analogues, mais différentes par leur origine et par quelques caractères assez importants. Ces trois substances sont le *cachou*, le *gambier* et le *kino*, aujourd'hui parfaitement distinguées dans le commerce et dans l'industrie. Les deux dernières sont en leur lieu l'objet d'articles spéciaux. Nous ne parlerons ici que du cachou proprement dit. Cette substance, longtemps considérée comme minérale et terreuse, était appelée autrefois *terre du Japon*, parce qu'on la tirait principalement de ce pays. C'est le *terra japonica*, *terra cattc seu catechu* ou *suc tiré* des anciennes officines. On sait aujourd'hui que c'est une matière végétale extractive, provenant de plusieurs végétaux appartenant à différentes familles, telles que les légumineuses, les palmiers et les cinchonacées. Le cachou existe en abondance dans le péricarpe des siliques de plusieurs espèces des genres *algarobia* et *acacia ;* dans le bois même de l'*acacia catechu* et dans les noix de l'*areca catechu*, sorte de palmier qui croît dans l'Archipel indien, et qui fournit le kaschu ou *cachou de Mysore* des auteurs anglais. L'extraction s'opère en soumettant les parties convenables de ces plantes à une décoction prolongée dans l'eau bouillante, et en réduisant le liquide, par l'évaporation, aux deux tiers de son volume. Le résidu pâteux ainsi obtenu est séché aux rayons du soleil.

Les propriétés générales du cachou sont les suivantes: Il est de couleur brune, solide, non déliquescent, sa densité varie de 1,28 à 1,39. On ne peut le fondre : une chaleur un peu forte le décompose. Projeté sur des charbons incandescents ou sur une plaque de fer chauffé au rouge, il brûle presque sans laisser de résidu. Il est soluble dans l'eau bouillante, dans l'alcool, dans le vinaigre et dans le vin. Sa saveur âcre est astringente; elle laisse néanmoins un arrière-goût sucré. Il contient, en proportion notable, un principe astringent qui, selon la plupart des auteurs, n'est autre chose que du tanin, mais que Berzélius regardait comme une substance particulière à laquelle il donnait le nom d'acide *mimotannique*. Les autres principes immédiats sont : une matière extractive, un mucilage, un acide appelé la *catéchine*, enfin un résidu insoluble dont la nature n'est pas déterminée.

Les parfumeurs, de même que les pharmaciens, font avec le cachou d'excellentes préparations pour désinfecter l'haleine.

Avant de l'employer, les parfumeurs devront faire subir au cachou une purification pour en séparer la terre qui paraît avoir été ajoutée dans la préparation. Il suffit de fondre toute la partie soluble dans l'eau bouillante, et de ramener par l'évaporation à la consistance d'extrait. Pour que le produit soit de bonne qualité, il ne faut pas que ce résidu desséché dépasse 10 parties. Au reste, lorsque les pains de cachou sont bien entiers, cassants, d'une texture solide à l'intérieur, ils sont aussi purs qu'il est possible de se les procurer. Le cachou est quelquefois sophistiqué avec une terre argileuse, brillante et de couleur rouge-brun. Ce mélange est très-facile à constater; il adhère à la langue, ne fond pas dans la bouche, ne se dissout pas dans le vin, l'alcool faible ou le vinaigre, et se dissout au feu sans se consu-

mer. Quand le cachou est sophistiqué par des sucs végétaux, il suffit d'ajouter un peu de chlorure de fer brun dans une solution aqueuse de ce cachou, il se forme un précipité noir ou violet, au lieu d'un précipité vert que l'on obtiendrait avec le cachou pur (Desmaret, *Trait. des falsif*). Quand le cachou contient de l'amidon, il suffit de le traiter par l'eau froide et l'alcool; l'amidon reste intact, et l'on peut doser la sophistication. Enfin, si le cachou a été mélangé avec de l'alun, on aura, en traitant sa solution aqueuse par l'ammoniaque et le chlorure de baryum, un précipité blanc qui ne se produit point avec le cachou, qui est exempt de falsifications.

CALAMUS AROMATICUS, racine de l'*acorus calamus* (famille des aroïdées), plante qui croît sur le bord des fossés et des étangs de l'Europe septentrionale. On la trouve en France dans les Vosges, et dans les départements qui comprennent les anciennes provinces de la Bretagne et de la Normandie.

« La *racine* du calamus aromaticus est vivace, située horizontalement, un peu plus grosse que le doigt; elle présente de distance en distance des nœuds qui donnent naissance à de nombreuses radicelles et à une touffe de feuilles ensiformes, striées, et engaînantes à la base. La tige est dressée, simple, comprimée; elle s'ouvre à sa partie moyene et laisse sortir un spadice sessile et conique allongé, assemblage de petites fleurs jaunâtres, hermaphrodites, serrées les unes contre les autres. Le rhizome desséché de cette plante, vulgairement appelé *racine*, est employé sous le nom de *calamus aromaticus*. Son odeur aromatique est très-agréable et se conserve longtemps. La consistance de ce rhizome est spongieuse; sa cassure résinoïde est parsemée de points luisants; sa couleur est fauve-clair; il se vend dans un état de siccité variable suivant que l'air est plus ou moins humide. Les petites crines dont il est garni sont encore plus aromatiques que

le corps même du rhizome, qui est très sujet à la piqûre des vers. »

Le *calamus aromaticus* est employé par les parfumeurs et les distillateurs pour donner à certaines liqueurs un parfum d'iris tirant sur la cannelle, tel que celui que nous offre, par exemple, l'eau-de-vie de Dantzick.

CANNELLE. — *Cinnamomum*, écorce intérieure des jeunes pousses et des branches du laurier-cannellier. On distingue trois sortes de cannelle, savoir : la cannelle ene, la cannelle moyenne, et la cannelle commune. Mais quelle que soit la qualité de la cannelle, il a été généralement reconnu que c'est la seconde écorce des tiges du cannellier, que l'on cultive en grand dans l'île de Ceylan, et que le même arbuste en fournit trois qualités, dépendant de l'âge de la plante et de la grosseur des tiges desquelles on enlève l'écorce.

La cannelle fine provient des tiges et des branches du cannellier qui a environ 3 à 4 ans. On doit la choisir d'une teinte jaune-rougeâtre, d'une saveur douce sucrée d'abord, un peu âcre et piquante sur la langue, d'une odeur très-suave et pénétrante ; sa texture est très-fine et se rompt facilement.

La cannelle moyenne est plus épaisse que la première, ayant été extraite des tiges les plus fortes du cannellier, ou le plus âgé. Les habitants de Ceylan en introduisen une partie dans les paquets qu'ils font avec la première espèce.

La cannelle commune provient des grosses branches du cannellier plus avancé en âge : elle est rude, épaisse, d'une couleur jaune livide, d'une saveur âcre, mordicante, laissant une certaine viscosité sur la bouche, d'une odeur forte qui approche de celle de la punaise. Elle fournit une plus grande quantité d'huile essentielle. par la distillation que les deux autres ; mais cette huile

est plus pesante et d'une odeur beaucoup moins suave.

La meilleure cannelle est mince, élastique, d'un jaune pâle, d'un brillant poli, d'une cassure éclatante, ayant une saveur chaude, aromatique, et un goût sucré et fort doux ; elle devient souple dans la bouche, et le goût piquant dont elle affecte la langue est assez supportable. La cannelle qui est dure, épaisse comme une pièce de deux francs, d'une couleur brune et noirâtre, ou qui a une saveur d'un piquant insupportable, doit être mise au rebut ; c'est pour cette raison qu'on doit bien faire attention que les ballots ne soient pas falsifiés ou mélangés avec de la cannelle d'une qualité inférieure.

Les sophistications habituelles de la cannelle consistent à ajouter ou à substituer à ce produit des écorces exotiques plus ou moins analogues, ou à l'épuiser de son huile essentielle, en la faisant infuser dans l'esprit de vin. Toutes ces falsifications ne peuvent tromper que l'inexpérience. Les fraudeurs ne peuvent même pas falsifier impunément la cannelle en poudre, car aucune poudre végétale ne possède l'arôme de la cannelle véritable.

CARMIN. — Matière colorante d'un rouge éclatant, qu'on obtient en précipitant une décoction de cochenille avec de l'alun. C'est une substance solide, pulvérulente, d'un beau rouge, fort précieuse pour la peinture en miniature ou en détrempe. Le carmin est un composé triple, formé : 1° du sel qui a servi à le précipiter ; 2° de la matière animale qui se trouve dans l'insecte *(Cochenille)* ; 3° de la partie colorante nommée *carmine*.

On trouve dans le commerce différentes sortes de carmin, que l'on distingue par des numéros et qui sont d'une valeur relative à leur degré de pureté ; « les principales différences entre elles tiennent à la proportion d'alumine

qu'on ajoute dans la précipitation, ou bien à une certaine quantité de vermillon qui sert à les étendre. Dans le premier cas, la nuance est plus faible; dans le second, elle est moins vive quoique foncée. Il est facile de déterminer la proportion des substances étrangères mélangées en essayant de le dissoudre dans l'amoniaque. Tout ce qui rend, en général, le carmin impur reste insoluble. L'on peut en estimer la proportion en faisant dessécher le résidu, tandis que toute la quantité de carmin pur contenue dans le produit essayé passe en solution dans l'amoniaque. »

On obtient la *Carmine* en faisant digérer la cochenille en poudre avec de l'éther, qui enlève toute la matière grasse ; puis on l'épuise par l'alcool bouillant qui enlève le principe colorant. La carmine se présente sous forme de grains rouge-pourpre et cristallisés. Insoluble dans l'éther, la Carmine est soluble dans l'eau ; les acides la font virer au jaune ; les alcalis, au violet cramoisi ; l'alun donne avec elle un précipité rouge violacé qui, desséché, est le carmin du commerce, si employé en parfumerie.

CASSOLETTE, petite boîte faite le plus souvent en métal précieux, dans laquelle on fait brûler ou évaporer des parfums, et qui a ordinairement un couvercle percé d'ouvertures par où s'échappe la fumée ou la vapeur. On donne aussi ce nom à la composition odoriférante destinée à parfumer.

CASSOSETTE A L'AMBRE

Ambre noir.	2 kilog.
Poudre à la rose.	1 —
Benjoin	30 gramm.
Essence de rose.	15 —
Gomme adragante	15 —
Huile de santal	quelq. gout.

On pulvérise les matières propres à être mises ne poudre, et l'on forme avec les liquides une pâte qui se lie par la gomme adragante.

CÉRUSE, dite aussi ***blanc de plomb, blanc d'argent, sous-carbonate de plomb.*** — Combinaison d'acide carbonique et d'oxyde de plomb, blanche, friable, insipide et insoluble dans l'eau. Quand elle est pure, la céruse se dissout complètement et avec effervescence dans l'acide azotique. Les céruses se vendent dans le commerce sous forme de pains coniques de 1 à 2 kilog: ; elles sont souvent mélangées avec des substances blanches de moindre valeur, comme le sulfate de plomb, le sulfate de baryte, la craie ou le sulfate de chaux.

La céruse sert à une infinité d'usages dans les arts et dans l'industrie. On la fabrique principalement en Hollande, en Allemagne et en France, et dans ces trois pays il y en a de quatre sortes différentes, dont les qualités sont à peu près semblables. Voici en France, leur désignation : 1° *Blanc d'argent.* Sa pâte est fine et serrée, sa couleur est très-pure, et il se casse nettement. 2° *Céruse de Hollande.* Ainsi nommée parce qu'elle se fabrique par les mêmes procédés que ceux dont se servent les Hollandais. Elle est serrée, compacte et douce, et couvre parfaitement. 3° *Céruse de Clichy.* Du nom de la fabrique où elle se prépare. Elle n'a pas toutes les qualités des précédentes ; sa pâte est moins fine, son blanc n'est pas d'un beau mat et elle ne couvre pas assez. 4° *Céruse de Lille.* Elle tient le milieu entre celle de Hollande et celle de Clichy. Pour ôter à la céruse ce reflet jaunâtre qu'elle a communément, on y ajoute un peu de charbon en poudre ou d'indigo.

Des parfumeurs emploient la céruse dans la composition de fards blancs : c'est une substance des plus dangereuses, qui doit être bannie de la cosmétique. Employée comme fard même, elle peut déterminer dans

certains cas un véritable empoisonnement, qui entraînerait pour celui qui aurait délivré le produit l'emprisonnement, l'amende et des dommages et intérêts.

CHEVEUX. — Poils de la tête dont les bulbes sont situées dans l'épaisseur de la peau. Ils sont formés de deux parties, d'une enveloppe extérieure tubuleuse, incolore, et, dans l'intérieur, d'une matière cornée plus ou moins colorée en blond, ou rougeâtre, ou châtain, ou noir, qui donne la nuance au cheveu. Les chagrins, les excès, les veilles dessèchent la racine des cheveux et amènent leur chute. Les cheveux peuvent se conserver sans altération pendant plusieurs siècles. L'analyse des cheveux noirs a fourni à Vauquelin : 1° une matière animale formant la plus grande partie ; 2° une huile blanche concrète, en petite quantité ; 3° une huile noire, verdâtre, plus abondante ; 4° du fer dans un état d'oxydation assez incertain ; 5° de l'oxyde de manganèse, 8/9 atomes ; 6° du phosphate de chaux ; 7° du carbonate calcaire, très-peu ; 8° de la silice en quantité notable ; 9° du souffre.

Les cheveux rouges présentent la même composition, sauf la *substance huileuse* qui est *rouge*.

Enfin les cheveux blancs ne diffèrent que par la présence du *phosphate de magnésie,* qui entre dans leur composition.

Partant de ces données, examinons maintenant les causes de la décoloration des bulbes pileux ou canitie.

Quoiqu'il n'existe, à proprement parler, aucun âge positif pour déterminer l'époque à laquelle les cheveux commencent à blanchir, on a cependant remarqué que c'était vers trente-cinq ou quarante ans que ce phénomène se manifestait, bien qu'il fût avancé ou reculé de beaucoup dans quelques cas exceptionnels assez fréquents; ainsi on voit des jeunes gens avoir les cheveux

très-gris, tandis que des vieillards les conservent sans altération jusqu'à un âge assez avancé. La couleur des cheveux influe d'une manière assez marquée sur l'époque où commence leur décoloration : les cheveux noirs blanchissent beaucoup plus promptement que les blonds, et c'est surtout les personnes qui ont les cheveux de cette couleur, que l'on voit arriver à un âge assez avancé sans qu'ils aient acquis ce caractère de la vieillesse.

Les maladies, les chagrins profonds, les fortes contentions d'esprit, les travaux de cabinet et les excès dans les plaisirs, avancent souvent de beaucoup l'époque où devrait naturellement arriver cette décoloration des cheveux. Certaines maladies de la peau, déterminent aussi le changement de couleur des cheveux ou des poils des parties qui ont été affectées; ce phénomène est causé par l'altération profonde des bulbes qui sert à la nutrition des cheveux et des poils. Des accidents graves, une émotion violente causée par la peur, un chagrin profond et rapide, ont quelquefois dans un court espace de temps, une nuit, quelques heures même, déterminé le blanchiment des cheveux; ces faits, qui ont été révoqués en doute par quelques auteurs, à cause de la difficulté que présente leur explication, n'en sont pas moins réels et doivent prendre place dans la science.

Quel que soit l'état de décoloration des cheveux, sa cause réside toujours dans le bulbe et est déterminée par la suppression de la secrétion de l'huile animale colorée, qui donne aux cheveux leurs diverses nuances.

Les changements de couleur des poils n'ont pas seulement lieu en blanc. Alibert cite des cas dans lesquels on a vu des cheveux blonds devenir noirs, et des cheveux noirs devenir roux. On a vu également des cheveux blancs tomber et repousser noirs Chez les femmes blondes dans leur jeunesse, on voit quelquefois les cheveux devenir d'un châtain foncé vers l'âge de 25 à 30

ans. On peut aussi changer artificiellement la couleur des poils; la teinture des cheveux en noir est une chose vulgaire; mais ce qu'on ne sait ordinairement pas, c'est qu'avec de l'eau chlorée on peut faire passer des cheveux noirs au roux et au blond. Orfila, auteur d'un Mémoire inséré dans les *Annales d'hygiène*, sur les altérations des cheveux, a indiqué tous ces faits, en même temps qu'il a signalé l'espèce de sécheresse et de détérioration des cheveux qui suit l'emploi de ces moyens.

Les soins qu'il faut prendre des cheveux, dit le Dr Beaude, se bornent le plus ordinairement à des précautions de propreté et de toilette; ainsi, il faut entretenir la tète dans un grand état de propreté au moyen du peigne fin et de la brosse, éviter de soumettre les cheveux à l'action d'un fer chaud pour les friser, ne point pratiquer cette espèce de feutrage que l'on nomme crépé et qui les brise. Chez les personnes qui ont les cheveux gras, il est convenable de laver la tête une fois par semaine ou tous les quinze jours avec un jaune d'œuf et de l'eau tiède. Celles qui ont la téte sèche pourront se contenter des premiers moyens que nous avons indiqués, et elles pourront y mettre un peu de pommade, surtout si elles portent les cheveux longs. Dans ce dernier cas, il arrive quelquefois que les cheveux se fendent à leur extrémité, ce qui indique toujours un défaut de nutrition dans le bulbe; il faut alors raccourcir les cheveux, les enduire légèrement de pommade, et faire une ou deux fois par jour des frictions sur la tête avec une brosse dure. Ce dernier moyen est très-avantageux; il excite la vitalité du cuir chevelu, y appelle le sang et ranime la nutrition languissante dans les bulbes; il peut méme contribuer à retarder l'atrophie des bulbes qui a lieu, comme on le sait, par les progrès de l'âge.

Les poils et les cheveux sont sujets à quelques maladies, toutes dépendant du bulbe, qui est la seule partie

vivante dans ces organes : les principes sont l'*alopécie*, qui est la chute des cheveux et des poils ; elle est générale ou partielle ; la *canitie*, ou blanchiment des cheveux ; la *plique*, ou feutrage des cheveux avec altération du bulbe ; la *teigne faveuse*, altération du bulbe causée par des micodermes ou petits champignons qui se développent dans le follicule et le bulbe. Indépendamment de ces affections, on observe quelquefois une sécheresse des cheveux et des poils qui les rend rudes et cassants ; cette maladie paraît dépendre de l'absence de la substance médullaire grasse qui doit exister dans la cavité de ces organes, à laquelle ils doivent leur souplesse, et, ainsi que nous l'avons dit, leur coloration. Quelquefois cette substance transsude à travers l'enveloppe corticale, et c'est à cette cause que les cheveux doivent cet aspect gras que l'on remarque chez certains individus.

Voici quelques préparations destinées à combattre qnelques-unes de ces affections. Nous y joignons quelques formules de composition destinées à teindre les poils.

COSMÉTIQUE CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX

Savon médical	30	grammes.
Cendres de cuir.	30	—
Sel gemme.	30	—
Tartre rouge	30	—
Poudre à poudrer	30	—
Sulfate de fer.	8	—
Sel ammoniac.	8	—
Coloquinte	8	—
Cachou	8	—

Mêlez ces substances et ajoutez la quantité nécessaire d'axonge pour faire de la pommade ; on enduit un bonnet de tafetas de cette préparation, et on recouvre avec une étoffe de flanelle. (Dr *Boucheron*.)

EAU CONSERVATRICE DE LA CHEVELURE

(*Cuvillier*.)

Rhum . . . . 1 partie.

Vin blanc	4	partie.
Décoction d'orge	1	—

FLUIDE DE JAVA, DESTINÉ A LA RÉVIVIFICATION DES BULBES CHEVELUS

Moelle de bœuf	60	grammes.
Cire blanche	40	—
Huile d'olive fine	60	—

(*J. Gluxberg.*)

TEINTURE CONTRE LA CALVITIE.

Feuilles de laurier cerise	60	grammes.
Girofle	8	—
Alcoolat de lavande	180	—
Alcoolat d'origan	180	—

On fait digérer pendant 6 jours, on presse avec expression, puis l'on ajoute à la liqueur préalablement filtrée :

Ether sulfurique	15 grammes.

Renfermer dans un flacon à l'émeri. Selon l'auteur, le Dr Landerer, d'Athènes, l'effet de cette teinture, en friction, est sensible après 5 ou 6 applications.

PROCÉDÉ POUR TEINDRE LES CHEVEUX

Litharge porphyrisée	250	grammes.
Chaux vive porphyrisée	125	—
Poudre à poudrer	60	—

Convertir ces substances en une pâte molle au moyen d'eau chaude; l'appliquer à l'aide d'une brosse, sur les cheveux, les favoris, jusqu'à leur racine. Recouvrir le tout avec un linge de coton, passer ainsi la nuit; le lendemain, frotter les poils avec les doigts, ou laver à l'eau. (*Composition dangereuse.*)

POMMADE POUR TEINDRE LES CHEVEUX

Moelle de bœuf	100	grammes.
Cire blanche	25	—
Nitrate d'argent	2	—

On fait liquéfier ces matières au bain-marie, et on y ajoute du carbure de fer, en quantité suffisante pour arriver à la couleur noire ou brune que l'on veut obtenir.

Si l'on veut avoir une nuance blonde, on met moins de carbure de fer, et on y réunit de la gomme gutte, jusqu'à ce que la couleur soit arrivée au degré voulu.

Toute autre matière colorante peut être employée pour avoir des nuances différentes.

Lorsque le mélange est opéré, on en couvre des bandes de papier, de toile ou de tout autre tissu. (*Dangé.*)

SAVON POUR RENDRE LES CHEVEUX NOIRS

Suif	60	grammes.
Poix rendue liquide	30	—
Pierre noire en poudre . . .	15	—
Labdanum	15	—
Vernis	15	—

Mêlez et ajoutez :

Lessive de cendres de saule. . q. s.

(*Julia Fontenelle.*)

CINABRE. — *Deutosulfure de mercure,* combinaison de soufre avec le mercure, qui se rencontre en masses lamelleuses ou fibreuses d'un rouge vermillon dans les mines d'Almaden, en Espagne, à Idria, dans le Frioul, et au Palatinat, sur les bords du Rhin, etc. La pesanteur spécifique de cette substance est de 8,1.

Le cinabre est formé de 100 parties de mercure et de 15,88 de soufre.

Exposé dans un ballon de verre à une température voisine du rouge-brun, le cinabre, dit le professeur Payen, se sublime sans éprouver de fusion apparente, et s'attache à la partie supérieure du vase, sous forme d'une couche composée d'une multitude de petites aiguilles. Il n'agit pas sur l'oxigène sec ou humide à la température ordinaire; mais, à l'aide de la chaleur, il est transformé, sous l'influence de ce gaz ou de l'air qui

brûlent son soufre, en gaz acide sulfureux et en mercure. A une température suffisamment élevée, les alcalis, le fer, et la plupart des métaux lui enlèvent le soufre qu'il contient. Jeté sur un corps chauffé au rouge, il se dissipe totalement en vapeur, et ne répand aucune odeur désagréable, ce qui le distingue de quelques produits, et notamment des minerais d'arsenic, analogues, par leur aspect, avec le cinabre naturel.

Le cinabre en morceaux cristallins, obtenu par sublimation, se vend, sous le nom de *cinabre entier*, en petites caisses bien closes. On le préfère souvent ainsi pour éviter plus sûrement les falsifications qui introduisent dans le cinabre en poudre des corps étrangers. Ceux-ci peuvent d'ailleurs être reconnus par une simple calcination, qui les laisse en résidu généralement, et volatilise tout le cinabre. Mis en poudre très-fine, d'une couleur riche, lavé et séché, le cinabre prend le nom de VERMILLON. Le plus estimé nous venait depuis fort longtemps de la Chine exclusivement. On le fabrique bien en France aujourd'hui. Il se vend en petites caisses ou flacons, ou en tablettes de couleurs préparées à l'eau, et encore broyé à l'huile, et enfermé dans des vessies.

Le cinabre a été fort connu des anciens. Les femmes s'en peignaient les lèvres, et, à Rome, les plus anciens triomphateurs s'en barbouillaient tout le corps. C'est une substance dangereuse que la Parfumerie devrait bannir de son laboratoire.

CIRE. — Substance dont sont composés les rayons dans lesquels l'abeille conserve le miel; c'est le produit d'une secrétion qui se fait dans les organes placés sous le ventre de l'insecte.

Pour obtenir la *cire brute* ou *cire jaune*, on exprime les rayons pour en séparer le miel; on fait fondre la cire dans l'eau bouillante, et on la coule dans des vases en

terre ou en bois. La cire doit son odeur et sa couleur jaune à certaines matières étrangères qui s'enlèvent par le *blanchiment*; elle fond à 64 degrés. La cire blanche n'a ni odeur ni saveur, et présente une densité de 0,966; elle est complétement insoluble dans l'eau, mais elle se dissout en toutes proportions dans les huiles et les graisses, ainsi que dans les essences et dans l'éther ordinaire. Elle renferme deux principes chimiques qu'on parvient à séparer par l'alcool : l'un, appelé autrefois *cérine*, soluble dans ce liquide, constitue un acide organique qu'on nomme *acide cérotique;* l'autre, insoluble dans l'alcool, porte le nom de *myricine* ou de *mélissine*, et renferme une espèce d'éther formé par un autre acide organique et un alcool particulier.

La cire, telle qu'elle est livrée au commerce, sous la dénomination générale de *cire jaune*, est une substance compacte, plus ou moins dure, d'une nuance plus ou moins jaune, suivant les pays où elle est récoltée, et le plus ou moins de soin qu'on a mis à la fondre. L'odeur en est aromatique, le goût presque insipide, la cassure nette.

Les cires de France, comme celles de l'étranger, sont souvent sophistiquées, soit avec la résine, des graisses, soit avec tout autre matière, qu'on y mélange lorsqu'on la fait fondre en pain. Pour éviter d'être trompé dans les achats, il faut la choisir jaune, haute en couleur, d'une bonne odeur, facile à casser; elle ne doit point coller aux dents lorsqu'on la mâche.

La cire que produit la France ne pouvant suffire à la consommation, il en vient de la Pologne, de la Russie, du Levant, de la Barbarie, de l'Egypte, de l'Espagne et du Portugal.

On doit prendre la cire jaune très-nette, bien sèche et sonore. On prépare avec la cire jaune les cires colorées, vertes, rouges et d'autres couleurs. On ramollit la cire

jaune avec la poix-résine et la térébenthine, et on la colore avec le vert-de-gris, l'orcanette, le vermillon, etc. La cire à gommer est de la cire jaune ramollie par la poix blanche; elle sert à gommer les toiles blanches et autres.

La *cire blanche* (*cera alba*) est appelée improprement cire vierge, puisqu'elle est le résultat de l'oxygénation de la cire jaune, opération qui consiste à lui enlever son principe colorant. On nomme cette opération blanchiment; elle se fait de deux manières, ou par l'action combinée de l'air et de l'eau sur le pré, ou par l'immersion dans l'eau chargée d'acide muriatique oxygéné. Ce dernier procédé est le plus expéditif, et celui qu'on emploie aujourd'hui le plus communément.

MOYEN D'OBTENIR LA CIRE LA PLUS PURE

Au lieu de jeter les gâteaux dans l'eau bouillante, on les enferme dans des sacs de forte toile qu'on plonge dans les chaudières pleines d'eau en ébullition. La cire passe à travers la toile et vient à la surface du liquide; tous les corps étrangers qu'e le pouvait contenir restent dans les sacs. Ainsi traitée, la cire n'a besoin que d'une seule fonte pour être suffisamment propre.

BLANCHIMENT DE LA CIRE

La cire est plus ou moins jaune, selon les contrées où elle est récoltée et le soin plus ou moins grand qu'on a mis à la fondre. Pour blanchir la cire, on la fait fondre avec de la crème de tartre en poudre et on l'expose ensuite plus ou moins longtemps à la lumière du soleil : on obtient ainsi la *cire vierge*.

CIVETTE. — Produit extrait d'une cavité plus ou moins profonde placée au dessous de l'anus de la civette, et s'ouvrant à l'extérieur « Cette cavité, au fond de laquelle aboutissent deux poches glanduleuses, contient une matière grasse, analogue au n usc, de la consistance

de la pommade, de couleur d'abord blanche, qui devient brune en vieillissant, d'une odeur forte et quelquefois fétide, et d'une saveur âcre et brûlante : cette matière, nommée aussi *civette*, est très employée en parfumerie. On trouve des civettes en Asie et en Afrique, principalement en Abyssinie, en Guinée et au Congo. On extrait la civette du corps de l'animal vivant en introduisant avec précaution une petite cuiller dans la poche qui la contient. La civette d'Amsterdam est préférée à celle qui nous vient du Levant ou des Indes ; celle de Guinée serait la meilleure si on ne la falsifiait pas avec du storax et autres matières odorantes. La civette qu'on expédie de l'Asie est extraite du *Zibet*, animal qui ressemble à la civette, mais en diffère par quelques caractères particuliers. » On falsifie la civette avec du miel, du saindoux, du beurre rance et d'autres corps gras, du sang, du sable, de la terre ; mais alors, le produit n'a plus sa couleur, son odeur, sa consistance, et contient souvent des grumeaux plus ou moins durs, que ne présente pas un échantillon type de vraie civette.

CLOUS FUMANTS OU PASTILLES DU SÉRAIL.

Benjoin	65	grammes.
Baume de tolu.	16	—
Labdanum	4	—
Santal citrin	16	—
Charbon léger.	192	—
Nitrate de potasse	8	—
Mucilage de gomme adragante .	q.	s.

COCHENILLE. — Insecte hemiptère, de la famille des gallinsectes, dont la femelle seule fournit la riche couleur connue sous le nom de *Cochenille*.

La cochenille, dit Payen, est originaire des environs de Guaxaca et d'Oxaca au Mexique. Avant la conquête du Mexique par Fernand Cortez, les indigènes se livraient à

l'élève du précieux insecte. Ce genre d'industrie acquit plus d'importance lorsque la consommation de la cochenille eut pris une extension considérable par le commerce avec les Européens. Les Espagnols étant alors maîtres des plus belles contrées du Nouveau-Monde, non-seulement exploitèrent à leur profit les richesses minérales enfouies dans la terre, mais encore le monopole des autres productions naturelles du Mexique, du Pérou et de toute l'Amérique Méridionale. Des peines sévères menaçaient tout individu qui eût osé transporter la cochenille dans d'autres contrées pour l'y reproduire. Vers la fin de 1700, un Français, Thiery de Menouville, exécuta le projet qu'il avait formé d'enlever aux Espagnols cette source de richesses. Il aborda au Mexique, et cacha si bien l'objet de sa mission, qu'il parvint à rembarquer et conduire à St-Domingue plusieurs caisses renfermant des cactiers vivants chargés de cochenilles. Cet insecte est aujour-parfaitement acclimaté en Algérie.

C'est sur le *Cactus opuntia* ou *Nopal*, plante grasse très-commune dans le Mexique, que l'on fait multiplier la cochenille. Le procédé qu'on emploie à cet effet est très-simple. « Des insectes vivants, conservés à dessein après chaque récolte sont distribués par petits groupes sur des cactus opuntias plantés en ligne, assez espacés pour qu'un homme puisse circuler dans les intervalles. En peu de jours, la multiplication commence avec une rapidité égale à celle de la reproduction du puceron vert d'Europe. En deux mois toute la surface des opuntias est littéralement couverte de cochenilles parvenues à toute leur grosseur. On racle alors soigneusement cette surface avec un couteau de bois ou bien avec un couteau de fer à lame très-émoussée. On obtient ainsi environ quatre récoltes de cochenilles par an. La cochenille récoltée est soumise à l'action de la vapeur de l'eau bouillante, puis séchée et livrée au commerce. »

On prépare avec la cochenille le carmin, si usité en parfumerie. (Voyez *Carmin.)*

L'ammoniaque, en dissolvant la matière colorante de la cochenille, permet d'épuiser complètement les *marcs de cochenille* qui se revendent dans le commerce. On se sert du même dissolvant pour teindre d'une nuance rouge légère de très-grandes surfaces. L'emploi de l'ammoniaque offre un bon moyen pour apprécier la qualité de la cochenille et ses altérations; en effet, la meilleure sera celle qui donnera, à poids égal, la plus grande quantité de liquide ammoniacal étendu d'eau colorée d'une nuance déterminée au *Colorimètre*.

COLD-CREAM (formule du) :

Huile d'amandes récentes .	50	grammes.
Cire blanche récente . . .	10	—
Blanc de baleine récent . . .	10	—
Eau de rose	20	—
Essence de rose	10	gouttes.
Teinture de benjoin.	5	—
— d'ambre	2	—

Mêlez avec le plus grand soin.

COLLE ORDINAIRE ou **COLLE DE PATE.**

Farine de seigle.	500 grammes.
Eau	q. s.

Délayez la farine avec un peu d'eau, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux, puis versez de l'eau bouillante jusqu'à consistance de bouillie. On continue de chauffer en agitant sans cesse avec une spatule.

COLLE A BOUCHE. — On prend des rognures de parchemin auxquelles on ajoute 30 grammes de colle de poisson, 8 grammes de sucre candi blanc, 4 grammes de gomme adragante : on fait chauffer le tout dans un demi litre d'eau, et on laisse bouillir jusqu'à réduction de moitié.

COLLE-FORTE LIQUIDE. — Ajoutez à la colle-forte fondue, environ son volume de vinaigre et un quart d'alcool. Cette colle se garde longtemps et peut s'employer à froid; en y ajoutant un peu d'alun, elle ne s'altère pas.

COLLE A LA GOMME ARABIQUE. — On peut employer la gomme arabique pour coller des papiers, des étiquettes d'histoire naturelle, ou autres objets de ce genre. Dans ces différents cas, il est bon d'avoir toujours sous la main une colle qui puisse se conserver sans se moisir. A cet effet, on fait dissoudre dans l'eau, de la gomme qu'on tient à une certaine consistance, et à laquelle on ajoute un peu d'alcool; ou bien l'on fait dissoudre cette gomme dans de l'eau-de-vie, et on la conserve dans un flacon à large ouverture, fermé avec un bouchon en verre.

COLLE DE VANCOUVER. — Nom que les Anglais donnent à une poudre blanche dont ils se servent pour coller la porcelaine, le verre, le bois plaqué, etc. Cette poudre se prépare ainsi qu'il suit : on prend du fromage mou, on le triture, on le lave à l'eau chaude; puis, quand il est débarrassé de toutes ses parties solubles et qu'il ne reste plus que le caseum pur, on le comprime dans une toile pour en exprimer tout le liquide. Après cette dernière opération, il reste une matière blanche qui s'émiette comme de la mie de pain, et que l'on fait sécher avant de l'enfermer. Quand on veut s'en servir, on en triture dix parties avec une de chaux, et, en ajoutant au mélange une petite quantité d'eau, on obtient une pâte visqueuse qu'il faut employer aussitôt et à froid. Cette colle sèche rapidement, et, une fois sèche, ne se redissout pas. Aussi ne doit-on la préparer qu'à mesure des besoins. (*W. Maigne.*)

COLLE A ÉTIQUETTES :

Sublimé corrosif . . . . . 2 grammes.

Farine de froment	. . . . .	500 grammes.
Absinthe	. . . .	250 —
Tanaisie	. . . .	250 —
Eau	. . . .	7 litres.

CORAIL [1]. — Polypier fixe, à rameaux, pris longtemps pour un arbrisseau marin; d'un beau rouge, soit incarnat, soit rosé; d'une consistance pierreuse assez fine et pouvant recevoir un beau poli; inaltérable à l'air et composé de carbonate de chaux, de matière animale en assez grande quantité et d'un peu de phosphate de chaux.

C'est la plus belle production de la nature sous-marine. Ressemblant à un petit arbre dépouillé de ses feuilles, sans autre racine qu'une espèce de calotte un peu convexe qui s'attache fortement aux rochers ou autres objets qu'elle rencontre, et qui ne contribue en rien à son accroissement, on le trouve toujours renversé en opposition aux arbrisseaux terrestres; du reste, enveloppé d'une espèce de réseau animal et cartilagineux, d'une contexture assez tendre dans la mer, mais durcissant à l'air.

Le corail proprement dit, quelque apparence qu'il offre, n'est que le produit de la sécrétion d'un polype particulier, dont les tentacules, ressortant souvent en forme de fleurs, ont fait longtemps hésiter sur sa nature végétale ou animale.

La patrie du corail, tel que nous venons de le décrire, est, sans contredit, l'immense littoral de la Méditerranée et principalement nos côtes d'Afrique; car les noms de *récifs de corail* donnés par les navigateurs aux endroits tristement célèbres par de nombreux naufrages dans

[1] Nous devons cet intéressant article à notre ami Ch. Barbot, diamantaire distingué, enlevé trop tôt à la science qu'il cultivait avec le plus grand éclat.

toutes les mers, ne s'appliquent nullement à la production dont nous parlons. Ces bancs, ainsi faussement désignés, sont formés de madrépores agglomérés en masses considérables, qui, aidées du temps, produisent insensiblement ces redoutables écueils destinés à former de nouveaux continents.

Le corail, dont la production assez lente est en raison du plus ou du moins de profondeur de ses gisements, se pêche abondamment, tantôt par de hardis plongeurs qui vont le cueillir à la main, tantôt au moyen d'une espèce de drague nommée *salabre*, construite en bois ou en fer, en forme de croix de Saint-André, à chaque branche de laquelle est attachée une poche ou filet qui reçoit le corail, arraché par des chocs réitérés aux bords et dans les creux des rochers. Ce mode de pêche, pratiqué sans progrès depuis longtemps, laisse perdre les plus beaux morceaux en les accrochant dans les endroits faibles. Pourquoi n'essayerait-on pas d'employer pour cette pêche précieuse le bateau sous-marin, si bien perfectionné par MM. Payerne et Lamiral?

Cet ingénieux appareil, qui simplifierait et faciliterait ce travail pénible, permettrait de cueillir le corail avec choix, sans fracture aucune, et empêcherait la dévastation de bancs nouvellement formés, immense préjudice porté à l'avenir.

En effet, tous les naturalistes et les pêcheurs sont d'accord sur l'accroissement et l'acclimatation de ces zoophytes producteurs en tout lieu, pourvu que ce soit dans les mêmes eaux, et nous croyons la *corailliculture* presque aussi facile à pratiquer que la pisciculture.

En 1754, lord Ellis constata que le polype du corail possédait un ovaire rempli de petits œufs plus ou moins prêts à éclore. Tous ces œufs étaient attachés ensemble par une espèce de cordon ombilical, tenant encore à la partie postérieure du polype; les plus avancés se déta-

chèrent du cordon, s'étendirent en perdant la forme sphérique qu'ils avaient, pour devenir semblables à des vers auxquels il poussa à l'instant de petites griffes ou tentacules, qu'ils agitèrent de la même manière que les polypes adultes. Or, il est évident que cette *pratique,* basée sur ces observations et aidée de celles employées en pisciculture, pourrait arriver à d'excellents résultats pour la propagation des polypiers corailleurs.

En mars 1856, M. Focillon présentait à la Société d'acclimatation un rapport tendant à l'exploitation en règle des bancs anciens et naturels, et, de plus, à la *création* de bancs artificiels, placés dans les conditions les plus favorables pour opérer une récolte sûre et facile.

On sait déjà par des observations, quoique encore incomplètes par les difficultés qu'elles ont présentées, qu'à 7 à 8 mètres de profondeur, le corail nouveau est dans de bonnes conditions de grosseur et de grandeur au bout de huit à neuf ans, tandis qu'il faut de vingt-cinq à quarante ans pour la pousse de celui situé dans des profondeurs de 39 à 50 mètres et au-dessous.

Nos côtes d'Afrique (Algérie), dans les parages d'Oran, de Bone et surtout de la Calle, se prêteraient facilement à cette exploitation; on pourrait, d'ailleurs, faire préalablement des essais sur les côtes déjà corailleuses de Marseille. Ces essais, dirigés par d'habiles acclimateurs, seraient tentés par des pêcheurs et des plongeurs français, dont l'intelligence aurait bientôt dompté la concurrence faite par les grossiers procédés des pêcheurs étrangers, qui trouvent cependant encore le moyen d'y faire de beaux bénéfices.

L'élevage, l'entretien et le cueillage de nos bancs corailleurs naturels et artificiels, outre les avantages financiers qu'on en retirerait, formeraient une pépinière d'habiles explorateurs de la mer, habitués à se servir du bateau sous-marin, et qui pourraient rendre d'im-

menses services pour la défense des côtes et le sauvetage des navires échoués, en même temps que cette industrie triple rétablirait en France le monopole du corail, exploité aujourd'hui presque exclusivement par les Napolitains et les Maltais, qui en pêchent pour près de 3 millions par an, lesquels leur rapportent 10 millions sur les marchés italiens.

La consommation du corail, assez restreinte chez nous à cause de sa cherté, prendrait un accroissement qui égalerait bientôt son immense débouché aux Indes et dans tous pays orientaux; car, employé en parure, c'est peut-être la seule pierre précieuse, après le diamant, convenant à toutes les carnations, quoique plus spécialement aux brunes. La main-d'œuvre pour sa taille en perles unies ou facettées, étant excessivement bon marché, en permettrait l'usage aux classes moyennes aussi désireuses de parures que celles élevées.

Sous le Consulat et l'Empire, et même encore sous la Restauration, le corail d'un beau rouge, taillé à facettes, fut en grande faveur et était le seul estimé. On en fit des garnitures de peignes, des bracelets, des colliers, des boucles d'oreilles, des agrafes de ceinture, des croix, etc., etc.; puis la mode en passa et il devint à vil prix. Dix à quinze ans après on essaya de le faire reprendre, on en fit des camées pour broches, bracelets, boucles d'oreilles et épingles qui se vendirent assez cher; mais l'imperfection de leur travail, dès le commencement de leur apparition, les fit bientôt abandonner. Le corail retomba encore en oubli, et on ne s'en occupa plus que pour l'exportation. Depuis quelque temps cependant, il semble vouloir rentrer en faveur; mais la mode ne l'a adopté que sous une autre forme et une autre nuance. Au lieu de rouge — écume de sang — tant recherché jadis, c'est le rose taillé en boules unies, ce qui le fait ressembler un peu à la perle rose, si rare et si prisée. Les plus petits

morceaux de ce corail rose sont montés, dans ces derniers temps, à des prix fabuleux, et tel ouvrage en corail qui n'eût pas valu 50 francs en 1800, à cause de sa pâleur, vaut maintenant 500 francs.

La substance du corail est d'une dureté assez grande, quoique ne résistant pas à la lime. Il se taille et se grave par les procédés employés pour les pierres précieuses et les coquilles (camées), tantôt en boules; poires ou lentilles facettées ou unies pour nos pays, et pour l'orient, le plus souvent en demi-boules unies — nommées gouttes de suif ; — il entre dans l'ornementation d'une quantité d'objets divers, tels que poignées d'épées, de sabres asiatiques, de poignards, d'yatagans algériens, crosses de fusils et pistolets turcs et arabes. Les musulmans aisés et dévots n'ont pas d'autre substance pour former les grains de leurs chapelets, qu'ils ne quittent jamais, même après leur mort. On sculpte aussi les plus gros morceaux de corail en forme d'animaux, de fleurs, de main figurant le *jettatore* des Napolitains, en breloques de tout genre, etc.

Les belles branches ou plutôt les beaux arbres de corail bien conservés, avec toutes leurs ramifications sans aucune fracture, possèdent un grand prix et sont fort recherchés pour les cabinets d'amateurs. Si dans leur plus forte grosseur ils atteignent 0,04 centimètres, et 0,40 centimètres en hauteur, que les branches soient gracieusement disposées et d'une belle couleur uniforme, la valeur en est excessive. Ces belles branches d'abord débarrassées de leur écorce membraneuse, sont polies avec du fil de chanvre, du blanc d'œuf et de l'émeri fin.

Quoique la consommation du corail soit bien diminuée en France, nos produits sont tellement recherchés sur les marchés étrangers, qu'on peut encore évaluer à près de six millions de francs la valeur des objets qui y sont fabriqués annuellement. Nul doute qu'une exploitation

toute française et bien entendue, exécutée de nos jours avec l'aide de la science appliquée, en faisant baisser le prix de la matière première, n'augmente considérablement et la fabrication et les débouchés.

On nommait autrefois *corail préparé* celui qui, pulvérisé dans un mortier de fer, tamisé et porphyrisé, puis mêlé avec parties égales de nitre et de quinquina, était parfois employé en médecine contre les hémorrhagies de toutes natures.

La science moderne ayant reconnu que son adjonction était d'une inutilité complète, ne s'en sert plus que comme dentifrice. Soumis à quelques expériences chimiques, le corail nous a présentés les phénomènes suivants :

Bouilli dans l'huile d'olive, il perd sa couleur rouge, et devient d'un gris jaunâtre, qui n'est pas sans agrément.

En dissolution dans les acides étendus, sa sublance calcaire est rongée peu à peu sans que sa couleur soit diminuée ; il paraît cependant, étant retiré, beaucoup plus pâle, mais c'est qu'il est recouvert par le précipité calcaire provenant de sa propre substance et qui adhère assez fortement, quoique quelques lavages le fassent disparaître.

Les alcalis ne lui font perdre aucune de ses qualités. Il est donc difficile d'expliquer comment, porté longtemps sur la peau par certaines personnes, on en a vu perdre de sa couleur et même devenir blanc, à moins d'attribuer cette détérioration à une transpiration d'une nature particulière.

On fabrique un corail artificiel, nommé, dans le commerce de bijouterie, fausse *purpurine*. C'est une pâte assez ductile, formée de poudre de marbre cristallin cimentée avec de la colle de poisson et parfois avec une huile très siccative. La couleur s'obtient au moyen du vermillon de Chine mêlé à un peu de minium de pre

mière qualité. Cette imitation du corail, toujours plus foncée et plus terne que son modèle, n'a eu, jusqu'à présent, que peu de succès, et n'est pas à la hauteur des autres imitations de pierres précieuses.

CONSERVATION DES PARFUMERIES. — La plupart des objets de parfumerie doivent être renfermés avec soin, afin d'assurer leur bon état de conservation. Les objets destinés aux colonies, seront de bonne qualité pour résister aux variations atmosphériques des voyages sur mer. Personne n'ignore que l'air de la mer, les chaleurs excessives et les orages fréquents décomposent ou font tourner les parfumeries de qualités inférieures.

Les *pommades* craignent l'exposition au soleil, qui les fait fondre, et l'humidité, qui les fait moisir.

Les *eaux de senteur* et de *toilette*, contenant de l'alcool, se conservent facilement et même acquièrent de la finesse en vieillissant. Les *savons de toilette*, les *poudres à la rose*, les *dentifrices*, le *rouge végétal*, le *blanc de perle*, etc., doivent surtout être à l'abri de l'humidité.

Les *vinaigres de toilette* et autres, les *laits de roses*, les *crêmes virginales*, etc., seront mises à l'abri de la gelée. Dans les voyages, ces préparations gèlent, brisent les vases qui les contiennent et perdent ainsi les autres produits.

CONSERVATION DES EAUX DISTILLÉES. Les *eaux distillées* doivent être conservées dans un lieu frais, à l'abri du contact de l'air et de la lumière. Les vases doivent être bien remplis et bouchés avec des obturateurs en cristal ou tout autre substance non susceptible de communiquer une odeur ou une saveur désagréable aux eaux distillées.

Cependant, dit M. Vée, quelques eaux distillées très aromatiques telles que les eaux de fleurs d'oranger, de roses, de menthe poivrée, conservent longtemps tout

leur arôme en recouvrant seulement de papier ou de parchemin l'ouverture des vases qui les contiennent. D'autres, telles que celles obtenues des semences des ombellifères, l'anis, le fenouil, etc., perdent en peu de temps toute leur odeur dans des vases débouchés; les eaux distillées des plantes inodores se décomposent rapidement au contact de l'air. Enfin une autre remarque fort importante à faire pour la conservation des eaux distillées, c'est qu'on ne doit les renfermer que dans des vases dont les parois aient été déjà lavées avec de l'eau distillée pure; la plus petite quantité d'eau de rivière ou de fontaine occasionne quelquefois dans les eaux distillées composées une espèce d'altération qui y développe une matière gélatineuse, non encore examinée, mais analogue pour la consistance et l'aspect à l'acide pectique.

COSMÉTIQUE. C'est la *partie de l'hygiène qui enseigne à conserver la beauté naturelle et à faire disparaître ou diminuer la laideur et les défauts du corps.* Ce mot désigne aussi les *préparations cosmétiques*, c'est-à-dire qui ont pour objet la conservation de la beauté.

« L'usage des cosmétiques, dit le professeur Michel Lévy [1], remonte à la plus haute antiquité, ainsi qu'on le voit par des passages d'Ovide, de Martial, de Suétone, de Juvénal, etc., et par les recherches d'érudition de Triller, Wedel, Bergen, Trommsdorff, etc. — Hippocrate, Celse, Galien, Paul d'Egine, Pline, en ont donné de nombreuses formules. Les onctions que fait le septentrional avec de l'huile de baleine ou de veau marin, les peintures bizarres dont se couvre le sauvage de l'Amérique, le tatouage si commun parmi les peuples de l'Océanie, et et qui s'est établi parmi quelques classes d'Européens,

[1] Traité d'hygiène publique et privée, t. II, p. 158, édit. de 1862.

sont les manifestations d'un instinct de beauté qui se lie souvent à l'instinct de conservation. »

Il est peu de nations anciennes ou modernes, en effet, civilisées ou sauvages, qui n'aient eu ou qui n'aient encore leurs cosmétiques. Mais les peuples du midi et les Orientaux l'ont toujours emporté sur les autres dans l'art de peindre et d'orner leur figure. Les Asiatiques sont encore aujourd'hui les peuples les plus recherchés dans leurs parfums, dans leurs ajustements et dans leurs cosmétiques en général. La beauté exerçant parmi nous une sorte d'empire, il était naturel que les femmes accueillissent avec avidité tout ce qui leur donne l'espérance de le conquérir ou de le conserver.

— Parmi les cosmétiques, les uns servent à embellir la peau, à lui donner de la souplesse et du brillant : tels sont les savons parfumés, les lotions émulsives, les eaux distillées de roses, de plantain, etc., les vinaigres aromatiques, les pommades de concombre, de cacao, d'amandes douces, le baume de la Mecque, etc.; les autres ont pour but de faire disparaître les traces de l'âge, et de simuler les couleurs de la jeunesse (*Voy.* FARD); leur emploi est souvent dangereux. Enfin, on range encore parmi les cosmétiques les pommades et les huiles pour les cheveux. Voyez les mots *bouche, peau, dents, cheveux, ongles* et *parfums*.

CRÈMES. — Terme hyperbolique donné à des préparations de parfumerie remarquables par leur moëlleux et par l'heureuse combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition.

En général, ces cosmétiques ont pour base la cire vierge, le blanc de baleine, auxquels on ajoute du baume de la Mecque, de la teinture de Benjoin, des essences de roses, de vanille, etc.

CRÉPONS. — Morceaux d'étoffe dont on se sert pour étendre le rouge sur la figure. Il y en a des simples et

des doubles ; ils sont montés, le plus souvent, sur un manche de bois des îles, et prennent alors le nom de *tampons* à rouges.

DÉCANTATION. — Opération qui a pour objet la séparation d'un liquide d'avec les matières solides déposées. Pour décanter, on verse doucement en inclinant peu à peu le vase où la liqueur est contenue; mais il vaut mieux se servir d'une pipette.

DÉCOCTION. — Opération qui consiste à faire bouillir dans des liquides une substance dont on veut extraire les principes solides. L'eau chargée des principes dont la matière s'est ainsi dépouillée s'appelle un *decoctum*. Il faut distinguer, dit Hoefer, la décoction de l'*infusion*. Dans l'infusion, l'eau est versée bouillante sur les matières organiques dont on veut extraire certains principes, tandis que dans la décoction ces matières sont bouillies simultanément avec l'eau. Chacune de ces opérations présente des résultats différents : une plante ne cède pas les mêmes principes par la décoction que par l'infusion. Par la décoction on obtient en général les principes extractifs, résineux et amers, tandis que par l'infusion on se procure une bien plus grande quantité de principes volatils aromatiques, d'essences, etc. Ces principes peuvent avoir sur l'économie animale une action toute différente de celle qu'auraient les principes obtenus par la décoction. Il importe donc de ne point confondre la décoction avec l'infusion.

La durée de l'ébullition doit être relative à la nature des substances qu'on traite par la décoction. Les feuilles et les fleurs surtout, dont le tissu est en général moins résistant, ne doivent être exposées qu'à une ébullition très-passagère, surtout si elles sont odorantes : il ne faut les traiter que par infusion. Les racines et les écorces aromatiques ne doivent être exposées qu'à une très-

courte ébullition, parce que les principes aromatiques s'évaporent ou se décomposent par l'action de la chaleur, ou se séparent par suite d'une sorte de distillation. Il est donc très-essentiel, dans la préparation des décoctions, de faire attention à la manière dont l'eau en ébullition agit sur les différentes substances, pour ne les soumettre que le temps convenable à l'action de ce liquide.

DÉCOLORATION. — Opération qui a pour objet d'enlever la couleur aux substances végétales et animales. En général, on décolore les liquides par deux procédés : par le *charbon animal,* et par le *chlore,* qui, en raison de son affinité extrême pour l'hydrogène, décompose la couleur organique en lui laissant une teinte légèrement jaunâtre qu'on peut enlever par la potasse.

Le charbon animal comprend deux variétés :

1° Le *noir animal*, ou charbon d'os, préparé avec les os des divers animaux employés à la nourriture, et le *noir d'ivoire*, produit de la carbonisation des rognures et petits morceaux d'ivoire. Ce dernier est, du reste, imité avec assez de succès en y employant des os de pieds de mouton bien nettoyés.

Noir, très-léger, brillant, lamelleux, très-friable et très-difficile à réduire en cendres, il jouit de l'éminente qualité de décolorer un grand nombre de substances liquides et solides, et particulièrement le sucre.

2° Pour obtenir le charbon animal proprement dit, on prend la partie la plus compacte des os de bœuf et de mouton, on en remplit un creuset de dimension appropriée. On lute avec soin le couvercle, mais on laisse une petite ouverture à la partie supérieure. On place alors le creuset dans un fourneau de forge, et on chauffe graduellement jusqu'au rouge. Lorsque la flamme a cessé, on diminue l'ouverture du couvercle, on donne un fort coup de feu ; c'est alors qu'il se dégage du gaz hydrogène

carburé et même oxy-carburé. Après avoir laissé refroidir, on délute le creuset et on porphyrise le résidu carbonique. Il en est de même pour le charbon animal obtenu avec des rognures d'ivoire. Dans l'exploitation en grand, on carbonise ces matières dans des marmites en fonte bien closes.

Pour son emploi dans les laboratoires, comme l'énergie de sa puissance décoloratrice est en raison de sa pureté, on doit avant de s'en servir le purifier par des lavages à l'eau distillée bouillante, quelquefois le traiter avec un cinquième de son poids d'acide chlorhydrique, et l'épuiser par de nouveaux lavages à l'eau bouillante.

Si l'on veut l'obtenir dans le plus grand état de pureté possible, il faut le faire chauffer avec deux fois son poids d'acide chlorhydrique à 22°, le laver soigneusement, et enfin le calciner au rouge blanc dans un creuset hermétiquement luté.

Le charbon animal ainsi purifié par les acides, bien lavé et séché par le feu, sépare complètement de leurs dissolutions dans l'eau un certain nombre de substances lorsqu'il est employé en proportions suffisantes. Il produit cet effet sur la chaux caustique, le nitrate et le biacétate de plomb, le nitrate d'argent et le chlorure d'argent ammoniacal, ainsi que sur le sulfate de cuivre et d'ammoniaque. Il sépare aussi complétement l'oxyde de zinc de sa dissolution dans l'ammoniaque, ainsi que l'oxyde de plomb de sa dissolution dans la potasse.

Le chlore, à l'état gazeux ou liquide, à cause de son affinité pour l'hydrogène, détruit les matières colorantes végétales ou animales. Il détruit aussi subitement les matières odorantes, les germes putrides, les miasmes délétères répandus dans l'atmosphère. Pratiquées dans des lieux qui ne peuvent être évacués, les fumigations de chlore gazeux peuvent irriter les organes et fortement incommoder : Labarraque les a remplacées avec avan-

tage par des aspersions de liquides qu'on appelle vulgairement *chlorures*, mais qui sont des mélanges de chlorures et d'*hypochlorites*.

DENTS. — Organes osseux en apparence, qui garnissent le bord de chaque mâchoire, et forment deux lignes paraboliques appelées *arcades dentaires*. Chaque dent se compose « d'une *couronne* qui fait saillie en dehors, d'une *racine* implantée dans une cavité appelée *alvéole*, et d'un *collet* ou *col* qui sépare la racine de la couronne. Quant à la matière elle-même de la dent, on y distingue : 1° une partie intérieure (*pulpe* ou *noyau*), molle, gélatineuse, pourvue de vaisseaux et de nerfs, qui est l'organe sécréteur de la dent et le siége des douleurs si vives qu'on y éprouve; 2° une partie intermédiaire, dite *ivoire*, dont la texture est très-dense, sans aréoles ni cellules; elle présente une disposition lamelleuse et une cavité qu'occupe le centre de la couronne, et qui va en se rétrécissant jusqu'au sommet ouvert de la racine; l'analyse chimique montre cette partie composée de phosphate et de fluate de chaux, de carbonate de magnésie, de soude et de chlorure de sodium, indépendamment des cartilages et des vaisseaux; 3° l'*émail*, qui recouvre l'ivoire, de consistance cartilagineuse, d'un blanc mat; il est peu adhérent à l'ivoire, tant que la dent n'a point percé la gencive; il acquiert, au contraire, une très-grande dureté et adhère intimement à l'ivoire dès qu'il a éprouvé l'action de l'air et de la salive. »

Les maladies des dents, examinées sous le rapport de la santé générale, forment une branche de la médecine que l'on a peut-être jusqu'ici trop négligée. Combien d'affections, dit le Dr Thoirac, dont on cherche en vain la cause, et qui n'en ont pas d'autre que la carie ou la pousse d'une dent! Tous les jours on rencontre des migraines rebelles, des maux d'oreilles, des névralgies qui, après avoir épuisé le formulaire du médecin, guérissent

parce qu'on s'est avisé de faire ouvrir la bouche, où se trouvaient une ou plusieurs dents gâtées ou quelques vieilles racines oubliées depuis longtemps; des érysipèles, des abcès n'ont souvent pas d'autres causes. Les dents cassées inégalement excorient quelquefois la langue et peuvent occasionner des glossites et y déterminer des ulcères qu'on a plus d'une fois confondus avec les maladies cancéreuses de cet organe. L'accumulation du tartre a non-seulement l'inconvénient de donner un aspect hideux aux dents, mais encore d'entretenir un gonflement douloureux des gencives : ce corps étranger finit par s'interposer entre les dents et l'alvéole; les gencives se boursouflent, deviennent fongueuses, saignantes et très-humides; arrivées à ce degré, les dents deviennent vacillantes et produisent dans toute la bouche des sensations fort douloureuses. Les fonctions de l'estomac ne sont pas à l'abri de l'action malfaisante de ces causes; la carie, réunie à ces corps étrangers, active continuellement plus ou moins la sécrétion et l'excrétion des humeurs de la bouche, et ordinairement d'une manière remarquable. Il est à présumer que cette grande quantité de salive, mal élaborée, très-putrescible, mêlée à la matière ichoreuse qui s'échappe des cavités que présentent les dents cariées, acquiert des propriétés irritantes qui ne peuvent manquer de s'exercer sur l'estomac et les autres organes que parcourent les aliments; l'altération de ces liquides et le défaut d'une mastication convenable donnent lieu à de mauvaises digestions, et prédisposent nécessairement à toutes les maladies qui se rattachent au trouble des fonctions de ce viscère régénérateur. C'est à l'époque où les dents viennent à manquer ou sont affectées de maladie qu'on a l'occasion de remarquer les altérations dont nous parlons. On comprend combien leur étude est précieuse; quelle sollicitude ne doivent-elles pas donner aux mères de famille et aux médecins qui en connaissent encore

mieux toute l'importance? C'est pour cette raison que nous croyons indispensable de présenter ici quelques conseils sur les soins qu'il est essentiel de donner à la bouche.

Les dents de lait des enfants réclament, en général, peu de frais de propreté. Il ne faudrait recourir aux soins mécaniques que pour enlever le tartre dont elles se recouvrent quelquefois et qui engorge les gencives.

C'est particulièrement à l'époque de la deuxième dentition qu'on doit commencer à habituer les enfants à porter eux-mêmes des soins à cet organe précieux, dont la destruction, sans retour, tient si souvent à la négligence. A cet âge il suffit d'y passer de l'eau pure avec une brosse douce deux ou trois fois dans la semaine. Les simples frottements qu'on exerce avec le doigt, une serviette ou une éponge ne suffisent pas cependant et peuvent même devenir nuisibles, en refoulant sous la gencive les corps étrangers qui pourraient se trouver sur les dents. A cet âge et plus tard, lorsque le tartre se présente en abondance, on devra réclamer les soins de l'homme de l'art; mais l'usage journalier de la brosse à laquelle on ajoute de temps en temps une poudre dentifrice s'oppose jusqu'à un certain point à l'accumulation du tartre.

Les lotions d'eau froide sur la tête, l'habitation des pays marécageux, des appartements humides, sont nuisibles aux dents; leurs maladies et leur perte n'ont souvent connu que ces causes; il faut éviter également des boissons froides après des aliments chaux, *et vice versa.*

Avoir soin de tenir son mouchoir sur sa bouche, en sortant, en hiver, d'un salon dont la température est très élevée. Cette recommandation s'adresse particulièrement aux personnes qui ont la lèvre supérieure un peu courte. J'ai été à même de remarquer que ce vice de conformation contribuait souvent à la carie des dents chez l'homme, et j'ai fait la même remarque sur les

chiens à deux nez, lorsque la division était très-prononcée.

Ne pas casser des corps trop durs, éviter les chocs et les percussions; ne pas faire de ses mâchoires, ni un tire-bouchon, ni un étau.

Les dames quand elles brodent ont assez souvent la mauvaise habitude de couper leur fil avec les dents, il en résulte à la longue une difformité très-apparente; il en est de même des fumeurs qui se servent de pipes en terre, il suffit d'en entourer l'extrémité avec un peu de soie ou un tuyau de plume pour éviter cet inconvénient.

Ne pas laisser séjourner d'aliments entre les dents et dans les cavités qu'elles pourraient présenter; la putréfaction qui en résulte donne une mauvaise odeur à l'haleine et vicie la salive; il est donc essentiel de se passer de l'eau dans la bouche après les repas, et de faire quelquefois usage de la brosse ou même d'un cure-dent.

Se garder de faire abus des poudres dentifrices qui sont rudes et acides; elles ont la funeste propriété d'user et de détruire l'émail.

Les divers dentifrices, opiats, élixirs, poudres, etc., doivent varier selon l'état de la bouche et des dents.

DENTIFRICES (formules de).

Observation. — Ceux qui sont *acides* réagissent sur les dents, mais attaquent l'émail à la longue; ceux qui sont *alcalins*, au contraire, agissent comme moyens préventifs de la carie. On ne devrait donc employer que ces derniers. Le docteur Bouchardat les présente dans l'ordre suivant :

1° DENTIFRICES ACIDES

Poudre dentifrice

Bol d'Arménie	90 grammes.
Corail rouge	95 —
Os de sèche	96 —
Résine de sang-dragon . . .	48 —

Cochenille	12	grammes.
Bitartrate de potasse	140	—
Cannelle	24	—
Girofle	4	—

Mêlez ces diverses poudres sur le porphyre.

(*Codex* et *Cadet.*)

Poudre dentifrice

Os de sèche porphyrisée	80	grammes.
Iris de Florence pulvérisé	80	—
Crême de tartre pulvérisée	60	—
Girofle pulvérisé	20	—
Laque carminée	80	—

Mêlez.

Poudre dentifrice de Charlat

Tartre acidule de potasse	150	grammes.
Alun calciné	10	—
Cochenille	8	—

Faites une poudre que vous aromatiserez avec :

Essence de roses	5	gouttes.

Poudre dentifrice acide (*Deschamps*)

Talc de Venise	120	grammes.
Crême de tartre	30	—
Carmin	30	centigr.
Essence de menthe	15	gouttes.

Mêlez.

Opiat dentifrice (*Desforges*)

Corail porphyrisé	150	grammes.
Tartre acidule de potasse pulvérisé	30	—
Os de sèche pulvérisé	20	—
Cochenille	3	—
Miel de Narbonne	160	—

Mêlez.

2° DENTIFRICES ALCALINS

Poudre de charbon magnésienne.

Charbon végétal	200	grammes.
Magnésie	10	—

Porphyrisez, mêlez avec soin :

Essence de menthe	1 gramme.

Poudre dentifrice alcaline (Deschamps)

Talc de Venise	120 grammes.
Bicarbonate de soude	30 —
Carmin	30 centigr.
Essence de menthe.	15 gouttes.

Mêlez.

Poudre dentifrice anglaise

Craie sèche	3 grammes.
Camphre	1 —

Mêlez. Renfermez dans un flacon.

Poudre de Toirac

Carbonate de chaux	20 grammes.
Magnésie	40 —
Sucre	20 —
Crème de tartre.	6 —
Essence de menthe	5 gouttes.

Mêlez.

Poudre dentifrice (Kemmerer)

Poudre de suie de bois . . .	30 grammes.
Poudre de fraisier	20 —

Eau de Cologne quelques gouttes.

Selon l'auteur, cette poudre blanchit et conserve très-bien les dents.

Poudre dentifrice (Regnart)

Magnésie calcinée.	15 grammes.
Sulfate de quinine.	50 centigr.
Carmin fin ou cochenille. . .	2 grammes.
Huile de menthe poivrée. . .	3 gouttes.

Poudre dentifrice (Jamet)

Iris lavée à l'alcool	500 grammes.
Magnésie	125 —
Pierre ponce.	250 —

Os de sèche	250	grammes.
Sulfate de quinine	125	—
Cascarille	30	—
Sucre de lait.	500	gouttes.
Essence de menthe	32	grammes.
Essence de cannelle	8	—
Essence de néroli	4	—
Teinture d'ambre	4	—

Faites une poudre excessivement fine.

Poudre dentifrice (Righini)

Pain carbonisé	40	grammes.
Poudre de quinquina	10	—

Mêlez.

Poudre dentifrice (Lefoulon)

Cochléaria, Raifort, Gaïac, Quinquina, Menthe, Pyrèthre, Calamus aromaticus, Ratanhia.

De chaque, partie égale.

Réduisez en poudre impalpable.

Poudre dentifrice

Charbon en poudre	20	grammes.
Quinquina en poudre	40	—
Sucre en poudre	10	—

Mêlez sur le porphyre.

Poudre dentifrice (Mialhe)

Sucre de lait ou lactine pulvérisé	1,000	grammes.
Tannin pur.	15	—
Laque carminée	10	—
Essence de menthe	20	gouttes.
Essence d'anis.	20	—
Essence de fleurs d'orangers.	10	—

Broyez exactement dans un mortier de porcelaine à fond plat la laque avec le tannin et une petite quantité de lactine; ajoutez ensuite le restant du sucre de lait et

les essences, et triturez le tout jusqu'à ce que le mélange soit parfaitement homogène.

Poudre dentifrice (Maury)

Charbon de bois	250	grammes.
Quinquina.	125	—
Sucre	250	—
Essence de menthe	15	—
Essence de cannelle	8	—
Teinture d'ambre	2	—

Faites une poudre extrêmement ténue.

Odontine Pelletier

Mélange de magnésie et de beurre de cacao aromatisé avec des essences.

Elixir dentifrice (Désirabode)

Eau-de-vie de Gaïac	180	grammes.
Eau vulnéraire spiritueuse. .	180	—
Huile essentielle de menthe ou de girofle, ou de rose, ou d'œillet	4	gouttes.

2 ou 3 gouttes suffisent pour aromatiser un verre d'eau : il convient aux personnes dont la bouche est dans un état de santé parfaite; mais celles qui auraient, soit les gencives habituellement saignantes, soit l'haleine forte, feraient bien d'y ajouter : alcoolat de cochléaria et teinture de quinquina, de chaque 100 grammes.

Mêlez. Quelques gouttes dans un verre d'eau pour se rincer la bouche.

Elixir aromatique (Lefoulon)

Teinture de vanille	15	grammes.
Teinture de pyrèthre. . . .	125	—
Alcoolat de menthe	30	—
Alcoolat de romarin	30	—
Alcoolat de roses	60	—

Mêlez. Quelques gouttes dans un verre d'eau pour se rincer la bouche.

Elixir oriental (Delabarre)

Alcool rectifié	100 grammes.
Essence de menthe	1 —
Essence de roses	8 gouttes
Cochenille.	5 décigr.
Sel de tartre.	5 —

Laissez macérer 48 heures et filtrez.

Une cuillerée à café dans un verre d'eau pour gargarisme.

Trésor de la bouche

Alcoolat de cochléaria . . .	200 grammes.
Alcoolat de lavande	100 —
Alcoolat de menthe.	100 —
Alcoolat de citron	100 —

Mêlez. Une cuillerée à café dans un verre d'eau pour se rincer la bouche.

Vinaigre de lavande

Vinaigre très-fort	100 grammes.
Alcoolat de lavande	100 —

Mêlez. Une cuillerée à café dans un verre d'eau, comme odontalgique.

Elixir odontalgique (Ancelot)

Alcoolat de romarin	80 grammes.
Racine de pyrèthre	10 —

Faites macérer, filtrez. On le mêle avec quatre fois son poids d'eau pour se rincer la bouche.

Elixir odontalgique (Leroy)

Gaïac	15 grammes.
Pyrèthre	4 —
Noix muscade	4 —
Girofle	2 —
Huile de romarin	10 gouttes.
Huile de bergamotte	4 —
Alcool à 26°	100 —

Laissez macérer pendant huit jours, filtrez. Une cuillerée à café dans un verre d'eau pour se rincer la bouche

Elixir odontalgique (Desforges)

Quinquina concassé	100	grammes.
Gaïac concassé	150	—
Pyrèthre	100	—
Girofle	20	—
Ecorce d'orange	8	—
Safran	2	—
Benjoin.	8	—

Faites macérer pendant cinq à six jours dans :

Alcool à 32°	100	grammes.

Filtrez et conservez. 4 à 8 grammes dans un verre d'eau, pour se rincer la bouche.

Gargarisme odontalgique (Plenck)

Eau distillée de lavande . .	60	grammes.
Vinaigre distillé	60	—
Racine de Pyrèthre	8	—
Hydrochlorate d'ammoniaque.	1	—
Extrait d'opium.	1	décigr.

Faites digérer pendant quelques jours : filtrez. Odontalgie nerveuse et rhumatismale. Une cuillerée pour se gargariser de temps en temps, ayant soin de ne pas avaler.

Elixir anti-odontalgique (Bories)

Pyrèthre		grammes.
Esprit de lavande	500	—
Hydrochlorate d'ammoniaque.	2	—

Faites digérer pendant 24 heures ; filtrez.

PRÉPARATIONS POUR CALMER LES DOULEURS DE DENTS

Esprit odontalgique (Boerhaave)

Alcool	8	grammes.
Camphre	4	—
Opium	25	centigr.
Essence de girofle.	20	gouttes.

Mêlez. On en imbibe du coton qu'on introduit dans la cavité de la dent.

Mixture odontalgique (Cauet)

Ether.	âa 5 grammes.
Laudanum liquide.	
Baume du commandeur.	
Huile de girofle.	20 gouttes.

On l'applique au moyen d'un peu de coton sur la dent malade.

Paraguay roux

Feuilles et fleurs d'inulabifrons.	10 grammes.
Fleurs de cresson de Para . .	40 —
Racine de pyrèthre	10 —

Coupez, incisez toutes ces substances, faites-les macérer pendant quinze jours dans :

Alcool à 33° . . . . 80 grammes.

Exprimez et filtrez. On en imbibe un morceau de coton qu'on introduit dans la dent cariée, ou bien on en ajoute quelques gouttes dans un verre d'eau et l'on se gargarise.

Paraguay créosoté

Paraguay Roux.	10 grammes.
Créosote	15 —

Mixture odontalgique (Oudet)

Ether acétique.	âa 10 grammes.
Laudanum de Sydenham.	
Essence de girofle.	

On imbibera de cette liqueur un morceau de coton qu'on placera sur la dent malade.

Collutoire odontalgique (Oudet)

Teinture de cresson de Para .	50 grammes.
Alcoolat de menthe poivrée. .	50 —
Alcool à 22°	100 —
Créosote	2 —

On en imbibe un morceau d'amadou que l'on place sur la dent douloureuse. Si l'action sur la muqueuse buccale

est trop vive, on mitige ce collutoire avec quelques gouttes d'eau.

Essence odontalgique (Meyer)

Camphre	40 centigr.
Essence de girofle.	}
Essence de térébenthine.	} âa 20 gouttes.
Essence de cajeput.	}

Faites dissoudre. Contre l'odontalgie due à la carie, à la dose de 1 à 2 gouttes dans la cavité de la dent.

Solution odontalgique (Chapmann)

Camphre	4 grammes.
Essence de térébenthine. .	16 —

Faites dissoudre. Dose : quelques gouttes en application sur la dent malade.

Mélange anti-odontalgique (Toirac)

Acétate de plomb	1 gramme.
Sulfate de zinc	1 —
Teinture d'opium	2 —

Contre l'odontalgie due à la carie. En porter dans la cavité de la dent gros comme la tête d'une épingle.

Topique anti-odontalgique (Handel)

Huile de jusquiame	4 grammes.
Opium purifié	2 —
Extrait de belladone	2 —
Camphre	3 décigr.
Teinture de cantharides. . .	8 gouttes.
Huile de cajeput	8 gouttes.

Faites introduire dans la cavité de la dent cariée.

Pâte alun. Acétique (Lefoulon)

Alun en poudre.	10 grammes.
Gomme arabique	10 —
Ether acétique	2 —

Albumine ou mucilage, quantité suffisante pour faire une pâte avec laquelle on enduit la cavité de la dent

cariée, son collet, et l'intervalle qui la sépare des dents voisines.

Poudre dentifrice décolorante

Chlorure de chaux.	180	grammes.
Corail rouge porphyrisé . .	180	—

Mêlez exactement.

DÉPILATION. — Opération qui a pour but de faire tomber les poils qui couvrent certaines parties du corps. Il ne faut pas confondre ce mot avec celui d'*épilation*. Par la *dépilation* on détruit le bulbe du poil de manière à empêcher son développement ultérieur; tandis que l'*épilation* se borne à arracher les poils.

Il est des peuples modernes qui, à l'imitation des anciens Egyptiens, des Chinois, des Grecs et des Romains du temps de l'Empire, font encore usage de la dépilation. Par exemple, les femmes turques et persannes tiennent beaucoup, si l'on en croit les voyageurs, à faire disparaître tous les poils de la surface du corps, les cheveux exceptés. Dans la plus grande partie de l'Europe civilisée, il n'y a guère aujourd'hui que quelques femmes dont le menton et la lèvre supérieure se couvrent de poils, surtout après la cessation des règles, qui cherchent à détruire, par l'emploi de certains cosmétiques, ces ornements un peu trop masculins. D'autres essaient aussi, et dans des vues à peu près semblables, de reculer, par ces moyens, les bornes d'un front que la nature a fait trop peu élevé. Dans ces différents cas, les substances propres à opérer la dépilation varient ainsi que la manière de les employer. *Voyez* DÉPILATOIRES.

DÉPILATOIRES, substances plus ou moins caustiques, en général dangereuses, employées dans le but de faire tomber les poils. La chaux vive et le sulfure d'arsenic ou orpiment forment la base de la plupart de ces composés. « Paré conseille de renfermer dans un nouet parties égales de ces deux substances, et d'en

frotter, après les avoir trempées dans l'eau, les parties qu'on veut dépiler. Le *rusma* des Orientaux, qui paraît le mieux réussir pour cette opération, se prépare avec 60 grammes de chaux et 15 grammes d'orpiment, qu'on fait bouillir dans 500 grammes de lessive alcaline, jusqu'à ce qu'en y plongeant une plume, le liquide soit assez actif pour en faire détacher les barbes. On l'étend sur la partie, et après quelques instants, une simple lotion d'eau chaude en fait tomber toutes les villosités. Quelquefois il suffit de composer dans les mêmes proportions à peu près, une poudre qu'on délaie ensuite avec un peu d'eau pure ou savonneuse, pour l'appliquer sous forme de pâte. On rend ce mélange moins corrosif quand on y incorpore de la farine de seigle, de l'amidon ou de la pâte d'amandes douces. Le sulfure de baryte humecté d'un peu d'eau, l'onguent de chaux vive de Minsicht et les trochiques d'arsenic ont aussi été consacrés à cet usage; mais tous ces moyens doivent être employés avec beaucoup de prudence, surtout ceux où entrent l'arsenic, car ils peuvent occasionner de vrais empoisonnements si leur application se prolonge assez pour donner lieu à l'absorption d'une certaine quantité de ce poison. Ils ont, du reste, encore un autre inconvénient, dont les conséquences peuvent être très-fâcheuses si l'application s'en fait au visage, c'est de corroder quelquefois la peau elle-même. Quoi qu'il en soit des effets de ces dangereux cosmétiques, comme ils n'empêchent pas les poils de croître de nouveau, on est obligé de revenir assez fréquemment à leur usage. Il existe d'autres moyens d'opérer la dépilation. Les femmes juives parvenaient à faire tomber les cheveux qui descendaient trop sur leur front, par le seul frottement qu'occasionnait un bandeau de drap dont elles se ceignaient la tête dans leur jeunesse. Les emplâtres de poix et de résine, qu'on détachait avec violence, étaient naguère employées pour arracher les cheveux

des enfants affectés de la teigne. Cette cruelle opération est aujourd'hui regardée comme inutile. Enfin, l'évulsion des poils peut s'exécuter avec l'instrument connu sous le nom de pince dépilatoire. »

FORMULES D'ÉPILATOIRES

(Préparations souvent dangereuses)

EPILATOIRE DE PLENCK

Chaux vive en poudre. . .	40 grammes.
Amidon en poudre. . . .	40 —
Sulfure d'arsenic en poudre.	1 —

Mêlez, et, avec une suffisante quantité d'eau, faites une pâte molle, que vous appliquerez sur la partie que vous voudrez dégarnir de poils.

RUSMA DES ORIENTAUX

Chaux vive.	60 grammes.
Realgar	16 —

Faites bouillir le tout dans un kilogramme de lessive.

Observation. — Cette préparation est tellement dangereuse qu'une plume qu'on y plonge un instant perd immédiatement ses barbes.

AUTRE FORMULE

Mercure.	60 grammes
Orpiment en poudre. . . .	30 —
Litharge, id.	30 —
Amidon, id.	30 —

(*Laforest.*)

Passez le tout au tamis de soie et faites une pâte avec de l'eau de savon.

AUTRE FORMULE

Iris en poudre	90 grammes.
Chaux vive.	250 —

AUTRE FORMULE

Chaux vive.	30 grammes.
Nitre	4 —

Lessive des savonniers. . .	125	—
Orpiment.	12	—

On fait évaporer en consistance convenable (*Colley.*)

AUTRE FORMULE

Chaux vive.	30	grammes.
Gomme en poudre	60	—
Orpiment	4	—

(*Delcroix.*)

AUTRE, DE MARTINS

Sulfure sulfuré de calcium. 30 grammes.

On recouvre d'une couche de 1 à 2 millimètres la partie que l'on veut épiler ; après 8 à 10 minutes on lave à l'eau froide ou chaude, et la peau se trouve dénudée comme avec le meilleur rasoir.

Les ongles, le crin, les plumes, la bourre de bœuf, la corne, les fanons de baleine sont dissous, détruits par le sulfure sulfuré de calcium comme les cheveux.

AUTRE FORMULE

Hydrosulfate de soude. . .	3	grammes.
Chaux vive en poudre. . .	10	—
Amidon	10	—

Mêlez.

Pour appliquer cette poudre, on délaye avec un peu d'eau. Après 4 à 5 minutes, son effet est produit.

Cet épilatoire revient au précédent. (*Boudet.*)

DISSOLUTION. — Opération par laquelle un corps liquide communique cet état à un autre corps, quel qu'il soit. La dissolution s'appelle aussi *solution, solutum.*

Tout corps, dit Hœfer, qui disparaît dans l'eau ou dans tout autre véhicule, sans en troubler la transparence, est soluble ; et le liquide qui le contient s'appelle une dissolution. Dans cet état, le corps n'a rien perdu de ses propriétés physiques ni de ses propriétés chimiques. Le sucre, dissous dans l'eau, n'a point perdu la saveur qui

e caractérise. L'eau est un dissolvant précieux en ce qu'elle conserve les propriétés des corps qui s'y dissolvent. Les corps insolubles troublent les liquides, s'y déposent au bout d'un temps plus ou moins long, et forment ce qu'on appelle un *précipité* ou *dépôt*. Cependant il faut se garder de considérer comme insolubles tous les corps qui troublent l'eau ; très-peu de corps sont absolument insolubles, dans le sens propre du mot : car les corps les plus insolubles, tels que le sulfate de baryte et le chlorure d'argent, sont sensiblement solubles, mais à la vérité dans une quantité d'eau tellement considérable, que, dans les circonstances ordinaires, on peut les regarder comme à peu près insolubles. Il ne faut pas considérer comme des corps solubles ceux qui décomposent l'eau, de manière à former des produits nouveaux qui s'y dissolvent. La dissolution, en écartant les molécules, divise les corps à l'infini, ce qui permet d'affaiblir ceux dont les propriétés seraient trop énergiques à l'état solide. La dissolution offre l'exemple le plus frappant de la grande divisibilité de la matière. Les gaz se dissolvent proportionnellement à la pression à laquelle ils sont soumis, tandis que les corps solides sont généralement plus solides à chaud qu'à froid ; la chaux, la magnésie, la zircone, font exception à cette dernière loi. Tout liquide ayant dissous un corps en quantité si grande que ce même liquide refuse d'en dissoudre davantage dans les circonstances ordinaires, s'appelle une *dissolution saturée*. Lorsqu'un corps est plus soluble à chaud qu'à froid, la dissolution saturée à la température ordinaire est propre à dissoudre une plus grande quantité de corps à chaud. Elle est alors *sursaturée*, et laisse déposer lentement, à mesure qu'elle se refroidit, l'excédant du corps soluble, dont les molécules prennent un arrangement particulier à formes géométriques qu'on appelle *cristallisation*.

DISTILLATION. — Opération par laquelle on réduit les liquides en vapeur, à l'aide de la chaleur, pour les faire retourner ensuite à l'état liquide par le refroidissement. Cette opération a pour but principal de séparer les liquides d'avec les corps fixes, ou des corps d'une volatilité différente. Elle peut encore avoir pour but la désunion des éléments d'un composé, et de donner ainsi naissance à des produits nouveaux. On opère la distillation dans des vases particuliers dits *alambics*. M. Francqueville a donné la description suivante de cet appareil. « La cucurbite, le chapiteau et le réfrigérant constituent les trois parties essentielles de l'alambic, et exercent par leur forme une influence notable sur le résultat des opérations. La cucurbite, ou partie inférieure dans laquelle sont placées les matières à distiller, doit être construite de manière à présenter à l'action de la chaleur la plus grande surface possible. Il convient donc de lui donner beaucoup de largeur relativement à sa hauteur. Quant à la forme du fond de la cucurbite, on s'accorde assez généralement à la faire convexe, et à regarder cette disposition comme plus avantageuse qu'un fond plat ou concave. Le chapiteau, destiné à conduire les vapeurs de la cucurbite dans le réfrigérant, a subi, depuis son origine, de nombreux changements. On lui donnait dans le principe un développement trop considérable, en sorte qu'il était exposé à un refroidissement rapide. Il résultait de là que les vapeurs s'y trouvaient condensées, et qu'en retombant dans la chaudière, elles ralentissaient l'opération. Pour remédier à cet inconvénient, on pratiqua autour du col du chapiteau une espèce de gouttière qui recevait les vapeurs condensées, et les amenait au tuyau d'écoulement ; mais on a reconnu plus récemment qu'il était préférable de faire le chapiteau assez petit. On le forme simplement d'un tuyau en cuivre recourbé, dont l'une des extrémités s'adapte exactement à l'ouver-

ture de la cucurbite, tandis que la plus petite s'ajuste dans le réfrigérant. Toutefois un chapiteau ainsi disposé ne doit pas être trop petit, et l'ouverture inférieure surtout doit être assez large, afin d'opposer moins de résistance aux vapeurs qui y pénètrent. Le réfrigérant est la partie dans laquelle les vapeurs se condensent et prennent l'état liquide. Dans les anciennes chaudières, il consistait simplement en un tuyau droit traversant un vase en bois, plein d'eau et de glace. Le chemin que les vapeurs avaient alors à parcourir était fort court, et il en résultait que la condensation n'était pas parfaite. Aussi on a bientôt senti la nécessité de remplacer ce tuyau droit par un serpentin, ou spirale, plongé dans l'eau froide. D'autres perfectionnements ont été introduits plus récemment dans la forme du réfrigérant pour les distillations en grand.

La distillation est l'une des branches les plus importantes du parfumeur, puisqu'elle a pour objet les huiles essentielles, les essences, les eaux odorantes (de Cologne et autres), et tous les vinaigres. — Aussi, à raison de la volatilité et de la délicatesse des substances qu'il doit distiller, l'alambic est-il le principal, le plus utile des instruments du laboratoire du parfumeur.

E

EAU. — Parmi les substances qui se tiennent ordinairement à l'état liquide sur la surface du globe que nous habitons, l'eau doit occuper le premier rang, tant par son abondance que par son utilité.

L'eau existe constamment à l'état solide sur le sommet

des hautes montagnes et sous les pôles, et constitue les *glaciers* que l'on voit dans les hautes régions du globe, et les *blocs* énormes que l'on remarque dans le sein des mers voisines du pôle. Elle est encore plus abondante à l'état liquide, puisqu'elle recouvre une assez grande partie de la surface de la terre.

L'eau distillée, dit Orfila, rangée par les anciens parmi les éléments, est composée de 88,9 d'oxygène, et de 11,1 d'hydrogène en poids, ou de deux volumes de gaz hydrogène et d'un volume de gaz oxygène. La composition de l'eau, pressentie par Macquer, Sigaud de Lafond, Priestley, etc., fut mise hors de doute, en 1781, par Cavendish, qui le premier en obtint une quantité notable, en faisant détoner un mélange de gaz oxygène et de gaz hydrogène, et qui conclut positivement que l'eau n'*était point un élément,* comme on l'avait cru jusqu'alors. Lavoisier et Meunier mirent le sceau à cette découverte en 1785, en prouvant que le poids de l'eau formée était égal à celui des gaz brûlés, et surtout en établissant que le liquide dont il s'agit pouvait être décomposé par le fer à une température élevée, et qu'il en résultait du gaz hydrogène, tandis que le métal perdait presque toutes ses propriétés métalliques, et augmentait en poids. C'est à Lefébure Gineau que la science est redevable d'un fait important; savoir, que le poids dont le fer était augmenté dans cette expérience, joint à celui de l'hydrogène obtenu, correspondait au poids de l'eau employée. Troostwich, Dieman, Carlisle et Nicholson ne tardèrent pas à démontrer que l'eau pouvait être décomposée à l'aide d'étincelles électriques et de la pile de Volta. Toutefois les travaux antérieurs à ceux de Gay-Lussac et d'Humboldt n'avaient fourni que des données inexactes sur les quantités d'oxygène et d'hydrogène contenues dans l'eau : c'est en estimant les proportions des deux gaz d'après leurs volumes, à l'aide de l'eudiomètre de

Volta, que ces deux savants sont parvenus à fixer les rapports que nous avons indiqués.

Depuis longtemps les physiciens ont comparé le poids des autres corps à celui de l'eau pure, c'est-à-dire que, représentant par 1000, par exemple, le poids d'un certain volume d'eau, ils ont pris des volumes égaux de plomb, d'étain, d'or, etc., et, les ayant pesés, ils ont formé une table dans laquelle on voit d'un coup-d'œil le poids spécifique de chaque substance.

L'eau, à volume égal, pèse 781 fois autant que l'air. Dans le système métrique, l'eau a été prise pour type de l'unité de poids, qui est le gramme, équivalant au poids d'un centimètre cube d'eau pure. A la température de 100 degrés, et sous la pression barométrique de 0m76, l'eau entre en ébullition et passe à l'état de vapeur. Cette vapeur est inodore, incolore et transparente; elle est plus légère que l'air atmosphérique; sa densité est, en effet, représentée par la fraction 0,622, celle de l'air étant prise pour unité. L'eau, en se réduisant en vapeur, prend un volume environ 1700 fois plus grand. L'air atmosphérique contient toujours, comme nous l'avons vu précédemment, une certaine quantité de vapeur d'eau, dont la condensation produit les phénomènes de la rosée, des brouillards, de la neige, du givre, de la pluie et autres accidents météorologiques. L'eau présente, dans une partie de l'échelle thermométrique, une exception remarquable aux lois générales de la dilatation. Si l'on prend une masse d'eau à 100°, par exemple, et qu'on la refroidisse progressivement, on voit, conformément aux lois générales de la dilatation, que son volume diminue de plus en plus jusqu'à la température de 4°; mais à partir de cette température, si l'on continue à la refroidir, loin de se contracter, elle se dilate et diminue de densité jusqu'au point de congélation, qui a lieu à zéro. C'est cette propriété que l'on désigne sous le nom de *maximum de densité*

de l'eau. On est convenu de prendre pour unité ce maximum de densité de l'eau et de lui rapporter la densité de tous les autres corps solides ou liquides. Ainsi, quand nous disons que le platine a une densité égale à 22, nous voulons exprimer qu'à volume égal le platine pèse 22 fois plus que l'eau pure à son maximum de densité.

L'eau, considérée chimiquement, peut être prise comme un corps neutre, en ce sens qu'elle n'exerce aucune action sur les réactifs colorés. Cependant elle est susceptible de se combiner en proportions définies, soit avec les acides, soit avec les bases. Lorsqu'elle s'unit aux bases, elle forme des composés qui ont reçu le nom d'*hydrates*. L'eau est indécomposable par la chaleur. Parmi les métalloïdes, les uns sont sans action sur l'eau, comme l'oxygène, l'hydrogène, l'azote; d'autres, au contraire, la décomposent, soit en s'emparant de son oxygène, comme le *bore* et le *carbone,* soit en se combinant avec l'hydrogène, comme le *chlore,* l'*iode* et le *brome*. La plupart des métaux décomposent l'eau, les uns à froid, les autres à une température plus ou moins élevée; ils s'emparent de son oxygène et mettent l'hydrogène en liberté. Parmi les métaux qui sont sans action sur l'eau, nous citerons l'argent, le mercure, l'or, le platine, le palladium, le rhodium et l'iridium.

Des Eaux distillées. — Pour purifier l'eau, il faut lui faire subir certaines opérations. Comme l'eau se réduit facilement en vapeur, et que la plupart des substances dissoutes dans l'eau sont fixes ou non décomposables à la température de l'ébullition, la chaleur qu'on lui applique est un excellent moyen de purification : la vapeur n'est autre chose que de l'eau sensiblement pure, à part quelques produits ammoniacaux et volatils qu'elle peut entraîner, et dont il est souvent difficile de la débarrasser. On condense la vapeur en la faisant passer par un tube qu'on rafraîchit par un filet d'eau,

ou en la faisant arriver dans un récipient froid ; cette opération s'appelle distillation, et l'eau ainsi obtenue, *eau distillée.*

Des opérations du même genre ont lieu pour les préparations des eaux distillées destinées à la pharmacie, à la parfumerie.

« Le mode de distillation à la vapeur, dit M. Vée, à cause des appareils un peu compliqués qu'il exige, n'est pas encore le plus généralement suivi dans les opérations en grand ; on diminue l'inconvénient que présente la distillation à feu nu en renfermant les substances qu'on y soumet dans des diaphragmes en fer blanc percés de petits trous, ou mieux encore en toile métallique, qui empêchent tout contact avec les parois de l'alambic ; enfin lorsqu'on n'a aucun de ces moyens à sa disposition, il faut garnir le fond de la cucurbite d'une claie d'osier ou même de simple paille.

« Les plantes ou parties de plantes, que l'on soumet à la distillation, doivent, à un petit nombre d'exceptions près, être prises encore fraîches et à l'époque de leur végétation où elles se trouvent le plus éminemment pourvues de l'arôme qui leur est propre ; on les monde soigneusement, on les incise, s'il en est besoin, et même quelques-unes d'entr'elles qui sont peu ou point odorantes et abondamment pourvues de sucs aqueux, tels que la bourrache, la laitue, etc., sont ordinairement pilées. Les parties sèches et dures des plantes comme les bois, les écorces, les semences, doivent être concassées et mises en contact avec l'eau, au moins vingt-quatre heures avant de procéder à la distillation, afin qu'elles soient bien pénétrées par le liquide et qu'elles puissent lui céder plus facilement leurs principes volatils ; hors ce dernier cas, lorsqu'on doit agir à feu nu il y a avantage à ne plonger les plantes dans l'eau que lorsque celle-ci est déjà en ébullition.

« La quantité d'eau à employer doit varier selon la quantité de produit à obtenir, la nature des substances soumises à la distillation et la forme des vases distillatoires; mais elle est toujours calculée de manière à ce que le résidu de l'opération reste baigné dans une assez grande quantité de liquide pour en prévenir l'altération par l'action de la chaleur. Toutes ces précautions étant prises et les jointures des vases bien lutées avec des bandes de papier collées, on commence à distiller en allumant ou continuant le feu sous la cucurbite, en même temps qu'on dispose un courant d'eau froide pour tenir continuellement le serpentin ou réfrigérant à une basse température.

« Les premiers produits obtenus sont les plus odorants et les plus chargés d'huile essentielle lorsque la substance soumise à la distillation en contient. Le liquide qui passe ensuite devient de moins en moins aromatique, jusqu'à ce qu'enfin il cesse de l'être tout à fait ou ne conserve qu'une désagréable odeur d'empyreume.

« Le produit à obtenir est relatif au poids et à la nature aromatique de la substance employée; ainsi les substances sèches très-odorantes, telles que la cannelle, les racines d'angélique, etc., donnent un produit en eau distillée triple ou quadruple de leur propre poids.

« On tire un produit double du poids de la *fleur d'oranger*, des *roses*, des *semences d'anis*, de *fenouil*, des sommités de *menthe poivrée* et autres analogues. Les plantes moins odorantes, telles que le *tilleul*, le *mélilot*, l'*armoise*, etc., ne donnent qu'une quantité d'eau distillée égale à leur propre poids; enfin on ne retire que moitié seulement des plantes dites inodores, telles que la *laitue*, le *plantain*. Ce procédé, selon la remarque de Guibourt, est préférable à celui qui consistait à retirer poids pour poids et ensuite à *recohober* ces eaux, c'est-à-dire à les redistiller sur une nouvelle quantité de

plantes; le premier produit s'altérait en partie pendant cette seconde distillation.

« Nous avons dit qu'on devrait généralement préférer distiller les plantes fraîches; il en est quelques-unes cependant qui, séchées, donnent un meilleur produit; ce sont, d'après Soubeiran, les fleurs de *tilleul*, de *sureau*, de *mélilot*, les feuilles de *lierre terrestre;* on doit aussi au pharmacien distingué, dont nous venons de citer le nom, un travail duquel il résulte que, bien que le mode de distillation à la vapeur doive être généralement suivi lorsqu'on possède un appareil convenable, il a reconnu que plusieurs substances faisaient exception et devaient être distillées au milieu de l'eau; ce sont, d'après lui, les *amandes amères*, le *cochléaria*, le *cresson*.

EAUX DIVERSES.

Eaux des Bayadères (Naquet).

« Cette eau, qui se trouve sur les toilettes les plus élégantes, rafraîchit la peau, embellit le teint, modère les taches de rousseur. On en met quelques gouttes dans un verre d'eau, assez pour qu'il soit coloré et parfumé. Ce cosmétique se compose de :

Essence de Bergamote . . .	125	grammes.
— de citron.	60	—
— de Portugal. . . .	60	—
— de néroli fin . . .	30	—
— de petit grain . . .	30	—
Baume de Tolu pulvérisé. . .	30	—
Essence de romarin	15	—
— de rose	20	gouttes.
Cochenille pour colorer . . .	15	grammes.

» On met infuser le tout pendant dix jours dans douze litres d'alcool trois-six de Montpellier; on filtre ensuite et l'on met en bouteilles. »

Eau à détacher.

Savon blanc en petits morceaux	120	grammes.
Soude	32	—

Faites dissoudre dans :

Eau tiède.	1	litre.

Ajoutez :

Fiel de bœuf purifié	25 grammes.
Essence de lavande	qq. gouttes.

Agiter et passer.

Quelques gouttes de cette préparation enlèvent très-bien les taches de graisse ou d'huile. On doit brosser les taches avec la brosse et laver ensuite à l'eau tiède.

AUTRE FORMULE

Eau tiède.	800	grammes.
Savon blanc	25	—
Soude d'Alicante	30	—

Faites fondre dans les 800 grammes. l'eau le savon et la soude.

Ajoutez :

Fiel de bœuf.	30 grammes.
Huile essentielle de lavande .	qq. gouttes.

Passer à travers un linge.

En mettre quelques gouttes sur la tache, frotter avec une brosse, puis laver à l'eau chaude.

Eau de Botot.

Anis.	30	grammes.
Girofle	8	—
Cannelle	8	—
Huile de menthe	130	centigrammes.
Eau-de-vie.	876	grammes.
Teinture d'ambre	4	—

Au bout de six jours d'infusion, filtrez.

Eau de Cologne.

Essence de Bergamote . . .	60	grammes.
— de citron.	60	—
— de limette.	60	—
— d'orange.	30	—
— petit grain	30	—
— de cédrat.	30	—
— de romarin	30	—
— de lavande	15	—
— de fleurs d'oranger .	15	—
— de cannelle	12	—
Esprit de romarin.	250	—
Eau de mélisse composée . .	1	kil. 500.
Alcool à 32°	6	—

Distillez au bain-marie, presque à siccité, et ajoutez :

Eau de bouquet.	500	grammes.

(*Codex*).

AUTRE FORMULE

Essence de Portugal.	46	grammes.
— de bergamote	46	—
— de cédrat	30	—
— de citron ou zeste . .	30	—
Essence de néroli fin	46	—
— de néroli petit-grain .	30	—
Essence de romarin	60	—
— de lavande	60	—
— de benjoin	60	—

Faites infuser le tout dans un litre d'esprit de vin rectifié, pendant 15 jours, en ayant soin de bien agiter le mélange quatre fois par jour. Distillez ensuite à deux reprises ; le résultat sera un litre d'eau de Cologne concentrée.

AUTRE FORMULE

Esprit de vin de 32 à 33° . . .	12	kilogr.
Essence de néroli.	1,046	centigr.
— de citron.	440	—
— de bergamote	446	—

— de cédrat.	440	centigr.
Eau de la reine de Hongrie . .	440	—
— de lavande	97	—
— de vulnéraire	110	—
— de romarin	74	—

(*Plenet*).

AUTRE FORMULE

A huit litres d'esprit trois-six ajoutez :

Essence de cédrat.	2	grammes.
— de limette.	2	—

Faites infuser cette liqueur :

Feuille de poliore de montagne	1	pincée
Feuille de Marrube	1	—
— de menthe cultivée .	8	grammes.
Feuilles d'œillets d'Inde . . .	1	—

Après l'infusion de quatre heures seulement, filtrez au papier gris.

(*Durocherot aîné*)

AUTRE (simple et peu coûteuse).

On mêle ensemble un kilogr. 1/2 d'alcool à 36° et 4 gr. des essences suivantes : romarin, cédrat, citron, bergamote, néroli. Après avoir filtré ce mélange, on le conserve dans des flacons ou des bouteilles qu'on bouche avec soin.

Eau de Chypre.

Mélangez :

Eau de Jasmin.	1	litre.
Eau de bergamote	1	—
Eau de violette	1	—
Eau de tubéreuse.	1	—
Esprit d'ambrette	1/2	—
Baume de Judée	30	grammes.
Baume de storax.	15	—
Essence de musc	30	—

Versez ensuite dans le mélange un demi-décilitre d'eau de rose simple, et battez le tout ensemble, de ma-

nière que les odeurs se mêlent sans que l'une domine l'autre, et cependant assez bien pour former un tout délicieux.

Eau douce (moyen de la conserver).

Il suffit de charbonner fortement l'intérieur des tonneaux avant de les emplir d'eau. (*Berthollet*).

AUTRE PROCÉDÉ

Mêlez 1,500 gr. d'oxyde de noir de manganèse à chaque barrique de 250 litres d'eau. Peut se conserver ainsi plusieurs années. (*Périnet*).

Clarification et dépuration des eaux.

Les eaux peuvent être rendues impures par des matières tenues en *suspension* ou par des substances organiques en décomposition.

Dans le premier cas, les eaux sont clarifiées par la *précipitation* produite par le repos, par la *séparation* au moyen de réactifs, par la *filtration* à travers les molécules de certains corps.

Dans le second cas, on épure les eaux par la filtration, mais en employant d'autres subtances, et particulièrement le charbon.

Clarification par la précipitation ou par le repos.

Le moyen le plus simple pour clarifier les eaux, c'est de les recevoir dans de vastes bassins, et de les y laisser assez longtemps pour qu'elles abandonnent, par le *repos*, les substances étrangères qu'elles charrient.

Ce moyen est généralement pratiqué ; mais voici les divers inconvénients qu'il présente.

La dépuration par le repos est très-lente pour être bien exécutée ; de là, la nécessité de construire de très-vastes réservoirs et de se livrer à de grandes dépenses.

Si les matières entraînées doivent leur origine à des substances organiques, le repos place l'eau des réservoirs

dans la condition des eaux stagnantes. Ces substances éprouvent facilement, par le repos, diffiérents degrés de décomposition ; il en résulte une altération plus ou moins sensible de l'eau, et surtout une privation de la partie de gaz oxygéne qui est employé pour la décomposition de ces substances. Aussi n'obtient-on presque jamais des eaux bien limpides, même aprés avoir consacré à cette opération un temps beaucoup plus long que le permettent les besoins ordinaires d'une grande distribution d'eau.

Clarification par l'emploi des réactifs et notamment de l'alun.

On a cherché divers moyens pour hâter la séparation des substances en suspension. Dans quelques établissements de Paris on a tenté l'emploi de sels qui, par une double décomposition avec les sels contenus dans les eaux, forment des sels d'une pesanteur spécifique assez grande pour se déposer promptement et entraîner avec eux les matières en suspension. Mais ces moyens, devant être modifiés d'après les changements presque continuels qui surviennent dans les proportions de sels tenus en dissolution dans les eaux, ne doivent être employés qu'avec beaucoup de précaution. On en trouve un exemple, et c'est même la seule application que nous puissions citer, dans plusieurs fabriques, et dans quelques hôpitaux, qui, pour leur service, ne peuvent employer l'eau de la Seine telle que la puisent directement à la rivière, les diverses pompes de la ville, lorsque des crues subites ont chargé ces eaux de parties limoneuses. Ce moyen consiste à faire usage de l'alun ou sufalte acide d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque ; ce sel agit avec beaucoup d'efficacité pour séparer les matiéres étrangères en suspension dans les eaux. On n'a pas encore expliqué clairement son mode d'action dans cette opération ; on sait seulement par l'expérience, que si dans un hecto-

litre d'eau très-troublée on ajoute cinq grammes environ d'alun, l'eau devient très-limpide, et dans un temps assez court.

On conçoit très-bien que les éléments que ce procédé introduit dans l'eau sont en trop petite proportion pour devenir nuisibles dans les usages ordinaires. Mais ce moyen n'est cependant pas devenu d'un emploi commun, et la filtration, qui en reproduit d'ailleurs tous les avantages, sans en présenter les inconvénients, est aujourd'hui le procédé le plus généralement répandu.

Genycis,
Ingénieur des Ponts et chaussées.

Eau de fleurs d'oranger, simple, double, triple, quadruple.

Fleurs d'oranger récentes, mondées des queues	6 kilogr.
Eau pure.	18 —

On porte au point voisin de l'ébullition de l'eau de la cucurbite de l'alambic; on y met alors les fleurs qu'on remue soigneusement; on recouvre des chapiteaux, etc., et l'on distille. Si l'on retire un kilog. de produit pour chaque demi kil. de fleurs, on la nomme *eau de fleurs d'oranger double.* Si l'on retire 1 kil. 500 gr. par chaque fois un kil. de fleurs on la nomme *triple ;* enfin, elle est dite *quadruple* quand on ne retire qu'un demi kilog. d'eau par demi kilog. de fleurs.

Eau de lavande anglaise.

Alcool rectifié	755 grammes.
Eau de roses.	375 —
Essence de bergamote . . .	4 —
Ambre gris.	20 centigr.
Ammoniaque liquide	2 grammes.
Musc.	20 centigr.
Huile de lavande	15 grammes.
Fleurs de lavande	30 —

Distillez pour obtenir un kilogr. de produit.

EAU DE MÉLISSE. *Eau des Carmes.* Cette eau se prépare avec trois onces de chacune des substances ci-dessous:

cannelle concassée,
girofles,
noix muscades,
semence d'anis,
semence de coriandre,
écorce sèche de citron.

On fait macérer à part chacune de ces substances pendant trois jours dans deux livres d'alcool à 22 degrés et l'on distille également à part et au bain-marie; la distillation doit être continuée jusqu'à ce que le liquide ne s'écoule plus de l'alambic que goutte à goutte.

On distille ensuite de la même manière et dans la même proportion après une macération de trois à quatre jours trois onces des plantes fraîches ci-dessous pour deux livres d'alcool à 22 degrés :

Angélique toute la plante
romarin
marjolaine
hyssope
thym
sauge
} feuilles et fleurs sans la tige.

On prend ensuite et à part de la mélisse fraîche récoltée dans le mois de mai ou septembre; on la mélange dans la proportion de trois onces pour deux livres d'alcool et on la distille de la même manière, après macération; on doit distiller de cette plante dans une proportion égale à la totalité de l'une des quantités de liquide spiritueux exprimées plus haut.

Lorsque toutes ces préparations préliminaires ont été faites et que chacune des substances est renfermée dans des flacons à part on opère le mélange suivant dans trois vases et dans les proportions ci-dessous:

Vase n° 1.

Alcool de cannelle	3 litres.	5 centilitres
de girofle	3	»
de muscade	3	»
d'anis	2	»
de coriandre	3	»
de citron	8	«

mêlez et bouchez convenablement.

Vase n° 2.

Alcool d'Angélique	10 litres.	0 centilitre
de romarin	6	»
de marjolaine	7	»
d'hyssope	8	»
de thym	7	»
de sauge	15	»

mêlez et bouchez de la même manière.

Le *vase* n° 3 contiendra seulement l'alcool de mélisse.

Lorsque l'on voudra faire de l'eau de mélisse il faudra enfin opérer ce dernier mélange :

du vase n° 1, contenant les aromates,	5 lit.	«« centi.
du vase n° 2, contenant les herbes odorantes,	5	««
du vase n° 3, contenant la mélisse,	5	25

on mêle ces proportions et on ajoute un litre 1/2 d'eau qui est la dixième partie du poids ; on y ajoute également la 80e partie du sucre, l'on mélange et l'on distille de nouveau au bain-marie jusqu'à ce que les autres cinquièmes du poids total soient passés dans le récipient.

Cette recette est celle que les Carmes employaient pour la préparation de leur eau de mélisse, mais nous croyons que la maison Boyer, à Paris, est la seule qui possède la vraie formule de cette eau célèbre.

Eau de mélisse des Carmes.

Mélisse récente et fleurie . .	398 grammes.
Angélique.	68 —

Hyssope	45	grammes.
Marjolaine.	45	—
Thym	45	—
Romarin	38	—
Cannelle fine	45	—
Coriandre	45	—
Girofle	38	—
Muscade	38	—
Anis	15	—
Ecorce de citron.	30	—
Alcool à 22°	4 kil. 500	

Après quelques jours de macération, distillez au bain-marie et rectifiez. Cette eau de mélisse est très-suave.

Eau de miel odorante (pour parfumer les mouchoirs).

Miel de Narbonne	500	grammes.
Coriandre	500	—
Zestes frais de citron	30	—
Girofle	24	—
Muscade	30	—
Benjoin	30	—
Storax calamite	30	—
Eau de rose	125	—
Eau de fleurs d'oranger . . .	125	—
Alcool à 35°	1 kil. 500.	

Mêlez le tout ensemble, laissez digérer quelques jours; passez et filtrez.

Eau de la reine de Hongrie.

Faites infuser dans 1 litre d'alcool :

400 grammes de sommités fleuries de romarin.
100 — de lavande et
100 — de marjolaine.

Après quelques jours on passe et on filtre.

Eau de miel odorante de Londres.

Eau.	1	litre.
Miel	30	grammes.

Essence de bergamote . . .	2	grammes.
Essence de néroli.	1	—
Teinture d'ambre	1	—
— de safran	250	—

Eau de Musc des Indes.

Mêlez :

Esprit de vin rectifié	2	litres
Esprit d'ambrette	1	—
Baume de tolu	60	grammes.
Teinture de vanille.	30	—
Essence de musc	30	—
Essence d'ambre	8	—

Eau de rose, quantité suffisante pour adoucir convenablement le parfum de cette composition.

Eau des Odalisques (Bacheville).

Pour composer 5 litres de ce cosmétique, prenez :

Alcool à 32°.	4	litres.
Eau de rose	1	—
Cochenille du Mexique . .	2	grammes.
Crême de tartre soluble . .	125	—
Styrax	45	—
Baume liquide du Pérou . .	20	—
Baume sec du Pérou. . . .	20	—
Galanga	30	—
Racine de Pyrèthre	45	—
Racine de Souchet	45	—
Vanille.	4	—
Ecorce d'orange sèche . . .	8	—
Cannelle fine	4	—
Essence de menthe . . .	4	—
Racine d'angélique de Bohême.	4	—
Semence d'aneth	4	—

Faites infuser pendant huit jours et filtrez.

« Cette liqueur cosmétique s'emploie en frictions, en lotions et en bains. Pour les lotions, il faut la mêler avec

six parties d'eau ordinaire. Elle est encore utile pour entretenir la fraîcheur de la bouche : alors on ajoute à 4 cuillerées d'eau tiède ou froide 25 gouttes de cette liqueur. Si les gencives sont saignantes et gonflées, il est nécessaire de doubler la dose et de se gargariser plusieurs fois par jour.

Eau de rose simple, double, triple, quadruple.

Si l'on veut obtenir environ 7 kilogrammes 500 grammes d'eau de rose, prendre :

Pétales de roses récentes . . .	7 kil. 500
Eau	20 kil.

Si l'on veut obtenir cette eau plus forte ou plus chargée d'huile essentielle, on la redistille sur une nouvelle quantité de roses, ou bien l'on en retire un produit moindre à la distillation. Ainsi, comme il y a de l'eau de fleurs d'oranger *simple, double, triple, quadruple,* il peut y avoir également de l'eau de rose *simple, double, triple, quadruple.*

Eaux séléniteuses (procédé pour faire cesser leur insalubrité).

Versez un peu de carbonate de potasse sur ces eaux, et séparez ensuite, au moyen du filtre, le carbonate de chaux précipité.

Eau de toilette.

On fait infuser pendant 10 ou 12 jours dans 800 gr. d'alcool à 22°, les substances suivantes : benjoin, encens, gomme arabique 10 gr. de chaque : girofle, muscade, 5 gr. ; amandes douces, iris de Florence, 15 gr. ; essence de roses, de bergamote, de citron de Portugal, 10 gouttes. On décante ensuite le mélange ; on passe le dépôt avec expression ; et après avoir filtré tout le liquide, on le conserve dans des flacons bien bouchés.

Eaux de couleur pour flacons de devantures.

Eau blanche.

Eau pure	1,000	grammes.
Savon amygdalin.	12	—
Pommade aux concombres .	90	—

Bien diviser le savon à l'aide de la pommade, puis ajouter l'eau peu à peu.

Eau d'un bleu magnifique.

Dissolution de sulfate de cuivre dans l'eau; on y ajoute un excès d'ammoniaque.

Eau bleu de Prusse.

Bleu de Prusse.	5	décigr.
Acide oxalique.	1	gramme.
Eau.	500	—

Eau Chamois.

Perchlorure de fer.	25	grammes.
Eau . . , ...	q.	s.

Eau jaune.

Dissolution acidulée de chromate de potasse jaune additionnée de carbonate de potasse.

Eau lilas.

Solution de carbonate d'ammoniaque mêlée à une solution de nitrate de cobalt jusqu'à ce que le précipité se redissolve. Ajoutez ensuite un peu de sulfate de cuivre ammoniacal.

Eau pourpre.

Sulfate de cuivre	30	grammes.
Carbonate d'ammoniaque . .	45	—
Eau	1,000	—

Eaux rouges.

Dissolution de chromate de potasse rouge.

AUTRE FORMULE

Carmin dissous dans l'ammoniaque.

AUTRE

Décoction de garance additionnée de carbonate d'ammoniaque.

Eau violette

Sulfate de cuivre ammoniacal.
Ajoutez :

Eau de lilas. . . . . q. s.

Eau rouge

Infusion de fleurs de coquelicot.

AUTRE FORMULE

Infusion d'oseille.

AUTRE FORMULE

Infusion de tournesol.

Eaux vertes

Dissolution de sulfate de cuivre, à laquelle on ajoute:

Acide chlorhydrique . . . . . . q. s.

AUTRE FORMULE

Dissolution de sulfate de cuivre.
Ajoutez :

Hypochlorite de soude. . . . . . q. s.

AUTRE FORMULE

Solution d'un sel de nickel.

AUTRE FORMULE

Solution de sulfate de cuivre.
Ajoutez :

Bichromate de potasse . . . . . q. s.

AUTRE FORMULE

Solution de sulfate de cuivre, à laquelle on ajoute

Acide azotique. . . . . q. s.

EAUX DISTILLÉES

Eau distillée de laitue

Tiges fraîches de laitue. . . . 5 kilog.
Eau commune. . . . . 10 —.

Pilez les tiges de laitue ; mettez-les avec l'eau dans la cucurbite d'un alambic, et distillez à un feu modéré jusqu'à ce que le produit obtenu soit de 5 kilogr.

On prépare de même les eaux distillées de :

Bourrache,
Plantin,
Pariétaire,
Bluet,

Eau distillée de Cochléaria

Feuilles fraîches de cochléaria .	1 kilogr.
Eau commune.	q. s.

Contusez la plante, mettez-la promptement dans un alambic ordinaire, avec assez d'eau pour qu'elle en soit recouverte, et distillez à un feu modéré jusqu'à ce que vous ayez obtenu en produit 1 kilogr.

On préparera de la même manière l'eau distillée de cresson.

Eau distillée de laurier-cerise

Feuilles récentes de laurier-cerise	1 kilogr.
Eau commune	2 —

Incisez les feuilles et distillez-les avec l'eau à un feu modéré, jusqu'à ce que vous ayez obtenu, liqueur distillée 1 kilogr.

On préparera de la même manière les eaux distillées de :

Feuilles de pêcher,
— d'amandier.

Les feuilles de laurier-cerise devront être récoltées au milieu de l'été, et l'on aura le soin de filtrer le produit de la distillation à travers un filtre mouillé pour séparer complètement l'huile essentielle qui pourrait rester en suspension.

Eau de roses

Pétales de roses pâles	1 kilog.
Eau commune	q. s.

Distillez à la vapeur jusqu'à ce que vous ayez obtenu, eau distillée, 4 kilogr.

On préparera de même les eaux distillées de :

Coquelicot,
Nymphæa.

Eau distillée de Tilleul

Fleurs sèches de tilleul	1 kilogr.
Eau commune	q. s.

Distillez à la vapeur jusqu'à ce que vous ayez obtenu, eau distillée, 4 kilogr.

On préparera de même les eaux distillées de :

Mélilot,
Sureau,
Origan,
Serpolet.

Eau distillée de menthe poivrée

Sommités fraiches de menthe poivrée.	1 kilogr.
Eau commune.	q. s.

Distillez à la vapeur pour obtenir, eau distillée, 1 kilogramme.

On préparera de même les eaux distillées de :

Hyssope,
Mélisse,
Armoise,
Pouliot.

Eau distillée de lavande

Sommités fl. fraiches de lavande .	1 kilogr.
Eau commune.	q. s.

Distillez à la vapeur jusqu'à ce que le produit obtenu soit de 1 kilogr.

On préparera de même les eaux distillées de :

Sauge,
Thym,
Absinthe,
Lierre terrestre.

Eau distillée d'anis

Semence d'anis	1 kilogr.
Eau commune	q. s.

Distillez à la vapeur pour obtenir, eau distillée, 400 grammes.

On préparera de même les eaux distillées de :

Semences de persil,
— de fenouil,
— d'angélique,
Anis étoilé,
Baies de genièvre,
Racines de valériane.

Eau distillée de cannelle

Cannelle de Ceylan.	1 kilogr.
Eau commune	q. s.

Laissez macérer pendant 12 heures ; distillez ensuite à feu nu, en faisant bouillir doucement, jusqu'à ce que vous ayez obtenu 4 kilogr. de produit.

On préparera de même les eaux distillées de :

Sassafras,
Cascarille,
Girofle,
Piment.

ÉLIXIR. — Substance extraite par l'alcool. Le véhicule commun des élixirs est donc l'acool chargé de principes végétaux extracifs ou résineux. Voici les principaux élixirs :

ÉLIXIR DE GARUS

Safran	32 grammes.
Cannelle	24 —
Girofle	12 —
Muscades	12 —
Aloès	6 —
Myrrhe	6 —
Alcool à 32°	5 kilogrammes.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE PHARMACIE PARIS

Préparation

Faites macérer pendant quatre jours, distillez à moitié au bain-marie.

D'autre part, faites infuser 60 grammes de capillaires du Canada dans 4 kilogrammes d'eau bouillante; ajoutez à l'infusion filtrée 500 grammes d'eau distillée de fleurs d'oranger; faites dissoudre à froid dans ce liquide 6 kilogrammes de sucre blanc; on réunira ensuite le sirop ainsi obtenu au produit alcoolique de la distillation. On ajoute ordinairement à l'élixir une quantité suffisante de teinture de safran pour lui donner une teinte citrine agréable. Cet élixir constitue une excellente liqueur de table.

ÉLIXIR DE LONGUE VIE

Aloès	40	grammes.
Agaric blanc	4	—
Gentiane	4	—
Safran	4	—
Rhubarbe	4	—
Cannelle	4	—
Zedoaire	4	—
Thériaque	4	—
Quinquina	4	—
Sucre	30	—
Alcool à 21°	2	kilogrammes.

Préparer par macération, et ajouter à la fin l'aloès, la thériaque et le sucre. Dose : 8 à 25 grammes le matin à jeun, comme tonique amer.

Pour les élixirs *dentifrices*, voyez ce mot.

EMBAUMEMENTS. — Préparations que l'on fait subir aux cadavres pour les préserver de la putréfaction et des attaques des insectes.

Les anciens avaient recours aux procédés de l'embaumement pour conserver les corps des familles nombreuses; ils se plaisaient, dit Rambosson, à vivre au milieu de leurs ancêtres, de leurs parents et des amis qu'ils avaient perdus songeant sans effroi, à venir à leur

tour occuper une place dans le caveau sacré. Peut-être aussi les législateurs de l'Egypte avaient-ils en vue l'hygiène publique en prescrivant l'embaumement. Les personnes qui ont cru trouver dans les émanations de cadavres putréfiés la cause de la peste n'ont pas manqué d'attribuer aux Égyptiens de l'antiquité cette intention qui, pourtant, est sans fondement.

L'art de l'embaumement a moins d'importance aujourd'hui qu'il n'en avait autrefois; cependant il est de ces êtres privilégiés, célèbres par leurs travaux, dont on voudrait léguer aux siècles futurs jusqu'à la dernière enveloppe du génie: on rencontre dans la vie privée des affections fortes qui, surmontant la délicatesse des idées modernes, font désirer ardemment de conserver le corps et les traits d'une personne aimée qui repose dans les ombres de la mort.

Les procédés d'embaumement ont varié chez les différents peuples: on croit que les Perses enveloppaient les corps dans de la cire fondue, et que les Scythes les enfermaient dans des sacs de peau; les Éthiopiens conservaient leurs cadavres dans de la gomme, substance très-commune dans leur pays; on a dit aussi qu'ils les conservaient dans du verre; mais cela n'est pas vraisemblable. On ne pourrait, sans dénaturer complétement les formes, couler du verre fondu sur une matière animale, altérable à une température moins élevée.

C'est l'Egypte qui porta le plus loin l'art de l'embaumement: une innombrable multitude de corps d'hommes et d'animaux peuplent encore un grand nombre de puits, de vastes galeries souterraines, les immenses grottes creusées dans l'intérieur des montagnes, et les caveaux nombreux de la plaine des *Momies*, tombeaux des habitants de l'antique Memphis.

A différentes époques, on a, par divers procédés, obtenu des résultats analogues et même supérieurs à ceux

des Égyptiens, du moins sous le rapport de la conservation des formes et des apparences de la vie. Ainsi Ruysch, au moyen d'injections dont le secret est mort avec lui, rendait aux cadavres la coloration et l'apparence vitales en même temps qu'il les conservait. On dit que Pierre-le-Grand, visitant le musée de ce savant, embrassa un jeune enfant embaumé qui semblait lui sourire.

L'embaumement par les aromates et les astringents, emprunté aux Égyptiens, a été généralement adopté. Tous les écrivains qui se sont occupés de la conservation des corps en ont parlé. Penicher, dit le docteur Murat, auteur d'un traité sur les embaumements, en a surtout donné une description très-soignée. Dionis a indiqué la marche qu'il a suivie dans l'embaumement de Mesdames les dauphines. Dans les fouilles faites pendant la révolution dans les caveaux de Saint-Denis, les corps de Henri IV, de Turenne, de Louis XIV, etc., ayant été trouvés intacts, le lecteur nous saura peut-être quelque gré de lui faire connaître les différentes substances dont on s'est servi pour embaumer ce dernier. Nous le choisissons avec intention, parce que la conservation de sa dépouille devait être plus difficile. On se rappelle, en effet, que les jambes de ce prince ont été affectées de gangrène dans les derniers jours qui ont précédé sa mort, et qu'il a cessé de vivre à l'âge de soixante-dix-sept ans. La poudre dont on s'est servi a été faite avec vingt-six parties de tan, aloès, myrrhe, asphalte, une partie de chaque; racines de souchet, d'iris de Florence, de valériane, d'aristoloche ronde, de gentiane, d'angélique, d'impératoire, de gingembre, quatre parties; laudanum, poivre noir, petit cardamomum, feuilles de scordium, d'absinthe, de thym, de marrube blanc, d'hyssope, trois parties; benjoin, storax, encens, sandaraque, tacamahaca, deux parties; écorces d'oranges, sommités de marjolaine, lavande, pouliot, girofle et cassia-lignea, une

partie. Le corps ayant été bien vidé, épongé, lavé avec l'alcool et étuvé d'huile de lavande, on a passé sur toutes les régions une couche de baume du Pérou, puis on a rempli les cavités, et appliqué à l'extérieur une assez grande quantité de la poudre composée dont nous venons de parler. Le corps enveloppé dans une toile cirée a été renfermé dans un cercueil de plomb. On était dans l'usage, autrefois, quand on avait appliqué la toile cirée, de charger un peintre de tracer et de colorer sur cette enveloppe la figure de la personne que l'on venait d'embaumer.

Dans ces derniers temps, on a employé, dans les embaumements, du sublimé ou de l'arsenic ; mais ces substances présentaient un inconvénient grave, celui de permettre de dissimuler le crime sous l'apparence d'honneurs rendus à un cadavre, dans le cas d'empoisonnement par ces substances ; c'est pour cela qu'une ordonnance du 31 octobre 1846 a interdit l'emploi de l'arsenic et de ses composés dans les embaumements.

Voici les procédés les plus répandus aujourd'hui pour l'art des embaumements.

1° Le *procédé Gannal.* « La substance que ce chimiste a définitivement adoptée (1833) après plusieurs autres essais, est le sulfate simple d'alumine, qu'il fait dissoudre dans l'eau, dans les proportions d'un kilogr. de ce sel pour 500 grammes d'eau. On met à nu la carotide; puis, avec la pointe du scalpel, on fait à cette artère une légère incision par laquelle on injecte une quantité suffisante de la solution alumineuse; l'injection terminée, on ferme la plaie par un point de suture. Ainsi préparé, le cadavre n'est plus susceptible d'éprouver la fermentation putride au contact de l'air; il s'y dessèche, au contraire, plus ou moins rapidement, suivant l'intensité du courant d'air et suivant la saison. Pour assurer la conservation indéfinie des corps, il faut néanmoins éviter de les dé-

poser dans un lieu humide, et les enfermer dans des caisses convenables, garnies de coton imbibé d'huiles essentielles aromatiques.

2° Le *procédé du docteur Tranchina*, de Naples, qui date de 1835. « Il consiste dans l'injection par l'artère carotide gauche, au moyen d'une seringue, d'une solution d'un kilogr. d'arsenic coloré avec un peu de minium ou de cinabre dans 10 kilogr. d'esprit-de-vin ; s'il y a des signes d'un commencement de putréfaction des intestins, il faut, à l'aide d'un trois-quarts, introduire le même liquide dans la cavité abdominale : par ce procédé, un cadavre peut être maintenu pendant plus de deux mois sans odeur ni altération ; ensuite il se dessèche, durcit, prend une couleur obscure, et se maintient dans cet état pendant de longues années. Toutefois, les inconvénients graves qui résultent de l'emploi des préparations arsenicales l'ont fait prohiber en France.

« Les autres substances le plus communément employées aujourd'hui pour l'embaumement des corps sont le sublimé corrosif ou deutochlorure de mercure (procédé ordinaire), le persulfate de fer (procédé Braconnot), le deutochlorhydrate d'étain (procédé Tauflieb), l'acide pyroligneux ou vinaigre de bois, enfin le chlorure de zinc et le sulfite de soude : ce dernier procédé, mis en pratique depuis 1846 par M. Suquet, est appliqué avec le plus grand succès à la conservation des sujets soumis à la dissection.

« Quand on voudra conserver le cœur à part, on devra d'abord en remplir les cavités de coton ou d'étoupe; le tout sera ensuite plongé dans une solution alcoolique de sublimé pendant cinq à six jours. Après ce temps, on retirera le cœur, qui sera essuyé et recouvert d'une couche de vernis rouge ; on le laissera se dessécher à l'air pendant quelques jours avant de l'enfermer dans une capsule de plomb ou d'argent. »

Poudre pour les embaumements.

Poudre	de noix de galle.	10	kilogr.
—	de tan	1,000	gramm.
—	de sel marin. . .	7,500	—
—	de nitrate de potasse	2,500	—
—	de romarin . . .	2,500	—
—	de lavande . . .	2,500	—
—	de sauge	3,500	—
—	de thym	3,500	—
—	de menthe poivrée.	3,500	—
—	d'aloès succotrin .	2,500	—
—	de benjoin. . . .	2,500	—
—	de myrrhe. . . .	2,500	—
—	de gingembre . .	230	—
—	de girofle	2,500	—
—	de muscade . . .	2,500	—
—	de poivre noir . .	2,500	—

ENCENS. — Gomme résine aromatique et qui, en brûlant, exhale une vapeur parfumée. L'encens, qui nous vient d'Afrique et d'Arabie, coule d'une sorte de genévrier particulier à ces contrées. Celui qui vient de l'Inde, plus fin que le précédent, vient de l'arbre nommé boswellia ; on le cueille en larmes jaunes, arrondies et plus grosses que les grains d'encens d'Afrique.

L'encens d'Afrique, dit Payen, est en lames jaunâtres et en fragments irréguliers plus ou moins rougeâtres. Les premières sont oblongues ou arrondies, la plupart d'un petit volume, peu fragiles, à cassure terne et cireuse. Elles se ramollissent sous la dent comme le mastic ; mais elles diffèrent de cette gomme-résine par leur opacité ; d'ailleurs, elles lui ressemblent beaucoup et sont douées d'une saveur aromatique un peu âcre, et d'une odeur analogue aux odeurs réunies de la résine du pin et de la résine tacamaque. Les petits morceaux rougeâtres que l'on désigne aussi sous le nom de marrons, se ramollissent facilement sous les doigts ; ils ont une saveur et une odeur plus fortes que les larmes ; ils sont souvent mêlés de débris d'écorce, et contiennent une quantité

notable de petits cristaux de carbonate de chaux. — L'encens de l'Inde est presque entièrement formé de larmes jaunes demi-translucides, arrondies, d'un volume en général plus considérable que celles de l'encens d'Afrique ; leur odeur et leur saveur sont plus fortes et plus analogues à celles de la résine tacamaque qu'à celle de la résine du pin. Cet encens est d'une pureté remarquable; les plus grosses larmes offrent à peine une nuance rouge. Il se trouve maintenant en abondance dans le commerce. Celui que l'on consommait autrefois était fort âcre ; on en séparait par le triage les plus belles larmes que l'on vendait sous les noms d'*encens en larmes* ou *encens mâle*, et l'on nommait *encens en sorte* ou *encens femelle* les parties colorées et impures.

L'encens ne se dissout que partiellement dans l'alcool et l'eau; il se fond difficilement par la chaleur, brûle avec une belle flamme blanche et répand une fumée blanchâtre, abondante et fuligineuse dont l'odeur est agréable, pénétrante et fort diffusible.

Une analyse de l'encens, faite sur 100 parties, a fourni, résine, 56; huile volatile de couleur jaune ayant l'odeur de citron, 5 ; gomme, 30 ; sa cendre contient du carbonate, du sulfate de potasse, du chlorure de potassium, du carbonate et du phosphate de chaux.

L'usage de l'encens est connu de temps immémorial ; il a été très-célèbre et très-fréquent dans les sacrifices, car autrefois on les faisait avec de l'*encens*, et l'on s'en servait, comme à présent, pour parfumer les temples. Cette coutume a presque passé parmi toutes les nations, dans toutes les religions et dans tous les lieux.

On voit, dit Aubry, par les ordres romains, que l'*encens* a d'abord été introduit dans les églises chrétiennes comme un parfum pour purifier l'air et les personnes. On a commencé à s'en servir dans les temps où les fidèles, obligés de se cacher, s'assemblaient en secret dans des

souterrains humides et malsains. Lorsque le Christianisme fut établi sur les ruines du paganisme, l'usage de l'*encens* continua dans les temples. Ce ne fut plus alors par le besoin absolu de la purification des lieux, moins encore pour honorer les hommes ; ce fut pour imiter l'exemple des Mages, qui présentèrent de l'or et de l'*encens* au fondateur de notre religion, pour lui marquer leur soumission et leur respect. L'on se servait aussi de ce moyen pour inviter les chrétiens à détacher leurs pensées de la terre et à les porter au ciel avec la fumée de l'*encens*. Mais ce qui n'était qu'un type dans la religion, et qu'une oblation d'hommages à la divinité, devint une offrande honorifique aux princes de la terre et aux ministres des autels.

ENCENS D'ÉGLISE (Composition de l').

Oliban	250	grammes.
Benjoin	125	—
Storax	60	—
Sucre	50	—
Nitre	75	—
Cascarille	30	—

Mêlez avec soin.

ÉPONGE. — Production marine sur la nature de laquelle les naturalistes n'ont pas toujours été d'accord ; les uns, avec Aristote, Pline, Belon, C. Gesner, Spallanzani, Ellis, J. Strange, Cuvier, Duméril, Lamark, la regardant comme appartenant à la classe des animaux ; les autres, avec Tournefort, la rangeant parmi les végétaux ; et quelques-uns, d'après Peyssonnel, en faisant une espèce de polypier ou de ruche fabriquée par des zoophytes.

L'éponge est en effet un genre de Zoophytes de la classe des Spongiaires, qui se présente sous la forme d'un amas de tissus fibreux plus ou moins denses et flexibles, plus ou moins élastiques, susceptibles de s'imbiber, et enduits, dans l'état vivant, d'une substance gélatineuse, à demi fluide, irritable, très-fugace.

C'est de la mer Méditerranée, et surtout de l'Archipel de la Grèce, que nous viennent en général les éponges. Leur pêche fait le principal commerce des habitants de quelques îles grecques, qui vont à des profondeurs considérables les chercher, ou plutôt les arracher, de la surface des corps sous-marins auxquels elles sont toujours adhérentes.

D'après les recherches analytiques que M. Crookewit publia dans les *Annales der Chemie und Pharmacie* (année 1844), les éponges épuisées par l'éther, l'alcool et l'acide chlorhydrique, renferment :

Carbone	47,16
Hydrogène	6,31
Azote	16,15
Oxygène	26,90
Iode	1,07
Soufre	0,09
Phosphore	1,90

Delanoye, dans son *Traité des productions naturelles*, décrit ainsi les principales espèces de ce polypier.

1° Éponge fine-douce, de Syrie. Celle-ci, qui se pêche le long des côtes de Syrie, où elle est mélangée avec plus ou moins d'éponges fines, dures, du genre des précédentes, est, au sortir de la mer, blonde, serrée, pesante, et semble tout d'une pièce.

A la préparation, elle devient d'un jaune tirant sur le fauve, légère, conique, hémisphérique, se creuse en dedans, et prend la forme d'une coupe ou d'une calotte dont les bords sont quelquefois amincis et quelquefois arrondis. La partie extérieure est fine, veloutée, chargée d'une multitude de poils qui semblent coupés très près, percée d'une quantité de petits trous ; la partie concave est perforée de trous beaucoup plus grands, qui se rapprochent de sa surface extérieure. Le sommet du cône est presque toujours percé, et laisse passer la lumière par un ou plusieurs trous. Cette éponge, qui acquiert

quelquefois un volume considérable, est très-recherchée pour sa légèreté et la beauté de ses formes. — Elle est particulièrement employée pour la toilette.

2° ÉPONGE FINE-DOUCE DE L'ARCHIPEL. Cette éponge, avant d'être purgée de ses impuretés, a beaucoup de rapport avec celle de Syrie, de même nom. Comme celle-ci, elle est blonde, serrée, pesante, et tout d'une pièce. Elle offre une texture moins fine que celle de Syrie, est percée de trous nombreux et un peu plus grands ; on remarque à la partie supérieure de larges cavités descendant jusqu'à la racine, des cavités moins grandes, et descendant moins bas ; les unes et les autres offrant dans leur intérieur des trous profonds et plus ou moins grands. La racine est ordinairement moins large que celle de l'éponge de Syrie, et moins chargée des débris du rocher. — Elle sert aussi à la toilette ; on l'emploie dans les manufactures de porcelaine, la corroierie et la lithographie.

3° ÉPONGE FINE-DURE, DITE GRECQUE. — Cette éponge, brute est une masse irrégulière, dure, d'un tissu serré, percée de petits trous, et de couleur fauve. Elle se développe à la préparation, devient d'un blond plus pâle, se ramollit, offre un tissu un peu plus lâche, mais qui reste toujours serré, et offre un grain dur. La partie qui adhère au sol est tout d'une pièce; la surface latérale est perforée d'un grand nombre de petits trous; la partie supérieure, légèrement concave, est percée de grands trous qui se perdent dans le corps de l'éponge et ne le traversent pas. — Elle est employée à divers usages domestiques, et sert à quelques fabrications.

4° ÉPONGE BLONDE DE SYRIE, DITE DE VENISE. — Avant la préparation, cette éponge forme une masse de couleur blonde, plus foncée du côté de la racine, d'une texture fine, nerveuse, serrée, et ressemblant à un morceau d'agaric; débarrassée de ses impuretés, elle devient légère, prend la forme arrondie d'un champignon, con-

serve sa couleur blonde, qui devient plus pâle, et offre alors une texture moins fine. Elle est percée de plusieurs grands trous, hérissés à leur orifice de poils rudes et piquants; ces trous, très-apparents à la partie supérieure de l'éponge, la traversent tout entière, et sont, du côté de la racine, obstrués par des fibres croisées, entrelacées, formant une texture plus grossière et plus épaisse. Cette éponge, qui prend naissance sur un fond rocailleux, est très-estimée à cause de sa légèreté, la régularité de ses formes et la solidité de sa texture. — Elle sert à plusieurs usages domestiques.

5° Éponge blonde de l'Archipel, dite de Venise. Cette éponge, avant la préparation, est chargée de sable, ce qui la rend très-lourde, et cause un très-grand déchet au lavage. Elle offre moins de formes que l'éponge blonde de Syrie. Comme elle prend naissance sur un fond d'argile, elle a une couleur agréable. Quand elle a été lavée et battue, assez communément elle s'allonge, s'aplatit, s'arrondit dans la partie supérieure. Elle offre alors une masse vermiculée, percée de haut en bas de trous plus ou moins grands, dont quelques-uns s'arrêtent, tandis que d'autres la traversent tout entière. Sa couleur devient d'un blond fauve, plus foncé que dans l'éponge de Syrie; sa texture est compacte, et au toucher, elle semble savonneuse. — Elle sert au même emploi que l'éponge blonde de Syrie.

6° Éponge géline. Cette éponge, qui vient des côtes de Barbarie, est une masse droite, cylindrique, de peu de hauteur, tenace, d'une texture fine, poreuse, d'un extérieur de couleur fauve, rougeâtre du côté de la racine. La partie supérieure de cette éponge est percée de plusieurs grands trous dont l'orifice est, comme dans l'éponge blonde de Syrie, hérissée de poils rudes et piquants. Le principal de ces trous traverse l'éponge tout entière, et les autres ne vont que jusqu'à moitié envi-

ron. L'éponge dite *géline* sert à la toilette. Elle est très-rare à Paris, et pour cela n'y fait guère un objet de commerce.

7° Éponge brune de Barbarie, dite de Marseille. Telle qu'on la pêche, cette éponge offre une masse allongée, aplatie, arrondie, serrée, dure, pesante, d'un tissu grossier, de couleur d'amadou dans les parties où ce tissu est à découvert, chargée d'une boue noirâtre et gélatineuse. Préparée à l'eau simple, elle se transforme en une masse arrondie, allongée en forme de poire, d'un brun rougeâtre, perforée d'un grand nombre de trous, pesante, et composée, du côté de la racine, d'un tissu rougeâtre formé de fibres irrégulièrement entrelacées avec des interstices assez grands. Cette éponge est très-estimée dans le commerce pour l'usage des lessivages à l'eau seconde, et pour l'écurie et les usages domestiques.

8° Éponge de Salonique. Cette éponge est de forme aplatie et épaisse de 20 millimètres environ; son tissu est fin, serré, et manque d'élasticité. Elle est unie, grisâtre, percée de plusieurs petits trous qui ne la traversent pas, et comme déchirée en plusieurs endroits. La racine se compose de fibres nerveuses, entrelacées, d'une couleur rouge de sang, et qui couvrent près de moitié de la surface inférieure. L'éponge de Salonique est ordinairement très-chargée de sable.

9° Éponge dé Bahama. Les Anglais ont répandu, il y a quelques années, dans le commerce du continent, une éponge d'un fort mauvais usage, pêchée dans le détroit de Bahama et sur les côtes des îles de ce nom. Nous croyons devoir la signaler ici pour prévenir les erreurs que pourraient commettre les négociants. L'éponge de Bahama a la couleur de l'éponge grecque. Sa surface est parfaitement rase, son tissu fin, mais moins mou et cassant. Elle affecte deux formes différentes et

faciles à reconnaître : la première est celle d'une masse arrondie, surmontée de plusieurs mamelons de longueurs inégales et semblables au pis d'une vache ; la racine est rougeâtre, et occupe un grand espace ; l'autre forme est encore celle d'une masse arrondie, qui va en s'aplatissant dans sa partie supérieure, et finit comme un coin dont le tranchant se terminerait par une demi-circonférence. Le tissu de cette éponge est aussi très-fin, et la surface très-unie. Sa partie arrondie est percée d'une multitude de trous qui se perdent dans la masse. La racine est rougeâtre, comme dans la précédente. Comme on l'a déjà dit, cette éponge est d'un fort mauvais usage et doit être repoussée du commerce.

Blanchiment des Éponges. Avant d'être employées aux usages de la toilette, et même à certains usages domestiques, les éponges, telles qu'elles sont retirées de la mer, ont besoin des préparations suivantes :

1° Les faire tremper pendant cinq ou six jours dans l'eau froide, en ayant soin de changer l'eau plusieurs fois par jour, et, chaque fois, de presser les éponges entre les mains ;

2° Les débarrasser des petites pierres qu'elles peuvent contenir en les laissant tremper pendant vingt-quatre heures dans le mélange suivant :

Acide chlorydrique.	1 partie.
Eau simple	20 parties.

3° Les laver ensuite à plusieurs reprises dans l'eau pure, et les plonger dans l'acide sulfureux ;

4° Répéter cette immersion pendant quelques jours, en ayant soin de les soumettre de temps en temps à la presse ;

5° Enfin les laisser exposées pendant un jour à l'action d'une eau courante, et les faire sécher ensuite à l'air et à l'ombre.

ÉPURATION. — Ce mot a deux significations; il s'entend d'abord de l'action d'*épurer*, de rendre pure une substance; ensuite de la clarification qui s'opère spontanément dans les sucs aqueux, acides ou huileux, lorsque, après les avoir exprimés des végétaux, on les laisse reposer ou éprouver un léger mouvement de fermentation.

En parfumerie, on épure les corps de pommades, c'est-à-dire on les obtient d'une grande blancheur en ajoutant par kilogramme un peu d'acide tartrique (1 gramme environ). — On bat ensuite la graisse avec un fouet d'osier.

ESSENCES. — *Huiles essentielles* ou *volatiles*, substances organiques, liquides et quelquefois solides, douées d'odeur, pouvant se distiller sans décomposition, non miscibles à l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther. Le docteur Ferdinand Hœfer indique ainsi les propriétés générales des essences :

L'odeur aromatique d'un végétal ou de tout autre matière organique est en général due à une essence ou huile essentielle. Beaucoup d'essences se trouvent toutes formées dans les plantes; le zeste du citron ou de l'orange fournit, par la pression, l'essence de citron. D'autres essences sont des produits de secrétion de certains arbres; elles sont mélangées avec des résines dont on les sépare par la distillation, et portent le nom de *baumes*. Il existe une classe d'essences qui se forment au contact de l'eau, et sous l'influence d'une sorte de fermentation et de putréfaction. A cette classe appartient l'essence d'amandes amères. Enfin, d'autres essences peuvent être produites par l'oxygénation de certains principes immédiats, tels que la salicine, qui peut donner lieu à la formation de l'essence des fleurs de la reine des prés (*Spiræa ulmaria*).

Les essences qui existent toutes formées dans les plantes peuvent s'extraire au moyen de l'éther ou d'une huile grasse, qui se charge des principes odorants. Quant à leur densité, les huiles essentielles peuvent être dis-

tinguées en *huiles plus pesantes que l'eau,* et en *huiles plus légères que l'eau.* Quant à leur composition, elles peuvent être classées en *huiles non oxygénées* et en *huiles oxygénées.* Les huiles non oxygénées sont des carbures d'hydrogène. Les huiles oxygénées sont le plus souvent des mélanges de plusieurs huiles, sur lesquelles l'analyse ne répand aucune lumière. Elles sont en général plus solubles dans l'alcool que les huiles non oxygénées.

Les essences sont très-peu solubles dans l'eau, à laquelle elles communiquent cependant leur odeur (*eaux distillées* des pharmacopées). L'odeur des essences paraît être en relation intime avec le degré d'oxydation que ces substances volatiles éprouvent à l'air. Ainsi, les essences de citron et de térébenthine, distillées sur de la chaux calcinée, dans le vide ou dans un courant d'acide carbonique, sont parfaitement inodores ; mais elles reprennent leur odeur au contact de l'air. Par une conservation prolongée, les huiles essentielles s'épaississent et deviennent résinoïdes, en prenant une couleur foncée. Plusieurs huiles s'acidifient à l'air, par suite de l'absorption de l'oxygène ; les huiles de cannelle, d'amandes amères et de cumin sont dans ce cas. Cette modification est d'ordinaire accompagnée d'un dégagement d'acide carbonique. Le chlore et l'iode décomposent les essences avec une sorte d'explosion : elles perdent une certaine quantité d'hydrogène, laquelle est remplacée par une quantité équivalente de chlore ou d'iode. L'acide nitrique exerce également une action très-vive sur les essences, en les transformant en des matières résinoïdes, qui ont été jusqu'ici peu examinées. Beaucoup d'huiles essentielles sont des mélanges très-complexes : elles contiennent un produit solide, cristallin, connu sous le nom de *stéaroptène.* Ce produit est du camphre pur pour les huiles de lavande et de valériane. Quelques autres huiles renferment un

acide oléagineux et volatil, une huile indifférente et même des composés azotés, tels que l'ammoniaque et l'acide prussique. Ces huiles ressemblent beaucoup à certaines *huiles pyrogénées* ou *empyreumatiques*, obtenues par la distillation sèche des matières organiques.

Les principales essences employées en Parfumerie sont celles de *rose*, de *néroli*, de *citron*, de *Santal-citrin*, de *Rhodes*, d'*anis*, de *Thym*, de *Néroli*, de *girofle*, de *bergamotte*, de *citron*, de *cédrat*, de *Portugal*, de *lavande*, de *romarin*, de *macis*, de *carvi*, de *fenouil*, de *menthe*, d'*ambre*, de *musc*, de *vanille*, de *mirbane*, d'*amandes amères*, de *canelle*, de *myrte*, de *limette*, de *serpolet*, d'*armoise*, de *coriande*, de *Mélisse*, etc.

Falsification des essences

On falsifie les essences avec de l'alcool, des résines, des huiles grasses et des essences de qualités inférieures.

La présence et la proportion d'alcool mêlé aux essences se reconnaît à la diminution de volume qu'éprouve une quantité donnée d'essence, lorsqu'on l'agite avec une mesure d'eau dans un tube gradué : l'eau s'empare de l'alcool, forme une couche de liquide blanchâtre, et l'essence perd une partie de son volume (*Hureaux*). Le mélange des huiles grasses rend les essences moins fluides : du reste, il suffit de se rappeler que l'alcool doit dissoudre complètement les essences pures. « On reconnaît les huiles grasses et les résines mêlées aux essences au moyen du papier Joseph, sur lequel on verse de l'essence suspecte; on sèche le papier au feu, l'essence s'évapore, l'huile et les résines restent. » L'habitude seule permet de distinguer les mélanges d'essences inférieures aux qualités fines.

Voici d'après Payen, Hoefer, Merat et De Lens, la description de quelques-unes des huiles essentielles employées en Parfumerie.

Essence d'amandes amères

Cette huile essentielle est obtenue des amandes amères (*Amygdalus communis*). On la trouve encore dans les produits distillés des graines émulsives de la section des drupacées, famille des rosacées. Son odeur particulière et très-pénétrante est due en partie à l'acide cyanhydrique. Elle est plus pesante que l'eau; sa saveur est très-âcre, amère, elle forme un poison très-actif lorsqu'elle est concentrée. Par le repos, elle laisse déposer des cristaux rhomboïdaux aplatis, transparens, un peu âcres, fusibles et volatiles à une haute température, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther, et dans les solutions de potasse et de soude. L'huile d'amandes amères est vénéneuse même à une dose peu considérable.

Essence d'anis

On l'obtient par la distillation des fruits de l'anis (*Pimpinella anisum.*) Elle est incolore ou d'une nuance citrine, cristallisable à la température ordinaire, fusible au-dessus de 17°. Lorsqu'on l'a soumise à la presse par une température très-basse, entre des feuilles de papier non collé, elle laisse écouler environ 25 centièmes d'une huile liquide, et donne pour résidu l'huile volatile, concrète, dure, grenue, pulvérulente et plus pesante que l'eau, fusible à 16°, bouillant à 220° et volatile sans décomposition.

Essence d'armoise

Cette essence, retirée des feuilles et des sommités de l'armoise (*artemisia vulgaris*), est d'un jaune verdâtre, et d'une saveur d'abord brûlante, puis fraîche; elle se dissout dans l'alcool et l'éther. Les alcalis ne la dissolvent pas.

Essence de badiane ou d'anis étoilé

Elle se retire des fruits d'une magnoliacée, l'*illicium anisatum*. Elle est d'un jaune clair, et a la même saveur et la même odeur que l'essence d'anis.

Essence de Bergamotte

Contenue dans la pulpe de la bergamotte (fruit du *citrus aurantium*); on l'en extrait par expression ou par distillation. Celle que l'on obtient par la distillation est plus limpide et moins altérable, mais son odeur est moins suave. L'huile de bergamotte est colorée, jaune pâle; son odeur particulière est fort agréable; c'est une des substances aromatiques dont les confiseurs et les parfumeurs font fréquemment usage. Elle se prépare dans les contrées voisines de la Méditerranée.

Essence de bois de Rhodes

On obtient du bois de Rhodes (*convolvulus scoparius*) une huile essentielle avec laquelle on falsifie souvent l'essence de roses. Liquide, jaunâtre, elle rougit avec le temps; elle possède une odeur de rose et une saveur amère et aromatique.

Essence de canelle

Celle connue sous le nom d'*essence de Ceylan* est retirée du *laurus cinnamonum*. Une autre, appelée *essence de Chine, essence de cassia,* s'extrait du *Laurus cassia.* Ces deux essences sont d'une couleur jaune clair, et ont une saveur agréable, douceâtre et fort aromatique.

Essence de cédrat

Obtenue par distillation ou par expression des zestes du cédrat (*citrus medica vulgaris*, Risso et Poiteau), cette huile est d'une odeur agréable, très-analogue à celles de bergamotte et de citron dont elle a les propriétés.

Essence de citron

On l'extrait par expression ou par distillation des zestes de citron (*Citrus medica*, L.). Elle est ordinairement jaune, mais on peut la décolorer en la distillant et recueillant à part les trois cinquièmes du produit. Cette huile volatile est employée comme moyen d'aromatiser diverses préparations alimentaires, pharmaceutiques ou

cosmétiques. Comme elle est ordinairement assez pure, d'une odeur agréable et d'un prix peu élevé, on s'en sert pour enlever les taches grasses. Elle nous vient surtout de l'Italie et des provinces méridionales de la France.

L'essence commune de citron pèse environ 850 gram. le litre, tandis que récemment épurée elle ne pèse plus que 847 gram. à 22° au-dessus de zéro. Cette essence est alors soluble en toutes proportions dans l'alcool pur ; elle mouille rapidement le papier et les étoffes, mais s'en sépare spontanément en vapeur sans laisser de traces.

Essence de coriandre

Cette essence, incolore, fluide, d'une odeur et d'une saveur aromatiques, est extraite du coriandre (*coriandrium sativum*).

Essence de fleurs d'oranger, néroli

Cette huile, obtenue par la distillation des fleurs fraîches du *citrus aurantium* de L., nous vient ordinairement de Provence. Sa couleur varie depuis le jaune rougeâtre jusqu'au rouge foncé ; elle est très-fluide et d'une odeur suave agréable. Le néroli est quelquefois mélangé dans le commerce avec de l'alcool ou de l'huile volatile d'orangettes.

Essence de girofle

Elle s'obtient en soumettant des clous de girofles (fleurs non développées du giroflier des îles Moluques, Bourbon et de Cayenne) à la distillation. Elle est plus pesante que l'eau, d'une couleur blanche, légèrement citrine lorsqu'elle est récente, se colorant facilement par le temps et le contact de la lumière ; d'une odeur très-pénétrante, d'une saveur âcre et chaude.

Celle du commerce, qui nous vient de Hollande, est presque toujours d'une couleur jaune brunâtre. Souvent elle est mélangée d'huile fixe ou de teinture alcoolique de girofle.

Essence de Jasmin

C'est un mélange d'alcool et d'essence, obtenu par la distillation de l'alcool mis en contact avec de l'huile de ben imprégnée de l'arome fugace du jasmin (*jasminum officinale*).

On obtient de même les essences fines de *lys*, de *violette*, de *tubéreuses*, que l'on désignerait plus convenablement sous la dénomination d'esprits aromatiques. On les emploie comme cosmétiques chez les parfumeurs.

Essence de Lavande

Les sommités fleuries de la lavande (*Lavandula spica*, L., *lavandula vera*, D. C.), sont imprégnées de cette huile volatile qui s'obtient par la distillation. Elle est jaune, plus légère que l'eau, et d'une odeur fort agréable. Sa densité, lorsqu'elle est pure, est de 0,877 à 20°. Selon Vauquelin, elle peut dissoudre une grande quantité d'acide acétique concentré qui se sépare de l'huile lorsque l'on ajoute de l'eau à la dissolution.

Essence de mélisse

Elle est tirée du *melissa officinalis*. Elle est d'un jaune pâle et d'une odeur citronnée. Sa densité est 6,975.

Essence de menthe poivrée

Contenue en abondance dans les feuilles et surtout dans les somnités fleuries de la menthe poivrée (*Mentha piperita*, L.), on l'en extrait par distillation. Elle est jaune, plus légère que l'eau ; son odeur est très-pénétrante, elle laisse dans la bouche un sentiment de fraîcheur agréable. A 0° elle laisse déposer des cristaux abondants. Cette essence contient donc deux huiles volatiles, l'une concrète, l'autre liquide à 0°. On estimait beaucoup autrefois celle qui venait d'Angleterre, non pas parce que la plante cultivée dans ce pays fournisssait une huile volatile de meilleure qualité, mais sans doute parce qu'on y apportait plus de soins dans sa préparation. Celle que

l'on tire maintenant d'Italie, des autres contrées méridionales de l'Europe et de l'Amérique, ne le cède pas en qualité à l'huile de menthe poivrée d'Angleterre. Sa principale consommation est pour préparer les pastilles de menthe poivrée.

Les huiles volatiles que l'on retire des autres espèces de menthes, telles que les menthes *crispa, gentilis*, etc., ne se distinguent de l'huile volatile de menthe poivrée, que par de légères différences dans l'odeur et la saveur. On les confond dans l'usage qu'on en fait.

Essence de Mirbane

On la prépare par le procédé suivant : prenez :

Essence de houille bien purifiée et bouillant à 86°.	1 kilogr
Acide azotique mono-hydraté. .	1 —
Acide sulfurique du commerce. .	500 gram.

« On méle l'acide azotique et l'acide sulfurique dans un ballon de 6 litres de capacité ; on adapte à ce ballon un bouchon percé de deux trous. Par l'un de ces trous passera un tube de 1 mètre au moins de longueur, pour le dégagement des gaz, et par l'autre un tube terminé d'un bout en entonnoir et de l'autre par un bout effilé qui plongera dans le mélange des acides à quelques lignes du fond du ballon.

« On verse l'essence par très-petites parties à la fois, par le tube à entonnoir, et à mesure que l'opération avance on en met de plus grandes quantités. Chaque foi qu'on met l'essence, on agite légèrement le ballon ; la température s'élève et la nitro-benzine se forme.

L'essence doit avoir une couleur jaune d'or. Par une température de 15° 4 heures suffisent pour obtenir ce résultat. »

Le liquide décanté, lavé à plusieurs eaux pures et filtré, est propre à la fabrication des savons aux amandes amères.

Essence d'oranges

Extraite par expression ou par distillation des zestes

de l'orange (*citrus aurantium,* L.), elle a les mêmes qualités et propriétés que l'huile volatile de citron, dont elle ne diffère que par une odeur spéciale.

Essence de romarin

On l'obtient par la distillation des feuilles et des fleurs de romarin (*romarinus officinalis,* L.). Elle est limpide, blanche ou jaunâtre, d'une odeur forte et semblable à celle de la plante. Comme cette odeur a quelque chose de térébenthacé, la falsification de cette huile volatile par une certaine quantité d'essence de térébenthine n'est pas facile à distinguer. L'huile volatile de romarin entre dans la composition de quelques alcoolats aromatiques. Elle est plus légère que l'eau ; son poids est de 0,91 et seulement 0,89 lorsqu'elle vient d'être soigneusement rectifiée.

Essence de roses

L'huile volatile de roses que l'on retire par la distillation des pétales de la rose muscate (*rosa simper virens*) et qui nous est apportée du Levant, en flacons très-petits de verre blanc ornés de dorures, est d'une couleur légèrement citrine, d'une odeur suave ; plus légère que l'eau ; solide à la température de 10 à 12° et se liquéfiant au-dessus et se cristallisant quelque fois en larmes. D'après les expériences de Saussure, elle est formée de deux huiles, l'une concrète et l'autre fluide, que l'on peut séparer l'une de l'autre en les traitant avec l'alcool rectifié, qui, à la température de zéro dissout à peine des traces de l'huile concrète.

Cette huile, dans le commerce, est toujours d'un prix très-élevé, et par conséquent fort sujette à être falsifiée. Mais l'alcool et les huiles fixes, que les fraudeurs emploient souvent pour allonger les huiles volatiles, ne peuvent être ici d'un grand secours ; car comme ils empêchent l'huile de roses de cristalliser à la température de 10°; on est porté à croire impure celle qui ne possède pas cette propriété.

Essence de reine des près.

Cette essence a été retirée par M. Pagenstecher des fleurs de la reine des prés (*spirœa ulmaria*), et décrite par M. Lœwig sous le nom d'acide spiroïlhydrique. Elle possède au plus haut degré l'odeur des fleurs de cette plante.

Essence de sauge

Extraite des feuilles et des fleurs de la plante de ce nom (*salvia officinalis*, L.). Elle est jaunâtre, d'une saveur amère et d'une odeur pénétrante de sauge. Elle a plusieurs des propriétés communes aux huiles volatiles extraites des labiées.

Essence de thym

On l'obtient par la distillation des somnités fleuries du thym vulgaire (*thymus vulgaris*, L.). Elle est d'un jaune clair, très odorante, chaude et âcre. Elle laisse déposer par le repos des cristaux cubiques, doués de l'odeur du thym, non solubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, et qui ont été comparés, quant à leur nature chimique, au camphre ; cependant ils en diffèrent à certains égards, et ils semblent tenir davantage de la nature des résines. L'huile volatile de thym est employée comme parfum dans quelques liqueurs et préparations cosmétiques. — *Voir le mot* PARFUMERIE

F

FARDS. — Composition en forme de pâte blanche ou rouge, que l'on s'applique sur le visage pour en imiter les couleurs naturelles. L'usage du fard remonte à la plus haute antiquité, et il paraît s'être transmis d'âge en âge, car nous voyons dans les auteurs « qu'une jeune » fille noble, n'eut-elle que quinze printemps, ne pou- » vait sous peine de déroger, se dispenser de s'appliquer

» une couche épaisse d'un grossier vermillon sur les joues, » comme si les roses naturelles de son teint n'étaient pas » plus que suffisantes pour l'embellir à cet âge.

APPRÉCIATION. Cadet de Gassicourt, étudie de la manière suivante l'action des différents cosmétiques connus anciennement sous le nom de fards.

Soit sous le rapport de leur ancienneté, soit sous celui de leur importance dans la toilette, les fards sont, sans contredit, les premiers de tous les cosmétiques. Ce sont des compositions spécialement destinées à relever l'éclat du teint, et à faire valoir les agréments de la figure par d'habiles distributions de couleurs sur la peau de cette partie du corps, de manière à pouvoir en imposer sur son âge, en cachant, s'il se peut, les rides de la vieillesse, et en simulant la fraîcheur de l'adolescence. Avec de telles ressources, en effet, ne peut-on pas prétendre à une éternelle jeunesse ?... Mais ô sort déplorable ! cruel retour ! tant de soins demeurent impuissants, tant de précautions et d'efforts restent stériles :

« Et les fards ne peuvent faire
» Que l'on échappe au temps cet insigne larron ·
» Les ruines d'une maison
» Se peuvent réparer ; que n'est cet avantage
» Pour les ruines du visage ! »

a dit notre bon Lafontaine. Loin de procurer le moindre avantage durable, les fards nuisent souvent à l'éclat du teint des personnes qui en font usage.

« Cette peau, qui devait être douce, souple, élastique, unie, devient sèche, rude et terreuse ; les lis et les roses font place à un teint plombé ; les rides se creusent, une couleur livide succède au brillant carmin des lèvres, et toutes les peines qu'on s'est données pour rétrograder dans la vie n'ont servi qu'à faire avancer à grands pas vers une vieillesse anticipée !

» Nous avons dit que l'art de se farder était très ancien ;

nous pourrions ajouter qu'il se perd dans la nuit des temps ; et en effet, il nous serait à peu près impossible d'assigner l'époque à laquelle les femmes ont commencé à adopter cette coutume. « Si l'on en croit le prophète Enoc, ce fut l'ange Azariel qui apprit cet art aux femmes avant le déluge. Chez les Hébreux, le fard le plus usité était le sulfure d'antimoine. Job, Isaïe, l'auteur du livre des *Rois*, Ezéchiel, Jérémie, en parlent en plusieurs endroits, et nous apprennent que ce minéral servait à peindre les sourcils et à tirer une ligne de noir au coin de l'œil, pour le faire paraître plus fendu. Job appelle une de ses filles *vase d'antimoine*, parce qu'elle était coquette. Samuel, en parlant de Jézabel, qui se pare pour aller au devant de Jéhu, dit : *Depinxit oculos suos stibio.* C'est ce verset que rappellent ces vers de Racine :

« Même elle avait encor cet éclat emprunté
» Dont elle eût soin de peindre et d'orner son visage
» Pour réparer des ans l'irréparable outrage. »

Jérémie, en prédisant la ruine de Jérusalem, dit aux filles de Sion (chap. IV, verset 30) ; « Que ferez-vous dans ce pillage ? Quand vous vous pareriez d'or et que vous vous peindriez le visage *avec de l'antimoine*, les vainqueurs ne chercheront que votre mort. »

« Ézéchiel, en décrivant les mœurs dépravées des Juives qui envoient chercher au loin des diamants, dit : *Itaque ecce venerunt quibus te lavasti et circumlinisti stibio oculos tuos* (chap. XXIII, verset 40).

» Les Syriennes, les Babyloniennes et les Arabes suivirent cet usage, qui se propagea dans l'Eglise naissante ; car saint Cyprien, gourmandant la coquetterie des jeunes chrétiennes, leur dit : *Ce n'est pas avec l'antimoine du diable qu'il faut farder vos yeux ; c'est avec le collyre du Christ.* Saint Cyprien ne dit pas ce qu'il entend par ce divin collyre.

» Ce sont les femmes grecques qui inventèrent le fard

blanc et le rouge. La belle Europe, dit un poëte, n'avait la peau si blanche que parce qu'une des filles de Junon avait dérobé à cette déesse un petit pot de fard, dont elle fit présent à la fille d'Agénor.

» C'est sans doute le fard des Grecs qui fut adopté par les dames romaines ; mais il faut convenir qu'il était bien grossier. Horace nous dit que c'était de la terre de Chio ou de Samos, détrempée dans du vinaigre ; il l'appelle *craie humide*. Pline conseille l'usage de la terre de Sélinuse, qui est d'un blanc de laitet qui se délaie très-bien avec de l'eau. Ovide nous a transmis la recette d'un fard plus compliqué, mais qui ne peut-être considéré que comme une pâte propre à nettoyer la peau...

» Les Romains se teignaient les joues en rouge avec le suc d'une racine de Syrie que Théophraste appelle *rizion* (le mot grec *riza* signifie *racine*). Est-ce l'orcanette ou la garance ? On sait que depuis plusieurs siècles on cultive, près de Smyrne et dans l'île de Chypre, une plante de cette dernière espèce, qui sert à fabriquer le beau rouge d'Audrinople, et que les grecs modernes nomment *lizari*, *chioerboza*, *azala*. Les Romains se coloraient aussi les joues avec le *purpurissum*, liqueur animale que l'on retirait d'un coquillage qui portait le nom de *pourpre*, et qui, d'après Rondelet et Cuvier, est le *rocher brandaire*. Cette liqueur se trouve dans un petit réservoir placé au dessus du col, à côté de l'estomac. Quelques naturalistes, ont pensé, mais sans fondement, que les Phéniciens faisaient la pourpre, et que les Romains faisaient le rouge des femmes avec l'orseille, *lichen rocella*. Cette plante ne peut donner une aussi belle couleur que celle du rocher qui fournit le *purpurissum*. »

De tous les fards de diverses couleurs, connus par les anciens, on n'a guère conservé aujourd'hui que le blanc et le rouge ; pour se teindre la peau en blanc, on emploie de la *céruse* ou *blanc d'argent* (carbonate de plomb),

du *blanc de fard* (oxyde ou sous nitrate de bismuth), de la dissolution alcoolique de benjoin précipitée dans l'eau (*lait virginal*); pour le rouge, du *vermillon*, du *minium* du *rouge d'Espagne* (teinture de carthame), de la *cochenille,* du *carmin*, de *l'orseille* ou de *l'orcanette* dissoutes dans le vinaigre, etc. A la longue, ces préparations flétrissent la peau ; en empêchant la transpiration cutanée, elles peuvent donner lieu à des affections dartreuses, et nous a vons vu l'absorption de quelques-unes (bismuth) produire de véritables empoisonnements, par suite de l'acide arsénieux qu'elles renferment quelquefois.

Il serait donc à désirer que le parfumeur n'employât que des fards sans substances dangeureuses, ce à quoi ils parviendraient par des mélanges habilement faits de talc de Venise, de savon blanc d'albumine, de poudre d'albâtre, de fécules cuites, etc.

FORMULES DE FARDS BLANCS

Sous-azotate de Bismuth uni à la craie de Briançon. *(Dangereux).*

AUTRE FORMULE

Blanc de céruse mêlé de gomme adragante. *(Dangereux).*

AUTRE FORMULE

Fleurs de zinc mêlées à la craie de Briançon. *(Dangereux).*

Fards rouges

Carmin	8 grammes.
Talc	125 —

Plus on augmente la quantité de talc, plus le rouge blanchit.

Vinaigre de rouge

Carmin suspendu dans du vinaigre à l'aide d'un peu de mucilage.

AUTRE FORMULE

Cochenille en poudre . . .	12 grammes.
Belle laque en poudre . . .	90 —
Alcool.	190 —
Vinaigre de lavande distillé .	500 —

Après dix jours d'infusion, en ayant soin d'agiter souvent la bouteille, coulez et filtrez.

FEUILLES ET SOMITÉS FLEURIES. — Pour préparer les eaux et vinaigres aromatiques, les vulnéraires, etc., les parfumeurs emploient les fleurs et les somités d'une foule de plantes. Ces parties des végétaux doivent être bien choisies, cueillies à l'époque de leur floraison, par un temps sec, le matin, après l'action des rayons solaires sur la rosée. — Les principales feuilles et somités qui entrent dans les préparations des cosmétiques se retirent des plantes suivantes :

Lavande, pariétaire, verveine, romarin, sauges diverses, véronique, millepertuis, armoise, buglosse, melilot, plantain, menthe, serpolet, dictame blanc, hyssope, petite centaurée, chardon bénit, marrube, cresson, fumeterre, badiane, marjolaine, melisse, genièvre, petite camomille, valériane, matricaire, consoude, lierre terrestre, herbes aromatiques et vulnéraires, etc.

Voyez le mot *Fleurs*.

FILTRATION. — Opération qui consiste à faire passer un liquide au travers de corps poreux, imperméables aux particules solides. Elle a pour but de clarifier les liquides, ou de recueillir les corps solides mêlés avec des liquides, ou d'atteindre ces deux résultats à la fois. Tantôt le filtre est un morceau de feutre ou un châssis garni d'étoffe de laine ou de toile, ou même un simple cornet de papier non collé ; tantôt il se compose de vases à plusieurs fonds, percés de trous, et recouverts d'une ou de plusieurs couches de paille, de coton, de sable ou de charbon. Il faut, en général, pour filtrer, une matière qui soit assez poreuse ou assez divisée pour laisser passer les liquides et retenir les corps étrangers qu'ils tiennent en suspension.

FLEURS. — Ensemble des organes reproducteurs d'une plante, ordinairement composé du *calice,* de la

corolle, des *étamines*, du *pistil* et des *nectaires*. Le calice et la corolle constituent le *périanthe*. Une fleur est dite *complète* lorsqu'elle possède les organes que nous avons signalés, (calice, corolle, etc.,) et *incomplète* dans le cas contraire; *nue*, si elle ne porte ni calice ni corolle. Elle est *hermaphrodite* lorsqu'elle renferme les organes mâle et femelle; *unisexuée*, lorsqu'elle ne porte que des étamines ou des pistils, et *neutre*, lorsque les organes sexuels avortent, comme cela arrive souvent dans les Composées. On appelle *monoïques* les plantes qui ont sur le même pied des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées; *dioïques*, celles qui n'ont sur chaque pied que des fleurs mâles ou des fleurs femelles; et *polygames*, celles sur lesquelles on trouve à la fois des fleurs unisexuées et des fleurs hermaphrodites. La fleur est encore *monandre, diandre, triandre, polyandre*, suivant qu'elle renferme une, deux, trois, ou un plus grand nombre d'étamines; et *monogyne, digyne, trigyne* ou *polygyne*, suivant qu'elle renferme un, deux, trois ou un plus grand nombre de pistils. On nomme *réceptacle* l'axe qui supporte tous les verticilles, quelle que soit sa forme. Lorsque la corolle est d'une seule pièce, on dit la fleur *monopétale*; elle est dite *polypétale* lorsque la corolle est formée de plusieurs pièces.

L'époque de la dilatation des *boutons* arrivée dans la plante, les *fleurs* s'en épanouissent pour former le lit nuptial dont les ornements se composent de couleurs riches et variées, du parfum le plus doux et des formes les plus élégantes. Alors, étalant dans l'air leurs nombreuses surfaces, elles jouissent du stimulus atmosphérique, et accomplissent ainsi l'acte de la fructification: elles protégent encore pendant ce temps, plus ou moins long, l'œuf fécondé, et se flétrissent enfin quand la reproduction est assurée par la formation complète de la semence qui en est le résultat. La forme des fleurs varie

à l'infini, comme leurs aimables couleurs. « Dans le lis, c'est une coupe du blanc le plus pur ; dans la cocrète orientale, c'est un casque brillant d'or ; un entonnoir du plus beau rouge dans la spigèle, etc. » Destinées par la nature à embellir le végétal qui les porte et à réjouir l'homme qui les admire, elles paient les soins qu'on leur donne par leurs formes différentes, par un éclatant, un éblouissant coloris, et par une douce odeur qui parfume les airs et les habitations où elles sont cultivées.

Il en est, comme la rose, que tout le monde aime, que tous les poètes ont chantée, Anacréon l'appelle le doux parfum des dieux, la joie des mortels, le plus bel ornement des grâces. « La *rose*, dit Sapho, est l'éclat des plantes, l'émail des prairies ; elle a une beauté ravissante qui attire et fixe Vénus. »

Quelle fleur en effet, dit Du Cour, est digne de lui être comparée ? Il en est un grand nombre qui brillent par la vivacité et la variété de leurs couleurs, mais qui sont inodores ; telle est la *renoncule*, telle est la *tulipe*. Beaucoup de fleurs, comme l'*héliotrope* et le *réséda*, embaument l'air de leur parfum, mais n'ont rien qui flatte l'œil. Le *lilas*, la *fleur d'oranger*, le superbe *lis*, réunissent, il est vrai, le charme de la couleur à celui de l'odeur. Mais combien ces fleurs mêmes, placées à côté de la *rose*, lui sont inférieures en beauté ! que de choses manquent à leur perfection. La *rose* est parfaite ; elle seule possède tout ce qu'on peut désirer dans une fleur : éclat, fraîcheur, forme agréable, couleur vive et douce, odeur suave et délicieuse !

Si la *rose* nous était inconnue, et qu'un naturaliste de la Perse ou de l'Inde l'offrît tout-à-coup à nos regards, quel étonnement, quels transports de plaisir sa vue n'exciterait-elle pas en nous ! quel prix ne mettrions-nous pas à sa possession, puisqu'en la voyant tous les jours pendant une partie de l'année, nous ne nous lassons pas de l'admirer.

A mesure que le goût de l'horticulture s'est propagé, on est revenu, dit Beleze, aux usages de l'antiquité, qui regardait les fleurs comme l'indispensable ornement des repas ; quelques vases ornés des plus belles fleurs de chaque saison sont admis aujourd'hui sur toutes les tables bien servies. On voit aussi partout, comme complément d'ameublement chez les personnes aisées, d'élégants vases de terre cuite qui se suspendent comme des lustres, et dans lesquels vivent des plantes d'ornement, les unes à tiges droites, telles que des *Agavés*, des *Larochea*, divers *Sédums;* les autres, retombantes comme la *Saxifrage de la Chine*. Les fleurs contenues dans ces vases contribuent à charmer l'aspect intérieur des lieux habités ; afin d'en profiter la nuit aussi bien que le jour, on a introduit depuis peu l'usage des vases suspendus, dont la circonférence porte des godets destinés à recevoir des bougies. Les fleurs les plus agréables et les plus inoffensives pour l'ornement des appartements sont celles qui, comme le *Camellia*, les *Cactées*, les *Sedums*, les *Crassulacées*, et la plupart des plantes grasses, ont des formes agréables, un coloris brillant, et pas d'odeur. Au contraire, les fleurs très-odorantes, notamment la *Rose*, le *Jasmin*, l'*Œillet*, la *Giroflée*, et surtout le *Lis*, la *Tubéreuse* et les fleurs d'*Oranger*, lorsqu'on en place de gros bouquets dans des vases pour orner une console ou une cheminée, peuvent causer aux personnes délicates de violents maux de tête et des accidents nerveux. On peut les supporter sans grand inconvénient pendant le jour, dans un appartement spacieux ; mais, ces bouquets parfumés n'y doivent point séjourner pendant la nuit : il y a des exemples d'asphyxie produite par cette seule cause. Il y aurait même de la prudence à ne point garder la nuit, dans une chambre à coucher, des fleurs inodores. [1]

[1] C'est parce que les plantes exhalent de l'acide carbonique pendant la nuit, qu'il est dangereux de coucher dans une chambre où

Les principales fleurs qu'emploie le parfumeur sont la *rose pâle*, dont il retire l'eau de rose, l'essence de rose; et qu'il fait entrer dans une foule de préparations cosmétiques (poudres, pastilles, cassolettes, vinaigres, etc.); — la rose de Provins; — les fleurs d'oranger, citronnier, acacia, jonquille, narcisse, jacinthe, œillet, lis, seringat, tubéreuse, myrte, lilas, héliotrope, réséda, muguet, violette, onagre, sceau de Salomon, etc., etc.

Conservation des fleurs pour l'usage domestique

Mettre les fleurs dans l'eau bouillante, de manière que les deux tiers de leur tige baignent dans le liquide. Lorsqu'elles ont recouvré leur fraîcheur, on retranche la partie qui a été atteinte par l'eau chaude, et on les replace avec de l'eau froide dans le vase destiné à les recevoir.

Procédé de séchage des plantes pour la parfumerie, la pharmacie, etc.

Les plantes doivent être recueillies par un temps sec et serein, lorsque le soleil est levé, enfin, à l'époque où la fleur commence à s'épanouir; on les débarrasse de la terre qui y reste attachée, des mauvaises herbes, des feuilles fanées, etc.

C'est alors qu'on les fait sécher à l'ombre, sur des linges ou sur des planchers de grenier, ou qu'on les suspend le long d'un mur; d'autres les sèchent à l'étuve, d'autres, dans un four de boulanger, etc. On comprend ce qu'il y a de défectueux dans de tels procédés.

Récemment, on a cherché à conserver les plantes médicinales par un procédé analogue à celui de M. Masson, c'est-à-dire, par dessication progressive et forte com-

on laisse séjourner des fleurs. Boussingault a même démontré que les végétaux immergés, loin de purifier l'air des appartements, laissent exhaler de l'oxyde de carbone et des hydrogènes protocarbonés, deux gaz excessivement dangereux.

pression; mais, comme le font remarquer MM. Soubeiran et Guibourt, cette méthode perd le *faciès* de la plante, et rend facile les méprises ou l'addition de substances étrangères.

Tous ces écueils, M. Violand, habile pharmacien de Colmar, a sagement su les éviter. Les trois établissements qu'il possède à Orbey, à Schimeck et à Colmar sont construits sur un plan tout nouveau que nous allons exposer, d'après l'intéressante description que M. Numa Lazard en a donné dans le *Glaneur du Haut-Rhin.*

A quelque distance au-delà de la station du chemin de fer, sur la route qui conduit dans la belle vallée de Munster, s'élève le séchoir construit d'après les données de M. Violand lui-même, et sur le plan général de M. Boltz, habile architecte de cette ville. Admirablement situé dans la campagne, il doit nécessairement jouir, comme celui de Schirmeck, d'une position exceptionnelle pour le renouvellement de l'air, circonstance à prendre en grande considération dans le cas dont nous parlons. Ce bâtiment, d'une longueur de 60 mètres, assis sur un terrain d'une superficie de 24 ares, a deux étages. Mais, s'appuyant sur les plus simples principes de la physique, les séchoirs n'ont été établis que dans les deux étages, le rez-de-chaussée est converti en un vaste magasin. Dans ce magasin s'élèvent, de chaque côté, d'énormes caisses, fermant hermétiquement, et disposées de telle façon, que chacune d'elles peut réunir dix quintaux de plantes sèches, se conservant bien et à l'abri de la lumière. Au premier plan du premier étage, se présentent trois rangées de treillis artistement tressés en bois, et séparés dans toute leur longueur par des allées qui permettent d'y circuler. Superposés l'un à l'autre, s'élèvent dix châssis pour le premier étage, et quinze pour le second, distants l'un de l'autre par une hauteur de $0^{m},50$. Cet espace est non-seulement plus que suffisant pour le renou-

vellement de l'air entre eux, mais permet aussi aux ouvriers de placer et de retirer avec facilité les plantes, selon qu'il est nécessaire de le faire. Etendues sur des châssis de 2 mètres de long sur 1 de large, qui sont au nombre de 2,500 et de 5,000 avec ceux de Schirmeck, les herbes sèchent admirablement, et très-promptement. De plus les deux surfaces exposées simultanément à l'air, rendent inutile l'opération qu'on était obligé de pratiquer sur les herbes étendues sur des greniers. Là, en effet, on était forcé plusieurs fois avant leur entière dessication, de retourner les plantes, afin de présenter à l'air leurs faces successives et d'en accélérer ainsi la dessication qui s'opérait par un beau temps en trois semaines, tandis que les séchoirs de M. Violand les dessèchent en, tout au plus, deux fois vingt-quatre heures. En outre, lorsque la dessication des plantes s'avançait, elles se réduisaient, dans la circonstance que je viens de citer, en fragments plus ou moins tenus, qui, se répandant dans la maison d'habitation dans laquelle se trouvait le grenier, pouvaient être la cause d'accidents très-graves quand on agissait sur des plantes vénéneuses. Ici rien de semblable n'a lieu, la feuille y conserve même complètement sèche, la forme qu'elle avait quand elle a été répandue sur les châssis. Les côtés du séchoir sont, eux aussi, garnis de châssis, mais qui sont recouverts en toile. Ceux-ci sont réservés, non aux fleurs qui ont une étuve spéciale, mais bien aux plantes à folioles étroites.

Les parois du séchoir sont construits en bois et pour cause; ils sont percés, en effet, à distances régulières d'ouvertures, destinées au renouvellement de l'air. Ces ouvertures très-abondantes expliquent les résultats qu'on obtient. Des panneaux mobiles dans des rainures permettent de les clore hermétiquement et presque simultanément, et isolent, si je puis m'exprimer ainsi, le séchoir de l'air extérieur quand le temps est trop humide.

Les mêmes dispositions se retrouvent à l'étage supérieur, si ce n'est que le nombre des châssis est plus grand qu'au premier étage. Mais, malgré leur abondance, il n'y a nul désordre, nul encombrement; on a réservé de très-larges espaces entre chaque rang, et la circulation y est très-facile. De plus, des judas, pratiqués dans le plancher, permettent de monter et de descendre directement les marchandises.

M. Violand n'a pas laissé son œuvre incomplète. Adossée au séchoir, se détache une jolie maison d'habitation que doit prendre le voyageur ignorant de sa destination pour l'élégant chalet d'un riche propriétaire. Le premier et le deuxième étage de cette maison forment une étuve dans laquelle sont desséchées les fleurs destinées à l'usage médical. Un calorifère envoie un courant d'air chaud à la température constante de 40°, qui, au moyen de plusieurs bouches de chaleur, s'ouvrant à fleur du plancher, se rend dans chaque étuve. De cette façon, l'air échauffé, en vertu de sa tendance à s'élever, traverse les fleurs et se charge de leur humidité. Le terrain, entourant la construction convertie en une sorte de jardin botanique, est garni de la plupart des plantes pharmaceutiques peu communes, placées là en évidence, afin de les faire connaître aux personnes qui viennent apporter leur récolte.

APPRÉCIATION. — Ces séchoirs sont l'une des plus utiles, des plus ingénieuses conceptions de notre époque; ils font le plus grand honneur à leur savant propriétaire.

FRUIT. — C'est la partie essentielle des végétaux, destinée à les reproduire, et formée du *Péricarpe* (ensemble des enveloppes d'ovules fécondés) et de la *graine*.

La perfection du *fruit* est le but vers lequel sont dirigées toutes les fonctions de la végétation; aussi, toutes les parties qui ont d'abord concouru à sa formation, tel-

les que la corolle, les étamines, le pistil, le calice, même les feuilles, dépérissent-elles successivement, lorsqu'il n'a plus besoin d'elles, et même la plante entière meurt-elle dans un grand nombre d'espèces, à l'époque de sa maturité.

« On nomme *fruit simple*, celui qui provient d'un seul pistil, comme la pêche, la cerise; *fruit multiple*, celui qui provient de plusieurs pistils renfermés dans une même fleur, comme la fraise, la framboise ; *fruit composé*, celui qui résulte de plusieurs pistils réunis, mais provenant de fleurs distinctes, comme les mûres, les ananas, les cônes des pins. On nomme *fruits secs*, ceux dont le péricarpe est mince et peu fourni de sucs, et *fruits charnus* ceux, au contraire, qui ont un péricarpe épais et succulent, comme le melon, l'abricot. Dans quelques fruits, la partie charnue provient du calice (mûre, ananas), ou des bractées (genévrier), ou de l'involucre (figue), ou du pédoncule (noix d'acajou). On nomme *fruits déhiscents*, ceux qui s'ouvrent par des valves; *fruits indéhiscents*, ceux qui restent clos. Les premiers, quand ils sont secs, sont dits *fruits capsulaires*. » Suivant le nombre de graines qu'ils renferment, les fruits peuvent être *monospermes, dispermes, trispermes, polyspermes,* etc.

Les principaux fruits employés en parfumerie sont les *amandes, avelines, citrons, bergamote, oranges, cédrats, noix, muscades, cacao,* etc. On emploie aussi les semences de *ben*, sorte de noix qu'on trouve en Afrique et en Amérique, et qui donne par l'expression une huile grasse, inodore, transparente, appelée *huile de ben*. Cette huile se sépare en deux parties, l'une solide et l'autre liquide, très-difficilement congelable : on l'utilise en parfumerie pour extraire les huiles essentielles des fleurs dont on ne peut rien retirer par la distillation, telles que le jasmin et la jonquille.

G

GANTS COSMÉTIQUES AU BOUQUET

Cire vierge.	15 grammes.
Blanc de baleine.	15 —
Savon blanc.	15 —
Graisse de cerf	30 —
Ou bien graisse de rognons de mouton	28 —
Ou bien encore, saindoux.	4 —

Mincez séparément chacune de ces substances, faites-les fondre au bain-marie, et lorsqu'elles seront fondues, ajoutez :

Huile d'olive	45 grammes
Pommade rosat.	46 —
Benjoin	4 —
Baume du Pérou	4 —
Essence de roses ou autres.	q. q. gouttes.
Eau de miel, de bouquet, etc.	15 grammes

Agitez jusqu'à ce que le mélange soit parfait. Puis, lorsque la masse est bien chaude, retournez des gants blancs à l'envers, étendez-les sur une petite planche et, à l'aide d'un pinceau trempé dans cette pommade, enduisez-les fortement. Retournez-les ensuite, soufflez dedans pour les dilater et tenir leurs parois écartées. Terminez par les mettre sécher dans un endroit chaud.

(*Madame Celnart.*)

GRAINES. — Celles que le parfumeur emploie ordinairement sont la vanille, le cumin, le carvis de

Provence, l'ambrette, le fenugrec d'Aubervilliers et la coriandre. Excepté l'*ambrette,* la *coriandre* et la *vanille* (voy. ces mots), les autres n'offrent guère d'intérêt à connaître.

GRAISSES. Matières grasses, molles ou concrètes, qui remplissent chez les animaux, les cavités d'un tissu cellulaire dit *adipeux*.

« Les graisses sont insolubles dans l'eau et plus légères que ce liquide, inflammables, lorsqu'elles sont suffisamment échauffées ; elles rancissent à l'air et à la lumière, et deviennent alors acides en absorbant une grande proportion d'oxigène. Toutes les graisses sont incolores à l'état de pureté, quand elles sont impures elles peuvent différer par la couleur : il en est de blanches, comme celle de porc, de mouton, de veau, etc.; il en est de jaunes, comme les graisses de jaguar, de plusieurs oiseaux, le beurre, etc. Les graisses diffèrent encore par l'odeur, la consistance et la fusibilité ; l'odeur est très-faible dans la graisse de mouton et de porc, forte et désagréable dans celle de l'ours, du jaguar, du bouc, etc. En général les graisses sont peu consistantes chez les animaux carnivores, tandis que chez les herbivores elles ont plus de solidité. La fusibilité n'est point la même, soit qu'elles proviennent d'animaux d'espèces diverses, soit qu'elles proviennent de différentes parties du même animal, ou d'animaux de même espèce, morts subitement ou après une longue maladie. La fusibilité des graisses varie de 27 à 60 degrés centésimaux ; elle dépend de leur composition immédiate. »

Jusqu'à 1813, les huiles et les graisses avaient été considérées comme des principes immédiats purs, ne différant entre eux que par de simples propriétés physiques ; à cette époque, MM. Chevreul et Braconnot reconnurent, presque en même temps, que les corps gras sont

des mélanges de plusieurs principes particuliers, parmi lesquels la *margarine* ou *stéarine,* et l'*oléine*, sont les plus remarquables. Voy. *Huile.*

Pendant longtemps, dit Payen, on a regardé la *graisse d'ours*, dont la couleur est jaunâtre, l'odeur forte et la consistance peu considérable, comme jouissant de la propriété de faciliter la pousse des cheveux : il est même encore des praticiens qui en prescrivent l'emploi. On attribuait la même vertu à la *graisse d'os* ou *moëlle* de bœuf, qui, dans la parfumerie faisait la base des pommades et préparations cosmétiques ; aujourd'hui on y a entièrement renoncé, et les parfumeurs lui ont substitué avec avantage la graisse de veau, qui par sa blancheur et son peu de disposition à rancir est préférable. Lorsqu'ils veulent en diminuer la solidité, ils y mêlent de l'huile de ben en proportion de la consistance voulue.

Les graisses, surtout l'axonge et la graisse de mouton fondue avec de l'huile d'olive, font la base d'une foule de pommades, cosmétiques et savons, etc.

APPRÉCIATION. — Les graisses animales s'altèrent avec le temps, rancissent et peuvent donner aux produits dont elles font la base des propriétés irritantes, toxiques même.

Les graisses ainsi altérées, traitées par l'alcool bouillant laissent après l'évaporation un résidu brun, d'un saveur piquante nauseuse. Ce résidu a quelquefois empoisonné des animaux.

On falsifie les graisses avec des fécules, des pommes de terre cuites, du kaolin, du marbre pulvérisé, etc. Toutes les matières seront décelées par l'éther, qui ne dissout que la graisse pure. Du reste, en faisant bouillir la graisse suspecte dans 10 fois son poids d'eau, les impuretés se précipitent et la graisse pure surnage.

HUILE. — Liqueur grasse, onctueuse, inflammable, qui se tire d'un grand nombre de substances végétales, animales et minérales. Distinguons d'abord les huiles en huiles fixes et en huiles volatiles ou essences.

Les huiles fixes sont à peu près semblables à des graisses liquéfiées ; elles s'enflamment au contact du feu, ne se mêlent pas à l'eau, l'alcool et l'éther, se transforment en savon par l'action des alcalis. La plupart des huiles végétales se tirent des graines ou des noyaux des fruits, sauf l'huile d'olive néanmoins, qui provient de la chair même de ce fruit ; les unes sont extraites pour la consommation de bouche, comme les huiles de noix, de faîne, d'olive, d'amandes, etc. ; les autres pour l'éclairage, telles que l'huile de colza, d'œillette ; d'autres pour la fabrication des savons, et autres emplois industriels ; etc.

Les huiles animales sont celles de poisson, de pied de bœuf, de baleine, etc. ; elles servent exclusivement à des usages industriels.

Les huiles minérales ne sont, à proprement parler, que des bitumes ; on les extrait du naphte, du pétrole, de l'asphalte et de diverses houilles grasses ; on les obtient par la voie de distillation.

Les huiles végétales se préparent généralement par pression ou par distillation. On fait macérer d'abord à feu nu ou à la vapeur la pulpe des fruits ou des noyaux, puis on les soumet au pressoir à vis. Mais les huiles préparées à froid sont toujours d'une qualité supérieure.

On distingue encore les huiles fixes en *siccatives* et non *siccatives* ou *grasses*.

APPRÉCIATION. — Les huiles siccatives, comme celles de lin, de noix, de chenevis, d'œillette, etc., ont la propriété de s'épaissir peu à peu au contact de l'air et de se transformer en une espèce de membrane transparente ; les huiles non siccatives ne se résinifient pas au contact de l'air.

Les huiles grasses sont insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther; composées d'un ou de plusieurs acides organiques et de glycérine, et contenues en général dans le tissu cellulaire des animaux et dans certaines parties des fruits des végétaux. « Les huiles grasses, dit Hœfer, se distinguent des huiles essentielles par une série de propriétés particulières. Elles sont *saponifiables* par les alcalis. Dans cette action, parfaitement éclaircie par M. Chevreul, l'alcali (potasse, soude, ammoniaque, oxyde de plomb, chaux, etc.) se substitue à la glycérine en se combinant avec l'acide gras naturellement contenu dans l'huile employée. Ces acides gras sont le plus ordinairement l'*acide stéarique*, l'*acide margarique* et l'*acide oléique*, en proportions très-variables. L'oléate de glycérine prédomine dans les huiles grasses, tandis que les corps gras, solides à la température ordinaire, sont plus riches en stéarate et en margarate de glycérine. L'oléate, le stéarate et le margarate de glycérine, sont appelés, par abréviation, *oléine*, *stéarine*, *margarine*.

« La chaleur fait éprouver aux huiles grasses une décomposition caractéristique. Elles bouillonnent en général à une température de 300 à 400°, en dégageant un corps volatil qui irrite vivement les yeux et les organes respiratoires. C'est le corps que Berzelius a nommé *acroléine*. En même temps, ses huiles se colorent par l'ébullition et s'épaississent; les huiles siccatives, perdant alors leur solubilité dans l'alcool et dans l'éther, s'altèrent bien plus rapidement à l'air. Par le refroidissement, elles déposent souvent une certaine quantité de leur acide cristallisable. A une température supérieure à celle du plomb fondu, les huiles s'altèrent complétement : il se développe des gaz inflammables, de l'acide carbonique et de l'acroléine. Les produits de décomposition varient suivant la durée de l'opération. L'acide oléique donne naissance à de l'acide sébacique; et l'acroléine se forme aux dépens de la gly-

cérine. Les produits inflammables sont diverses espèces de carbures d'hydrogène composant le gaz d'éclairage. »

Quant à l'action des alcalis sur les huiles grasses, voy: *Savons.*

Falsification des huiles

Les huiles fines sont ordinairement falsifiées par leur mélange avec des huiles de qualités inférieures ou par des huiles animales.

En soumettant dans une petite capsule, à la flamme d'une lampe à alcool un échantillon d'huile suspecte, la fraude peut être reconnue à l'odeur particulière du produit falsifié. Si la falsification des huiles a lieu par l'huile animale (huile de graisse) ou l'acide oléique du commerce, une réaction très-simple permet de la découvrir : elles rougissent immédiatement la teinture de tournesol, sur laquelle les huiles pures n'exercent nulle action.

Pour reconnaître les autres mélanges d'huiles, M. Félix Boudet a proposé un excellent procédé, fondé sur les colorations diverses que l'acide hyponitrique fait prendre aux huiles et sur le temps qu'il met à les solidifier. Toutes les huiles non siccatives se solidifient sous l'influence de cet acide. Voici le tableau présenté par M. Boudet.

HUILES	Coloration qu'elles prennent immédiatement après leur mélange avec le réactif.	Nombre de minutes écoulées avant leur solidification.	Rapport des nombres de minutes celui de l'huile d'olive étant pris pour 10.
		Minutes.	Minutes.
Huiles d'olive.	Vert bleuâtre.	73	10,0
— d'amandes douces.	Blanc sale.	160	22,2
— d'amandes amères.	Vert foncé.	160	22,2
— de noisettes.	Vert bleuâtre.	103	14,0
— de noix d'acajou.	Jaune soufre.	43	6,0
— de ricins.	Jaune doré.	603	82,6
— de colzas.	Jaune brun.	2400	328,0
— d'œillette.	Légèrement jaune.	....	....
— de faine.	Rose.	....	....
— Noix.	Rose.	....	....

Ces expériences ont été faites à 17° centigrades sur 5 grammes de chaque huile et avec 0 gr. 06 d'un mélange de 3 parties d'acide nitrique à 35° Réaumé et 1 partie d'acide hyponitrique.

Les principales huiles employées en parfumerie sont l'huide d'amandes douces, l'huile d'amandes amères, les huiles de noisette, de ben, etc. « Les huiles parfumées cosmétiques ne peuvent jamais être préparées qu'en petite quantité, à cause de la difficulté d'en réunir les éléments, et doivent être mêlées par conséquent avec une autre huile plus facile à obtenir. Si l'on veut préparer, par exemple, de l'*huile de jasmin*, on réunira le plus possible de fleurs de jasmin blanc et on les fera infuser dans de l'*huile d'amandes* fraîchement exprimée. L'infusion doit être préparée au bain-marie dans un vase d'étain muni d'un couvercle fermant à vis, et durer une demi-heure; après quoi, le tout est soumis à l'action d'une forte presse. L'huile n'est encore qu'à demi parfumée; on renouvelle l'infusion pendant une demi-heure au bain-marie, avec la même quantité de fleurs, et l'on presse une seconde fois. Dans les pays où les noisettes sont abondantes, l'huile de noisettes peut être substituée à l'huile d'amandes douces. Toutes les huiles cosmétiques *à la rose, à l'œillet, à la fleur d'oranger*, se préparent de la même manière. » Les huiles parfumées usitées pour lisser les cheveux, et pour donner de la souplesse à la peau au sortir des bains de vapeur, sont des cosmétiques agréables et d'un usage inoffensif.

Nous allons présenter ici quelques-unes des formules employées en parfumerie :

Pour les *Huiles volatiles*, ou essences, huiles éthérées, voy. *Essences*.

HUILE DES CÉLÈBRES (LÉO NAQUET), POUR LA CONSERVATION DES CHEVEUX

Ajoutez à un litre d'huile d'olive superfine :

8 clous de girofle entiers.
14 grammes de cannelle en bois coupé par petits morceaux.

Faites bouillir pendant une heure jusqu'à réduction d'un quart.

Réparez le liquide perdu en ajoutant 15 grammes de bois de cannelle en racine, et autant de bois de santal. Laissez infuser le tout pendant 10 minutes; clarifiez et ajoutez 15 grammes d'essence de Portugal. Il est bon d'opérer dans des vases de faïence brune.

HUILE DE MACASSAR, POUR LES CHEVEUX

Huile de noix de bœuf . . .	4 litres.
Huile de noisette	2 —
Esprit-de-vin à 33°	1/2 —
Esprit de musc.	50 grammes.
Essence de bergamote . . .	50 —
Esprit de Portugal	30 —
Essence de rose	50 —

Chauffer au bain-marie (dans un vase brun fermé) pendant une heure, laisser ensuite infuser pendant 8 jours dans le même vase, en remuant deux ou trois fois par jour. On colore en rouge l'huile de Macassar avec de l'orcanette.

HUILE PHILOCOME, D'AUBRIL

Cette composition se fait à froid. Il faut d'abord de l'huile de noisette et de l'huile d'amande par égales parties, ainsi que de la moelle de bœuf. Les huiles, obtenues sans le secours du feu, se broient sous la mollette et s'amalgament avec la moelle.

I

INFUSION. — Opération qui consiste à verser un liquide bouillant sur une substance dont on veut extraire les principes, et à l'y laisser refroidir pour en séparer ensuite le produit par décantation ou filtration. — Voy. *Décoction.*

IRIS (botanique). — Genre de plantes de la famille des iridées, dont les racines de plusieurs espèces ont été employées en parfumerie, savoir : 1° La racine de l'iris germanique (iris d'Allemagne, flambe, glaïeul, *iris nostras*), qui croît chez nous, sur les vieux murs, est horizontale, grasse, charnue, articulée, recouverte d'un épiderme gris, et blanche en dedans. Fraîche, elle a une odeur vireuse et une saveur âcre; sèche, elle a une faible odeur de violette. 2° La racine de l'iris de Florence, *iris florentina*, nous est apportée sèche de la Provence et de l'Italie. Elle est grosse comme le pouce, genouillée, très-pesante et d'une belle couleur blanche; elle a une saveur âcre et amère, et une odeur de violette très-prononcée. On ne s'en sert plus guère que pour faire les pois à cautère. 3° La racine de l'iris, faux acore ou glaïeul des marais, *acorus palustris*, dont la graine torréfiée a été proposée par Guyton-de-Morveau comme succédanée du café. La racine de l'iris fétide ou glaïeul puant, *iris gigot, iris fœtidissima*, a été préconisée comme antispasmodique.

L

LAITS. — Nom donné à certaines préparations cosmé tiques, qui ont quelque analogie de couleur avec le lait.

LAIT VIRGINAL

Benjoin en larmes.	75 grammes.
Storax calamite.	100 —
Girofle	15 —
Cannelle	15 —
Muscades	2 —
Musc.	40 centigr.
Ambre	50 —
Alcool à 33°	3 litres 1/2.

Concassez les aromates et faites-les infuser pendant quinze jours dans un vase bien bouché et exposé au soleil. On agitera le mélange une fois par jour, puis on décante et on filtre au papier.

LAIT DU JAPON

Huile d'amandes douces ou d'aveline	125 grammes.
Huile de tartre par défaillance.	60 —
Huile de rhodia.	2 gouttes.
Huile de jonquille nouvelle .	30 grammes.

Mêlez le tout ensemble pour enduire légèrement le visage avant de se coucher.

LAIT ANTÉPHÉLIQUE. — Préparation cosmétique qui a pour but de combattre ou de prévenir les sécrétions accidentelles qui, sous les noms d'*Ephélides* (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), rougeurs, feux, efflorescences, rugosités, etc., s'attaquent à la pureté ou à la clarté du teint.

APPRÉCIATION. — Les principes constitutifs de cette composition sont empruntés à la matière médicale. Son action, essentiellement externe et locale, s'arrête aux couches superficielles du derme et en modifie les sécrétions. Elle est due au mélange et à la combinaison heureuse de divers éléments qui se tempèrent en vertu de la loi des affinités chimiques.

La *Revue de Thérapeutique,* le *Courrier médical*, la *Revue des Sciences*, etc., ont signalé l'efficacité incontestable du *lait antéphélique*. Pour notre part, nous lui avons dû divers succès dans des cas d'éphélides et de couperoses, et plusieurs de nos confrères en ont retiré d'excellents avantages, employé comme topique, contre la piqûre si dangereuse de mouches venimeuses.

MACÉRATION. — Opération qui consiste à laisser séjourner quelque temps à froid un corps dans un liquide, dans le but de dissoudre quelques-uns de ses principes constituants ou d'en extraire les principes solubles, ou enfin de les conserver ainsi.

MATIÈRES PREMIÈRES. — Le parfumeur les tire des trois règnes de la nature. Ainsi, le règne minéral lui fournit le talc, le bismuth, les blancs de plomb et de zinc, le cinabre, le sel de nitre ; le règne végétal, plusieurs racines indigènes et exotiques, les feuilles, les fleurs et les semences d'une infinité de plantes odorantes, des baumes et des racines diverses ; enfin elle doit au règne animal, la cochenille, la civette, le musc, le blanc de baleine, l'axonge, le corail, l'ambre, l'éponge, etc. Tous ces mots sont traités à leur ordre alphabétique dans cet ouvrage.

MUSC. — Substance que l'on trouve dans une poche située entre l'ombilic et les parties de la génération d'un

quadrupède (*moschus moschiferus*) du genre des chevrotins. Demi-fluide dans l'animal vivant, le musc se déssèche après sa mort, et prend une consistance solide et grumeleuse; il est d'un brun foncé et d'une saveur amère; l'odeur qu'il répand est peut-être la plus forte des odeurs connues; il n'en faut qu'une très-petite dose pour parfumer une grande quantité de matière; cette odeur se porte à une grande distance; la plus petite particule suffit pour le faire sentir dans un espace considérable, et le parfum même en est si fixe, qu'au bout de plusieurs années il semble n'avoir pas perdu de son activité.

D'après l'analyse de MM. Guibourt et Blondeau, le musc contient: eau, ammoniaque, stéarine, élaïne, cholestérine, acide combiné à l'ammoniaque, huile volatile particulière, hydrochlorates de chaux, de potasse, d'ammoniaque, carbonate de chaux, gélatine, albumine, fibrine, phosphate calcaire, poils, sable, sel de chaux, acide organique, etc.

On distingue dans le commerce trois espèces de musc, le *musc de la Chine*, ou du *Tonquin*, le *musc du Bengale* qui comprend le *musc du Thibet* et le *musc kabardin* ou de *Tartarie*. M. A Chevalier les décrit ainsi: [1].

Le musc de Chine comprend trois sortes: la première, dite *musc de la chasse royale*, est en vessies plates, quelquefois ovales, arrondies, d'autres fois allongées, séches, minces, douces au toucher, du poids de 4 à 32 grammes (de 1 gros à 1 once). La partie supérieure de chaque vessie, qui est percée, à peu près vers le milieu, d'un petit trou, est recouverte de poils longs, de couleur rousse plus épais sur les bords que sur le milieu, et décrivant une circonférence; la partie inférieure n'est

[1] *Dictionnaire du Commerce et des marchand.* de GUILLAUMIN.

point garnie de poils ; elle porte à son milieu une marque rouge, qui provient d'un cachet dont elle a été marquée ; son aspect est d'un gris blanchâtre. La couleur du musc contenu dans cette enveloppe est le brun foncé ; il est visqueux et grumeleux au toucher ; son odeur est subtile et pénétrante ; si l'on affaiblit cette odeur, elle ne doit rien avoir d'ammoniacal ou d'empyreumatique. Cette sorte est rare dans le commerce.

Ce musc est expédié dans des boîtes de plomb ou d'étain, du poids de 500 à 625 grammes. Chacune des vessies qu'elle contient est enveloppée d'un papier de Chine, (papier de soie), qui porte un cachet et le nom de la province où le musc a été tiré. A cette première enveloppe en succède une autre formée de papier de chine verni et recouvert d'une couche de goudron.

La seconde sorte de musc de Tonquin jouit à peu près des mêmes propriétés que la première : son odeur est moins pure, elle a quelque chose d'ammoniacal et d'animalisé. Elle est expédiée : 1° en vessies intactes, portant souvent un cachet semblable à celui que portent les vessies de musc de première sorte ; 2° en vessies qui ont été ouvertes, et qui ne portent point de cachet. Les emballages employés sont les mêmes.

La troisième sorte est renfermée dans des vessies de formes variées. Le poil qui les recouvre est moins abondant sur les côtés. Elles sont humides, plus épaisses que les autres, et elles sont toujours recousues ; le produit qu'elles contiennent est plus pesant ; il s'écrase et se déssèche plus facilement ; son odeur est fétide et ammoniacale, et l'odeur franche du musc ne se développe qu'au bout de quelque temps. Son parfum est moins fin, moins délicat. Ce musc est expédié en boîtes de plomb ou d'étain du poids de 2 à 3 kil.

Le musc du Bengal se rapproche du musc de Tonquin ; mais son odeur est moins fine et a quelque chose

d'ammoniacal. Les vessies qui le renferment sont en général moins bien fermées, souvent recousues, humides; le poil qui en recouvre la peau est moins long, touffu et mêlé ; les vessies ne présentent point à leur partie supérieure, le petit trou qu'on remarque sur les vessies qui contiennent le musc de Tonquin ; la peau est aussi plus épaisse. Ce musc est envoyé dans des boîtes de plomb ou d'étain du poids de 600 grammes à 3 kil.

Le musc de kabardin ou de Tartarie se trouve dans des vessies plates, sèches, allongées, et ayant de 25 à 55 millimètres. La peau de ces vessies est épaisse ; la partie supérieure est recouverte de poils ras, d'un gris blanchâtre ; l'aspect de la partie inférieure, est d'un gris sale. Le musc contenu dans ces vessies est compacte et ayant une consistance comme fibreuse. Son odeur est peu pénétrante, ammoniacale et se dissipe facilement.

Falsification du Musc

Une substance aussi chère que le musc (2 à 3000 fr. le kil.), ne pourrait traverser les mains avides de ceux qui l'apportent des lieux de production, sans excercer le génie de la fraude. Aussi, n'est-il point d'artifices qu'ils n'aient imaginés pour sophistiquer ce précieux produit. On y a mêlé du sang désséché, des matières animales diverses, des résines, de la cire, des morceaux de peau, des poils, de la fiente d'oiseaux, du fer, du sable, du plomb, mille choses enfin qu'il est impossible de soupçonner. L'examen au microscope peu décéler, à l'œil exercé, les parties métalliques et terreuses ; il en est de même de l'incinération du musc, qui laissera ces substances dans les cendres.

En faisant passer un fer incandescent à travers le musc altéré, l'odeur des résines, de la cire ou d'autres substances animales ou végétales, pourra être reconnue. Pour tous les essais, il faut avoir un échantillon type.

Le bon musc se dissout aux 3/4 dans l'eau ; il ne présente aucun corps dur sous le doigt ; il colore le papier en brun rougeâtre.

MYRRHE. — Gomme résine qu'on emploie sous la forme de larmes ou en grains rougeâtres ou jaunes, et qui possède une odeur aromatique très-agréable. Tirée d'Arabie, où vient l'arbre qui la porte, son goût est un peu amer, et cependant les Arabes en ont presque toujours dans leur bouche, convaincus que cet usage les préserve de beaucoup de maladies. La myrrhe est connue de toute antiquité. Considérée comme un de nos plus doux parfums, les Juifs la brûlaient en l'honneur de Dieu, et on l'employait pour les embaumements. Ce fut un des présents que les trois rois mages apportèrent au divin Enfant à Bethléem. Dans nos pays, la myrrhe, regardée comme tonique et excitante, sert en fumigations. On la substitue quelquefois à l'encens, étant d'un prix moins élevé ; mais son odeur lui est inférieure.

NITRE. — Nom donné en chimie au salpêtre. C'est un sel composé d'acide nitrique et de potasse, se décomposant par la chaleur, sans couleur, d'une saveur fraîche, piquante, amère, et activant la combustion du charbon auquel on le mêle. Le nitre se forme continuellement dans les lieux exposés aux émanations des animaux et dont les murs sont revêtus de substances salifiables, telles que la chaux, la soude, la potasse, et la magnésie : ainsi les écuries, étables, caves, les habitations humides et sombres, etc. On le trouve encore dans la tige de certaines plantes qui croissent près des habitations ou dans les champs fumés, telles que la pariétaire, la mercuriale, la buglosse, la ciguë, le grand soleil, etc. On extrait le nitre par le lessivage des substances auxquelles il est mêlé et par la concentration des lessives, où

il se cristallise. On l'emploie dans diverses compositions d'encens.

ODEURS. — Sensation que produisent sur l'odorat les émanations des corps.

Il n'est pas aussi aisé qu'on le suppose, de définir exactement ce qu'on entend par odeur d'un corps. Pour les uns, dit le professeur Beclard, les odeurs sont une sorte de mouvement vibratoire des corps se propageant comme un fluide impondérable, et transmis à la membrane muqueuse olfactive. Pour d'autres, les odeurs sont des particules impalpables des corps, des vapeurs, ayant assez d'analogie avec les gaz odorants. Cette dernière opinion, la plus généralement adoptée, est aussi celle qui paraît la plus vraisemblable. Certaines substances odorantes perdent, en effet, avec le temps, leur odeur ; et, avec leur odeur, les parties volatiles auxquelles cette odeur était attachée. La diminution dans le poids des matières odorantes exposées au contact de l'air, quelque faible qu'elle soit, tend aussi à le démontrer. — Des quantités extrêmement minimes de matières odorantes suffisent pour réveiller, sur la membrane muqueuse des fosses nasales, la sensation de l'odeur. L'expérience de tous les jours le démontre. Du papier qui a contenu du tabac ou du musc s'imprègne des parties odorantes volatiles de ces subtances, conserve pendant des mois ou des années leur odeur caractéristique, et réveille la sensibilité de la muqueuse olfactive. En diluant une substance odorante avec de l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit devenue inappréciable pour l'odorat, on peut estimer ainsi à quelle dose elle cesse d'être odorante. On peut également introduire un volume donné de gaz odorant dans un volume donné d'air atmosphérique et essayer le mélange à l'odorat, jusqu'aux limites extrêmes de la sensibilité olfactive. On pourrait, de cette manière, grouper en série les

gaz et les liquides odorants, et dresser une sorte de table des odeurs, d'après leur degré d'énergie sur la membrane olfactive, qui vaudrait bien la plupart des classifications proposées en ce genre. L'hydrogène sulfuré est encore sensible à l'odorat dans un mélange d'air atmosphérique, qui n'en contient que les deux millionièmes de son volume. L'organe de l'odorat est un réactif plus sensible que ceux de la chimie ; l'homme reconnaît encore par l'odorat la présence de certains corps, placés à dessein dans l'air, alors que les réactifs de la chimie sont impuissants à les déceler. Ne nous étonnons pas, dès lors, si la plupart des altérations de l'air déterminées par la présence des matières odorantes sont encore enveloppées d'obscurités, si le parfum des fleurs, et si beaucoup d'autres odeurs ne peuvent pas être mises en évidence d'une manière positive, à l'aide des moyens dont la science dispose. L'air est le véhicule des corpuscules odorants qui s'y soutiennent par leur moindre pesanteur spécifique. D'après les expériences de Huyghens et de Papin, une rose placée sous le récipient d'une machine pneumatique privée d'air, a conservé son odeur pendant quinze jours.

« Les philosophes de l'antiquité, qui étaient en même temps physiciens et littérateurs, n'avaient pas oublié de faire l'analyse de la sensation de l'odorat. Aristote distinguait dans les odeurs le doux, le gras, l'acide, l'austère, l'acerbe et le fétide. Longtemps cette division imparfaite fut celle adoptée par tous les physiciens ; mais le célèbre Linné ayant remarqué que les émanations des corps étaient difficiles à classer d'après cette division d'Aristote, distingua les odeurs en ambrosiaques, odoriférantes, aromatiques, fortes (ail et bouc.), vénéneuses et nauséabondes : Saussure a ajouté l'odeur piquante. Lorry s'est aussi occupé des odeurs, qu'il a divisées en cinq classes : camphrées, éthérées, vireuses ou narcotiques, acides et

alcalines. Le célèbre Fourcroy, qui a fait un travail particulier sur les odeurs, les a divisées en cinq genres, mais d'après des principes différents : l'odeur extractive ou muqueuse, l'huileuse fixe, l'huileuse volatile ou aromatique, les aromatiques et acides, les hydro-sulfureuses. Virey a établi de son côté trois classes d'odeurs : les médicamenteuses, les alimentaires et les odeurs d'agrément. » Après ces auteurs, Desvaux a donné, dans un mémoire présenté à l'Institut, des vues nouvelles sur les odeurs qu'il divise en *inertes, aromatiques, suaves, fortes, fétides,* etc.

ONGLE. — On distingue dans l'ongle trois parties : « son extrémité, qui est libre au bout du doigt; son corps ou sa portion moyenne, adhérente par sa face interne, et sa racine. Celle-ci offre deux parties distinctes : l'une, terminée par un bord mince et dentelé, s'enfonce dans un repli de la peau; l'autre, appelée lunule, blanchâtre et semi-lunaire, est située immédiatement au-dessus de l'endroit où semble finir l'épiderme. Les ongles sont formés d'un tissu corné de même nature que celui qui constitue les sabots, les cornes, les écailles des divers animaux. Ils ont beaucoup d'analogie avec l'épiderme, puisqu'ils sont, comme lui, essentiellement formés de mucus desséché; mais ils prennent naissance plus profondément que l'épiderme, puisqu'on y trouve réunies les couches albides superficielles et profondes du corps muqueux et la couche du pigmentum, parties qui n'entrent pas dans la composition de l'épiderme. Quand l'ongle vient à être arraché, le corps capillaire, véritable matrice de cette lame cornée, est à nu; bientôt une matière muqueuse, secrétée par les papilles, se durcit à leur surface, et forme une lame mince, transparente, recourbée légèrement près de l'extrémité terminale du doigt, comme la matrice sur laquelle elle est moulée;

mais bientôt une seconde, une troisième, une quatrième lame sont sécrétées successivement sous la première; elles la soulèvent, et, en s'emboîtant dans son extrémité antérieure recourbée, elles la poussent successivement en avant, et en même temps font sortir son extrémité opposée de l'espèce de sinus cutané qui la recevait d'abord; ce qui explique comment l'ongle est formé de couches d'autant plus nombreuses qu'on l'examine plus en avant. Les lames ont toujours les mêmes dimensions, puisque toutes sont formées sur le même moule par une même matrice; et la substance cornée étant versée continuellement à l'extrémité de chacune de ces lames, la totalité de l'ongle est continellement poussée en avant, et il croîtrait indéfiniment s'il n'était coupé ou usé par les frottements. »

P

PAPIER IMPERMEABLE. — On prend 250 grammes d'alun et 125 grammes de savon blanc, qu'on fait dissoudre dans un litre d'eau; dans un autre vase, contenant la même quantité de liquide, on fait dissoudre 60 grammes de gomme arabique et 180 grammes de colle; on mêle les deux solutions, on les fait chauffer; puis on y plonge le papier qu'on veut rendre imperméable à l'eau; enfin, on fait passer celui-ci entre deux cylindres et on le fait sécher. On peut éviter l'emploi des cylindres en suspendant le papier jusqu'à ce que l'eau soit écoulée, et en le faisant sécher après.

L'alun, le savon, la colle et la gomme forment une *couverte* artificielle qui protége la surface du papier

contre l'action de l'eau, et même jusqu'à un certain point contre celle du feu.

Cette préparation convient surtout pour le papier d'emballage, employé pour les ballots qui doivent rester exposés aux intempéries.

Procédé pour faire un papier parchemin.

Ce procédé consiste à immerger le papier, pendant quelques secondes, dans l'acide sulfurique étendu d'eau.

Pour obtenir un produit parfait, il faut apporter une grande attention à proportionner également l'acide et l'eau, et à calculer la durée de l'immersion, selon que la température est élevée ou basse. Ce qui importe le plus, c'est, la réaction achevée, d'éliminer tout l'acide sulfurique, dont les moindres parties restées dans le papier causeraient tôt ou tard la destruction de ce dernier.

Pour atteindre un résultat complet, on opère sur le papier des lavages à l'eau, répétés et prolongés pendant longtemps; ensuite on le passe dans un mélange d'une partie d'ammoniaque liquide avec dix parties d'eau. On le retire aussitôt et on renouvelle les lavages à l'eau pure. L'expérience a démontré que l'acide sulfurique ne produit aucun changement chimique dans la constitution du papier; il ne fait que déterminer dans ses éléments une nouvelle disposition moléculaire.

Procédé pour empêcher le papier de boire.

Colle de Flandre	125 grammes.
Savon blanc.	125 —

Faites fondre ces deux substances sur le feu avec 1 litre d'eau, ajoutez ensuite 60 gr. d'alun en poudre, en remuant fortement le mélange, et laissez refroidir; l'étendre ensuite légèrement avec une éponge ou un pinceau plat.

Papier ininflammable.

Tremper le papier dans une forte solution saturée à froid d'alun, et ensuite le faire sécher.

Peu importe que le papier soit blanc, écrit ou imprimé, peint ou marbré; le procédé convient à tous.

PARFUM. — Ce mot a deux acceptions. Tantôt il exprime l'odeur aromatique, agréable, plus ou moins forte, plus ou moins subtile et suave, qui s'exhale d'une substance quelconque, particulièrement des fleurs. C'est dans ce sens qu'on dit le *parfum de la rose*, le *parfum de l'encens*. Tantôt il désigne les corps mêmes d'où s'exhalent les différentes odeurs qui excitent en nous une sensation de plaisir. On doit l'entendre en ce sens quand on parle des parfums de l'Orient et de tous les parfums simples ou composés. Lorsqu'on dit qu'on aime l'odeur des parfums, on emploie alors le mot dont il s'agit dans sa double acception.

Les anciens Grecs regardaient les parfums non seulement comme un hommage qu'on devait aux dieux, mais encore comme un signe de leur présence. Les dieux, suivant la théologie des poëtes, ne se manifestaient jamais sans annoncer leur apparition par une odeur d'ambroisie.

A quel degré les Romains n'ont-ils pas poussé leur luxe dans les odeurs, soit pour l'usage des sacrifices, soit pour donner une marque de leur respect envers les hommes constitués en dignités? On s'en servait encore aux spectacles et dans les bains; les roses y étaient prodiguées, et la profusion des parfums devint si excessive dans la célébration des funérailles, que l'usage en fut défendu par la loi des Douze Tables.

Une telle défense n'eut jamais lieu chez les Orientaux, bien plus avides encore des parfums que les Romains. De tous les peuples du monde, ils sont ceux qui en ont fait

dans tous les temps, et qui en font encore aujourd'hui le plus grand usage. Cela doit être : la nature les leur a prodigués, et ils vivent sous un climat dont la douce température invite à la propreté, compagne inséparable du plaisir.

En général, dans les pays chauds, les nerfs sont plus délicats, les sensations plus vives, et les hommes plus habituellement disposés à la volupté. L'odorat est l'organe favori des sens; il est rare qu'ils ne soient pas éveillés par lui; presque toujours une odeur forte et suave, en ébranlant le cerveau et les nerfs, produit en nous une sensation favorable à l'amour. Les femmes ne l'ignorent pas. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles elles aiment tant les odeurs. Non contentes de parfumer leurs cheveux et leurs vêtements, elles font usage d'élixirs et de savons odoriférants, de pâtes et d'eaux de senteur de toute espèce pour blanchir leurs mains et leurs dents, rendre leur teint plus frais; leur haleine plus douce, et donner à leurs lèvres le parfum et la couleur vermeille de la rose. Quelquefois ces apprêts font mentir la nature, en imprimant sur les sillons de l'âge mûr un vernis de fraîcheur qui trompe l'œil. On jouit un moment des hommages rendus à la jeunesse; mais l'heure vient où il faut déposer sur sa toilette cette beauté d'emprunt; la nuit achève de détruire l'effet de l'art, et la rose de la veille n'est souvent le lendemain qu'une triste fleur presque entièrement desséchée, et que le papillon du jour daigne à peine regarder.

Les parfums de l'Inde et de l'Arabie ont toujours été les plus estimés ; ils méritent la célébrité dont ils jouissent. Cependant ceux d'Europe, quoique moins renommés, ne sont pas moins agréables. On les compose avec tout ce qu'il y a dans ce pays de fleurs les plus odoriférantes et de plantes les plus aromatiques. Telles sont les fleurs d'*orange*, de *rose*, d'*œillet*, de *jasmin*, de *jonquille*,

de *tubéreuse,* les feuilles et les fleurs de *thym*, de *lavande*, de *sauge*, de *romarin*, de *marjolaine*, les écorces de *citron*, les racines d'*iris*, etc. Tantôt on emploie en nature les parties odorantes de ces plantes ; on les dessèche, on les mêle avec goût, et on en remplit des sachets, des sultans, des cassolettes qui embaument le linge et tous les corps qui en sont touchés et environnés. Tantôt on en fait des pots-pourris ou des pâtes, ou des pastilles de toutes les formes, qui, étant brûlées, parfument l'air des appartements. Le plus souvent on enlève aux fleurs leur huile essentielle ou arome, que l'on conserve sous les noms d'essences et d'eaux de senteur, ou bien qu'on mêle aux poudres, aux pommades et aux vinaigres de propreté qui entrent dans la toilette. Ainsi ce principe odorant des plantes qui, dissous dans l'air, vient frapper agréablement nos organes et s'évapore aussitôt, cet esprit fugace et léger, cet arome invisible et subtil des végétaux, est rendu fixe par la main de l'homme. Notre industrie s'en empare au moment où il allait s'échapper du sein des corps qui le recèlent. Pour en jouir plus longtemps, nous l'emprisonnons dans tous les corps employés à notre usage. Non-seulement nos vins, nos liqueurs, nos aliments en sont parfumés, mais nos meubles, nos habits, les lieux où nous demeurons et que nous fréquentons en sont pleins; tout ce qui est sur nous, auprès ou autour de nous, exhale l'esprit des fleurs qui n'existent plus, et, au sein même de l'hiver, nous respirons leur parfum délicieux, comme si nous étions encore aux plus beaux jours du printemps et de l'été !

C'est principalement à l'art du distillateur et du parfumeur que nous devons ces jouissances. En ceci, comme en tout, l'homme a imité la nature. Voyant tous les jours les vapeurs de la terre et des mers s'élever dans l'atmosphère, s'y condenser et se résoudre en rosée et

en pluie, il a imaginé un appareil ou instrument, à l'aide duquel il pût opérer en petit un effet à peu près semblable. Cet instrument est un alambic, et l'opération à laquelle il sert se nomme distillation. Par elle on sépare et on recueille, au moyen de la chaleur, les principes fluides des corps qui sont volatils à différents degrés. On met ces corps dans un vase de terre ou de verre surmonté d'un chapiteau. Le vase est échauffé, soit au bain-marie, soit à un feu plus ou moins fort, selon la matière qu'on se propose de distiller. La chaleus en détache les parties volatiles. Dégagées des substances lourdes et terreuses qui les tenaient captives, ces parties s'élèvent au haut du chapiteau, s'y condensent par le moyen d'un réfrigérant, et tombent, par un canal appelé *serpentin*, dans le vase destiné à les recevoir.

On peut diviser les parfums en parfums de l'Arabie, de l'Inde et de l'Europe. Les uns et les autres sont simples ou composés, secs ou liquides. Les parfums simples sont ceux dont la nature nous fait présent dans un état tel qu'on peut les employer et les conserver sans y rien changer ni ajouter, comme l'encens, les baumes, etc. Les parfums composés sont un mélange de plusieurs parfums simples réunis. Les parfums secs sont friables, et peuvent être facilement réduits en poudre, comme toutes les résines odorantes. On donne, en général, le nom de parfums liquides aux esprits et aux essences de plantes très-odorantes. (*Bosc.*)

Les parfums ne sont pas sans influence sur l'organisme ; ils produisent, chez beaucoup de personnes, une sensation qui réjouit, qui cause un bien être particulier sur tout notre être, aussi les voluptueux Orientaux en font-ils sous ce point de vue un usage fréquent, et même presque continuel. On a vu des affections nerveuses, vaporeuses même, être modifiées heureusement par des odeurs. Mais aussi, on a eu des exemples fréquents d'as-

phyxie causée par le parfum des fleurs respirés la nuit, dans les chambres petites, fermées. (*Voy. page* 130 *de ce Dictionnaire.*)

Le nombre et la variété des parfums sont très-considérables, bien que « les dames russes ne s'arrachent plus les sourcils, comme au temps de Pierre-le-Grand, pour y substituer une couche épaisse de plombagine. » On aura l'idée de l'importance de l'étude des parfums en consultant les articles Ambre, Ambrette, Baumes, Benjoin, Eaux distillées, Essences, Huiles, Savons, etc., de ce dictionnaire.

Les anciens connaissaient plusieurs huiles essentielles à l'état de pureté, telles que celles de citron, de térébenthine, de laurier, etc., mais, dit M. Maigne, leurs compositions odoriférantes les plus usitées étaient des solutions d'essences dont les huiles grasses, obtenues par la macération des plantes aromatiques dans l'huile d'olives. Les mêmes procédés ont été seuls employés jusqu'à notre époque, où l'on est parvenu à extraire les principes odorants des végétaux par des moyens beaucoup plus sûrs et beaucoup plus prompts. Ce perfectionnement est dû au savan Millon, chef de la pharmacie militaire centrale d'Alger. En 1856, cet habile chimiste, faisant des rechers ches sur l'application des dissolvants volatils à la fabrication des parfums, soumit les fleurs les plus aromatiques à l'action du sulfure de carbone : il reconnut qu'au contact de cet agent elles se dépouillaient de toute odeur, et en conclut que leur principe odorant devait s'y être dissous. Il eut dès lors la pensée de distiller les solutions ainsi obtenues de manière à chasser tout le sulfure, et la distillation lui donna pour résidu des substances généralement huileuses, inconnues jusque là, et constituant essentiellement le parfum des plantes les plus suaves. Cette nouvelle méthode, exploitée en grand aujourd'hui, a l'avantage de ne pas exiger qu'on opère sur des plantes

parfaitement sèches, ce qui permet d'aller recueillir sous les latitudes les plus éloignées, pour les employer dans nos contrées, les parfums concentrés des fleurs qui nous sont entièrement inconnues.

PARFUMERIE, PARFUMEUR. — La parfumerie est la fabrication et le commerce des parfums, des cosmétiques, des pommades, des savons de toilette, des pâtes d'amandes et autres, des huiles antiques, aromatiques et essentielles, des poudres dentifrices et à poudrer, des pastilles à parfumer, des eaux-de-vie aromatiques et autres eaux de senteurs, des fards et autres compositions cosmétiques diverses.

Le *parfumeur* est celui qui fabrique et vend les parfums et toute sorte de préparations destinées à entretenir la beauté.

Les plus grands centres de parfumerie sont, en France, Grasse et Paris. Indépendamment de ces deux villes, dit M. Joseph Garnier, il y en a quelques autres où l'on confectionne plus particulièrement certains articles. Ainsi, les pommades se fabriquent à Grasse et à Paris d'abord, et ensuite à Avignon, Montpellier, Marseille et Bordeaux. C'est aussi principalement de Paris, Grasse, Montpellier et Marseille, que l'étranger tire des parfumeries, en pâte, en poudre ou en liqueur ; toutefois, il est bon d'observer que ces villes n'exportent guère que des parfumeries fines, car les étrangers commencent à faire eux-mêmes la plupart des produits qu'ils nous demandaient il y a quelques années. De même, les savonnettes qui ont le plus de réputation viennent de Grasse, Montpellier, Marseille et Avignon. Pour les parfumeries liquides, bien que chaque parfumeur en compose à sa fantaisie, et qu'elles soient par conséquent nombreuses, les plus recherchées viennent d'Avignon, Montpellier, Metz, Nancy et autres endroits où il croît des plantes aromatiques.

Grasse et Paris sont, avons-nous dit, les deux villes de France qui font le plus de commerce en parfumerie. Grasse, par la douceur de son climat, est le sol natal des plantes aromatiques; la plupart d'entre elles y croissent avec tant d'abondance, que quelques-unes n'ont pas besoin de culture. Celles qui y sont cultivées sont le jasmin, la rose, la violette, la tubéreuse et la jonquille. Il serait à souhaiter qu'on y cultivât encore davantage l'oranger, le citronnier, la jacinthe, le réséda, l'héliotrope, fleurs que l'on trouve surtout à Cannes, petit village près de Grasse, où leur produit annuel a été estimé en 1840 environ 200,000 francs. La parfumerie absorbe les fleurs de tous les jardins de cette ville et des communes environnantes : en un mot cette fabrication est une des principales branches de l'industrie du département du Var. A Paris, la parfumerie a pris une grande extension depuis une quarantaine d'années, époque où les arts qui tiennent au luxe ont fait de grands progrès.

Dans un charmant ouvrage publié par M. Louis Claye [1], on trouve un historique remarquable sur *les Parfums et la Parfumerie*. Nous en extrayons ce qui suit :

« Avant 1789, la parfumerie était soumise comme les autres industries au régime des corporations, et ses titres remontaient fort loin. Des statuts octroyés par Philippe-Auguste en 1190, confirmés par le roi Jean le 20 décembre 1357, et par lettres royales données par Henri III le 27 juillet 1582, la régirent jusqu'en 1636. Le génie de Colbert avait alors donné une impulsion plus grande à l'industrie française, chaque corporation obtenait des libertés et des privilèges plus étendus; celle des parfumeurs ou des parfumeurs-gantiers, comme on les désignait alors, ne fut pas négligée; elle obtint des patentes datées du mois de mars et enregistrées au parlement le 13 mai

[1] Les *Talismans de la Beauté.*

suivant, qui prouvent l'importance qu'elle avait acquise. Leur confrérie avait été établie en la chapelle Sainte-Anne de l'église des saints Innocents, par patentes données à Paris, le 20 juillet 1426, par Henri, roi d'Angleterre, qui se qualifiait roi de France pendant les troubles qui marquèrent le règne de Charles VII. Leurs armes, enregistrées en l'Armorial général de France, sont : d'argent à trois gants de gueules, au chef d'azur chargé d'une cassolette antique d'or.

» La Révolution soumit la cosmétique aux exagérations passionnées qu'elle portait dans les mouvements politiques ; chaque parfum, empruntant une dénomination bizarre ou sanglante au langage des partis, devint un signe de ralliement. Il y avait les habits à la Guillotine, il y eut la pommade de Samson ; un pénétrant parfum annonçant la présence du muscadin à l'odorat peu charmé du patriote, on bravait la proscription et la guillotine en imprégnant son jabot et son mouchoir d'essence de lis ou d'eau de la Reine.

» Plusieurs compositions devenues historiques nous ont été transmises par le Directoire et par l'Empire. Dès cette époque l'art du parfumeur se transforme, en s'appuyant sur la science, pour devenir ce qu'il est aujourd'hui... Nous terminerons cette esquisse historique, — qu'on nous pardonnera d'avoir faite, parce qu'elle contient pour ainsi dire les titres de noblesse de notre art, — par un tableau restreint des ressources que la cosmétique a offertes à l'imagination fantasque et bizarre des peuples.

» Le tatouage qui, en Europe, se réduit aujourd'hui à parer de cœurs enflammés, d'emblèmes et de devises galantes les bras de nos marins, servit et sert encore dans le monde entier à orner le corps des guerriers de ses dessins indélébiles. Avant que César vînt conquérir les Gaules, les Pictes, premiers habitants des montagnes

d'Ecosse, empruntaient leur nom aux couleurs dont ils étaient couverts ; les chefs et les nobles papoicas portent leurs armoiries en tatouage sur leur front ou leur poitrine; d'ingénieux et indélébiles dessins couvrent les corps des habitants de l'Océanie et des naturels de l'Amérique. Pour se rendre terribles et déguiser le sang qui coulait de leurs blessures, les Germains se teignaient en rouge ; le guerrier indien se peint pour le combat, d'après les usages de sa tribu et les rites de sa religion. Ces peintures, comme les graisses et les huiles dont les peuples primitifs se couvrent le corps, répondent chez eux à une nécessité hygiénique autant qu'à un besoin de parure. Presque nus et vivant toujours exposés au grand air, ils se cuirassent ainsi contre la piqûre des insectes qui rendent insupportable aux étrangers le séjour de leur pays, et ils se trouvent moins sensibles aux émanations malfaisantes et aux changements atmosphériques.

» Les femmes de la Floride se couvrent tout le corps de dessins indestructibles, celles de Duan se font graver sur la peau des fleurs de différentes couleurs ; l'ornement le plus caractéristique et le plus remarquable des habitants de Rotouma et des îles Wallis, est le *chache*, qui recouvre le corps depuis le bas de la poitrine jusqu'au genou d'un tatouage très-régulier, imitant les cuissards des anciens preux ; la poitrine, les bras sont couverts de dessins composés de linéaments tenus, d'une légèreté extrême, imitant des poissons volants, des fleurs et autres objets délicats.

» Les lobes des oreilles des habitants de Taïti et de beaucoup d'îles de l'Océanie sont percés et reçoivent, au lieu de pendants, des herbes odorantes, des fleurs suaves, et aux Mariannes les cigarettes à demi fumées des créoles lespagnoles. La beauté naturelle de ces peuples semble leur avoir inspiré le goût des parures ingénieuses et délicates, tandis qu'un os hideux, fixé dans les narines,

vient encore ajouter à la laideur repoussante des habitants de l'Australie.

» Les fards, dont l'antiquité semble nous avoir transmis l'usage, se retrouvent chez tous les peuples. Les Groënlendais se bariolent le visage de blanc et de jaune, les négresses du Sénégal teignent leurs yeux en rouge; l'antimoine sert aux femmes de l'Orient, de même qu'aux Romaines et aux Grecques, à noircir leurs paupières et à ajouter à leur éclat.

» Le bétel noircit les dents des Cochinchinoises. Le henné colore les ongles des almées dont le talon, comme celui des Mauresques, est toujours teint en rouge ou en bleu. La même couleur bleue pare le menton et les lèvres des Tunisiennes, et une petite feuille peinte sur leur joue avec la décoction de noix de galle ou de safran rappelle la mouche d'un si piquant usage sous la régence.

» Les historiens et les voyageurs fourniraient la matière d'un gros volume, si l'on voulait seulement relater les différentes applications faites par les peuples des fards qui, tantôt d'étiquette à la cour, comme chez les Mèdes et sous quelques-uns de nos rois, tantôt stigmatisées au nom de la morale et de la médecine, n'en ont pas moins résisté à toutes les vicissitudes comme tout ce qui tient à la conservation et à l'embellissement de la beauté. »

PASTILLE. Petit pain de diverses formes et composé de différentes substances odorantes, comme l'encens, le le benjoin, le tyrax, dont on se sert pour parfumer l'air d'une chambre en les brûlant. On prépare les pastilles, soit en faisant une pâte molle avec du sucre grossièrement pulvérisé et un mucilage, en ajoutant à cette pâte les aromates ou les médicaments, et en la découpant ensuite avec un emporte-pièce circulaire ; soit en faisant cuire le sucre jusqu'à la consistance d'un sirop épais et en le faisant ensuite couler goutte à goutte sur une sur-

face plane : on appelle ces dernières *pastilles à la goutte.*

PATCHOULI. — Espèce de Labiée de l'Inde, à feuilles dentées en scie, qui est remarquable par son odeur forte, aromatique, analogue à celle du *Chenopedium anthelminticum.* On s'en sert pour mettre dans les vêtements de laine afin de les préserver des ravages des mites.

PATE D'AMANDES. — Tourteau provenant de la fabrication d'huile d'amandes amères. On distingue la pâte d'amandes *bises*, la pâte *douce blanche* et la pâte *amère blanche.*

« La première se fait, soit avec des amandes provenant de noyaux d'abricots, soit avec des amandes amères : on les vanne, on les moud, et on en forme des pains de 2 2/2 à 3 kil., que l'on met sous presse pour en retirer l'huile, (150 kil. d'amandes rendent environ 65 kil. d'huile). On presse de deux en deux heures pendant trois jours ; au bout de ce temps, on retire les pains, que l'on fait sécher pour être pilés, et enfin passés au tamis.

« La seconde espèce s'obtient en traitant les amandes par l'eau bouillante, jusqu'à ce que la pelure se détache complètement ; on verse le tout dans un panier ; on les rafraîchit pour les éplucher ; une fois sèches, on suit le même procédé que pour la précédente.

« La troisième sorte se prépare comme la seconde, en observant toutefois qu'il faut employer des amandes amères.

PATES D'AMANDES LIQUIDES

Ces pâtes estimées par l'avantage qu'elles présentent de s'employer sans eau, se font à la *rose,* à l'*oranger,* à la *vanille* et au *bouquet.*

PATE AU MIEL

Cette espèce de pâte d'amandes est justement recherchée.

En voici la formule :

Miel	3 kilogrammes.	
Pâte d'amandes amères blanche	3	—
Huile d'amandes amères .	6	—
Jaunes d'œufs.	13	—

On cuit le miel à part, on le passe, on ajoute les amandes, on pétrit puis l'on incorpore peu à peu dans ce mélange, et alternativement les jaunes d'œuf et l'huile d'amandes amères.

PATE A RASOIR

Emeri.	25	grammmes.
Safran de mars	25	—
Cinabre	3	—
Ocre jaune ou rouge. . .	q. s.	

Pour faire une pâte avec eau ou huile.

PATE MINÉRALE A RASOIR, DE PRADIER

Cette pâte minérale se compose des substances suivantes :

Potée d'étain.	30	grammes.
Rouge à l'acier.	30	—
Paille de fer.	15	—
Pierre du Levant destinée pour la gravure broyée et lavée	30	—
Pierre du Levant à rasoir dite adoucie	60	—

Le tout délayé dans 45 gr. de graisse de bœuf, et chauffé pour en former une pâte.

AUTRE FORMULE

Axonge	250	grammes.
Cire jaune	125	—
Sanguine, ou bien ardoise pulvérisée.	250	—

Faites fondre l'axonge et la cire, ajoutez les autres substances, laissez bouillir cinq minutes, en remuant toujours, et coupez en tablettes lorsque la masse est figée et refroidie.

On peut ajouter quelques gouttes d'essence de lavande pour conserver la préparation.

PEAU. — Tissus membraneux, épais, résistant, élastique, qui recouvre le corps de l'homme et de la plupart des animaux.

Chez l'homme, la peau est composée de *quatre* couches, qui se succèdent ainsi du dehors en dedans : 1° l'*épiderme* ou *cuticule*, formé de cellules plates et cornées ; 2° le *réseau de Malpighi*, ou *corps muqueux réticulaire*, assemblage de cellules arrondies ; 3° le *corps papillaire*, membrane intermédiaire dont la substance ne s'est point encore réduite en cellules ; 4° le *derme*, ou *chorion*, formé de tissus cellulaires : cette dernière couche est fort épaisse à la plante des pieds et à la paume des mains, très-fine aux paupières, et généralement plus forte au dos qu'au côté antérieur du corps ; son épaisseur, plus considérable chez l'homme que chez la femme, varie entre un demi-millimètre et 3 millimètres. Il entre dans la composition de la peau différents organes de sécrétions et d'excrétions, dits *follicules*, et des parties accessoires telles que pellicules, *poils* et *ongles*.

Parmi les organes de secrétions et d'excrétions, nous devons citer le *pigmentum* ou *matière colorante*, qui est de couleur noire dans la race nègre, cuivreuse chez les peuples méridionaux et terreuse chez l'habitant du Nord.

Dans l'épaisseur de la peau se trouvent des espèces de glandes, dite *cébacées*, qui secrètent un liquide huileux, versé à la surface du corps par autant de conduits excréteurs. Ces glandes sont surtout en grand nombre

aux aisselles, aux aines, aux paupières, et, en un mot, dans toutes les régions où la peau forme beaucoup de replis

On donne le nom de *pores* aux orifices ordinairement microscopiques par lesquels les divers ordres de vaisseaux s'ouvrent à la surface de la peau. Les expériences de Leuwenhoëk ont démontré qu'un morceau de peau humaine de 8 centimètres carrés présente plus de 1,000 pores. Or, comme l'étendue de la peau d'un homme de moyenne taille est évaluée à 14 pieds carrés, le nombre de pores doit être de 2 billions 16,000,000.

Les *poils* sont les filaments cornés qui sortent de la peau et recouvrent certaines parties qu'ils semblent protéger.

Voyez *cheveux* et *ongles*.

PERLE. — Substance globuleuse, d'un blanc nacré, argentin, mat et chatoyant, et d'une grande dureté, qui se forme dans l'intérieur de plusieurs espèces de coquillages.

Les perles se trouvent toujours dans les coquilles bivalves, et ne diffèrent point, quant à leur composition, de la substance même de la coquille. Elles ne sont donc composées que de terre calcaire unie à une certaine portion de gluten animal.

Dans les temps où l'on cherchait à expliquer la nature sans l'étudier, on a enfanté des systèmes plus absurdes les uns que les autres pour rendre raison de la formation des perles. Il est inutile de rappeler les erreurs de nos pères à ce sujet. Aujourd'hui on sait, par expérience, qu'elles ne sont qu'une extravasion contre nature du suc contenu dans les organes de l'animal et filtré par ses glandes ; que ce sont des globules formés par couches peu épaisses, concentriques, avec plus ou moins de régularité. Aussi pour une perle que l'on trouve parfai-

tement ronde et libre entre les membranes du manteau de l'animal, on en rencontre mille d'irrégulières, semblables à des verrues attachées à la nacre. Elles deviennent quelquefois si grosses et si nombreuses, que l'animal ne peut plus fermer sa coquille et périt. Les plus petites s'appellent *semence de perle.*

Toutes les coquilles bivalves dont l'intérieur est nacré peuvent donc produire et produisent en effet des perles; mais celles qui en fournissent le plus communément sont, dans l'ordre de leur importance, l'avicule perlière, l'avicule hironde, et autres espèces de ce genre; la pinne marine et la mulette margaritifère.

La couleur des perles dépend absolument des sucs qui les ont formées. Elles sont en conséquence d'un blanc argentin brillant dans les avicules perlières, brunâtres dans les pennes, verdâtres dans les mulettes; mais il arrive quelquefois qu'elles sont jaunes, enfumées, et mêmes noires. Ces dernières comme plus rares se vendent beaucoup plus cher, quoique réellement moins belles que les communes.

Réaumur a donné, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1717, la théorie de la formation des perles, appuyée d'expériences qui laissent peu de chose à désirer à cet égard.

Les perles se trouvent dans toutes les mers et dans les eaux douces; mais les plus belles se pêchent dans les parties les plus chaudes de l'Inde et de l'Amérique, lieux qu'habite exclusivement l'avicule perlière, *mytibus margaritiferus* de Linné. Quant à la pêche de cette même coquille sur les côtes de l'Amérique, on ne la connait que de nom ; personne ne l'a décrite.

Les anciens croyaient, et les arabes croient encore, que plus il pleut, plus la récolte de perles est abondante. Il paraît constant, au rapport de Morier, *voyage en Perse*, que les environs de l'île de Bahrein, dans le golfe Persi-

que, offrent le banc d'huître à perles le plus abondant du monde. Au rapport de Kempfer, l'avicule, dont on retire les perles au Japon, est plus petite et moins épaisse que celle du golfe Persique, et cependant les perles qu'elle fournit sont plus grosses. Aujourd'hui, c'est autour de l'île de Ceylan que se font les plus importantes pêches de perles. Mais comme elles ne sont retirées de la coquille que lorsque l'animal est pourri, elles sont sujettes à s'écailler ; celles provenant du golfe Persique n'ont pas cet inconvénient. Toutes perdent, jusqu'à cinquante ans, et de leur couleur et de leur poids, les perles de Ceylan plus que celle du golfe Persique ; après quoi elles restent stationnaires.

Plus les huîtres à perles sont pêchées à une grande profondeur, plus elles sont grosses ; ce qui s'explique parce qu'elles sont plus vieilles. Les plongeurs craignent les dangers de leurs pêches à plus de cinq à six brasses.

Il a été dit plus haut qu'on trouvait fréquemment des perles dans la mulette margaritifère ; mais ces perles sont presque toujours adhérentes à la coquille. Linnée, qui avait remarqué que l'animal formait ces tubercules pour mettre obstacle à la perforation de sa coquille par les vers qui vivent aux dépens de sa chair, avait imaginé, pour leur en faire produire à volonté, de les percer avec une tarière. Ce moyen, dont le gouvernement de Suède a fait longtemps un secret, a réussi jusqu'à un certain point ; mais le nombre de perles marchandes qu'il fournissait était si peu considérable, que la dépense l'emportait sur la recette, et que le projet a été abandonné.

Pour qu'une perle soit d'une grande valeur, il faut qu'à une grosseur considérable et une rondeur parfaite elle joigne un poli fin, une blancheur éclatante, et un luisant qui la fasse paraître transparente sans l'être. Quand elle réunit ces qualités, on dit qu'elle est d'*une belle eau*, qu'elle a *un bel orient*.

On appelle *loupe* ou *coque de perle* un tubercule nacré, composé de plusieurs autres. Les perles irrégulières sont appelées *baroques*, et les très-grosses *parangonnes*.

Les perles les plus grosses qu'on ait remarquées sont : celle qui fut présentée à Philippe II, en 1579 ; elle était de la grosseur d'un œuf de pigeon, et venait de Panama. Sa forme était celle d'une poire. On l'estimait à cette époque 100,000 francs, ce qui équivaudrait aujourd'hui à près d'un million. Tavernier a vu, en 1633, entre les mains de l'empereur de Perse, une perle qui avait été achetée, dit-il, 110,400 livres sterling, somme si énorme, qu'on n'ose la croire vraie. Pline évalue la fameuse perle que Cléopâtre but par vanité, après l'avoir fait dissoudre dans du vinaigre, dans un repas qu'elle donnait à Antoine, à une somme encore plus exagérée, puis qu'il l'estime à 250,000 livres sterling, ce qui ferait 5 millions 500,000 livres de notre monnaie.

Les perles se montent en pendants d'oreilles. On les perce pour en faire des colliers, des bracelets, et autres ornements de parure recherchés par les femmes. Les plus petites servent à broder des robes, des bonnets, etc. Il est vrai de dire qu'elles parent beaucoup mieux la beauté que les pierreries, qui, par leur éclat, lui nuisent presque toujours.

On employait autrefois les perles à faire du fard ; aujourd'hui on leur substitue la craie de Briançon et autres substances terreuses moins chères, et aussi appropriées à cet objet. (*Bosc.*)

Le Trésor de la couronne de France possède une collection de plus de 400 perles, pesant chacune 16 grammes, d'une blancheur parfaite, bien rondes et d'un orient magnifique.

Perles artificielles

L'industrie est parvenue à faire pour les perles fines, ce qu'elle a opéré pour les diamants et les pierres pré-

cieuses : elle les a imitées de manière à s'y méprendre.

Ce fut dans le XVIe siècle qu'on inventa à Venise un procédé d'imiter les perles par des globules de verre, auxquels on donna une couleur et un vernis qui les a beaucoup fait ressembler à de véritables perles : on a perfectionné cette imitation en leur substituant des petits globules de cire recouverts d'un émail ressemblant aux perles ; mais ces globules ne peuvent résister longtemps à l'humidité qui ternit l'émail, ce qui les endommage promptement.

Ce ne fut qu'en 1656 que Jaquin, émailleur sur verre de Bourgogne, employa ce qu'on appelle *essence d'Orient,* qui n'est autre chose que l'ablette. On incorpore cette substance avec un peu de colle de poisson ou de gélatine, dont on garnit avec précaution les parois internes, des globules de verre très-mince ayant la forme de perles. Cet enduit étant très sec, on introduit dans l'intérieur de la cire blanche fondue, pour donner à ces globules la solidité et le poids requis.

PERLES DE ROSES DE TURQUIE. — L'on sait que la Turquie fait un assez grand commerce d'une composition connue sous le nom de *perles de roses.* Pour les obtenir, dit Marcel de Serres, on pile dans un mortier de fonte des pétales de roses fraîches, jusqu'à ce qu'elles soient en pâte bien unie, qu'on fait sécher à l'air. Avant que la dessiccation soit complète, on la pile de nouveau avec de l'eau de roses ; on fait sécher, et l'on répète cette opération jusqu'à ce que la pâte soit très-fine. Alors on lui donne la forme convenable ; on la perfore, afin de pouvoir passer un ruban dans les espèces de perles qu'on en forme ; on les fait sécher, et quand elles sont devenues très-dures, on les unit et on les polit, après quoi on les frotte avec de l'huile de roses afin de leur donner plus d'odeur et plus de lustre. Par ce procédé, la pâte de feuilles de roses prend une couleur noire très-prononcée

par l'action de l'acide gallique des roses sur le fer. Avec de semblables pâtes, faites dans des mortiers de marbre, on peut fabriquer des perles bleues, rouges, etc., suivant les principes colorants qu'on ajoute à la pâte. Les pâtes noires sont les plus recherchées. Ces perles se répandent en Europe par l'Autriche ; l'exportation qui s'en fait ne laisse pas d'être d'une certaine importance dans la balance du commerce. On les fabrique principalement à Andrinople, à Smyrne et à Constantinople.

Perles de Rome. — Le noyau est un petit grain d'albâtre, percé de part en part, auquel on donne la forme voulue au moyen d'un couteau, et qu'on recouvre de la manière suivante « on enlève des écailles d'huître et autres coquillages toutes les parties nacrées sans toucher à la partie blanche opaque. On réduit cette substance nacrée en poudre très-fine, on l'incorpore avec une solution de colle de poisson dans de l'alcool bien pur. Ces petits noyaux sont traversés par de petits brins de bois qui leur servent de manche pour les tremper dans cette composition. Après cette immersion, on les relève, et on plante l'extrémité du bois dans du sable. Quand la couche est sèche, on les trempe de nouveau, et l'on continue jusqu'à ce que les couches nacrées aient acquis l'épaisseur qu'on juge nécessaire. Ces perles sont bien plus durables que celles en verre soufflé. »

La fabrication des perles paraît s'être concentrée dans le département de la Seine, où elle a été poussée si loin, qu'aux expositions de 1849 et de 1855, l'œil le plus exercé ne pouvait distinguer la nature de l'art, c'est-à-dire les perles naturelles de leur imitation.

PIERRE A DÉTACHER.

Soude.	100 grammes.
Savon.	100 —

Broyez à part chacune de ces substances, et humectez peu à peu avec :

Fiel de bœuf *purifié* . . . 100 grammes.

dans lequel 2 jaunes d'œufs auront été préalablement délayés.

Ajoutez par fragments :

Terre glaise . . . . . . 400 grammes.

Faites des boulettes ou des tablettes.

PIERRES PRÉCIEUSES ARTIFICIELLES

Mélanges pour les strass.

	grammes
Cristal de roche	220,070
Minium	342,177
Potasse (pure)	116,965
Borax	15,072
Arsenic	660

AUTRE PROCÉDÉ

Cristal de roche	195,312
Céruse (pure)	366,305
Potasse (pure)	68,440
Borax	19,800
Arsenic	660

AUTRE PROCÉDÉ

Cristal de roche	187,500
Minium	281,250
Potasse (pure)	105,523
Borax	11,772
Arsenic	330

AUTRE PROCÉDÉ

Cristal de roche	195,512
Céruse (pure)	366,305
Potasse (pure)	68,440
Borax	19,585

Strass ordinaire

Litharge	5,000
Sable blanc	3,750
Potasse	500

Strass douhaut-wieland

Cristal de roche tamisé	187,50
Minium très-pur.	288,05
Potasse très-pure	105,45
Acide borique.	11,70
Deutoxyde d'arsenic	32

Strass anglais

Cailloux siliceux calcinés	62,50
Potasse pure	31,25
Borax calciné	23,50
Belle céruse	7,85

Strass bastenaire

Sable blanc traité par l'acide chlorhydrique	100 grammes.
Minium (1re qual.).	40 —
Potasse blanche bien calcinée.	24 —
Borax calciné	20 —
Nitrate de potasse cristallisée.	12 —
Peroxyde de manganèse . .	0,4 —

AUTRE PROCÉDÉ

Sable blanc traité par l'acide chlorhydrique	100 grammes.
Minium (1re qual.).	140 —
Potasse blanche bien calcinée.	32 —
Borax calciné	12 —
Deutoxyde d'arsenic	0,6 —

AUTRE PROCÉDÉ

Sable blanc traité par l'acide chlorhydrique	25 grammes.
Minium (1re qual.).	50 —
Potasse blanche bien calcinée.	7 —
Nitrate de potasse cristallisée.	8 —

AUTRE PROCÉDÉ

Sable blanc, traité par l'acide chlorhydrique	25 grammes.
Minium (1re qual.).	60 —

Potasse blanche calcinée . .	4 grammes.
Borax calciné	6 —
Peroxyde de manganèse . .	0,10 —
Deutoxyde d'arsenic. . . .	0,15 —

AUTRE PROCÉDÉ

Sable blanc traité par l'acide chlorhydrique	25 grammes
Minium (1re qual.)	55 —
Potasse blanche bien calcinée.	10 —
Borax calciné	8 —
Nitrate de potasse cristallisée.	5 —

Strass colorés diversement

TOPAZES.

Strass très-blanc.	54,687
Verre d'antimoine	2,365
Pourpre de Cassius.	0,055

AUTRE PROCÉDÉ

Céruse de Clichy	50 grammes.
Cailloux calcinés et pulvérisés	50 —

AUTRE PROCÉDÉ

Sable blanc bien traité . . .	100 grammes.
Minium.	145 —
Potasse calcinée.	32 —
Borax calciné.	9 —
Oxyde d'argent	5 —

AUTRE PROCÉDÉ

Strass très-blanc	250 grammes
Oxyde de cobalt pur . . .	3,740

Saphir.

Strass très-beau	31,25
Oxyde de cobalt très-pur.	6,11

Emeraudes.

Strass	250 grammes.
Oxyde de verre de cuivre pur.	2,310
Oxyde de chrôme.	0,110

AUTRE PROCÉDÉ (ordinaire)

Strass	500 grammes.
Acétate de cuivre	3,960
Tritoxyde de fer	0,825

AUTRE PROCÉDÉ

Strass	31,25
Oxyde de cuivre précipité de son nitrate par la potasse	21,65

AUTRE (BASTENAIRE)

Sable bien traité.	10	10
Minium	15	15
Potasse blanche calcinée.	5	5
Borax calciné.	2	2
Oxyde jaune d'antimoine.	0,5	»
Oxyde de cobalt pur	0,1	»
Oxyde vert de chrôme	»	0,25

Améthyste Bastenaire.

Sable blanc	10
Minium	15
Potasse calcinée	3
Borax id	2
Peroxyde de manganèse	1
Pourpre de Cassius	0,12

AUTRE PROCÉDÉ

	Claire.	Foncée.
Strass	500	250
Oxyde de manganèse	1,320	1,980
Oxyde de cobalt	0,055	1,320
Pourpre de Cassius	»	3,055

Aigue-marine.

Strass	187,500
Verre d'antimoine	1,320
Oxyde de cobalt.	0,082

Grenat syrien.

Strass	27,730
Verre d'antimoine	13,972
Pourpre de Cassius.	0,110
Oxyde de manganèse	0,110

(*Ch. Barbot.*)

POMMADES. — Compositions molles et onctueuses, faites avec de la cire ou la graisse de certains animaux, avec lesquelles on mêle divers ingrédiens, suivant les usages qu'on en veut faire. « Autrefois, on faisait entrer des pommes dans la préparation des pommades; de là le nom qu'elles portent. A Grasse, elles s'obtiennent par infusion et sans infusion. Celles qui s'obtiennent par le premier mode sont les pommades à la rose, à la fleur d'oranger et d'accacia. Les autres sont les pommades au jasmin, à la tubéreuse, à la jonquille, à la narcisse et à la violette, etc. A Paris on fait principalement des pommades de composition ; les essences qu'on emploie sont ordinairement celles de bergamote, de citron, etc., etc. »

POMMADE D'AXONGE. — Hachez 20 kilogr. d'axonge ou panne, pilez-la dans un mortier ; lavez-la en changeant l'eau jusqu'à ce qu'elle soit bien claire ; égouttez, puis faites fondre à feu doux, en y ajoutant 60 grammes d'alun de glace et une poignée de sel blanc. Faites lui donner quelques bouillons en l'écumant bien. Lorsqu'elle est entièrement liquéfiée, passez-la au tamis de crin ou fil de fer. Laissez ensuite reposer la graisse pendant une heure, puis tirez-la soigneusement au clair sans y laisser d'eau.

Si vous voulez donner un nouveau degré de perfection, vous ferez refondre la masse au bain-marie. On termine en tirant de nouveau à clair la masse fondue.

On obtient rapidement des pommades diverses à l'aide de la vanille, des essences de roses, de lavande, etc.

POMMADE A LA MOELLE DE BOEUF.

Moelle de bœuf.	350	grammes.
Axonge (saindoux préparé sans sel)	250	—
Huile de noisettes ou, à défaut huile d'olives	30	—

Cire vierge, 30 gr., et si l'on opère en été	50	grammes.
Jus d'un citron.		

POMMADE CONTRE LA CALVITIE (Dupuytren).

Moelle de bœuf.	300	grammes.
Acétate de plomb cristallisé .	5	—
Paume noir du Pérou . . .	20	—
Alcool a 21°	50	—
Teinture de Cantharides. . .	2	—
Teinture de girofle.	20	gouttes.
Teinture de cannelle	20	—

Mêlez. On enduit tous les soirs le cuir chevelu avec gros comme une noisette.

POMMADE DE BEAUTÉ POUR LE TEINT ET LES GERÇURES DE LA PEAU

Faites fondre ensemble au bain-marie :

Cire vierge	6	grammes.
Blanc de Baleine	8	—
Huile d'amandes douces. . .	15	—
Huile d'olives vierge. . . .	15	—
Huile de pavots.	15	—
Baume du Pérou liquide . . .	4	gouttes.

Vous introduisez le baume après avoir bien battu le mélange. Cosmétique excellent.

POMMADE DE CONCOMBRES

Prenez :

Axonge pur.	2,000	grammes.
Suif de veau.	500	—
Suc de concombres	1,500	—

POMMADE D'HÉBÉ CONTRE LES RIDES

Incorporez ensemble :

Suc d'ognon de lis.	60	grammes.
Miel de Narbonne	15	—
Cire blanche	30	—
Eeau de rose.	12	—

Faites fondre d'abord la cire à feu doux, puis réunissez le tout en pommade que l'on mettra le soir sur le visage ; on s'essuiera seulement le matin avec un linge.

AUTRE FORMULE

Suc d'ognons de lis blancs . .	30	grammes.
Miel de Narbonne	60	—

Faites fondre :

Cire blanche	30	—

Incorporez le tout ensemble pour en faire une pommade. *(Celnart).*

POMMADE OU CRÈME POUR LE TEINT

Cire blanche.	10	grammes.
Blanc de baleine	10	—
Huile d'amandes	150	—
Eau de roses.	120	—

F. S. A.

POMMADE OU CREME DU LIBAN

Huile de ben.	250	grammes.
— de Pavot blanc	60	—
Cire vierge	30	—
Spermaceti	30	—
Fleurs de benjoin.	15	—
Extrait de fleurs d'oranger. .	10	—
Amandes fines	500	—
Blanc de perles.	250	—
Talc de Venise	125	—
Baume du Pérou	1	—
Essence de roses	5	décigr.

Cosmétique pour la peau.

POUDRE. — La poudre employée en parfumerie, n'est autre chose que l'amidon réduit en poudre dans des mortiers, et passé au travers d'un tamis de soie extrêmement fin. Lorsqu'il a été humecté d'esprit-de-vin avant

d'être broyé et pulvérisé, il compose une poudre plus légère, qu'on appelle *poudre purgée à l'esprit-de-vin;* on la reconnait au certain cri qu'elle fait quand on la presse entre les doigts.

On peut aussi composer la poudre à poudrer avec les fécules de certaines racines, telle que la racine de bryone, celle de manioc et beaucoup d'autres; avec cette dernière on fait, dans nos colonies, une poudre superfine, d'une extrême blancheur. La graine de nielle, plante si commune dans les champs de blé, produit une farine plus blanche et plus légère que celle de froment, et par cette raison, très-propre à fabriquer la poudre.

Les poudres colorées se préparent de plusieurs manières, tantôt en brûlant jusqu'à un certain point de la poudre ordinaire, qui prend alors une couleur plus ou moins foncée, tantôt en râpant des racines, des bois et autres substances odorantes, telles que l'iris, le sassafras, etc. Celles qui sont faites avec les substances aromatiques des Indes, sont très-chères; on les falsifie quelquefois, en y substituant de la sciure de bois d'ébénisterie, de la brique pilée ou de l'ocre réduite en poudre impalpable.

On parfume la poudre ordinaire, en y ajoutant quelques gouttes d'essence, ou en y mêlant des aromates broyés.

POUDRE DE GOMME POUR LES FAUX TOUPETS

Pilez parties égales de gomme arabique et de gomme adragante ; joignez au mélange un quart de poudre d'Iris, ou poudre blanche parfumée, avec un tiers de sucre candi pulvérisé. Au moment de se servir de cette composition, on la délaie en consistance de pâte avec un peu d'eau.

POUDRE ODORIFÉRANTE DE BERLIN

Musc		1 décigr.
Benjoin . . . . Cascarille.	} âa	4 gramm.
Storax calamite . . . Iris	} âa	16 —
Girofle . . . . Cannelle	} âa	12 —
Roses de Provins . . . Fleurs de lavande . . . — de grenade . . .	} âa	24 —
Macis		2 gramm.
Essence de bergamote . — de girofle. . .	} aâ	6 décigr.
— de camomille .		4 —
— de roses . . .		6 —

Mêlez pour une poudre dont on répandra une pincée sur une plaque chaude.

POUDRE DE RIZ POUR CALMER LE FEU DU RASOIR

Dans un pot de terre neuf mettez un kil. de riz bien propre, ajoutez 6 litres d'eau, laissez tremper pendant 24 heures, puis décantez. Renouvelez cette opération pendant trois jours. Ensuite, mettez le riz sur un tamis de crin et faites-en sortir le peu d'eau qu'il peut contenir. Exposez-le alors à l'air sur une serviette. Quand il est parfaitement sec, pilez-le le plus finement possible, dans un mortier de marbre recouvert d'une housse, et terminez par un tamissage à travers un linge fin.

POUDRE A RASOIR

Les cuirs doivent avant tout être grattés à fond avec un couteau, et dégagés de tout le cambouis formé par les applications de pommades précédentes; on y ajoute ensuite du suif pur que l'on étale avec soin.

La pommade à appliquer sur le cuir, ainsi préparé, se compose tout simplement de moitié suif et moitié san-

guine mise en pâte avec un couteau, et étendue ensuite sur le cuir.

Tous les mois on doit remettre le cuir en état, par application à neuf de la même pommade après avoir gratté à fond la précédente couche. (*C. D.*)

RÉSINE. — Principe immédiat des végétaux, composé d'oxygène, d'hydrogène et de carbone. Les résines, dont il existe un grand nombre d'espèces, sont des substances solides, cassantes, inodores, insipides ou âcres, un peu plus pesantes que l'eau, jaunâtres et plus ou moins transparentes. Toutes s'électrisent d'une manière négative par le frottement; aucune n'est conductrice du fluide électrique; l'air n'a aucune action sur elles à la température ordinaire; elles sont toutes insolubles dans l'eau; la plupart se dissolvent dans l'alcool, dans le jaune d'œuf, dans l'éther sulfurique, dans les huiles grasses et essentielles. Il y a des différences remarquables entre les résines, suivant leurs différentes origines: on peut les diviser en trois classes, savoir: les résines liquides les résines solides et les résines gommeuses; on peut aussi distinguer les résines en naturelles et en artificielles. Un grand nombre de résines découlent du tronc et des branches de certains arbres.

Résines liquides. — Ce sont des produits excrétoires des végétaux, de nature inflammable, ayant une consistance moyenne entre les huiles volatiles et les résines sèches; les résines liquides les plus connues sont les baumes du Canada, de Copahu ou du Brésil, de la Judée ou de la Mecque, de poix, le périnet vierge, la résine liquide de larix ou du mélèse; la térébenthine de Chio, celle dite de Venise.

Résines solides. — Ce sont la poix résine, la poix blanche ou grecque, le storrax solide, la sandaraque, le benjoin, le sang-dragon, etc.

Résines gommeuses. — Ces résines sont l'ammonia-

que, le bdellium, le galbanum, l'assa-fœtida, l'elemi, le caranna, la gomme de lierre, le labdanum, le sarcocolle, etc.

On fait un grand usage de ces diverses résines, soit dans les arts, soit dans la parfumerie, ce qui en fait un objet important de commerce. Nous les avons décrites, en partie, à leur ordre alphabétique.

S

SACHETS. — Ce sont les petits coussins dans lesquels on renferme un certain nombre de substances d'odeur agréable, mêlées ensemble et réduites en poudre.

SACHETS ODORANTS

Feuilles de roses odorantes desséchées.	500	grammes.
Poudre d'iris de Florence . .	500	—
Clous de girofle en poudre .	32	—
Muscade en poudre	32	—
Graine d'ambrette en poudre .	60	—

Mêlez bien et enfermez dans des sachets.

SANG DE DRAGON. — Espèce de résine sèche, friable, inflammable, d'une couleur rouge foncée et obscure lorsqu'il est en masse, et de couleur de sang lorsqu'il est en poudre; on l'obtient par incision d'un arbre qui croît aux Antilles et dans l'Amérique du Sud.

On en distingue de plusieurs sortes dans le commerce: l'une en petites larmes détachées, transparentes, d'une couleur rouge; cette sorte est la plus rare; la seconde, et la plus estimée dans la droguerie, est celle en petites masses ovales de la grosseur d'une aveline, enveloppées

dans des feuilles de roseaux; elle porte le nom de sang de dragon en larmes; une troisième sorte se trouve en masse quatre fois plus grosse, enveloppée dans des feuilles de l'arbre qui le fournit; la quatrième vient en masses irrégulières, molasses et tenaces, ayant une teinte rouge moins vive et une odeur moins agréable quand on la brûle.

Le sang de dragon, ayant la forme d'une aveline, est celui dont on fait principalement usage; on lui donne le nom de sang de dragon en roseau.

SAVONS. — Pline est le premier auteur qui fasse mention de savon. Il en attribue la découverte aux Gaulois. « Ils le fabriquent, dit-il, avec des cendres et du suif. » (*Hist. nat.* XVIII, 12.)

Les combinaisons que les alcalis produisent s'appellent *savons;* celles auxquelles l'oxyde de plomb donne naissance portent le nom d'*emplâtres*.

La composition de ces corps n'était point connue avant M. Chevreul; on n'en avait que des notions fort vagues, inexactes; aussi tout ce que nous savons est dû aux admirables recherches de ce chimiste. La découverte du *principe doux des huiles* ou *glycérine*, par Scheele, est le seul fait remarquable qui ait précédé les travaux de M. Chevreul.

Cet illustre savant a fait voir que tous les corps gras renferment, pour la plus grande partie, trois principes particuliers, combinés entre eux dans une foule de proportions. Ces principes sont l'*oléine*, constamment liquide à la température ordinaire et à 0°; la *stéarine* et la *margarine*, tous deux solides et fusibles. Ces principes peuvent être considérés comme des combinaisons de l'oxyde de glycérine avec les divers acides gras.

Lorsqu'on traite un principe gras par une base métallique, il y a décomposition : la base s'empare de l'acide

gras, et met en liberté l'oxyde de glycérine, qui se sépare à l'état d'hydrate. Si sa base réagissante est un alcali, la combinaison qu'elle produit est soluble dans l'eau.

Les savons n'ont point d'odeur; ils ne sont odorants qu'autant qu'ils sont formés par un acide gras volatil.

Lorsqu'on emploie des lessives alcalines concentrées dans la préparation des savons, ceux-ci se rendent à la surface du liquide, tandis que la glycérine demeure en dissolution. Si les lessives sont diluées, le savon produit reste également dissous dans le liquide aqueux, qui se prend alors, par le refroidissement, en une masse onctueuse et filante. (*Hœfer.)*

Savons de toilette. — Ces savons sont extrêmement nombreux et variés, car leurs parfums, leur nuance, leur dénomination sont innombrables. On les parfume à l'ambre, à la fleur d'oranger, à la tubéreuse, à l'acacia, au jasmin, au benjoin, à l'œillet, à la menthe, à la rose, à l'héliotrope, à la jacinthe, à la violette, aux fleurs d'Italie, etc., etc.

Paris partage avec Grasse le monopole de la fabrication des savons de toilette. C'est le suif et la graisse de cheval qui donnent les savons les plus onctueux, les plus doux. « Débarrasser le suif de son odeur insupportable, tel est le problème que les savonniers de Paris ont, à l'instar des fabricants de Windsor, cherché à résoudre. A force de lessive, on atténue l'odeur du suif; les aromates, les essences, complètent l'opération. Tous ces savons d'amandes amères, de rose, de menthe, etc., ont pour base le savon de suif. » On fait fondre ce savon, on l'aromatise et on le met en tablettes. A Paris, il est peu de parfumeurs qui ne fabriquent leurs savons de toilette.

SAVON A LA FLEUR D'ORANGER

Savon animal	20	kilogram.
Savon à l'huile de palmier. .	20	—

Ajoutez :

Essence de Portugal	450	grammes.
— d'ambre	450	—
Deutoxyde de plomb (minium)	80	—

SAVON AU MIEL

Prenez 150 grammes de savon blanc de Marseille, autant de miel commun, 30 grammes de benjoin, 15 grammes de storax : mêlez le tout ensemble dans un mortier de marbre; faites fondre ensuite au bain-marie, tamisez et coulez.

SAVON AU MUSC

Savon animal.	23	kilogram.
Savon à l'huile de palmier. .	20	—

Ajoutez :

Poudre de girofle	200	grammes.
Poudre de roses	200	—
Poudre d'œillets doubles . .	200	—
Essence de bergamote . . .	200	—
Essence de musc	200	—

SAVON LIQUIDE

On prend de l'eau-de-vie ordinaire et du savon blanc, dans la proportion d'un litre de l'une et d'une demi-livre de l'autre.

On coupe le savon très-fin dans de l'eau-de-vie, on l'expose dans un bocal à un soleil ardent pendant 15 jours, ou on lui fait jeter quelques bouillons sur un feu doux; quand le liquide est refroidi, on l'agite chaque fois qu'on veut s'en servir. Le quart d'une cuillerée à café au plus suffit pour se faire la barbe.

SAVON VÉGÉTAL, DONT SE SERVENT LES ODALISQUES
(Ardin-Delteil.)

Farine de pistaches d'Alep . .	3	parties.
Amandes de faine	1	—
Farine de sarrasin décortiqué		
Iris et patchouli	1	—

Le produit peut être parfumé d'une manière variable avec les essences de rose, d'amande, bergamote, ambre et musc.

SAVONNETTES. — Petites boules de savon épuré et ordinairement parfumé dont on se sert pour rendre la barbe plus tendre au rasoir.

SEL DE NITRE. — Voy. *Nitre.*

SEL ANGLAIS ou SEL DE VINAIGRE. — Sulfate de potasse en petits cristaux, sur lequel on verse de l'acide acétique concentré. On conserve en flacons bouchés à l'émeri.

STORAX. — Gomme résineuse et odorante qui découle par incision du *storax officinale*, ou de l'aliboussier, arbre qui croît dans la Caramanie, en Syrie, et en d'autres lieux de l'Asie-Mineure. On en distingue deux espèces, l'une sèche ou solide, et l'autre liquide. La perfection du storax dépend de sa blancheur, et il n'est blanc qu'autant qu'on l'a dégagé de cette partie grossière appelée la semoule; pour s'en assurer, on fait avec le couteau une ouverture dans l'intérieur de la boîte, sans s'arrêter à la superficie, qui, formée des parties les plus pures, est toujours fort belle : c'est une tromperie d'usage dont le consommateur ne doit pas être la dupe. La caisse de cette espèce se compose de quatre boîtes, renfermant chacune 15 kilog. pesant de résine pure.

Dès qu'on a recueilli le storax liquide, on gratte les parois de l'incision faite à l'arbre qui le distille, et de cette opération il résulte une autre espèce de storax bien inférieure à la première. On les mélange et quoique ces distillations, tombées quelquefois jusqu'au pied de l'arbre, soient chargées de poussière, ce n'est point une raison pour les dédaigner.

Le storax arrive ainsi mélangé de la Caramanie, dans

l'île de Chypre. On le met dans de grandes chaudières, et, par le moyen du feu et d'une agitation continuelle, on parvient à le séparer de la partie terreuse et des criblures les plus grossières, appelées semoule du storax, laquelle, privée de ce qui en faisait le mérite, se vend à très-bas prix.

On vend le storax ainsi nettoyé et mis dans des sacs aux négociants européens du Levant, qui l'expédient dans toutes les contrées du continent.

Le storax sec ou solide est une substance résineuse dont on distingue aussi deux sortes dans le commerce, le storax calamite et le storax commun ou en sorte.

Le storax calamite est en masses formées de lames amygdaloïdes, d'un blanc jaunâtre, molles, opaques, assez volumineuses, réunies par une substance brun rougeâtre, formant des couches vitreuses et transparentes. L'odeur du storax calamite est suave; sa saveur, douce, aromatique, parfumée, un peu âcre. Il est sec et friable; c'est l'espèce la plus estimée.

La seconde espèce est le storax en sorte; il est d'une consistance un peu molle, d'une couleur roussâtre, gras, ou un peu gluant; il provient des débris de la plante qui fournit le storax calamite. Il est en masses irrégulières, sèches, cassantes, légères, parsemées d'une multitude de très-petits points brillants; il exhale une odeur agréable, mais beaucoup moins pénétrante que celle du storax calamite.

SULTANS. — Coffrets élégamment faits, revêtus en dedans de petits coussins remplis de substances odorantes. On y met le linge auquel on veut faire prendre une bonne odeur. Les femmes aiment beaucoup ces petits meubles, qui parent et parfument leur toilette; autrefois le jeune époux ne manquait pas de les comprendre dans les présents de noces qu'il faisait à sa bien-aimée.

T

TAFFETAS D'ANGLETERRE. — Il se prépare avec :

Colle de poisson.	3 parties.
Eau	250 grammes.
Alcool à 21°	250 —

Etendez sur du taffetas.

TALC. — Pierre luisante et squammeuse qui se détache aisément en feuilles déliées et transparentes. Il ne faut point confondre le talc avec le mica : n'ayant pas les mêmes propriétés, ces substances n'ont de commun que quelque ressemblance. On distingue le talc blanc, qui est tendre et gras au toucher; le talc jaune, composé de petits feuillets minces et jaunâtres très-cassants; le talc vert ou craie de Besançon, demi-transparent, entièrement gras. La poudre de Talc de Venise compose la substance principale du rouge dit végétal, qui sert de fard aux femmes; on l'apportait autrefois de Venise, d'où le nom qu'il porte dans le commerce.

V

VANILLE. — Fruit de l'*epidendrum vanilla*, plante sarmenteuse et grimpante de la famille des orchidées, qui croît principalement au Mexique. C'est une longue gousse de 10 à 20 centimètres dont l'odeur est connue de

tout le monde. On la cueille un peu avant sa maturité, puis on la recouvre d'un vernis d'huile de coco ou de ricin, pour empêcher l'évaporation des parties aromatiques. On la distingue dans le commerce en *plate* et en longue. On l'emploie comme aromate et elle trouve sa place dans diverses préparations cosmétiques.

« On vend quelquefois dans le commerce de détail une vanille qui a déjà servi. Par des procédés chimiques, on a trouvé le moyen d'extraire la plus grande partie de son parfum pour en faire de l'essence; mais celle qui a subi cette opération, outre qu'elle a perdu presque toute sa propriété, offre l'inconvénient de ne plus pouvoir se conserver longtemps. »

VERMILLON. — Composé de mercure et de soufre, d'un beau rouge vif, qu'on emploie malheureusement quelquefois encore dans la composition des fards, malgré ses dangers. On l'obtient soit en broyant sous des meules du *cinabre* (*Voy.* ce mot) avec de l'eau, soit en faisant bouillir ensemble de l'eau, de la potasse, du soufre et du mercure, jusqu'à ce que la masse, d'abord noire, ait pris une belle couleur de carmin. On fabrique par an plus de 10,000 kilogrammes de vermillon et de cinabre dans le seul département de la Seine. Le vermillon de Chine est particulièrement estimé : il est en poudre très-fine, d'un rouge foncé éclatant.

Le vermillon de qualité inférieure, dit Chevallier, est souvent mélangé à de l'oxyde de plomb rouge, à de la mine orange: on peut reconnaître cette falsification en prenant 100 parties de ce produit et les chauffant dans un têt à rôtir; le vermillon se volatilise, les substances étrangères restent; en pesant le résidu, on voit la quantité du produit ajouté et quelle est sa nature.

VETIVER. — Plante aromatique dont on se sert pour préserver des vers les vêtements de laine et les fourrures:

c'est une espèce d'Andropogon, qui a une grande ressemblance avec le chiendent à balai; elle est chevelue, d'un blanc jaunâtre; son odeur est forte; sa saveur amère, aromatique.

VINAIGRE. — Produit obtenu en abandonnant le vin, la bière et d'autres liqueurs alcooliques, à la fermentation. Ces liqueurs s'aigrissent par suite de cette fermentation. « C'est ce qui explique le nom d'*acetum*, scil. *vinum acidum*, que les Romains donnaient au vinaigre. Cette acidification se fait aux dépens de l'alcool, qui subit une métamorphose complète. Les anciens savaient déjà que la production du vinaigre ne peut s'effectuer sans l'intervention de l'air et de quelques matières étrangères (ferments), contenues dans les liqueurs alcooliques. Mais ce sont les belles expériences de J. Davy et de Doebereiner qui nous ont appris le rôle que l'air joue réellement dans ce phénomène. J. Davy avait observé le premier que le noir de platine, en contact avec l'alcool, devient incandescent pendant qu'il se forme de l'acide acétique. Doebereiner s'empara de ce fait, pour arriver à une théorie scientifique de la transformation de l'alcool en acide acétique. Il démontra que cette transformation s'opère par l'absortion de l'oxygène. »

Les vinaigres de toilette sont ceux dans lesquels on a mis macérer des substances aromatiques, tels que le citron, la vanille, etc.

VINAIGRE DES QUATRE VOLEURS

Sommités sèches de cresson de para.	60	grammes.
Sommités d'absinthe grande et petite	60	—
Sommités de romarin. . . .	60	—
— de citronnelle. . .	60	—
— de sauge	60	—
— de menthe. . . .	60	—

—	de rue	60 grammes.
—	de fleurs	60 —
—	de lavandes sèches.	60 —
—	de thym.	60 —
—	d'ail	8 —
—	de racine d'*acorus calamus*	8 —
—	de cannelle fine . .	8 —
—	de girofle	8 —
—	de noix muscade .	8 —
Vinaigre		8 litres.
Camphre dissous par l'alcool et l'acide acétique à 10° . .		15 grammes.

Toutes ces substances sèches sont concassées et macérées pendant 15 jours dans une dame-jeanne et dans un lieu chaud; on les retire, on les passe, et l'on filtre au papier-joseph; on ajoute ensuite le camphre dissous, et l'on mêle bien le tout ensemble.

VINAIGRE ROSAT

Roses rouges mondées de leur onglet et sèches	250 grammes.
Très-bon vinaigre blanc ou rouge.	4 kilogram.

Laissez macérer pendant 15 jours dans un vase fermé, en ayant soin d'agiter de temps en temps; filtrez.

VINAIGRE DE ROMARIN

Vinaigre naturel	30 litres.
Fleurs de romarin.	1 kilogram.

Distillez le tout, et retirez-en 15 litres.

VINAIGRE DE TOILETTE (Sinfar)

Alcool à 33°	8 litres.
Vinaigre blanc d'Orléans . .	2 —
Eau de Cologne.	1/2 —

Extrait de benjoin.	60	litres.
— de storax	60	—
Vinaigre pur.	125	—
Essence de lavande	45	—
— de cannelle	4	—
— de girofle	4	—
Alcali volatil.	4	—

Mélangez ensemble l'alcool, la lavande, la cannelle et le girofle, et laissez macérer 8 jours en remuant de temps à autre; on ajoute alors les vinaigres, l'eau de Cologne, les extraits et l'alcali; on donne la couleur avec l'orseille et l'on filtre au papier.

VINAIGRE AROMATIQUE

Espèces aromatiques. . . .	100 grammes.
Vinaigre blanc	1 litre.

Faites macérer 10 jours; passez, filtrez. Employé à la dose de 10 à 20 grammes pour 200 grammes d'eau, pour combattre le prurit qui accompagne plusieurs maladies de la peau.

VINAIGRE DE BULLY

Eau	7000	grammes.
Alcool	3500	—
Essence de bergamote . . .	30	—
— de citron ou zeste. .	30	—
— de Portugal	2	—
— de romarin	23	—
— de lavande	4	—
Néroli	4	—
Alcool de mélisse	500	—

Agiter, et, après 24 heures, ajouter :

Infusion de benjoin	aâ 60 grammes.
— de tolu.	
— de storax.	
— de girofle.	

Agitez de nouveau, puis ajoutez :

Vinaigre distillé.	2000 grammes.

Filtrer au bout de 12 heures, et ajouter enfin :

Vinaigre radical	90 grammes.

VINAIGRE COSMÉTIQUE (VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE)

Alcool à 32°	100	litres
Esprit de mélisse	15	—
— de lavande	10	—
— de romarin	10	—
Essence de bergamotte . . .	1000	grammes.
— de bigarade	600	—
— de citron	400	—
— d'orange	350	—
— de néroli	200	—
— de menthe	150	—
— de thym . . .	150	—
— de girofle. . . .	50	—
— de cannelle	25	—
— de verveine. . . .	150	—

Mêler le tout et distiller au bain-marie 126 litres; laisser macérer 1 mois dans le tiers de ces 126 litres, 15 kilogrammes d'iris et 2 kilogrammes de baume de tolu. — Filtrer. — Réunir au reste du produit distillé et ajouter 15 litres d'acide acétique à 8°. — Filtrez après 24 heures

SUPPLÉMENT AU DICTIONNAIRE

DES

COSMÉTIQUES ET PARFUMS

De feu le Docteur A.-B. LUNEL

A

ALCOOLATS ou *alcools aromatisés simples*, ou *composés*, ou *esprits parfumés simples* ou *composés*.

En pharmacologie, on donne le nom d'*alcoolats* aux alcools chargés, *par voie de distillation*, des principes volatils d'une ou plusieurs substances odorantes.

Ces dissolutions étaient appelées autrefois *esprits*, *eaux*, *eaux spiritueuses*, *élixirs*, *baumes*, *quintessences*, *gouttes*, *alcools;* mais ces dénominations peu précises ont été remplacées avec raison par celle d'*alcoolats* que, comme celle d'*alcoolés*, les parfumeurs sérieux devraient tous adopter pour éviter les confusions, et établir une fois pour toutes l'ordre dans toutes ces dénominations si fausses dont on décore, trop souvent, les compositions de la parfumerie.

Les alcoolats, comme les *extraits d'odeur* (alcoolés), peuvent se diviser : 1° en *alcoolats simples* ou *esprits*, 2° en *alcoolats composés* qui comprennent toutes les *eaux de toilette, eaux d'odeur, eaux aromatiques composées, odeurs pour le mouchoir, essences, bouquets.*

Nous ne donnerons, au présent article, que les formules des *alcoolats simples :*

Les alcoolats simples se préparent généralement, en faisant infuser dans l'alcool à 85°, pendant 24 à 56 heures, les substances dont il s'agit d'extraire l'odeur, puis à ajouter à l'infusion moitié autant d'eau qu'il y a d'alcool, et soumettre le tout à la distillation. On recueille 1 à 2 0/0 près de bon produit; rectifiant avec moitié d'eau, on retire à 3 à 4 0/0 près; enfin, on distille les flegmes et les résidus pour en extraire l'alcool.

Nota. L'alcool employé en parfumerie pour la préparation des diverses préparations alcooliques odorantes, n'est pas toujours de l'alcool de vin : les alcools de betteraves, de riz, de grains, etc., bien rectifiés sont employés en grande quantité.

Pour s'assurer de la nature et de la pureté de ces différents alcools, on pourra consulter avec fruit le mémoire de M. Th. Chateau, *sur les falsifications des alcools.*

Voici, d'après M. Piesse, quelques formules d'alcoolats composés par l'alcool et les essences :

Alcool de vin à 86°.	0^lit^,56
Essence de lavande française	14 gr.
— de bergamote.	14 gr.
— de girofle	1^g^,77

Alcool de Montpellier à 85°	60 litres
Essence de roses.	250 gr.
— de géranium.	100 gr.
Un mois d'infusion.	

Alcool de vin à 86°.	$0^{lit},56$
Essence de citronnelle (lemon grass).	7 gr.
Essence de citron.	14 gr.

Alcool à 90°	15 lit.
Essence de Portugal.	$1^{k},225$

0 jours d'infusion avec agitation le plus souvent possible.

Alcool de vin à 86°	$0^{lit},56$
Essence de petit grain.	7 gr.
— d'écorce d'orange	14 gr.

Alcool à 90° c.	40 lit.
Essence de menthe.	$1^{k},200$

30 jours d'infusion.

Presque tous ces alcoolats simples et composés demandent à être filtrés au papier, avec un peu de magnésie, pour les rendre clairs. (Voir *bouquets*, *eaux diverses*.)

Les pages suivantes renferment le tableau de la composition des principaux alcoolats simples ou esprits.

Tableau de la composition des principaux alcoolats simples ou esprits.

Noms des ALCOOLATS.	QUANTITÉS DE MATIÈRES EMPLOYÉES																Quantités obtenues après rectification.	Quantités par litre du principe odorant.
	Alcool à 85° c.	Amandes amères.	Benjoin.	Calamus aromaticus ou roseau aquatique.	Cannelle de Ceylan et de la Chine.	Cédrats (zestes de 125).	Citrons (zestes de 150).	Bergamote.	Fleurs d'oranger.	Girofle.	Hyssope.	Lavande.	Mélisse.	Menthe.	Myrrhe.	Oranges fraîches (zestes de 220 et 440)		
	lit.																lit.	gram.
Amandes amères. .	25	6^{k},25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25	150
Benjoin.	26	»	1^{k},50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25	60
Calamus aromaticus	26	»	»	3^{k},150	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25	125
Cannelle de Ceylan	25	»	»	»	0^{k},750	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25	30
Cannelle de la Chine	25	»	»	»	1^{k},500	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25	60
Cédrats.	25	»	»	»	»	125 cédrats	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	6 cédrats
Citrons	25	»	»	»	»	»	150 citrons.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	8 citrons.
Bergamote.	0^{l},56	»	»	»	»	»	»	28^{gr}	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Fleurs d'oranger. .	26	»	»	»	»	»	»	»	6^{k},25	»	»	»	»	»	»	»	25	250
Girofle	25	»	»	»	»	»	»	»	»	1^{k},50	»	»	»	»	»	»	25	60
Hyssope.	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6^{k},25	»	»	»	»	»	25	250
Lavande.	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3^{k},125	»	»	»	»	50	125
Mélisse.	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6^{k},25	»	»	»	25	250
Menthe	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6^{k},25	»	»	25	250
Myrrhe	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1^{k},50	»	25	60
Orange	25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	220 orang.	25	10 oranges
Orange concentrée.	25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	440	25	20

Tableau de la composition principaux alcoolats simples (suite).

NOMS des ALCOOLATS.	QUANTITÉS DE MATIÈRES EMPLOYÉES.											
	Alcool.	Fleurs d'œillets mondées.	Racine de bois de roses ou de Rhodes.	Pétales fraîches de roses.	Safran du Gâtinais.	Bois de santal citrin.	Sassafras en copeaux.	Baume de Tolu en poudre.	Essence de Portugal.	Essence de menthe.	Quantités obtenues après rectification.	Quantités par litre du principe odorant.
	litres.										litres.	grammes.
OEillet.	26	6^k,25	»	»	»	»	»	»	»	»	25	250
Bois de roses ou bois de Rhodes (esprit de Rhodia)	26	»	1^k,50	»	»	»	»	»	»	»	25	60
Roses	26	»	»	12^k,50	»	»	»	»	»	»	25	500
Safran.	25	»	»	»	30 gram.	»	»	»	»	»	25	30
Santal.	26	»	»	»	»	1^k,50	»	»	»	»	25	60
Sassafras	26	»	»	»	»	»	1^k,50	»	»	»	25	60
Baume de Tolu. . . .	26	»	»	»	»	»	»	1^k,50	»	»	25	30

ALCOOLÉS ou *infusions spiritueuses simples*, *teintures aromatiques faites à froid*, ou *esprits parfumés sans distillation*. — Les alcoolés sont des compositions liquides, médicaments ou produits de parfumerie résultant, soit de l'action dissolvante de l'alcool (par voie d'infusion) sur des substances diverses (voir *Extraits dits de pommades*, *Extraits d'odeur*), soit de son mélange avec un liquide (une essence, par exemple) qui s'unit à lui en toutes proportions.

L'acte de la distillation n'entre en rien dans la préparation des alcoolés, c'est ce qui constitue leur différence avec les alcoolats.

On donnait autrefois aux alcoolés des noms très-variés, les mêmes quelquefois que ceux donnés aux alcoolats, d'où une très-grande confusion ; c'est aux al-

coolés qu'il faut rapporter les *teintures alcooliques,* les *hydromels*, les *ratafias*, les *acides dulcifiés*, et un bon nombre d'*élixirs*, d'*essences*, de *quintessences*, *d'eaux*, de *gouttes*, de *liqueurs*, *etc.*

Ainsi, l'*eau-de-vie camphrée*, l'*eau* ou l'*eau-de-vie de lavande*, l'*esprit ardent de cochléaria*, les *teintures* de *succin*, de *benjoin*, etc., certains *élixirs odontalgiques*, sont des alcoolés.

Nous diviserons les alcoolés en *infusions spiritueuses*, en *teintures aromatiques* et en *esprits parfumés*

I. Infusions. — Les *infusions* se font à l'eau-de-vie ou à l'alcool. Toutes les substances odorantes des règnes végétal et animal peuvent servir à préparer les infusions ; ces matières sont, selon leur nature, épluchées, râpées ou concassées ; on les met infuser (dans une couche, par exemple) pendant quelques jours ou même deux mois ; on laisse de la place pour pouvoir agiter, et on bouche les vases pendant tout le temps de l'infusion.

Voici les formules des principales infusions employées dans la parfumerie :

Infusion de lavande improprement appelée *eau-de-vie* et *eau de lavande.*

Lavande égrenée.	500 grammes.
Eau-de-vie.	1 litre 1/2.

Durée de l'infusion : un mois à six semaines ; puis tirer au clair.

Infusion de lavande rouge aromatique.

Ajouter à l'infusion ci-dessus de la sauge, de l'hysope, de la véronique, de la rose de Provins, de la mélisse, de l'armoise, de l'aigremoine, de l'absinthe, du fenouil, du baume.

Infusion de cochléaria.

Feuille bien pilées de cochléaria	2kil,500 grammes.
Racines fraîches de raifort, coupées très-minces.	500 —
Esprit de vin	1 ,500 —

Quatre à cinq jours d'infusion.

Infusion de camomille.

Fleurs de camomille	500 grammes.
Eau-de-vie	3 litres.

Infusion de mélisse et d'hysope.

Feuilles sèches de mélisse citronnée, ou d'hysope . . .	1 kilog.
Alcool à 85°.	4 litres.

15 jours d'infusion.

Infusion ou *esprit de safran.*

Safran.	60 grammes.
Esprit-de-vin fin.	1 litre.

Deux mois d'infusion.

Cette infusion peut servir à colorer en jaune les eaux, pâtes, etc.; il en faut peu.

Infusion ou *esprit de Rhodia ou de roses.*

Bois de rose	500 grammes.
Esprit fin	2 litres.

Il ne faudrait que 250 grammes de bois, s'il était résineux.

Infusion ou *teinture de cannelle.*

Esprit.	1 litre.
Cannelle fine	125 grammes.

Infusion ou *teinture de sassafras.*

Alcool.	1 litre.
Sassafras pulvérisé	250 grammes.

Infusion ou *teinture de santal-citrin.*

Alcool	1 litre.
Santal-citrin	250 grammes.

Infusion de benjoin.

Benjoin en larmes pulvérisé .	60 grammes.
Alcool à 85° centigrades. . .	500 grammes.

Cinq jours d'infusion.

Cette infusion sert principalement pour faire le *lait virginal*, en versant l'infusion dans de l'eau pure ou une eau aromatique déterminée (eau de roses, etc.).

Les infusions de storax et de baume de Tolu se préparent de la même manière.

Infusion d'iris.

Iris de Florence en poudre . .	125 grammes.
Alcool à 85° centigrades . . .	1 litre.

15 jours d'infusion, et agitation de temps en temps.

Infusion ou *esprit d'ambrette.*

Graines d'ambrette, légèrement concassées	1^{k},500 grammes.
Esprit	6 litres.

Six semaines d'infusion.

Infusion ou *esprit de fenu-grec ou de badiane.*

Fenu-grec ou badiane	125 grammes
Alcool à 85°	1 litre.

Un mois d'infusion.

Infusion ou *esprit de vanille.*

Vanille coupée en morceaux très-minces.	125 grammes.
Alcool bien fin	1 litre.

Un mois d'infusion.

Cette infusion est d'un très-grand usage en parfumerie.

Infusion ou *esprit de musc.*

Musc tonquin	30 grammes.
Sucre candi.	15 grammes.
Alcool fin	1 litre.

Le musc et le sucre sont broyés ensemble dans un mortier échauffé, puis introduit dans l'alcool. — Six semaines d'infusion à une température d'orangerie. — Filtrer ensuite.

Infusion ou *esprit d'ambre.*

Ambre gris . . .	30 grammes.	broyer le tout comme pour la précédente.
Sucre candi . . .	15 —	
Echalottes . . .	15 litres.	
Alcool fin	1 litre.	

Ces deux infusions de musc et d'ambre sont très-utiles en parfumerie.

Le marc sert pour les pastilles fumantes.

Infusion ou *esprit de civette.*

Civette.	15 grammes.	broyer le tout comme pour la précédente.
Ambre	8 —	
Sucre candi . . .	8 —	
Alcool fin	1 litre.	

Infusion ou *esprit de chypre*, à *la maréchale*, à *la frangipane*, de *flore*, de *bouquet*, etc.

Ces infusions sont faites avec les poudres à poudrer parfumées ; on prend, par exemple,

Poudre au chypre . . .	1 kilog.
Esprit ou eau-de-vie. .	6 litres.

6 semaines d'infusion. — Décanter et filtrer.

La poudre au chypre sera remplacée par la poudre à la maréchale, etc.

II. Teintures. — Les teintures sont des alcoolés qui diffèrent des infusions, en ce qu'on emploie une douce chaleur pour opérer la dissolution de la substance odorante dans l'alcool. — Comme les infusions, il faut que les teintures soient faites et conservées dans des vases fermés.

Les teintures sont principalement faites avec des matières odorantes de nature résineuse, tellesque le storax, le tolu, le musc, etc.

Voici quelques formules de *teintures* :

Teinture d'ambre.

Ambre gris.	15 grammes.
Alcool à 85° centigrades	1 litre.

15 jours d'infusion à une température de 25° à 30° centig. — Puis on filtre

Autre formule.

Ambre gris	30 grammes.
Sucre.	15 —

Broyer avec un peu d'alcool dans un mortier échaudé à l'eau bouillante (le pilon compris), puis on ajoute :

Teinture de civette ou de musc.	100 grammes.
Alcoolat de roses.	400 —
Dans lequel on aura fait dissoudre :	
Carbonate de potasse.	15 grammes.

On verse le tout dans un bocal et on laisse infuser pendant un mois.

Le carbonate de potasse développe l'odeur de l'ambre tout en donnant naissance à un faible dégagement d'ammoniaque.

Teinture de benjoin.

Benjoin en larmes, réduit en poudre. . .	125 grammes.
Alcool à 85°.	1 litre.

Teinture de musc.

	I.	II.
Musc tonquin . .	7 grammes 1/2	30 grammes.
Alcool à 85° cen.	1 litre	500 —

Pour ces teintures de benjoin et de musc, on opère comme pour la teinture d'ambre.

Teinture de musc supérieure.

Musc tonquin.	30 gr.
Teinture d'ambre et de vanille. . .	50 gr. de chaque.
Alcool de Montpellier.	400 gr.

Un mois d'infusion. On filtre plusieurs fois si cela est nécessaire, puis on ajoute au produit filtré quelques gouttes d'essence de rose.

Cette teinture peut s'employer dans une foule de bouquets ou autres parfums composés.

Teinture de storax et de tolu.

Storax calamite ou baume de tolu (les deux en poudres).	125 gr.
Alcool à 85° centigrades.	1 lit.

On opère comme ci-dessus.

Teinture de vanille simple.

Gousse de vanille coupées et hachées . . . 1 kil. 875
Alcool de Montpellier à 85° centigrades . . 15 litres.
Macération à une douce chaleur.

III. Extraits parfumés sans distillation. — Cette troisième classe d'*alcoolés* se prépare en faisant simplement dissoudre les essences dans l'alcool ; mais ces alcools ainsi parfumés sont moins suaves que ceux distillés.

Le tableau ci-dessous donne quelques formules d'*extraits parfumés ;* la quantité d'alcool à 85° centig. est de 25 litres pour toutes

NOMS des ESPRITS PARFUMÉS.	NOMS ET QUANTITÉS DES ESSENCES EMPLOYÉES POUR PARFUMER 25 LITRES D'ALCOOL.										
	Essence de Néroli de Paris.	Essence de menthe anglaise.	Essence de roses.	Extrait de jasmin.	Extrait de jonquille.	Extrait d'héliotrope.	Extrait de réséda.	Extrait de tubéreuse.	Essence de thym.	Essence de myrthe.	Essence de bergamote.
	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.	gram.
Fleurs d'oranger	100 à 250	»	»	"	"	"	"	"	"	"	"
Menthe.	»	200 à 400	»	"	"	"	"	"	"	"	"
Roses.	»	»	60 à 100	"	"	"	"	"	"	"	"
Jasmin	»	»	»	500 à 1000	"	"	"	"	"	"	"
Jonquille	»	»	»	"	500 à 1000	"	"	"	"	"	"
Héliotrope.	»	»	»	"	"	600 à 1200	"	"	"	"	"
Réséda.	»	»	"	"	"	"	600 à 1200	"	"	"	"
Tubéreuse	»	»	"	»	"	"	"	500 à 1000	"	"	"
Thym (idem pour les esprits de serpolet, de marjolaine, de romarin, d'hyssope, etc.)	»	»	"	"	"	"	"	"	500 à 1000	"	"
Myrthe	»	»	"	"	"	"	"	"	"	400 à 800	"
Bergamote (ou de cédrat de Portugal, etc.).	»	»	"	"	"	"	"	"	"	"	500 à 750

ALCOOLS AROMATISÉS SIMPLES. — Voir *Alcoolats*.

AMANDINE. — Voir *Emulsines*. (Supplément).

AMBRE GRIS. — (Addition à l'article de Lunel, page 7.) — Réduit en poudre, l'ambre gris s'emploie pour parfumer les cassolettes, la peau d'Espagne, etc. Les

parfumeurs vendent aussi ce parfum sous forme de teinture et d'extrait.

La *teinture* s'obtient en faisant infuser pendant un mois 85 grammes d'ambre gris dans 4 lit. 54 d'alcool.

L'*extrait* se fait en mélangeant :

Esprit de roses triple	0,28
Teinture d'ambre gris	0,56
Essence de musc.	0,14
Extrait de vanille.	0,56 grammes.

ANETH (*et huile d'*). — Voir ***Parfums d'origine végétale.*** (Supplément.)

ASPIC (*et huile d'*). — Idem.

B

BAFFINE. — *Teinture brune pour les cheveux.* — Voir — *teintures des cheveux* (Diverses recettes pour la). — (Supplément.)

Addition aux BANDOLINES, page 12.

CRÈME DE MAUVE POUR LUSTRER LES CHEVEUX. — Cette préparation sert à la fois comme pommade et comme fixateur. On la fait ainsi :

Glycérine pure.	2 kilog.
Esprit de jasmin.	0 lit. 56.
Aniline (couleur violette).	5 gouttes.

OLÉOLISSE. — *Tonique de Piver.* — Ce liquide onctueux destiné à donner aux cheveux de la souplesse et du brillant, est composé de 15 parties d'alcool et de 5 parties d'huile de ricin, le tout légèrement aromatisé avec l'essence de bergamote ou d'orange.

BRILLANTINE. — Pour lustrer les cheveux et la barbe. — C'est un composé alcoolique légèrement aromatisé par un parfum quelconque, et dans lequel on

fait dissoudre environ 1/10 de son poids, soit de glycé-cérine pure, soit d'huile de ricin très-fraîche.

BAUME A LA GLYCÉRINE. — Voir *Cold cream.* (Supplément.)

BAUME NERVAL. — Voir *Huile du phénix.* (Supplément.)

BAY-RHUM. — Voir *Rhum au myrcia.*

BENZINE. — *Benzine Collas.* — *Benzine à detacher.* — La *benzine,* avant qu'elle ne devînt la base de la fabrication des couleurs d'aniline, était surtout employée pour détacher les gants, les étoffes de soie etc. Sous le nom de *Benzine Collas,* elle a été et est encore un article de parfumerie.

On donne aussi le nom de *benzine* aux hydrocarbures légers obtenus en soumettant à la distillation en vase clos les goudrons de houille, certains combustibles bitumineux (bog-head, cannel-coal), les schistes bitumineux, les asphaltes naturels, etc. Les premiers produits légers, qui passent dans la distillation et la rectification des pétroles, sont vendus aussi sous le nom de benzine.

Tous ces hydrocarbures subissent un certain nombre de rectifications ayant pour objet de les rendre incolores, peu odorants (sans mauvaise odeur, tout en leur conservant leur odeur propre), et de leur donner sensiblement un même point d'ébullition et une même densité.

La *benzine*, proprement dite, ou *essence* ou *huile légère de houille*, base de la fabrication de l'aniline, est un hydrocarbure léger, qu'on obtient en distillant en vase clos le goudron de houille, et en rectifiant dans des appareils convenables, les parties les plus volatiles de la distillation.

La première fabrication de la benzine commerciale en France, qui a été celle de houille, est due à l'initia-

tive de M. Pelouze père. La fabrication commença en juin 1853, à Champerret, sous la raison sociale E. Pelouze fils, dans un local mitoyen de l'importante parfumerie de M. Mailly. M. Collas, pharmacien, rue Dauphine, se chargea de la vente, sous le nom de *Collas Benzine.*

La fabrique de Champerret fut transportée, en 1865, à Courbevoie, 72, avenue de l'Empereur, où elle est actuellement dirigée par M. Noblet.

La benzine proprement dite, la benzine pure, a été découverte en 1825 par Michel Faraday, célèbre physicien anglais, dans les produits huileux déposés dans les réservoirs de gaz comprimé. Quelques années après, Mitscherlich, transformait l'acide benzoïque en ce même hydrocarbure découvert par Faraday, et lui donnait le nom de *benzine.*

En 1842, Leigh, de Manchester, la découvre de nouveau dans l'huile de houille; en 1845, le célèbre chimiste allemand Hoffmann, en démontre l'existence dans le goudron de houille. Mais ce n'est qu'en 1847 que Mansfeld, habile chimiste anglais, prouve toute l'importance de cette matière première comme source de benzine[1].

La *benzine pure* est incolore, d'une odeur très-suave, d'une densité de 0,850 à 15°,5. A zéro degré, elle se prend en lames groupées sous forme de feuilles de fougère ou en masses cristallines semblables à du camphre. Elle bout entre 80 et 81°.

Le lecteur trouvera dans les *Annales et Archives de l'Industrie au XIXe siècle* (Etudes sur l'Exposition de 1867), Tome 1er, page 132, un travail très-remarquable sur les goudrons et leurs nombreux dérivés, par M. C. Knab, ingénieur chimiste. Dans cette étude, la question des benzines est largement traitée.

Nous appelons aussi l'attention de nos lecteurs sur un nouveau moyen très-économique de produire la benzine, décrit dans les *Annales du Génie civil* de juillet 1868.

E. L.

BOUQUETS OU ODEURS *pour le mouchoir*. — En parfumerie, on donne le nom de *bouquets* aux parfums composés (alcoolats et alcoolés composés), vendus pour le mouchoir, tandis que, on appelle *extraits*, *esprits* ou *essences* les parfums simples (alcoolats et alcoolés simples), vendus pour le même usage.

Les bouquets, disent MM. S. Piesse et O. Réveil, sont des mélanges d'extraits alcooliques de parfums, combinés dans des proportions telles qu'aucune odeur particulière ne domine.

« Quand on fait un bouquet de plusieurs parfums, il faut les mélanger pour que, rapprochés, ils fassent un contraste ; en un mot, lorsqu'un parfumeur veut faire un bouquet d'odeurs primitives, il doit prendre des odeurs qui s'accordent ensemble ; le parfum alors sera harmonieux. »

Nous donnons ci-dessous, d'après le remarquable travail de MM. S. Piesse et O. Réveil [1] les formules des principaux *bouquets* vendus de nos jours par la parfumerie française et étrangère ; elles compléteront celles déjà indiquées par le Dr Lunel, dans son article « Eaux diverses, » page 83 et suivantes :

Bouquet à la Maréchale.

Esprit de roses triple..............	0,56 litre.	
Extrait de fleurs d'oranger..........	0,56 —	
Extraits de vétyver, de vanille, d'iris, de fèves de Tonka, esprit de néroli,	0,28 —	de chaque.
Extraits de musc, d'ambre gris.....	0,14 —	
Essence de girofle, de santal	0,88 gram.	de chaque.

Ce bouquet entre dans la composition du suivant :

Eau de Mousseline.

Bouquet à la Maréchale............	0,56 litre.	
Extraits de cassie, de jasmin, de tubéreuse, de roses (les quatre de pommade)....................	0,28 —	de chaque.
Essence de santal.................	3,54 gramme.	

[1] *Des Odeurs, des Parfums et des Cosmétiques* par S. Piesse (de Londres) et O. Réveil (de Paris). 1865.

Bouquet d'amour.

Esprits de roses, de jasmin, de violette, de cassie (les quatre esprits de pommade).	0,56 litre de chaque.
Extraits de musc, d'ambre gris	0,28 — —

Mêlez et filtrez.

Bouquet des fleurs du Val-d'Andorre.

Extraits de jasmin, de roses, de violette, de tubéreuse, d'iris (les cinq de pommade).	0,56 litre de chaque.
Essence de géranium.	7 grammes.

Bouquet de Buckingham Palace.

Extraits de fleurs d'oranger, de cassie, de jasmin, de roses (les quatre de pommade).	0,56 litre de chaque.
Extraits d'iris, d'ambre gris.	0,28 — —
Essence de néroli.	0,88 grammes.
— de lavande.	0,88 —
— de rose.	1,77 —

Bouquet de Caroline ou bouquet des délices.

Extraits de roses, de violette, de tubéreuse (les trois de pommade).	0,56 litre de chaque.
Extrait d'iris, d'ambre gris. . . .	0,28 — —
Essence de bergamote.	7 grammes.
— de zeste de citron.	14 —

Bouquet de l'impératrice Eugénie.

Extraits de musc, de vanille, de fèves Tonka, de néroli, de géranium, de roses triple, de santal.	0,28 litre de chaque

Bouquet de la reine d'Angleterre.

Esprit de roses (de pommade). .	0,56 litre.
Extrait de violette —	0,56 — —
— de tubéreuse.	0,28 — —
— de fleurs d'oranger.	0,14 — —
Essence de bergamote.	7,08 grammes.

Ess-bouquet (abréviation de essence de bouquet).

Les inventeurs réels de ce parfum sont MM. Bayley et Cie, Cokspur Street, à Londres.

Esprit de roses triple.	0,56 litre.
Extrait d'ambre gris.	36 grammes.
— d'iris.	226 —
Essence de citron.	8 —
— de bergamote.	28 —

Ce bouquet a beaucoup d'imitations qui ne le valent pas, en France et en Allemagne.

Bouquet de Flore ou extraits de fleurs.

Esprits de roses, de tubéreuse, de violette (les trois de pommades).	0,56 litre.
Extrait de benjoin.	42,50 grammes.
Essence de bergamote.	56,67 —
Essences de zeste de citron et d'orange.	14,16 de chaque.

Bouquet italien ou fleur d'Italie.

Esprit de roses (de pommade). . .	1,13 litre.
Esprits de roses triple, de jasmin, de violette (ces deux derniers de pommade).	0,56 —
Extraits de cassie.	0,28 —
Extraits de musc, d'ambre gris. . .	56 gram. de chaque.

Bouquet du Jockey-Club.

	Formule française.	Formule anglaise.
Esprit de roses (de pommade)	0,56 litre.	0,56 litre.
— de tubéreuse. . . .	0,56 —	(de pommade) 0,28 —
— de cassie.	0,28 —	id. 0,28
— de jasmin.	0,42 —	— »
Extrait de civette. . . .	85 grammes .	»
Esprit de roses triple. .	»	0,56 —
Extrait d'ambre gris . .	»	0,28 —
Essence de bergamote. .	»	56 gram.

Rappelons que la différence qui existe entre un même bouquet, un même parfum, fabriqué en Angleterre et

en France, est entièrement due à l'emploi d'alcools différents. — Les parfumeurs français préfèrent l'alcool de vin, ceux anglais se prévalent de l'emploi de l'alcool de grain. — Or, comme des deux côtés on fabrique des produits très-goûtés, on ne peut pas plus critiquer l'un que l'autre.

Bouquet, dit baisers dérobés (1).

Extraits de jonquille, d'iris.	1,13 litre de chaque.
— de fèves de Tonka, de roses triple, de cassie.	0,56 — —
— de civette, d'ambre gris. . .	0,14 — —
Essence de citronelle.	1,77 gramme.
— de verveine.	0,88 —

Bouquet, dit eau des mille fleurs.

Esprit de roses triple.	0,56 litre.
Esprits de roses, de tubéreuse, de jasmin, de fleurs d'oranger, de violette (les six de pommade). .	0,28 — de chaque.
Extrait de cèdre.	0,14 —
Extraits de vanille, d'ambre gris, de musc.	56 gram. de chaque.
Essence d'amandes, de néroli, de girofle.	10 gouttes de chaq.
Essence de bergamote.	28 gouttes.

Avec ce bouquet, on forme le suivant :

Essence de lavande.	0,28 litre.
Eau des mille fleurs.	0,56 —

Bouquets à base de lavande.

Lavande aux mille fleurs.

Esprit de vin.	0,56 litre.
Essence de lavande française. . . .	28 grammes.
Extrait d'ambre gris.	56 —

Les bouquets de lavande à l'ambre gris, au musc, à la maréchale, etc., sont tous composés de belles essences spiritueuses de lavande avec environ 15 pour 100 des autres parfums.

Voici un bouquet contenant de l'essence d'amandes amères.

Fleurs de mai.

Extraits de roses (de pommade), de jasmin, de fleurs d'oranger, de cassie.	0,28 litre.
Extrait de vanille.	0,56 —
Essence d'amandes amères.	0,44 gramme.

Bouquet international universel.

Esprit de roses triple (Turquie). . . .	0,28 litre.
Extrait de jasmin (Afrique).	0,28 —
— de lavande (Angleterre). . . .	0,14 —
— de tubéreuse (France).	0,28 —
— de vanille (Amérique du Sud).	0,14 —
— de santal (Timor).	0,14 —
— de violette (France)	0,56 —
— de patchouly (Indoustan). . . .	0,14 —
Essence de citronelle (Ceylan). . . .	1,77 gramme.
— de citron (Italie).	7,08 —
Extrait de musc (Tonquin).	0,14 litre.

BOUQUETS PRÉSENTANT L'ODEUR D'UN PARFUM SIMPLE.

Bouquet dit *foin coupé.* — On sait que l'odeur du foin, odeur des plus agréables, est due à la présence d'une graminée, appelée *flouve odorante* (anthoxantum odoratum). Or, cette herbe mûre, coupée et séchée, a l'odeur de la fève de Tonka. — Aussi, la préparation suivante, constituée principalement par un extrait de cette dernière substance, rappelle-t-elle l'odeur du bon foin coupé et sec :

Extrait de fèves de Tonka.	1,13 litre.
Extraits de géranium, de fleurs d'oranger, de roses, de roses triple, de jasmin.	0,56 — de chaque.

Extrait de Rondeletia.

Ce bouquet, un des plus agréables que l'on connaisse, est de l'invention de MM. Hannay et Dietrichsen. — Ces habiles parfumeurs ont, sans doute, emprunté ce nom au *Rondeletia*, le *chyn-len* des Chinois, ou bien au *Ron-*

deletia odorata des Indes-Occidentales, plante dont, en effet, l'odeur est délicieuse.

Le *Rondeletia* appartient aux Rubiacées, famille des Ammonées. Son nom lui vient de ce qu'elle a été consacrée à la mémoire du médecin Rondelet.

En parfumerie sérieuse, on sait que certaines odeurs, combinées dans des proportions voulues, produisent un nouveau parfum d'un caractère particulier et parfaitement distinct. — Or, chose curieuse, la lavande et le girofle réunis donnent précisément l'odeur du *Rondeletia*, que les parfumeurs extraient très-rarement de la plante elle-même.

Voici d'après M. Piesse deux formules de *Rondeletia* :

Alcool.	4,54 litres.
Essence de lavande.	56,67 grammes.
— de girofle.	28,33 —
— de roses.	5,31 —
— de bergamote.	28,33 —
Extraits de musc, de vanille, d'ambre gris.	0,14 litre de chaque.

Le mélange de ces ingrédients doit être fait au moins un mois avant de le mettre dans le commerce.

Autre formule plus simple :

Lavande aux mille fleurs (voir) . . .	1/2 litre.
Essence de girofle.	1 gram. 35.

Bouquet à la tulipe.

Presque toutes les tulipes sont inodores ; cependant celle connue sous le nom de *tulipe « duc de Thol »* possède un parfum délicieux qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été extrait et exploité par les parfumeurs, probablement parce que la composition suivante en est une excellente imitation :

Extraits de tubéreuse, de violette, de jasmin (les trois de pommade)	0,56 litre de chaque
Extrait de roses	0,28 —
— d'iris.	85 grammes.
Essence d'amandes	3 gouttes.

Nous terminerons cette liste des principaux bouquets en donnant la formule de celui dit « *fleurs de printemps,* » que M. S. Piesse place au premier rang des préparations pour le mouchoir. « Il a, dit-il, un arôme particulier qui rappelle véritablement l'odeur des fleurs, et son arôme différant de tous les autres, ne saurait être imité facilement. »

Fleurs de printemps.

Extraits de roses, de violettes (les deux de pommade).	0,56 litre de chaque.
— de roses triple, de cassie.	70,85 gr. de chaque.
Essence de bergamote.	56,67 grammes.
Extrait d'ambre gris. . . . , ...	28,33 —

Et enfin, la formule du bouquet que les parfumeurs de Paris vendent sous le nom de

Violettes des bois.

Extrait de violette.	0,56 litre
Extraits d'iris, de cassie, de roses (de pommade).	85,01 gr. de chaque.
Essence d'amandes.	5 gouttes.

Voici d'autres extraits imitant une odeur simple :

Extrait de fleurs de pêcher (P. Pradal).

Dissoudre dans alcool de Montpellier à 90°	1 litre
Essence d'amandes amères, de citron	4 gr. de chaque.
Puis on ajoute :	
Teinture de baume du Pérou	10 grammes.
Et enfin, eau spiritueuse de fleurs d'oranger.	500 grammes.

Quinze jours d'infusion.

Extraits artificiels d'héliotrope (P. Pradal).

	I.	II.
Teinture de vanille.	500 gr.	250 gr.
— de baume du Pérou.	250 —	125 —
Esprit de rose, de jasmin.	500 — de chaque.	500 — de chaque
Esprit de tubéreuse	250 —	500 —
Teintures d'ambre et de musc superfine	8 — d'ambre seule	30 —

Extrait de chèvrefeuille (P. Pradal)

Infusion d'iris.	3 litres
Extrait de jasmin	5 —
— de tubéreuse, d'orange . .	2 — de chaque.
Infusion de vanille.	250 grammes.
— de styrax, de Tolu. . . .	60 — de chaque.

Extrait d'aubépine (P. Pradal).

Extrait de violette, d'orange . . .	4 litres de chaque.
— de cassie, de jasmin, de rose	2 — —
Infusion de Tonka.	1 —
— de vanille, de tolu. . . .	125 grammes. —
— de musc	60 —

Extrait d'acacia (P. Pradal).

Extrait d'orange	4 litres.
— de tubéreuse.	2 —
Infusions de styrax, de tolu	60 gram. de chaque.
Essence de bergamote, de néroli .	15 — —
— de géranium.	5 —

BRILLANTINE. — Voir à l'addition aux *Bandolines*.

C

CALAMUS AROMATICUS. — Voir *Parfums d'origine végétale*. (Supplément), après l'article extrait de giroflée.

CAMPHRE. — Le camphre qui se rencontre dans le commerce est le suc concrété d'un arbre indigène au Japon, à la Chine, le *Laurus camphora*. Cette substance arrive à l'état brut en Europe où on la purifie par la sublimation ou la distillation dans des appareils qui lui donnent la forme d'une calotte sphérique quelquefois trouée par le milieu.

Beaucoup d'autres arbres, le *Driabanalops camphora*, le *Persea camphora*, indigènes dans les îles de la Sonde, fournissent du camphre.

Suivant Proust, plusieurs plantes de la famille des *Labiées* renferment une matière identique avec le camphre.

Suivant M Pelouze père, le *camphre du Japon* diffère chimiquement du *camphre de Bornéo*.

Le camphre sert à parfumer les savons, les opiats, les poudres, les sachets, etc.

CARVI (Essence de). — Voir *Parfums d'origine végétale*. (Supplément.)

CIVETTE. — Addition à l'article de Lunel, page 42.

L'extrait de civette, dont les parfumeurs français se servent plus souvent que les parfumeurs anglais, qui préfèrent celui de musc, se fabrique en pilant dans un mortier, 28 grammes de civette avec 28 grammes de poudre d'iris ou toute substance propre à faciliter le broyage de la civette ; puis l'on met le tout macérer pendant un mois dans 4 litres 54 d'alcool rectifié.

L'odeur de la civette est très-pénétrante ; cinq ou six centilitres de l'extrait ci-dessus sont ce qu'il faut au plus, pour mélanger avec un litre de tout autre parfum.

CASTOREUM et ONDATRAS ou *rats musqués*. — Le castoreum est une secrétion du castor (*castor fiber*) (mammifère rongeur) ; elle ressemble à la civette, comme caractères extérieurs, mais elle en diffère par l'odeur.

Tant que les parfumeurs pourront se procurer de la civette et du musc, ils ne feront pas attention au castoreum qui, cependant, outre des qualités particulières dignes de fixer leur attention, est d'un prix moins élevé que la civette et le musc.

Douze grammes 1/2 de castoreum dans un litre d'alcool donnent un extrait de bonne qualité.

La queue du *rat musqué du Canada* présente une forte odeur de musc qui la recommande à l'attention des parfumeurs intelligents.

Le *rat musqué des Antilles* et *celui de Russie* ou *desman* sont dans le même cas. — Le premier est un vrai rat. — Le second est un mammifère insectivore dont les brochets sont assez friands.

CASCARILLE. — Voir *Parfums d'origine végétale.* (Supplément).

CASSE ou CASSIA (Essence de), idem.

CASSIE (Extrait de), idem.

CÈDRE (Essence de), idem.

CHÈVREFEUILLE (Extrait de), idem.

CITRON (Essence de) idem.

CITRONELLE, idem.

COLD-CREAM. — *Additions à la page* 45. — Ce cosmétique a été inventé par Galien, célèbre médecin de l'antiquité.

Les cold-cream actuels diffèrent complètement de celui de Galien, quoique les éléments principaux, corps gras et eau, en fassent toujours partie. — Aujourd'hui, la cire, le blanc de baleine et l'huile d'amandes douces sont, presque toujours, les bases des cold-cream.

La parfumerie livre au commerce plusieurs espèces de cold-cream. — La seule formule donnée par Lunel est celle du cold-cream à la rose. Voici de plus récentes formules :

Cold-cream à la rose.

Huile d'amandes	500 grammes.
Eau de rose	500 —
Cire blanche.	28 à 30 —
Blanc de baleine	28 à 30 —
Essence de rose	0g,88 ou 2 grammes.

On fait fondre la cire et le blanc de baleine dans l'huile d'amandes, puis on y mélange en agitant, l'eau de rose, enfin on parfume avec l'essence.

On fait des cold-cream à l'amande, à la violette, à la tubéreuse, au jasmin, à la fleur d'oranger, en remplaçant dans la formule ci-dessus l'essence de rose par la quantité suffisante des essences des plantes que nous venons de citer.

Cold-cream au camphre, appelé aussi *glace au camphre* (S. Piesse).

Huile d'amandes douces, eau de roses	500 grammes de chaque.
Cire et spermaceti (ensemble).	28 —
Camphre.	56 —
Essence de romarin.	1,77 —

La cire, le spermaceti et le camphre sont fondus ensemble, puis mélangés à l'huile ; le reste comme ci-dessus.

Cold-cream au concombre, — Même formule que le cold-cream à la rose, auquel on ajoute 500 grammes de jus et 56 grammes d'esprit de concombre.

La *pommade de concombre* citée par Lunel, page 180, est un cold-cream.

Pommade divine.

Vendue aussi bien par le pharmacien que par le parfumeur, beaucoup plus cependant par ce dernier :

Blanc de baleine.	125 grammes.	
Axonge	250	—
Huile d'amandes	375	—
Benjoin en poudre	125	—
Gousses de vanille	42	—

Faire digérer le tout au bain-marie à 90°. — Après 5 à 6 heures, le mélange est bon à mettre en pots (S. Piesse).

Crême-neige.

Blanc de baleine	100 grammes.	
Cire vierge	60	—
Huile fraîche d'amandes mondées .	350	—

Faire fondre au bain-marie, verser la masse dans un mortier de marbre et l'agiter vivement avec une spatule d'os ou d'ivoire. Lorsque la masse est figée, sans grumeaux, on la pilonne, la triture, la bat en tous sens durant 15 à 20 minutes jusqu'à obtention d'une crême blanche, à laquelle toujours en la battant, on ajoute 30 grammes d'eau de rose double et 30 grammes de glycérine blanche ; après 20 minutes de trituration, on aromatise avec 10 gouttes d'essence de rose vraie, et on rebat vivement pendant 30 à 40 minutes. Plus la crême est battue, meilleure elle est, et plus elle se conserve longtemps (P. Pradal).

Pâte au camphre. Baume à la glycérine.

Huile d'amandes douces	250 gr.	250 gr.
Cire et blanc de baleine	28 — de chaque .	28 — de chaque.
Axonge purifié. .	125 —	»
Camphre.	28 —	»
Glycérine	»	56 —
Essence de rose.	»	0,44

Voici d'autres cold-cream qui sont vendus sous le nom de *pommade pour les lèvres* :

	Pommade à la rose.	*Pommade à la cerise.*
Huile à la rose. .	250 gr.	250 gr.
Blanc de baleine, cire	28 gr. de chaque .	28 gr. de chaque.
Racine d'orcanette.	28 —	28 —
Essence de rose.	7 —	»
Essence de laurier, d'amandes	»	2 — de chaque.

L'huile, la cire et le blanc de baleine sont fondus ensemble, la racine y est mise à macérer pendant 4 à 5 heures. On passe à la mousseline et on la parfume.

Cérat d'amour pour les lèvres (P. Pradal).

Blanc de baleine.	60 grammes.
Huile d'amandes amères	126 —
Lait de rose. (Voir la formule)	4 —
Rose en tasse en poudre	12 —

Dans les cold-cream, la cire peut être remplacée par la *paraffine* de belle qualité. C'est M. Arrault, l'intelligent fabricant de parfums de la rue Lepic, à Montmartre, qui, le premier, a fait entrer la *paraffine* dans la préparation des pommades et du cold-cream.

Pommades des sultanes pour adoucir la peau.

Cire vierge	30 grammes.
Blanc de baleine	60 —

Faire fondre au bain-marie, puis ajouter :

Huile d'amandes douces	250 grammes.
— des quatre semences froides.	250 —
— de pavot blanc.	250 —

Mêler et battre le tout sans discontinuer, puis on ajoute :

Baume de la Mecque	15 grammes.
Eau de rose	1/8 de litre.

Battre en ajoutant l'eau de rose.

La *pommade de beauté*. — Voir Lunel, page 180 — est un cold-cream.

La *crême du Cathay*, de J. M. Farina (brevet du 25 février 1819, publié en 1820), est une espèce de cold-cream dans lequel il entre du blanc de zinc (voir *Manuel du Parfumeur* de P. Pradal et Mallepeyre).

La *pommade au beurre de Cacao*, de Lange (même époque), est un cold-cream dangereux, car on y fait entrer du vermillon ou sulfure de mercure. (Voir le même ouvrage.)

La *crême cosmétique du Bengale*, de Chammas (brevet du 31 août 1825, publié en 1830), est un cold-cream dont la composition se rapproche beaucoup de la *pommade des sultanes*. (Voir *Secret des Arts*, de Quesneville, t. I. 1849, p. 454.)

CRÊMES. — Voir *Savons mous de toilette*. (Supplément.)

CRÊME DU CATHAY. — Voir *Cold-cream*. (Supplément.)

CRÊME COSMÉTIQUE DU BENGALE. — (Idem.)

CRÊME-NEIGE. — (Idem.)

CONCOMBRE (Extrait de). — Voir aux *Parfums d'origine végétale*. (Supplément.)

CRÊME DE MAUVE POUR LUSTRER LES CHEVEUX. — Voir à l'addition aux *Bandolines*.

D

Addition aux *dentifrices*, page 62.

DENTIFRICES. — (*Poudres*, *élixirs*, *opiats*, etc.) — « Un *dentifrice* qu'on emploie chaque jour, dit M. A. Preterre, doit satisfaire à bien des conditions. Pour

être parfait, il faut : 1° qu'il enlève le dépôt de tartre qui se forme sur les dents sans avoir aucune action nuisible sur l'émail et les gencives; 2° qu'il sature les acides qui peuvent exister dans le mucus buccal et sont une cause fréquente de carie ; 3° qu'il raffermisse les gencives quand elles sont ramollies et saignantes; 4 qu'il enlève à l'haleine toute odeur désagréable et la parfume.

« Toutes les poudres, ajoute M. A. Preterre, renfermant du charbon, des corps acides, du sucre, sont mauvaises, bien qu'on se figure généralement le contraire. Le charbon se compose de parcelles dures qui, en s'insinuant entre les gencives et les dents, provoquent de la douleur et de l'inflammation. Il donne, en outre, aux gencives une teinte bleuâtre désagréable et raye les dents à la longue. »

« Il ne faut jamais avoir recours, pour l'entretien de la bouche, aux préparations contenant du vinaigre ou des acides. »

Le mot *dentifrice* vient de deux mots latins *dens* (dent), et *frico* (je frotte).

Les dentifrices sont solides (*poudres*), mous (*opiats*), ou liquides (*eaux, élixirs, teintures dentifrices*).

Toutes les poudres dentifrices anglaises sont neutres ou alcalines; elles sont préférables en cela auxpoudres françaises dont l'acidité due à l'alun ou à la crême de tartre, attaque et détruit l'émail des dents et provoque de légères ulcérations dans les cavités des gencives.

FORMULES OMISES PAR LE Dr LUNEL.

Elixir dentifrice astringent (Miahle).

Alcool à 33°	1,000	grammes.
Kino vrai	100	—
Racine de ratanhia	100	—
Teintures de baume de Tolu, de benjoin	2	— de chaque
Essences de menthe, de cannelle	2	— —
Essence d'anis	1	|

Faire macérer 8 jours le kino et le ratanhia dans l'alcool. — On filtre, on ajoute les teintures balsamiques et les essences et on filtre de nouveau après quelques jours. (*Chimie appliquée à la physiologie et à la thérapeuthique*, de Miahle. — 1856, p. 638.)

Poudre dentifrice à la quinine.

Craie précipitée	500 grammes
Amidon pulvérisé	250 —
Poudre d'iris.	250 —
Sulfate de quinine	1, 77 —

Bien mélanger et passer au tamis. (S. Piesse.)

Charbon préparé.

Charbon de peuplier ou de tilleul . . .	3 kil.	500
Racine d'iris en poudre.	0	500
Cachou pulvérisé	0	250
Ecorce de cassie, id.	0	250
Myrrhe, id.	0	125

(S. Piessc.)

Poudre dentifrice américaine.

Laque carminée, corail rouge, os de sèche, sang-dragon, racine d'iris . .	250 gr. de chaque.
Santal rouge, alun calciné	125 —
Girofle, cannelle, bois de Rhodes . . .	15 —
Vanille, carmin	8 —

Pulvériser le tout et le passer au tamis fin.

Poudre d'écorce du Pérou.

Écorce du Pérou en poudre. . . .	250 grammes
Sel ammoniac, poudre d'iris	500 gr. de chaque.
Ecorce de cassie, myrrhe pulvérisée	250 —
Essence de girofle	7 grammes.

Poudre dentifrice de Piesse-Farina, de Piesse et Lubin.

Corne de cerf calcinée. .	1,000 gr.	»
Craie précipitée	»	500 gr.
Racine d'iris en poudre. .	1,000 —	500 —
Carmin.	1,77	1 —

Sucre en poudre très-fine . . .	250 gr.	1 gr.
Essence de néroli	0,88	4 —
— de citron.	7 —	»
— de rose	»	4 —
— de bergamote	7 —	»
— d'écorce d'orange. . .	7 —	»
— de romarin.	1,77	»

Poudre dentifrice d'Eugène Lormé (estimée).

Corail	100 grammes
Sucre raffiné	100 —
Charbon végétal.	30 —
Essence de verveine	5 —

Opiat pour les dents (S. Piesse).

Miel, craie, iris.	250 grammes de chaque.
Carmin.	3,54 —
Essences de girofle, de muscade, de rose.	0,88 — de chaque.
Essence ordinaire, assez pour former une pâte.	

Opiat dentifrice de charbon.

Charbon lavé et porphyreisé	30 grammes.
Miel blanc.	30 —
Sucre vanillé.	30
Essence de rose ou de menthe	4 gouttes.
Poudre de quinquina	16 grammes

Opiat pour les dents, d'André Lormé.

Sirop de sucre blanc à 33° Beaumé	38 grammes.
Os desséché en poudre.	200 —
Laque carminée	30 —
Essence de menthe anglaise	5 —

Opiat de Piesse et Lubin.

Miel.	250 grammes.
Craie précipitée	250 —
Poudre d'iris.	250 —
Teintures d'opium, de myrrhe	7 — de chaque
Essence de rose, de girofle, de muscade	2 — de chaque

Eau dentifrice à la violette (S. Piesse).

Teinture d'iris. — Esprit de rose 0,28 litre de chaque.
Alcool . . . . 0,28 —

Dentifrice astringent végétal.

Esprit de vin rectifié. . . . . $1^{lit},13$
Racine de ratanhia . . . . . } 0,56 gramme de chaque.
Myrrhe en larmes . . . . . .
Clous de girofle. . . . . .

Faire macérer pendant 15 jours et filtrer.

Teinture de myrrhe et de borax (S. Piesse).

Esprit de vin à 80° centigrades $1^{lit},13$
Borax, miel, myrrhe, bois de santal. . . . . 28 grammes de chaque.

Le borax et le miel sont broyés ensemble, on ajoute peu à peu l'esprit de vin, puis les autres matières, et on fait macérer pendant quinze jours.

On améliore la qualité de cette teinture en remplaçant l'alcool par moitié d'eau de Cologne ou d'eau de la Reine de Hongrie.

Camphre à l'eau de Cologne (S. Piesse).

Eau de Cologne. . . . . $1^{lit.},13$
Camphre. . . . . 140 grammes.
Faire dissoudre.

Eau dentifrice, dite *eau d'or des princes, de Lebon.*

Cannelle concassée, girofle. 4 grammes de chaque.
Alcoolat d'anis vert. . . . 320 —

Faire macérer et ajouter :

Alcool à 25°	1 kilog.
Teinture d'ambre gris . . .	3 décig.
— de musc	2 gram.
— de menthe	5 décig.
— de cannelle, de vanille	16 gram. de chaque.
Sous-carbonate de potasse.	16 —

Ce sous-carbonate de potasse est d'abord mêlé aux teintures précédentes, et réuni ensuite à tout le liquide après distillation.

On laisse reposer, on tire à clair, et on ajoute 12 centig. d'or fin en feuilles. (Brevet du 17 juillet 1825, publié en 1830).

Poudre de Ceylan pour les dents et les gencives, de Mayer (L.).

Crême de tartre, calcinée légèrement pendant une demi-heure	2 livres
Alun calciné	6 onces.
Carbonate de magnésie.	12 —
Sucre candi blanc	12 —
Cochenille argentée, pulvérisée . .	2 — 1/2
Corail rouge.	4 gros.
Essence de cannelle de Ceylan . .	3 —
Huile essentielle de girofle	2 — 1/2
— de menthe anglaise. .	1 — 1/2

Toutes ces substances doivent être bien mêlées et passées au tamis de soie. (Brevet du 12 juin 1819, publié en 1825).

Poudre péruvienne dentifrice, de Poisson, pharmacien.

Sucre blanc	1/2 gros
Magnésie, crême de tartre, amidon	1 — de chaque
Cannelle.	6 grains
Macis	2 —
Sulfate de quinine.	3 —
Carmin	5 —

Réduire toutes ces substances en poudre fine, et les bien mélanger, puis ajouter 4 gouttes, essence de rose et autant d'essence de menthe. (Brevet du 3 août, publié en 1811).

Poudre galvanique propre à blanchir et durcir les dents ou à arrêter ou à en prévenir la carie.

	Poudre galvanique simple.	Poudre golvanique double.
Feuilles d'or pur battu en livret	2 feuilles	4 feuilles
— d'argent pur —	2 —	4 —
Sulfate d'alumine	2 gros	6 gros
Chlorure de sodium (sel marin).	1 — 1/2	3 —
Sucre blanc	1 — 1/2	1 à 1/2
Poivre en poudre	18 grains	36 grains
Opium brut	6 —	12 —
Corail pour les dents, en poudre	3 gros	3 gros
Quinquina en poudre	3 —	3 —

Les sept premiers éléments sont mêlés et réduits en poudre ; on ajoute le corail et le quinquina, et l'on fait une poudre très-fine.

La poudre simple s'emploie pour nettoyer les dents ; elle fait saliver plus ou moins selon l'abondance des glaires ; ne pas se rincer la bouche après avoir passé la poudre sur les dents à la manière ordinaire : tout liquide en détruirait l'effet. On peut manger et boire un quart d'heure après.

La poudre double s'emploie contre les douleurs dentaires : on prend pour cela, « une quantité de coton suffisante pour remplir le trou de la dent cariée ; on trempe ce coton dans une goutte de *laudanum*, ensuite on le roule, ainsi humecté, dans un peu de poudre galvanique double, et on introduit la boulette dans la dent. Cette opération doit se répéter pendant 3, 4 ou 5 jours, deux fois par jour, le matin et le soir. »

(Brevet du 25 avril 1825, publié en 1830.)

Poudre dentrifrice de la pharmacopée polonaise.

Poudre de quinquina gris.	64 gram.
Iris de Florence.	32 —
Chlorhydrate d'ammoniaque (sel ammoniac)	16 —
Poudre de cachou, de myrrhe.	24 — de chaque.

Mêler exactement et aromatiser avec une quantité suffisante de l'huile essentielle qu'on désire. (*Diction. des drogues simples et composées* de A. Chevallier, A. Richard et J.-A. Guillemin. — 1829. T. 4.)

PRÉPARATIONS POUR CALMER LES DOULEURS DE DENTS, PAGE 68.

Eau odontalgique du docteur O'Méara.

Faire macérer pendant 8 jours les substances suivantes :

Vétiver de l'Inde.	4 grammes
Racine de pyrèthre	15 —
Girofle anglais.	32 centigr.
Racine d'iris de Florence.	64 —
Coriandre et orcanète, de chaque. .	64 —
Essence de menthe anglaise	12 gouttes.
Essence de bergamote.	6 —
Alcool à 90° centigrades	60 grammes

On filtre, et on ajoute par 30 grammes du produit obtenu, 12 gouttes de créosote.

Eau balsamique et odontalgique de Jackson.

Faire macérer à une douce chaleur, en vase clos, durant 8 jours, les matières suivantes et distiller ensuite à siccité :

Zestes de citrons et d'oranges.	60 gram.	
Racine d'angélique de Bohême. . . .	60 —	
Gaïac concassé, pyrèthre.	190	— de chaque.
Baume de Tolu, benjoin.	60	— de chaque.
Canelle, vanille, myrrhe, écorce de grenade.	15 —	—
Alcool à 80° C.	2 litres.	

On ajoute au produit distillé :

Alcool à 80° C.	1/2 —
— de cochléaria.	1/4 —
— de menthe	1/4 —

On colore le tout par la cochenille ou l'orcanette.

Baume du Commandeur, très-estimé pour les douleurs de dents carriées.

Faire digérer pendant 4 jours :

Fleurs sèches d'hypéricum.	30 gram.
Racine d'angélique.	15 —
Alcool à 85° C.	1 kil. 125.

Puis on ajoute :

Baume de Tolu en poudre et Benjoin. 90 gr. de chaque.

Eaux-de-vie de gaïac et de ratanhia.

Faire macérer pendant vingt jours :

Gaïac rapé.	75 gr.	Racine de ratanhia. . .	75 gr.
Eau-de-vie à 60° C.	1 lit.	Eau-de-vie.	1 lit.

Passer, exprimer, filtrer.

Eau-de-vie ammoniacale de Chaussier pour prévenir ou arrêter la carie des dents.

Sel amoniac.	2 gram.
Eau-de-vie.	500 —
Faire dissoudre, et ajouter.	1/2 litre d'eau.

Baume dentifrice de Pradal. — Excellent préservatif de la carie ; il détruit la mauvaise odeur interdentaire, ainsi que la fétidité de l'haleine et l'odeur du cigare, raffermit les gencives, s'oppose au déchaussement des dents et communique à la bouche une fraîcheur des plus suaves.

	Première formule.	Deuxième formule.
Alcool rectifié de Montpellier à 90° C.	50 centil.	50 centil.
Cachou.	100 gram.	100 gram.
Baume de Tolu	10 —	10 —
Vanille du Mexique.	5 —	5 —

Faire infuser pendant huit jours, dans un endroit chaud, en agitant de temps en temps, tirer à clair et ajouter :

	Première formule.	Deuxième formule.
Esprit de rose.	10 centil.	10 centil.
Alcali volatil.	2 gram.	2 gram.
Essence de néroli, de Paris.	4 gram.	»
— de coriandre.	2 centigr.	4 centigr.
— de fenouil doux. . . .	24 —	24 —
— d'anis.	1 gr. 40	80 —
— de badiane.	1 — 40	3 gr. 60
— de menthe anglaise. .	6 — 25	6 — 05
— d'amandes amères. .	1 —	1 —
Extrait d'ambre musqué. .	»	32 centig.
— d'iris.	»	1 gr. 20.

(Voir le mot OPIAT.)

E

EAU D'ALBION, *de Gellé frères.* — Le suave parfum de cette eau rappelle à la fois l'eau de lavande et l'eau de Portugal; on y saisit une légère trace d'acide acétique qui se laisse à peine deviner à travers un mélange d'arômes savamment combinés, parmi lesquels on distingue néanmoins le baume de Tolu et la bergamote. (S. Piesse et O. Reveil).

EAUX ET LOTIONS *pour l'entretien de la chevelure.* — Voir aux *Préparations diverses pour l'entretien, la conservation et la pousse des cheveux.* (Supplément, lettre P).

EAU ATHÉNIENNE. — Idem.

EAU NUTRITIVE *pour l'entretien des cheveux.* — Idem.

EAU DE ROMARIN. — Idem.

EAUX POUR LA TEINTURE DES CHEVEUX. — Voir *Teinture des cheveux* (Diverses recettes pour la). — Supplément.

EAU dite *brou de noix.* — Supplément.

EAU CHATAIN. — Idem.

EAU DE COLOGNE — page 85. — On a publié un grand nombre de recettes pour faire l'eau de Cologne. Les auteurs de quelques-unes de ces recettes n'ont évidemment aucune connaissance pratique du sujet qu'ils traitent en théorie ; d'autres pour faire étalage de leur science sont allés chercher toutes les plantes aromatiques mentionnées dans les livres de botanique et voudraient faire employer l'absinthe, l'hysope, l'anis, le genièvre, l'origan, le carvi, le fenouil, le cumin, le cardamome, la cannelle, la muscade, le serpolet, l'angélique, le girofle, la lavande, le camphre, le baume, la menthe, le galanga, le thym, etc, etc.

Toutes ces recettes ne sont que du charlatanisme, comme l'ont fort bien dit MM. S. Piesse et O'Reveil.

Combien d'ailleurs ces paroles des deux savants que nous citons, peuvent s'appliquer à d'autres préparations de la parfumerie.

L'eau de Cologne de première qualité doit se préparer avec l'alcool de vin, car l'éther œnanthique que contient cet alcool communique un parfum caractéristique aux produits dans lesquels on l'introduit.

On peut néanmoins faire une eau de Cologne très-convenable, quoique de seconde qualité, en employant l'alcool de grain, dont l'arome dû à l'huile de pomme de terre, se distingue facilement pour une personne exercée, de celui de l'alcool vinique.

Formules d'eau de Cologne (d'après M. Piesse), 1865.

	Première qualité.	Deuxième qualité.
Esprit de vin (de raisin). .	27,26 l.	»
Alcool de grain.	»	27,26 litres.
Essence de néroli bigarade.	87 gr.	14 grammes.
— de romarin.	56 —	56 —

Essence	de zeste d'orange .	141 gr.	113 grammes
—	de citron.	141 —	113 —
—	de bergamote . . .	56 —	113 —
—	de petit grain. . .	»	56 —

Mêlez, agitez ; laissez reposer parfaitement tranquille pendant quelques jours avant de mettre en flacons. Cependant, il vaut mieux mêler d'abord toutes les essences citrines avec l'alcool et distiller ensuite le mélange, puis ajouter au produit le romarin et le néroli. Ce procédé est celui que suit la maison la plus en vogue à Cologne.

Si les recettes ci-dessus sont trop coûteuses pour l'article dont on a besoin, le mieux est d'étendre l'eau de Cologne ainsi faite dans de l'alcool d'un degré moindre ou dans de l'eau de rose, et de filtrer le tout à travers du papier avec un peu de magnésie plutôt que de l'altérer autrement, parce qu'ainsi préparée elle gardera encore, quoique affaiblie, la véritable odeur de l'eau de Cologne.

Addition aux formules d'*eau de Cologne*, page 85-86.

Eau de Cologne superfine. — (Formule de J.-M. Farina, de Cologne)[1].

Esprit de vin, 3/6 de Montpellier.	11 litres.
Essence de romarin.	31 grammes.
— de petit grain.	31 —
— de lavande	31 —
— de cédrat	31 —
— de Portugal	62 1/2 —
— de citron.	31 —
— de bergamote.	13 —
— de néroli bigarade . . .	24 —
Eau de fleurs d'orange.	600 —

Toutes ces matières doivent être de première qualité. On met toutes les essences infuser dans un bocal pen-

[1] *Nouveau Journal des connaissances utiles*, 1857 p. 201.

dant une heure, en ayant soin de remuer trois ou quatre fois dans l'intervalle. Ensuite on ajoute l'eau de fleurs d'orange, et on remue de nouveau pendant quelques minutes. Après 24 heures de repos, on filtre au papier simple.

Eau de Cologne, de Laugier père et fils.

Alcoolat ou esprit	de bergamote. . . .	35 litres.
—	de citron.	35 —
—	de Portugal	15 —
—	de romarin.	10 —
—	de fleurs d'oranger.	5 —

(Brevet du 5 décembre 1812, recette publiée en 1824.)

Eau de Cologne, de Vauquelin, chimiste et droguiste à Rouen.

Fleurs de lavande récente. .	4 onces
Sommités d'absinthe récente.	2 —
— d'hysope — .	1 once 4 gros.
— de marjolaine — .	2 — —
Graine d'anis	1 — 4 —
Baies de genièvre.	1 — —
Semence de carvi.	» — 10 —
— de fenouille	1 —
— de cumin	» — 10
— de cardamum minus cannelle fine, muscade saine.	2 — de chaque.
Girofle	1 —
Sommités de serpolet récent.	2 —
Racine sèche d'angélique de Bohême	4 —

Faire subir à chaque substance la préparation qui lui convient ; mettre le tout dans un bain-marie, et verser dessus 38 livres d'esprit de vin.

Laisser infuser 48 heures, puis on distille pour en retirer tout l'esprit auquel on ajoute :

Eau de mélisse	5 livres.
Esprit de romarin	8 —
Neroli.	6 gros

Essences de citron, de cédrat . .	1 once de chaque
— de bergamote	10 —

Le tout est bien mélangé, puis soumis à la distillation.
(Brevet du 4 décembre 1812, publié en 1824).

Eau de Cologne, dite *eau spiritueuse royale*, de Mmes Mayer et Naquet.

1re formule.

Essence de néroli superfin. . .	1 once 4 gros.
— de bergamote, de citron	9 — de chaque.
— de thym, de romarin. .	2 — 4 gros de chaque.
— de baume de Tolu, de benjoin.	6 — de chaque.
Vanille	2 gros
Essence de roses.	1 —
Esprit de vin 3/6 rectifié. . . .	4 litres.

Distiller le tout pour en retirer 3 litres, que l'on mélange bien avec 90 pintes du même alcool, 8 jours d'infusion. On jette ensuite sur le résidu resté dans l'alambic 15 litres d'eau de fleurs d'oranger; on distille pour en tirer 10 pintes que l'on mêle avec tous les objets cidessus, ce qui réduit la mixture de 33° à 32.

Deuxième formule.

Essence de néroli superfin, de romarin.	2 onces de chaque.
— de bergamote, de benjoin. . .	12 — —
— de citron, de baume de Tolu.	10 —
— de thym.	1 —
— de baume du Pérou.	11 —
— de lavande	3 —
— de vanillon.	4 —
— de menthe, de gingembre. .	4 gros de chaque.
— de girofle.	1 —

8 jours d'infusion, on passe dans une toile royale (?); on met le tout distiller au bain-marie avec 12 pintes d'alcool de Montpellier; le produit de la distillation est mêlé avec 90 pintes du même alcool ; 24 heures d'infusion puis on ajoute 4 pintes d'eau de fleurs d'oranger. Ce qui réduit l'eau de Cologne de 33° à 30°.

(Brevet du 23 août 1821, publié en 1827.)

Eau de Cologne, de M. Marie, de Dijon.

Esprit de vin fin	30 litres.
Eau	15 —
Essence de bergamote	12 onces
— de cédrat de citron, de Portugal, de néroli	2 onces de chaque.
— de romarin	1/2 once.
— de girofle.	2 gros.
Teinture de benjoin	4 onces.
Chardon-bénit, citronnelle.	1 once de chaque.
Herbes de menthe poivrée, de mélisse, d'angélique de Bohême. .	2 — —
— de romarin.	1 —
Cannelle concassée	2 gros.
Macis	2 —
Anis étoilés	8 onces.

2 jours d'infusion, puis on distille pour en retirer 35 litres d'eau de Cologne.

(Brevet du 17 octobre 1821, publié en 1827).

Eau de Cologne, de Vourloud, de Lyon.

Alcool rectifié.	24 litres.
Essences de citron, de bergamote, de cédrat.	9 onces de chaque.
— de Portugal.	6 —
— de néroli.	6 gros.
— de romarin.	15 —
— de lavande	6 —
— de girofle.	2 —
Eau distillée de mélisse	3 livres.

Distiller et recevoir le produit dans un vase bien refroidi.

(Brevet du 6 novembre 1823, publié en 1828).

Eau de Cologne concentrée de M[me] Crozet.

Alcool	1 litre
Essences de néroli fin, de Portugal, de bergamote	1 once 4 gros de chaque.
Essences de cédrat, de zeste de citron, de néroli petit grain. .	1 — de chaque
Essences de romarin, de lavande, de benjoin	2 — —

Distiller à deux reprises, le résultat sera 1 litre d'eau de Cologne concentrée, avec laquelle on pourra faire à volonté de l'eau de Cologne de première qualité, très-parfumée, en y ajoutant 10 fois son volume d'alcool. Cette eau concentrée est destinée à diminuer les droits d'exportation et les frais de transport pour les lieux où l'on trouve l'alcool, et où l'on peut dès lors l'étendre comme il est dit ci-dessus.

(Brevet du 15 mai 1824, publié en 1829).

Eau de Cologne extra-fine, de M. André Lormé, parfumeur-chimiste très-distingué.

1re formule. — Alcool à 85° cent. . . . . 10 litres

Y dissoudre les essences suivantes :

Essences de néroli petit grain, de verveine.	25 gram. de chaque.
Essence de romarin.	20 —
— de lavande fine. . . .	5 —
— de girofle.	2 —
— de menthe anglaise .	1 —
— de bergamote. . . .	50 —
— de citron	150 —
— de Portugal.	100 —
Teinture de musc.	2 —

Le tout est introduit dans un flacon de 12 litres environ ; on agite vivement 2 ou 3 fois par jour ; au bout du 4e jour on filtre.

2me formule, du même auteur. — *Eau de Cologne fine.*

Dans 10 litres d'alcool à 85° c., faire dissoudre.

Essence de néroli petit grain	15 gram.	
— de romarin.	10 —	
— de lavande fine.	5 —	
— de girofle, de menthe	2 —	de chaque.
— de bergamote, de citron . .	50 —	—
— de Portugal	30 —	
Teinture de benjoin	5 —	

On opère comme pour la formule précédente.

3e formule du même auteur. — *Eau de Cologne ordinaire* :

Dans 10 litres d'alcool à 85° c., faire dissoudre :

Essence de néroli	5 gram.	
— de romarin	40 —	
— de lavande fine	20 —	
— de thym, de girofle.	2 —	de chaque.
— de citron exprimé	60 —	
— de menthe anglaise.	1 —	
Teinture de benjoin	5 —	
Eau de rose ou, à son défaut, eau distillée.	1 kilog.	

L'eau de rose rend l'eau de Cologne plus suave.

On opère comme pour les deux formules précédentes.

Eau de Cologne à l'extrait de géranium, des successeurs de J.-M. Farina, à Cologne.

Benjoin dissous dans l'alcool	120 gram.	
Essence de lavande	240 —	
— de romarin	120 —	
Alcool à 75° c.	325 litres.	
Essences de néroli, de petit-grain, de cédrat.	625 gram.	de chaque
Essence de Portugal, de citron . . .	1k,250	de chaque
Extrait alcoolique de géranium . . .	1 ,250	

On agite fortement ce mélange à plusieurs reprises et après 14 jours de repos, on filtre, pour le mettre en flacons.

L'extrait de géranium aurait la propriété de garantir l'eau de Cologne de l'affaiblissement dû, comme on le sait, à la volatilité de plusieurs des ingrédients qui entrent dans la composition de cette eau de toilette.

EAUX DE TOILETTE. — (Additions aux) — page 83

Eau de toilette de Chardin-Hadancourt.

Un odorat exercé y trouve une combinaison d'eau de Cologne et de lavande, où vient se glisser un léger et presque imperceptible parfum de violette, relevé par

un peu d'ambre et de musc, de façon à en rendre l'arome plus pénétrant et plus stable.

Eau de toilette de la maison Chardin (de la rue du Bac).

Dans cette composition, le parfum de la bergamote domine et couvre tout au premier abord, mais ensuite se révèle un mélange de parfums plus doux, composé de rose et d'orange, de benjoin et de girofle. (S. Piesse et O'Reveil).

Autre recette d'eau de Chypre (page 86). — Ce parfum, un des plus durables, était autrefois très à la mode en France ; suivant les uns, on le disait extrait du *cyperus esculentus*, et, suivant les autres, il devait son nom à l'île de Chypre :

Extrait de musc	0,50 litre
— d'ambre gris	0,25 de chaque
— de vanille	0,25 de chaque
— de fèves de Tonka	0,25 de chaque
— d'iris	0,25 de chaque
— Esprit de rose triple	1,00

Eau de bouton de rose. Nom impropre donné à l'esprit de rose (de pommade) auquel on a ajouté quelques gouttes d'essence de rose ou de Rhodes, pour en accroître l'odeur.

Eau de fleurs d'oranger spiritueuse. Se fait en coupant par moitié, l'eau de fleurs d'oranger par *l'esprit* ou *extrait d'oranger* (de pommade).

Eau odorante de jasmin (pour le flacon et le mouchoir). S'obtient en étendant l'esprit ou extrait de jasmin (de pommade), par parties égales d'alcool, et ajoutant au mélange, par litre, 8 grammes de teinture de benjoin.

Eau odorante de tubéreuse. S'obtient en mélangeant parties égales d'esprit de tubéreuse et d'alcool, moitié eau de fleur d'oranger simple, 8 grammes de baume de Tolu, et autant d'ambre par litre.

Esprit de violette. Après avoir obtenu les précédentes

par la pommade ou l'huile, on y ajoute en infusion, par litre, 125 grammes d'iris de Florence en poudre, et autant de fleurs de cassie. On agite de temps à autre pendant un mois. On filtre.

Eau d'Ispahan de Laugier père et fils, Paris.

Essence de Portugal.	1 kilog.
Huile de girofle	70 gram.
Essence de romarin	100 —
— de menthe	40 —
— de fleur d'oranger . . .	70 —
Esprit de vin	72 litres.

(Brevet du 22 avril 1812, recette publiée en 1824.)

Eau des Alpes, de Lieutaud, à Paris.

Esprit de vin à 30°, on ajoute et mélange des huiles essentielles (dont les proportions ne sont pas indiquées), de fleurs d'oranger, d'absinthe de Portugal, de cédrat, de bergamote, de citron et de girofle. (Brevet du 22 avril, 1816, recette publiée en 1824).

Eau régénératrice de Laugier père et fils, Paris.

Cette eau de toilette se fait en 4 opérations :

1°. — Écorce de bergamote concassée. . .	1/2 kil.
Eau de rivière.	4 hect.
Alcool à 36°.	3 litres.
24 heures d'infusion, puis on distille.	
2°. — Écorce de bigarade concassée. . .	1 kil. 1/2.
Eau de fontaine.	4 hect.
Alcool distillé de la 1re opération. .	3 litres.
24 heures d'infusion, puis on distille.	
3°. — Ecorce d'orange de Portugal. . . .	3 kil.
Eau de fontaine.	3 hect.
Alcool distillé de la 2e opération. .	3 litres.
24 heures d'infusion, puis on ajoute :	
4°. — Feuilles de menthe, d'estragon, de cannelle fine.	4 kil. de chaque.
Fleurs de rose.	2 —
Eau de fontaine.	4 hect.
Alcool distillé de la 3e opération.	4 litres.

24 heures d'infusion, puis on distille ; le produit distillé constitue l'eau régénératrice. (Brevet du 18 septembre 1816, publié en 1824).

Eau des rosières de Briard, à Paris.

Esprit de roses	4 pintes.
— de jasmin, de fleurs d'oranger.	1 pinte.
— de concombres, de céleri . .	2 — 1/4 de chaque.
— d'angélique	2 — 3/4.
— Teinture de benjoin.	0 — 3/4
— Baume de La Mecque.	quelques gouttes.

Mélanger et filtrer.

(Brevet du 26 avril 1817, publié en 1824.

Eau des Templiers, ou eau de Cologne balsamée, de Fabré.

Alcool.	5 pintes.	
Ether acétique.	8 onces.	
Baume de Judée.	1 livre.	
Résine de gaïac.	1 —	
Fèves grecques.	8 onces.	
Badiane.	1 —	

48 heures d'infusion, puis on distille ; au produit distillé on ajoute :

Essence de fleurs d'oranger.	5 onces 1/2.	
— de cédrat.	11 —	
— de romarin	3 —	
— de lavande, de thym	4 —	de chaque.
— de citron, de bergamote. . .	10 —	—
Eau de rose double, de jasmin	5 —	—
— de mélisse.	12 —	
Alcool.	55 pintes.	

On distille de nouveau :

(Brevet du 19 avril 1817, publié en 1824).

Eau de Paris de A.-F. Laugier.

Alcool de Montpellier 3/6 très-fin. . .	8 pintes.
Eau de mélisse des Carmes.	4 onces.
Essences de citron, de Portugal, de néroli.	2 — de chaque.
Néroli superfin.	4 gros.
Essence de romarin.	2 —

(Brevet du 8 juillet 1818, publié en 1825).

Eau de toilette dite *de la Sainte-Alliance,* de Farina.

Esprits de coriandre d'angélique, de ravine zava.	2 pintes de chaque.
Esprit de baume (?)	2 —
Extraits de jasmin, de tubéreuse . . .	2 — —
— de rose	3 —
Esprit de citron.	2 —
— de Portugal	3 —
— d'angélique, de fleurs de benjoin	1 — 1/2 de chaque.
Essences de girofle, de cédrat, de bergamote	4 gros de chaque.
Essences de menthe, de néroli.	2 — —

(Brevet du 22 juillet 1825, publié en 1830).

Addition à la page 28.

EAU DE FLEURS D'ORANGER et EAU DE FEUILLES D'ORANGER. — (*Moyen de les distinguer*).

« A Paris et dans le plus grand nombre des départements de la France, il est d'usage constant, dit M. L.-V. Parisel dans son *Année pharmaceutique*, 1860, de fabriquer l'eau de fleurs d'oranger avec des feuilles et des fleurs. Il n'en est pas toujours de même dans le Midi. Sans doute que les parfumeurs de la Provence estiment que son beau soleil parfume leurs feuilles à l'égal des fleurs de nos pays du Nord. Aux yeux du chimiste, au nez du consommateur, la parité n'existe pas. La substitution n'est pas acceptable ; les tribunaux l'ont condamnée, et c'était justice.

« M. Gobley, pharmacien, a constaté cette fraude par les réactifs suivants :

« Lorsqu'on met de la véritable eau de fleurs d'oranger en contact avec une liqueur formée de 10 parties d'acide sulfurique à 66°, de 20 parties d'acide nitrique à 36°, et de 30 parties d'eau, il se manifeste presque immédiatement une couleur rosée caractéristique. C'est, au contraire, une couleur de feuilles mortes, qui a lieu au contact de l'eau préparée avec la feuille d'oranger seulement. Les liqueurs ont été évaporées à siccité. Le

résidu a fait naître les mêmes indices colorés que dans le premier cas. Cette réaction est simple, et à la portée aussi bien des pharmaciens que des parfumeurs. »

(*Journal de chimie médicale.*)

Addition à l'*eau de mélisse*, page, 90.

EAU DE MÉLISSE (sans distillation) — *formule :*

Esprit de vin à 33 degrés.	10 litres 1/2
Mélisse (feuilles et fleurs)	1^k, 750
Zeste de citrons	0 ,500
Coriandre concassée.	0 ,750
Noix, muscade concassée.	0 ,150
Clous de girofle.	0 ,150
Cannelle fine concassée	0 ,150
Racine d'angélique sèche	0 ,064

On met en infusion, dans une cruche de grès à large ouverture, l'esprit de vin, la mélisse, les zestes de citron et la racine d'angélique. On bouche bien le vase et on ajoute sur le bouchon un morceau de parchemin ou de peau de vessie.

On laisse ces ingrédients infuser pendant une semaine ; on remue la cruche au moins 7 ou 8 fois le jour ; le neuvième jour, on passe le tout à travers une forte toile grise. On exprime autant que possible. On place le marc sous une forte presse et on ajoute au premier liquide exprimé ce qu'on recueille de la pressée. On ajoute ensuite tous les autres ingrédients à cette première infusion ; on laisse encore le mélange pendant 8 autres jours en infusion, en opérant ensuite comme nous venons de le dire. Lorsqu'on a extrait du liquide autant que possible, on ajoute 1 litre 1/2 d'eau de fontaine. Au bout de 24 heures, on tire à clair avec précaution pour laisser au fond de la cruche le marc, qui pourra être ajouté à une autre manutention. Enfin on filtre. (*Nouveau Journal des connaissances utiles,* 1857, p. 243).

ÉGLANTINE. — Voir aux *Parfums d'origine végétale* (Supplément).

ENFLEURAGE DES HUILES ET DES POMMADES. — Voir *huiles parfumées*.

ELIXIRS DENTIFRICES. — Voir Lunel, page 66, et le mot *dentifrice* dans le présent supplément.

ÉMULSINES. — On donne ce nom à tous les cosmétiques ayant la propriété de former des émulsions, c'est-à-dire de donner à l'eau une apparence laiteuse. Le Dr Lunel n'a cité, en fait d'émulsine, que l'*amandine Fagner*. Ces cosmétiques s'emploient pour remplacer le savon et pour donner à la peau de la souplesse, de la douceur et de la beauté. Voici quelques formules plus récentes d'émulsine en réputation :

Amandine (S. Piesse)

Huile d'amande douce de première qualité	3k,500	
Sirop ordinaire	0 ,113 gr.	
Savon blanc mou ou crême de savon	0 ,28 —	
Essences d'amandes amères, de bergamote	0 ,28 —	de chaque.
Essence de girofle	0 ,14 —	

Olivine (S. Piesse).

Gomme d'accacia en poudre	56 gram.	
Miel	170 —	
Jaune d'œufs (cinq).		
Savon blanc mou	85 —	
Huile d'olive	1 kilog.	
— d'olive verte	28 gram.	
Essence de bergamote, de citron	28 —	de chaque.
— de girofle	14 —	
— de thym, de cassie	0g,88	

Dans ces deux préparations, l'incorporation de l'huile est le point capital ; il faut pour cela d'une part, des huiles pures, et de l'autre beaucoup de patience et de fatigue (ce que les ouvriers de tous pays appellent, dans leur langage imagé l'*huile de bras* ou l'*huile de coude*).

Quand, après battage, la masse devient brillante et d'un

aspect cristallin, c'est que la préparation est terminée.

Pour l'*amandine*, on mêle d'une façon très-homogène le sirop avec le savon mou, puis on place le mélange dans un mortier et à l'aide d'un versoir, on fait couler peu à peu l'huile préalablement parfumée, et on bat énergiquement.

Pour l'*olivine*, on broie la gomme et le miel jusqu'à complet mélange, puis on ajoute le savon et les cinq jaunes d'œufs. Ce mélange est mis dans le mortier, tandis que, dans le versoir, on met le mélange des huiles et des parfums. On procède ensuite comme pour l'amandine.

Émulsine au jasmin.

Crême de savon.	28 gram.
Sirop ordinaire	42 —
Huile d'amandes.	500 —
— au jasmin (1re qualité). .	250 —

Émulsine à la violette.

Crême de savon.	28 gram.
Sirop de violettes.	42 —
Huile à la violette (1re qualité)	750 —

Les émulsines à la tubéreuse, à la rose, etc., se font en remplaçant les deux huiles ci-dessus par des huiles de tubéreuse, à la rose, etc., parfumées par enfleurage ou par macération.

Gelée à la glycérine.

	I.	II.
Glycérine pure	170 gram.	60 gram.
Savon blanc mou	113 —	15 —
Huiles d'amandes douces (en été)	1500 —	500 —
— — — (en hiver)	2000 —	«
Essence de thym	4 —	4 —
— de girofle	»	4 —
— de bergamote	»	2 —
	(S. Piesse)	(P. Pradal.).

On mêle le savon et la glycérine, puis on ajoute l'huile et on agit comme pour l'amandine.

Dans les émulsines, M. S. Piesse range les *pâtes d'amandes* dont le docteur Lunel donne deux formules, page 166.

Addition aux clous fumants ou pastilles du sérail, p. 43.

ENCENS DE BERLIN. — Pour parfumer les appartements [1].

Formule.

Clous de girofle concassés.	190 gr.
Roses de Provins coupées très-minces.	125 —
Baume de Tolu pilé grossièrement.	125 —
Benjoin.	100 —
Iris en poudre.	125 —
Cascarille concassée.	125 —
Cannelle de Chine concassée.	125 —
Bois d'aloès rapé.	125 —
Bois de Rhodes rapé.	125 —
Fleurs de lavande.	125 —

Lorsque toutes ces substances auront été concassées, on les brasse bien pour les mélanger parfaitement : on ajoute ensuite 4 grammes de teinture de baume de Tolu, 1 gr. de teinture de musc ; on mélange de nouveau et on conserve cette préparation dans un flacon à large ouverture et surtout bien bouché.

Pour s'en servir, on fait bien chauffer une pelle de cheminée, sur laquelle on met une pincée du mélange, et on la promène dans l'appartement pendant deux ou trois minutes. Cette odeur n'occasionne pas de maux de tête comme le font les pastilles du sérail.

Addition à la page 112.

ÉPONGES. — (Blanchiment des) *Procédé de M. Artus* [2].

[1] *Nouveau Journal des connaissances utiles*, 5e année, novembre 1857, p. 201.
[2] Chemical News, septembre 1863, p. 141.

Pour blanchir les éponges, il faut, selon M. Arthus, les soumettre successivement à l'action de l'acide chlorhydrique et du sulfite de soude ; si la coulcur est rebelle, il faut faire précéder le traitement de l'action d'une lessive chaude et étendue, et d'un rinçage parfait.

Procédé de M. Battger[1]. — L'auteur emploie l'hyposulfite de soude si usité en photographie, et connu sous le nom d'anti-chlore dans les papeteries.

Les éponges les plus douces et surtout les plus nettes sont choisies, lavées et pressées plusieurs fois à l'eau. On les plonge ensuite dans l'acide chlorhydrique (esprit de sel), affaibli pour en séparer les parties calcaires (acide, 1 ; eau, 6) ; l'immersion est prolongée pendant une heure. On les lave pour les immerger dans un second bain d'acide chlorhydrique étendu composé comme le premier, avec addition de 6 pour 100 d'hyposulfite de soude dissous dans un peu d'eau. Le contact est prolongé pendant quelques heures.

Un dernier lavage dans l'eau les débarrasse des matières chimiques ; elles acquièrent ainsi un blanc plus ou moins rapproché de celui de la neige.

ESPRITS. — Voyez ALCOOLATS.

ESPRITS, EXTRAITS dits *de pommade*, ESPRITS D'ODEUR. — On donne ce nom aux parfums extraits par le moyen de l'alcool, des pommades et en général des corps gras qui les renferment, ou pour mieux dire, qui en sont saturés.

1° Les extraits de pommade sont généralement préférés, parce que l'huile employée à l'extraction des parfums est rarement assez pure, et prend facilement un goût graisseux ;

2° La pommade peut rester plus longtemps avec l'alcool sans accident ;

[1] *Journal de Chimie médicale*, et *Année pharmaceutique de Parisel*, 1860.

3° La pommade fournit plus d'extraits que les huiles.

Après que la pommade a donné la presque totalité du parfum qu'elle contenait, on la mélange avec les corps communs de pommade, avec la moelle de bœuf, la graisse de mouton. Quant à l'huile, presque déparfumée, on s'en sert pour couper les pommades romaines à forte odeur ; ou bien on la garde pendant l'hiver, et alors on l'unit aux corps fermes.

Dans l'extraction, par l'alcool, de l'odeur des *pommades* ou des *huiles* préalablement *parfumées* (voyez ces mots), on obtient, en suivant la même opération avec la même pommade ou la même huile, une série de qualités d'*extraits*, que l'on désigne sous les numéros 1, 2, 3 et 4.

(Voir *Eaux diverses*, *Pommades* (Mode de préparation des).

ESPRITS D'ODEUR. — Voir : *Esprits*, *Extraits dits de pommade* et *Extraits d'odeur*.

ESPRITS PARFUMÉS. — Voir *Alcoolats*

ESPRITS PARFUMÉS SANS DISTILLATION. — Voir *Alcoolés* (esprits).

ESSENCES DE SAVON. — Voir *Savons de toilette* (Supplément).

EXTRAITS DE RONDELETIA. — Voir *Bouquets*.

EXTRAITS ARTIFICIELS DE FLEURS DE PÊCHER, D'HÉLIOTROPE, DE CHÈVREFEUILLE, D'AUBÉPINE, D'ACACIA. — (Voir *Bouquets*.)

EXTRAIT VÉGÉTAL. — Voir *Eaux* et *Lotions*, ou *Lotions* pour la chevelure.

EXTRAITS D'ODEUR. — En parfumerie, on donne ce nom aux alcools qui ont été chargés de principes

aromatiques, non plus par voie de distillation comme les *alcoolats*, mais par une dissolution d'essence dans l'alcool, ou en se servant d'alcool pour enlever aux pommades et aux huiles l'odeur qu'on y a introduite par infusion, par l'enfleurage ou par d'autres moyens (Voir *Esprits*, *Extraits de pommade* et *Huiles parfumées*).

Les extraits d'odeur se préparent très-souvent en dissolvant directement les essences dans l'alcool à 92° centésimaux. — C'est un moyen rapide, mais coûteux, à cause du prix généralement élevé des essences.

Le moyen le plus économique pour faire ces extraits d'odeur est d'extraire par l'alcool à 95° le parfum des huiles ou des pommades.

Les extraits d'odeur on le voit, rentrent dans la classe des alcoolés (voir ce mot) ; ils peuvent comme les *alcoolats* se diviser :

1° En *esprits* ou *alcools aromatisés simples*, c'est-à-dire ceux qu'on prépare simplement avec l'alcool et une substance aromatique en parfumerie : *extraits*, *esprits* ou *essences*.

2 En *esprits composés* qui portent en parfumerie, le nom de *bouquets*, *eaux de toilette*, *eaux de Cologne*, etc. (Voir. — *Eaux diverses*, *Eaux de Cologne*, *Bouquets*.)

EXTRAITS D'HUILE ANTIQUE. — Voir *Huiles parfumées* (par l'enfleurage).

F

FÈVE DE TONKA OU DE COUMARA. — Voir *Parfums d'origine végétale* (Supplément).

FLEURS. — Comme complément de l'article *Fleurs*, page 127, décrit par M. Lunel, nous donnons ci-dessous, deux tableaux authentiques, remis par M. Piver, au jury international de l'Exposition de 1862 (à Londres), sur la *production des fleurs employées par la parfumerie dans le département des Alpes-Maritimes*.

Fleurs employées dans la parfumerie (Alpes-Maritimes).

LIEUX de production	Roses.	Fleurs d'orangers.	Jasmin.	Tubéreuse.	Cassie.	Violette.
Grasse......	750	18	48	18	»	20
Cannes	65	240	8,500	»	35	»
Nice	55	240	6	0,200	»	58
Le Cannet...	14	240	»	»	»	»
Valauris	8	480	»	»	»	»
Cagnes, Vence, et St-Laurent	12	»	»	»	»	8
Total.....	904	1218	74,500	18,200	35	86

Nota. — On récolte aussi à Nice environ 60,000 kil. de fleurs d'orangers douces.

Tableau des plants destinés à la production des fleurs.

NATURE des arbres ou des plantes.	Superficie employée.	Nombre de pieds d'arbres ou de plantes.	Produit annuel en fleurs.
	mètres.		kilogr.
Rosiers	1,000	1,200	300
Orangers	1,000	25	250
Jasmins	1,000	3,500	130
Tubéreuses	1,000	17,500	500
Cassiers	1,000	750	750
Violettes.........	1,000	»	200

G

GALANGA (*Maranta Galanga*). Plante de la famille des Amomées (Linnée) qui croît aux Indes-Orientales. C'est la racine de cette plante qui sert dans la droguerie et la parfumerie.

On distingue dans le commerce deux variétés de galanga, le *grand* et le *petit*. Le *grand galanga* est une racine en morceaux longs de deux pouces et de 6 lignes à 2 pouces de diamètre, cylindriques, souvent bifurqués, d'un brun rougeâtre extérieurement, marqués de lignes frangées, circulaires, blanches. Leur intérieur est d'une couleur fauve rougeâtre, d'une texture fibreuse, peu compacte; leur odeur est forte, analogue à celle du cardamome, et leur saveur piquante, aromatique et très-acre.

Le *petit galanga* est plus petit dans toutes ses dimensions; sa couleur est plus brune et son odeur est beaucoup plus forte.

Les fleurs du galanga fournissent aussi une huile très-pénétrante de la plus agréable odeur.

Les racines de galanga sont quelquefois mélangées avec d'autres racines présentant à peu près les mêmes caractères extérieurs, mais étant très-peu odorantes, par exemple, celle de l'*acorus calamus*, du *souchet long* (cyperus longus) qui n'a pas de franges circulaires blanches.

On trouve aussi dans le commerce un *faux galanga*, marqué de franges blanches, mais à écorce luisante et jaunâtre, à odeur presque nulle, et à pesanteur spécifique moitié moindre que celle du vrai galanga.

GANTS COSMETIQUES A LA ROSE DES CHAMPS. — *Addition à la page 136.* — La préparation de ces gants présente beaucoup de ressemblance avec celle indiquée par le Dr Lunel. Elle consiste à battre deux jaunes d'œufs très-frais dans deux cuillerées d'huile d'amandes

douces ; puis ajouter à ce mélange 15 grammes d'eau de rose et 8 grammes de teinture de benjoin. Les gants retournés sont trempés dans ce cosmétique.

Les gants ainsi préparés, se portent pendant la nuit. Chaque paire de gants peut servir 15 jours. Le reste de la pommade onctueuse ci-dessus s'utilise avec succès pour faire des frictions aux mains, en cas de gerçures, crevasses, etc.

GAULTHERIA (Essence de). — Voir *Parfums d'origine végétale.* (Supplément.)

GELÉE A LA GLYCÉRINE. — Voir *Émulsines.* (Supplément.)

GÉRANIUM (Essence de). — Voir *Parfums d'origine végétale.* (Supplément.)

GIROFLÉE (Extrait de). — Idem.

GINGEMBRE (*Gingiber officinale*), famille des Amomées (Linnée). — Cette plante est originaire des Indes-Orientales, d'où on l'a transportée à Cayenne et dans les Antilles. Elle croît aussi aux Philippines, dans la Chine, au Mexique, à la Jamaïque. Sa racine entre dans la confection de beaucoup d'eaux aromatiques et de quelques dentifrices.

Caractères. La racine de gingembre doit présenter une cassure nette et résineuse, une couleur d'un blanc jaunâtre à l'intérieur. On doit choisir le gingembre nouveau, sec, difficile à rompre, d'un goût chaud et piquant, n'ayant aucune filandre et ne présentant aucune altération.

Le gingembre de la Jamaïque est long et mince ; il est blanc à l'intérieur, donne une poudre brûlante, offre une odeur plus agréable et une plus forte saveur que ceux des autres contrées.

On retire du gingembre, par la distillation, une huile volatile très-caustique.

Rappelons, en passant, que le gingembre est principalement employé en Angleterre comme médicament et comme assaisonnement. Les Indiens en font une espèce de conserve agréable au goût, tonique et excitante.

L'élixir de rose contient du gingembre. (Voyez les formules d'eaux dentifrices que nous donnons en complément de celles indiquées par le Dr Lunel.)

Dans les préparations dentifrices, on remplace souvent le gingembre par la *racine de pyrèthre*. (Voyez ce nom dans le présent supplément.)

GLYCÉRINE. — La glycérine, omise par M. Lunel dans son Dictionnaire, est aujourd'hui un article assez important de la parfumerie, et surtout de la fabrication de certains savons de toilette, de pommades, etc.

La glycérine est aussi employée comme bandoline.

Parfumée avec de l'essence de rose ou de géranium et colorée avec du violet d'aniline, on la vend aujourd'hui sous le nom d'*huile de mauve*.

La *glycérine* ou *principe doux des huiles de Scheele*, a été découverte, en 1799, par l'illustre chimiste suédois Scheele, en préparant l'emplâtre diapeline.

On doit particulièrement à M. Chevreul, à M. Pelouze père et à M. Redtenbacher, la connaissance de l'histoire chimique de cette substance.

La glycérine accompagne toujours les produits de la saponification des huiles et des corps gras neutres : le blanc de baleine fait seul exception, et donne, sous l'influence des alcalis hydratés, au lieu de glycérine, une autre substance qui est l'*éthal*.

Certaines huiles végétales, comme l'huile de palme, par exemple, renferment de la glycérine à l'état libre, et la donnent par un simple traitement à l'eau bouillante.

La glycérine s'obtient comme produit accessoire dans la fabrication des bougies stéariques. Elle prend naissance par la saponification du suif au moyen de la chaux, et se présente à l'état d'une solution bien jaunâtre qu'il faut purifier.

Concentrée dans le vide et pure, la glycérine est un liquide sirupeux, incolore, inodore, d'une saveur très-sucrée sans arrière-goût désagréable.

Elle est insoluble dans l'éther. Elle présente la propriété de dissoudre la plupart des corps que l'eau elle-même peut dissoudre.

Pour plus de détails, consulter le *Guide pratique de la connaissance et de l'exploitation des corps gras industriels*, de M. Th. Chateau.

Voir l'article SAVONS DE TOILETTE du présent supplément.

H

HOVÈNIA. — Voir *Parfums d'origine végétale*. (Supplément.)

HUILES ANTIQUES. — Voir *Huiles parfumées*. (Supplément.)

HUILES DE COMPOSITION. — Voir *Huiles parfumées*. (Supplément.)

HUILES PARFUMÉES AUX ESSENCES ET AUX ESPRITS ET TEINTURES. — Idem.

HUILES PARFUMÉES PAR L'ENFLEURAGE. — Idem.

HUILES AUX FLEURS. — Voir *Huiles parfumées*. (Supplément.)

HUILE DE MAUVE. — Voir *Glycérine*. (Supplément.)

HUILE DE MACASSAR, *de Henkenius*. — Voir aux *Préparations diverses pour l'entretien, la conservation et la pousse des cheveux*. (Supplément, lettre P.)

HUILE DU PHÉNIX. — Voir Suppl. (*Préparations.*)

HUILE DE GRAISSE D'OURS. — Idem.

HUILES PARFUMÉES. — Les *huiles parfumées* ou *huiles aux fleurs* ou *huiles antiques*, diffèrent complétement des *huiles essentielles* ou *essences*, car jamais l'on n'applique la distillation pour les recueillir. Ce sont tout simplement des huiles grasses non siccatives, telles que les huiles d'amandes douces, d'amandes amères, de noisette, d'œufs, de ben, et surtout les belles huiles d'olive dites *vierges*, que l'on charge du parfum des fleurs ou autres matières odorantes, selon divers procédés que nous allons succinctement indiquer dans cet article.

Pour la connaissance des huiles grasses que nous venons de nommer, les lecteurs trouveront tous les renseignements désirables dans le *Guide pratique de la connaissance et de l'exploitation des corps gras industriels*, de M. Th. Chateau.

Les huiles parfumées peuvent être rangées :

1° En huiles parfumées par infusion ;
2° Idem. par l'enfleurage ;
3° En huiles de composition ;
4° — parfumées aux essences ;
5° — — aux esprits et teintures (alcoolés).

I. *Huiles parfumées par infusion.*

Elles peuvent se diviser en *huiles parfumées par infusion de fleurs* et en *huiles* ou *odeurs ambrosiaques*.

Les premières se préparent en faisant infuser pendant une demi-heure les fleurs odorantes (rose, cassie, seringat, tubéreuse, etc.) dans l'huile bien fraîche chauffée au bain-marie, puis pendant 24 heures, l'huile étant retiree du feu. L'huile parfumée est séparée par filtration, les roses sont pressées et le tourteau mis de côté. On répète

cette opération cinq, six ou sept fois de la même manière.

Les secondes dites *huiles* ou *odeurs ambrosiaques* se font par infusion, et toutes de la même manière :

On broie dans un mortier les quantités voulues de substances odorantes (ambre, musc, civette, etc.), qu'on incorpore et broie avec de l'huile d'amandes douces (quelques gouttes prélevées sur un demi-kilog. d'huile), après quoi on ajoute le reste de l'huile. Le tout reste à infuser pendant douze jours, en remuant souvent la bouteille. L'huile est ensuite clarifiée par filtration sur du papier à filtre. Voici quelques formules :

Huile à l'ambre.

Ambre gris	8 gram.
Ambre noir	4 —
Huile d'amandes douces	1/2 kilog.

Huile au musc.

Musc	8 gram
Ambre ou benjoin.	2 —
Huile d'amandes douces	1/2 kilog.

Huile à la civette.

Civette	4 gran..
Ambre	4 —
Musc	2 —
Huile d'amandes douces	1/2 kilog.

Huile à l'ambre et au musc.

Ambre	8 gram.
Musc	2 —
Huile d'amandes douces	1/2 kilog.

II. ***Huiles parfumées par l'enfleurage* ou *par absorption.***

De tous les procédés employés pour extraire le parfum des fleurs, disent MM. S. Piesse et O. Réveil, l'enfleurage des huiles ou des pommades est le plus important. « En effet, cette opération fournit indirecte-

ment, non-seulement l'essence la plus exquise, mais encore toutes ces excellentes pommades connues sous le nom de *pommades françaises*, si fort admirées pour la puissance de leurs odeurs, et aussi ces *huiles françaises* également parfumées. L'odeur de certaines fleurs est si délicate, si volatile, que la chaleur nécessaire dans les opérations de la distillation l'altérerait sensiblement, si elle ne la détruisait complétement. L'opération de l'enfleurage se fait donc à froid. » On emploie pour cela des cadres carrés appelés *châssis*, garnis de fils de fer croisés, sur lesquels on étend des morceaux de grosse toile de coton blanchi imbibée d'huile d'olive de première qualité. Sur la toile grasse on répand des fleurs (l'onglet en l'air) qu'on y laisse jusqu'à ce qu'on puisse en avoir de nouvelles. Après 24 heures de séjour, les fleurs sont enlevées, remplacées par d'autres de même espèce, et cela jusqu'à ce que l'huile soit assez chargée de parfums. Les toiles grasses sont alors retirées, pliées comme une serviette, et soumises à l'action de la presse jusqu'à ce qu'elles soient sèches. L'huile parfumée qui sort de la presse est recueillie et mise dans des flacons bien bouchés.

Procédé de M. Piver. — Ce procédé, des plus ingénieux, consiste à faire passer, au moyen d'une pompe foulante, un fort courant d'air sur des fleurs fraîches contenues dans un récipient. Cet air parfumé passe de là dans un cylindre rempli d'huile ou de graisse maintenue dans un état constant d'agitation par un certain nombre de disques plats. L'air chargé du parfum des fleurs l'incorpore dans la matière grasse en la traversant. L'appareil est disposé de telle sorte que le même air passe plusieurs fois par le même vase.

Un nouveau produit a été obtenu par ce procédé; l'air humide qui a passé sur les fleurs fraîches étant reçu dans un condensateur, on obtient une eau aromatique qui reproduit le parfum de la fleur à un degré remarquable.

Dans les huiles parfumées par la voie de l'enfleurage,

il faut ranger ce qu'on nomme en parfumerie les *extraits d'huile antique.*

On fabrique ces extraits en prenant une huile incomplétement parfumée par le mode ci-dessus, et l'on termine l'enfleurage avec une autre plante odorante, en ayant soin de bien harmoniser les parfums. C'est ainsi que se préparent les extraits d'huile de cassie aux fleurs de catalpa, d'huile à la fleur d'oranger, à l'hémérocalle, d'huile de jasmin, au jasmin-jonquille, etc.

III. *Huiles de composition.*

Ces huiles parfumées ont pour but d'imiter le parfum des fleurs sans qu'on ait recours à l'opération de l'enfleurage. Ce sont, à proprement parler, des mélanges d'huiles parfumées par l'enfleurage, ou d'huiles ambrosiaques. Voici quelques formules d'huiles de composition :

Huile aux violettes de Parme, composée :

Huile de noisette vierge. . .	250 gram.	Mélanger le tout et clarifier.
— à la cassie.	125 —	
— au jasmin.	125 —	

Huile à l'œillet de ratafia, composée :

Huile d'amandes amères. . .	250 gram.	Idem.
— à la fleur d'oranger. . .	125 —	
— essentielle de girofle. .	15 —	

Huile à l'héliotrope du Pérou, composée :

Huile d'olive ou d'amandes douces (vierges).	500 gr.
Baume du Pérou	30

15 jours d'infusion, en agitant de temps en temps, filtrer et y bien mélanger :

Huile au jasmin.	60 grammes
— à la rose.	30 —
— d'amandes amères pure. . .	30 —

On peut aromatiser cette huile composée, la rendre plus forte et plus agréable, en y ajoutant :

Huile à la vanille.	60 grammes
— à l'ambre et au musc	30 —

Huile de mille fleurs ou de bouquet, composée :

Pour obtenir un kilogramme environ de cette huile parfumée, on mélange ensemble :

Huiles au jasmin et à la rose.	250 gr. de chaque.
— à la cassie, à la fleur d'orange, à la tubéreuse.	125 Id.
— à la jonquille, à la jacinthe, à la vanille.	60 Id.
Huile essentielle de girofle.	8

Pour rendre cette huile plus forte en odeur, y ajouter :

Huile ambrée et musquée . . . . . . 60 grammes.

Avec l'huile aux mille fleurs, on fait l'*huile au potpourri, composée*, en y ajoutant 8 grammes d'essence de bergamote et 3 gouttes d'essence de thym.

IV. *Huiles parfumées aux essences*

Cette dénomination indique le mode de préparation. Ces huiles peuvent être données à bon marché par le parfumeur : elles sont, à cet égard, favorables au commerce de la pacotille et des provinces. En voici quelques formules :

Huile à la bergamote, au citron ou au cédrat :

Huile vierge	500 grammes.
Essences de bergamote, de citron ou de cédrat.	60 gr. ou 75 gr. si on emploie l'huile d'amandes amères.

Huile de Portugal.

Huile vierge.	500 grammes.
Essence de Portugal	45 —

Huiles de petit grain et de néroli.

Huile fine d'olive.	500 grammes
Essence de petit grain ou de néroli. . . .	8 à 15 gr.

Huiles à la lavande, à la marjolaine, à la menthe, au thym, au serpolet, etc. :

Huile.	500 gram.
Essence d'une des plantes ci-dessus	8 gram.

On laisse déposer et on filtre.

V. *Huiles parfumées aux esprits et aux teintures.*

Ces huiles parfumées peuvent être fabriquées encore à plus bas prix que les huiles aux essences, et sont par cela même, plus avantageuses pour le commerce de l'exportation, par exemple. Inutile d'indiquer la préparation des huiles parfumées simples.

Nous donnons ci-après les principales formules d'huiles de composition parfumées aux essences et aux alcoolés (esprits et teintures).

Huile de lavande de Mitcham[1].

Infusion d'ambrette (à l'huile de ben) . .	2 kil.
— d'iris	2 ,500
— de musc et d'ambre.	0 ,250 de chaque.
— de vanille.	0 ,500
Huile miel d'Angleterre.	3 kil.
— essence de bouquet	1 ,500
— — de Chypre.	0 ,500
Essence de lavande	0 ,100
— de bergamote	0 ,075
Huile d'olive fine	2 kil.

On fait dissoudre les essences dans l'huile d'olive, on ajoute les autres produits et on expose le tout à une douce chaleur en agitant de temps en temps; après 8 jours, on filtre.

Huile mille fleurs.

Se prépare comme les précédentes, avec les parfums suivants :

Huile au jasmin et à la fleur d'oranger.	2 kil. de chaque.
Huile de lavande de Mitcham	1 kilog.
Huiles miel d'Angleterre, mousseline et d'essence bouquet	2 kil. de chaque.
Infusions d'héliotrope (à l'huile de ben), d'iris et de girofle	1 kilog.
Infusions de styrax, de storax, de Tolu.	125 grammes
Essence de Portugal	125 —
Huile d'olive fine	2 kilog.

[1] Localité anglaise du Comté de Surrey, où se cultive en grand une lavande de qualité supérieure.

Huile miel d'Angleterre.

Teinture de vanille (à l'huile de ben).	1 kilog.
Infusion d'iris (2e) id	1 kilog.
Huiles à la tubéreuse et au jasmin. . .	3 kil. de chaque.
Infusion de benjoin (à l'huile de ben).	125 grammes.
Infusions de musc et d'ambre (id.). .	30 —
Infusion de civette. . . . . . . (id). .	10 —
Essence de rose	20 —
— de girofle	15 —
— de bergamote	30 —

Huile essence bouquet:

Huile de jasmin	6 ,750
— à la tubéreuse	3 ,250
— à la rose	5 ,750
— à la fleur d'oranger	2 ,250
— à la cassie	1 ,500
— de lavande de Mitcham	1 ,750
Infusion d'iris à l'huile de ben.	6 ,750
— de vanille Id.	1 ,500
— de Tolu Id.	0 ,500
Essence de Portugal.	0 ,225
— de bergamote.	0 ,5625
— de rose	»

Huile mousseline.

Hulle miel d'Angleterre	6 kilog.
— essence bouquet.	3 —
— à la fleur d'oranger.	3 —
Teinture mousseline (à l'huile de ben).	4 ,500
— ambroisie.	1 ,500
— chypre	3 kilog.
— vanille, de musc, de lavande musquée.	1 ,500 de chaque.
Essence de rose vraie	62g,5
Essence de cannelle de ceylan. . .	7 ,5

On opère comme pour les précédentes formules.

Huile fleurs d'Italie.

Huile essence bouquet	3 kilog.
— mousseline.	2 —
Huiles au jasmin, à la cassie, à la rose, à la tubéreuse, à la fleur d'oranger.	2 —

Huile œillet.

Huiles au jasmin, à la rose	4 kil. de chaque
— à la fleur d'oranger, à la tubéreuse.	1 — —
Infusion de girofle (à l'huile de ben). .	2 —
Infusions de musc, de vanille, de Tolu.	80 gram.
Essences Portugal, de néroli	10 gr. de chaque
— de girofle	20 gram.
Huile d'olive.	2 kilog.

Les essences sont dissoutes dans l'huile d'olive, on y ajoute les huiles et les infusions; le tout est exposé à une douce chaleur. 8 jours d'infusion pendant lesquels on agite puis on filtre.

Huile rose fine.

Huile à la rose.	8 kilog.
Essences de géranium des Indes, de rose.	5 gr. de chaque
Essence de girofle.	10 gram.
Huile d'olive.	4 kilog.

Réunir le tout, agiter et filtrer au bout de 8 jours.

Huile fine à la violette de Parme.

Huile à la violette.	3k,500
— d'iris	1 »
— au jasmin, à la cassie. . .	750 gr. de chaque.

Huile réséda.

Huiles à la violette, à la cassie.	6 kil. de chaque
— au jasmin, à la rose.	2 — —
Infusion d'iris (à l'huile de ben).	1 — —
— de musc	60 grammes
Essence de néroli	70 —
— de géranium.	15 —

Huile à la maréchale (extra-fine).

Huiles au jasmin, à la fleur d'oranger à la tubéreuse, à la cassie.	1 litre de chaque
Teinture à la maréchale (à l'huile de ben	8 litres
Teinture à l'ambre (à l'huile de ben)	125 grammes
Teinture au musc	60 —

Terminons par la recette de :

L'huile athénienne (extra-fine) :

Huile au jasmin.	250 grammes
Huiles à la rose, à la jonquille, à la violette, à la tubéreuse, au réséda, à la fleur d'oranger, à la cassie.	125 gr. de chaque
Teintures d'ambre musqué (à l'huile de ben), de benjoin vanille, de girofle.	8 gr. de chaque
Essence de girofle, de thym	2 — —
— de bergamote	8 — —

HYSOPE. — Voir *Parfums d'origine végétale.* (Supplément).

I

INFUSIONS SPIRITUEUSES SIMPLES. — Voyez *Alcoolés.* (Infusions.)

J

JONQUILLE. — Voir *Parfums d'origine végétale* (Supplément).

K

KOHOL. — Teinture égyptienne pour les cheveux — Voir *Teinture des cheveux.* (Supplément.)

L

LAURIER ODORANT (Huile de). — (Supplément.)

LAVANDE (Essence de). — (Supplément.)

LADANUM, écrit par erreur *Labdanum* (page 43). Nom donné à la résine qui suinte des rameaux du

Ciste de Crète (*Cistus Creticus.* L.), arbuste de l'île de Crète.

Ce suc concret est en masses cylindriques, de la grosseur du pouce, très-dures, présentant des sillons en spirale, d'une couleur brune, d'une odeur balsamique, d'une saveur agréable.

LAITS ou ÉMULSIONS. — Additions à la page 145. — Le docteur Lunel ne cite que le *lait virginal*, le *lait du Japon* et le fameux *lait antéphélique.*

Lait de roses, de Londres. — Formule de M. S. Piesse.

Grosses amandes décortiquées	250 grammes.
Eau de roses	1lit.,13
Alcool à 60° c.	0 ,14
Essence de rose	1gr.,77
Cire blanche, blanc de baleine, savon blanc (d'huile).	14 gr. de chacun.

D'une part, fondre le savon râpé au bain-marie avec 60 à 80 d'eau de roses, puis ajouter la cire et le blanc de baleine, en remuant de temps en temps. D'autre part, piler les amandes bien mondées, et en faire dans le versoir une émulsion avec le restant de l'eau de rose, puis on passe cette émulsion au travers une mousseline préalablement lavée.

Les deux compositions sont alors mélangées intimement dans le mortier, puis on ajoute peu à peu l'alcool dans lequel on a fait préalablement dissoudre l'essence de rose; si on versait trop brusquement l'alcool, on coagulerait le lait. Ce mélange doit se faire dans un mortier maintenu toujours froid. Un lait bien fait doit pouvoir se garder indéfiniment sans précipité ni écume crémeuse.

Voici d'autres formules de laits cosmétiques qui se préparent comme le lait de rose.

Lait d'amandes (S. Piesse).

Amandes amères décortiquées.	285 grammes.
Eau de roses	1lit.,13
Alcool à 60°	0,40
Essence d'amandes.	0,44
— de bermagote.	3,54
Cire, blanc de baleine, huile d'amandes, savon blanc (d'huile)	0,14 de chacun.

Lait de sureau (S. Piesse).

Amandes douces décortiquées	113 grammes.
Eau de fleurs de sureau.	0lit,56
Alcool à 60°	226 grammes.
Huile aux fleurs de sureau préparée par macération	14 —
Cire, blanc de baleine, savon (de chaque)	14 —

Lait de fleurs d'oranger (P. Pradal).

Eau de roses doubles.	250 grammes.
Teinture de benjoin.	15 —
Baume de la Mecque.	15 —

Mélanger et agiter.

Lait virginal simple (P. Pradal).

Teinture de benjoin	8 grammes.
Eau de fleurs d'oranger.	220

On verse l'eau peu à peu dans la teinture en agitant légèrement.

Lait de pistache pour le teint.

	I.	II.
Pistaches d'Espagne	85 gr.	100 gr
Infusion de violette.	1 litre	
Eau de fleurs d'oranger	0lit42	»
Savon de palme	0 28	25 gr,
Huile d'olive verte.	0 28	25 gr.
Blanc de baleine.	0 28	
	(S. Piesse.)	(P. Pradal.)

Lotion à la glycérine, du Dr Startin.

Glycérine.	226 grammes
Eau de fleurs d'oranger	4lit.,54
Borax.	28 grammes

Lait de fraîcheur (P. Pradal).

Teinture de benjoin	12 grammes
Eau de fleurs d'oranger.	125 grammes
Néroli.	4 gouttes.

Lait virginal (S. Piesse).

Eau de roses	1lit,13
Teinture de tolu.	14 grammes

Lait de concombre (S. Piesse).

Amandes douces mondées.	113 grammes
Jus de concombre	0lit,55
Alcool à 60°.	226 grammes
Huile d'olive verte, savon blanc (d'huile) de chacun.	7 gr.

On fait bouillir le jus de concombre pendant une 1/2 minute, on le refroidit promptement et on le passe.

LAIT D'IRIS, *de Piver.* — Cette préparation qui date, comme l'*oléolisse*, de la même maison, de 1864-65, est une émulsion préparée avec la racine d'iris et qui s'emploie comme toutes les eaux de toilette, soit pour le bain, soit pour la toilette. Elle communique à la peau une odeur de violette douce et persistante.

LIS (*extrait de*). Voir aux *Parfums d'origine végétale* (supplément).

LOTIONS *pour la chevelure.* — Voir *aux Préparations diverses pour l'entretien, la conservation et la pousse des cheveux* (supplément, lettre P).

Lotion au romarin, idem.

Lotion de glycérine et de cantharide pour la chute des cheveux (idem.)

Lotion savonneuse au julep et aux œufs (idem).
Lotion à la glycérine (idem).
Lotion astringente (idem.)

M

MACIS. — Voir aux *Parfums d'origine végétale* (supplément).

MAGNOLIA. — (Extrait de), idem.

MARJOLAINE ou ORIGAN (essence de), idem.

MUSCADE. — Idem.

MYRTE (essence de), idem.

N

NARCISSE. — Voir *Parfums d'origine végétale* (supplément).

NARD INDIEN (idem).

NÉROLI (idem).

O

ODEURS. — *Addition à la page* 151.

Classification des odeurs. — Les odeurs, dit M. Eug. Rimmel, dans la cinquième édition, de son curieux « Livre des parfums [1], » ont été classées dans divers pays par plusieurs savants. — Linnée, le père de la science botanique moderne, les divisait en sept classes, dont trois

[1] The book of perfums by Eugene Rimmel. — Fifth edition 1867' — London : Chapmann and Hall, 193, Piccadilly. — Paris, 17 boulevard des Italiens.

seulement comprenait des odeurs agréables, à savoir : les odeurs *aromatiques,* celles *ardentes* et celles *délicieuses.* Fourcroy les divisait en cinq séries et de Haller en trois.

« J'ai entrepris de faire une nouvelle classification, comprenant seulement les « odeurs agréables, » en adoptant le principe que, comme sont en cela les principales couleurs desquelles dérivent toutes les nuances secondaires, elles sont aussi les odeurs primitives représentées par des types parfaits, et que tous les autres aromes sont plus ou moins dérivés d'elles.

« Les types que j'ai adoptés sont établis dans le tableau suivant :

CLASSES.	TYPES.	ODEURS APPARTENANT A LA MÊME CLASSE.
Rose.	Rose.	Géranium, églantier odoriférant, bois de Rhodes, bois de rose (rosewood).
Jasmin.	Jasmin.	Muguet (Lily of the Walley).
Fleurs d'oranger . . .	Fleurs d'oranger . .	Acacia, syringa (Lillas), feuilles d'oranger.
Tubéreuse	Tubéreuse	Lys (lily), jonquille, narcisse, hyacinthe.
Violette	Violette	Cassie, racine d'iris, mignonnette (réséda).
Balsamic (balsamine)?	Vanille.	Baumes du Pérou et de tolu, benjoin, styrrax, fèves de tonquin, héliotrope.
Spice (?) épice, aromate?	Cannelle (cinnamon).	Cassia, muscade, macis, fleurs de muscade, piment.
Clove (clou de girofles).	Clou de girofles. . .	OEillet incarnat, girofle-œillet (clove pink).
Camphre.	Camphre.	Romarin, patchouly.
Santal	Bois de santal. . . .	Vétiver, bois de cèdre.
Citron	Citron	Bergamote, orange, cédrat, citronnelle.
Lavande	Lavande	Nard (spike), thym, serpolet, marjolaine.
Menthe.	Menthe frisée (poivrée).	Menthe aiguë, baume, rue, sauge.
Anis.	Anis	Badiane, carvi, anet (Dill), coriandre, fenouil et noyaux.
Amande	Amande amère . . .	Laurier, amandes et noyaux de pêche (Peach Kernels), mirbane.
Musc.	Musc.	Civette, graine musquée ambrette (musk-seed), plante musquée.
Ambre.	Ambre. gris	Mousse de chêne (oak-moss).
Fruit.	Poire.	Pomme, ananas, coing.

Volatilité et puissance des odeurs. — M. S. Piesse, chimiste parfumeur très-distingué de Londres, est parvenu, par une longue suite d'expériences des plus intéressantes, à dresser un tableau des degrés de volatilité des odeurs indiquant à peu près leur force relative. « Ce tableau sera utile aux parfumeurs en leur servant de guide, quand ils mélangent des parfums pour marier, selon les cas, ceux qui sont d'une volatilité différente et ceux qui sont d'une volatilité égale. »

L'eau, représentée par le nombre 1,0000, est prise pour unité de comparaison :

Eau	1,0000
Essence de sureau	0,2850
Zeste de citron	0,2480
— de Portugal	0,2270
Lavande anglaise	0,0620
— française	0,0610
Bergamote	0,0550
Persil	0,0370
Petit grain	0,0330
Thym anglais	0,0220
Lemon-grass (*andropogon schœnantus*. — Schœnante)	0,0170
Géranium d'Espagne	0,0106
Calamus	0,0069
Lemon, thym anglais (*thymus serpillum*), serpolet	0,0062
Foin coupé anglais	0,0039
Géranium français	0,0074
Essence de roses de Turquie	0,0051
— de France	0,0038
Girofle	0,0035
Cèdre	0,0020
Patchouly	0,0010

L'odeur des plantes ne réside pas pour toutes dans les mêmes parties. Chez les unes, c'est dans la *racine*, comme dans l'iris et le vétiver ; chez les autres, dans le *bois*, comme dans le cèdre et le santal ; c'est la *feuille* dans la menthe, le patchouly, le thym ; la *fleur* dans la rose et la violette ; la *graine* dans la fève tonka ; le *fruit*

dans le carvi ; l'*écorce* dans la cannelle, la *gousse* dans la vanille.

Quelques végétaux ont plusieurs odeurs tout à fait distinctes et caractéristiques. L'oranger, par exemple. en donne trois : des feuilles et des petits fruits on extrait le *petit grain*, des fleurs le *néroli* et de l'écorce du fruit (zeste) une huile essentielle appelée *Portugal.*

ODEURS POUR LE MOUCHOIR. — Voir *bouquets.*

OLÉOLISSE tonique de Piver.— Voir à l'addition aux *Bandolines.*

OLIVINE. — Voir *émulsines* (supplément).

OPIATS. — On donne ce nom à des préparations de consistance molle, dans lesquelles on fait entrer la plupart des matières qui entrent dans la composition des dentifrices et qu'on réduit en pâte au moyen du miel. (Voir *dentifrices*).

OEILLET (extrait d'). — Voir *Parfums d'origne végétale* (supplément).

ORANGE (essence d') — Idem.

PARFUMS ET ESSENCES D'ORIGINE VÉGÉTALE

OMIS PAR M. LUNEL. — PAGES 113 ET SUIVANTES.

HUILE D'ANETH. — L'huile d'Aneth dont l'odeur, assez agréable, rappelle le carvi, est fournie par les parfumeurs de l'Inde ; elle s'obtient en soumettant à la distillation le fruit de l'*Anethum gravœlens* (ombellifères), écrasé dans l'eau. L'huile flotte à la surface du liquide distillé. On peut s'en servir avec avantage pour parfumer les savons, en la mélangeant en petite quantité à d'autres huiles.

HUILE d'ASPIC. — L'huile de lavande française, extraite de *lavandula spica* (Labiées), voir Lunel, page 119, — est généralement appelée *huile d'Aspic*.

ESSENCE DE CARVI. — Ce parfum s'extrait par distillation des fruits du *carum carvi* (ombellifères); son odeur très-agréable, et qu'on distingue très-facilement des autres odeurs, la rend propre à parfumer les savons.

Dissous dans l'alcool, on mêle le carvi avec les essences de lavande et de bergamote pour la fabrication des essences à bon marché. La poudre des fruits du carvi est employée dans la composition des sachets.

CASCARILLE. — La cascarille (en Espagnol, *petite écorce*) du commerce, est une écorce qui est tirée, suivant Sir W. Hooker, des *croton fragrans* (cascarilla, etc., de la famille des euphorbiacées), plantes originaires de l'Amérique du Sud.

La *cascarilla gratissima* est tellement odorante que, suivant Burnett, ses feuilles sont recueillies comme un parfum par les Koras du Cap de Bonne-Espérance. — Avis aux parfumeurs à l'affût de nouveautés.

L'écorce de cascarille entre dans la composition de la *frangipane* (voir ce mot) et dans celle de l'*eau* à brûler pour parfumer les appartements.

HUILE ESSENTIELLE DE CASSIE OU DE CASSIA.— On obtient cette huile essentielle en distillant l'écorce extérieure du *laurus casia* (laurinées). — On l'emploie dans la savonnerie, et surtout pour parfumer le *savon* dit *militaire*. Son odeur ressemble à celle de la cannelle, mais elle est bien inférieure à cette dernière. 50 kilog. d'écorce donnent plus de 750 gr. d'essence. Il ne faut pas confondre cette huile essentielle avec celle de cannelle, qui est aussi extraite d'un arbuste de la même famille, le *laurus cinnamonum*. — (Voir le mot *cannelle*, page 30 et *essence de cannelle*, page 117), la première vaut 40 fr. environ le kilog; la seconde vaut de 15 à 20 fr. les 30 grammes.

EXTRAIT DE CASSIE. — Ce parfum s'extrait par macération ou par l'enfleurage avee un corps gras, graisse de mouton ou huile d'olive, des fleurs de l'*acacia farnesiana* (légumineuses). Ces fleurs valent de 5 à 8 fr. le kilog ; il en faut 2 kilog. pour parfumer un kilog. de graisse.

L'*extrait de cassie* s'obtient en faisant macérer la pommade de cassie (3 kilog.) dans l'esprit de vin rectifié (5 litres). L'extrait de cassie de bonne qualité est d'une belle couleur verte-olivâtre. Son odeur rappelle beaucoup la violette fine.

Les fleurs du robinier (*robinia pseudo acacia*, légumineuses) possèdent une odeur douce et agréable qu'on pourrait isoler par les mêmes procédés.

ESSENCE DE CÈDRE. — Le bois de cèdre donne à la distillation une huile essentielle très-odorante, et qui s'emploie beaucoup pour parfumer les savons dits *cold cream*.

Sous le nom de *bois de cèdre du Liban pour le mouchoir*, on vend en Angleterre un parfum composé de :

Essence de cèdre.	28 gram.
Esprit de vin rectifié	56 centil.
Esprit de rose triple	14 —

Mais l'essence de cèdre qui figure dans ee parfum, n'est pas extraite du cèdre du Liban (*cedrus libani*) qui en donne des quantités insignifiantes, mais bien du cèdre de Virginie ou d'Amérique (*Juniperus Virgiana*).

La maison Hodkinson et C[ie], de Snow Hille, est parvenue à extraire 790 gram. d'essence de 45 kilog. de copeaux de cèdre, résidus des fabricants de crayons.

On obtient une teinture possédant l'odeur agréable du bois de cèdre, en faisant macérer ce bois dans l'alcool bon goût rectifié.

EXTRAIT DE CHÈVREFEUILLE, et EXTRAIT D'HÉLIOTROPE. — Ces deux parfums délicieux sont peu

connus à l'état de pureté dans la parfumerie. Ce qu'on débite sous ces noms, principalement en Angleterre, sont des extraits artificiels, mélange plus ou moins harmonieux de différents parfums.

Voici deux recettes données par M. S. Piesse dans son ouvrage déjà cité :

Extrait artificiel de chèvrefeuille.

Extrait alcoolique de pommade à la rose . .	57	centilitres.
— — de violette	57	—
— — de tubéreuse	57	—
— de vanille, de tolu (de chacun). . . .	14	—
Essence de néroli	10	gouttes
— d'amandes.	5	—

Extrait artificiel d'héliotrope.

Extrait alcoolisé de vanille.	28	centilitres.
— de pommade à la rose . . .	14	—
— — à la fleur d'oranger	52	grammes.
— d'ambre gris	28	—
Huile essentielle d'amandes	5	gouttes.

Ces formules, dont le prix de revient est élevé, sont faites pour des parfums vendus sur le pied de 1 fr. 80 les 30 grammes.

Le parfum du chèvrefeuille (*lonicera caprifolium*, caprifoliacées), celui de l'héliotrope (*hélitropium peruvianum* et *grandiflorum*, boraginées), celui de l'*aubépine*, celui des *mille-fleurs*, peuvent parfaitement s'extraire par la voie de l'enfleurage ou de la macération dans du saindoux bien blanc et bien pur ; on ne comprend comment on n'ait pas encore tenté la préparation d'extraits naturels de ces plantes, qui pourraient se vendre 20 fr. les 450 grammes.

Néanmoins, le parfum de l'héliotrope a été extrait à l'aide du sulfure de carbone par le procédé Millon, modifié par Piver. M. Piver a obtenu d'un hectare de fleurs d'héliotrope, 6 kilog. de parfum qui reviennent à 3000 francs. Mais 4 grammes de ce parfum, pénétrant

assez fixe et inaltérable à l'air, suffisent pour parfumer d'une manière exquise un kilog. de pommade.

Les parfums du chèvrefeuille, de l'aubépine, de la giroflée et des mille-fleurs, pourraient s'extraire par le même procédé. Notons que les plantes sont infiniment à meilleur marché que l'héliotrope. (Voir l'article *bouquets*), *citron* (page 117). L'essence de citron dont parle M. Lunel est celle qu'on extrait des zestes par distillation ou par expression. C'est une essence analogue à celles de bergamote et de cédrat. On falsifie ces essences par celle de térébenthine bien rectifiée. On reconnaît la fraude en la frottant dans ses mains.

En distillant les fleurs du citronnier (*citrus medica*), on en extrait une espèce de néroli employé par les fabricants d'eau de Hongrie.

CITRONELLE *et essence de schœnante* ou de *lemon-grass*.

Ces parfums viennent principalement de Ceylan. On extrait la citronelle par distillation des feuilles d'une graminée sauvage, l'*antropogon schœnantus*, très-commune dans l'île de Ceylan, et qu'on cultive aujourd'hui sur une large échelle dans les environs de Galle et de Colombo. Ce dernier port en exporte annuellement environ 2,000 kilog. Le prix d'exportation est de 5 francs par demi-kilog.

La citronelle est très-employée en Angleterre pour parfumer les savons, surtout le savon dit au miel. On l'emploie aussi, mais avec peu de succès, pour parfumer la pommade.

L'*antropogon à odeur de citron*, de la Martinique, s'appelle dans l'Inde *lemon-grass* ou chiendent citron.

A la Martinique, sous le nom de citronelle, on confond avec l'antropogon schœnantus, une plante vénéneuse qui répand une odeur de rose très-agréable.

Il ne faut pas non plus confondre l'essence de citronelle véritable avec celles qui pourraient s'extraire d'un certain nombre de plantes, toutes différentes de l'an-

tropogon, et auxquelles les botanistes ont donné le nom de citronelle, parce que leur odeur se rapproche plus ou moins de celle du citron. Telles sont par exemple : l'aurone mâle (*arthemisia abrotanum*, synanthérées), la mélisse, la verveine odorante, la *lipia* et l'*aloysia citrioodoræ*.

L'*antropogon nardus*, graminée qu'on cultive sur une grande échelle à Ceylan, donne une essence appelée dans le commerce anglais, *essence de schœnante* ou de *lemon-grass*.

On l'appelle aussi quelquefois *essence de verveine*, parce que son odeur ressemble à cette plante. A Ceylan, l'essence de schœnante vaut 55 fr. le kilog. La production annuelle est de 7 à 800 kilog. On l'emploie surtout pour préparer *l'essence artificielle de verveine*..

EXTRAIT DE CONCOMBRE. — En distillant à plusieurs reprises de l'alcool sur des concombres fraîchement coupés, on obtient à la troisième distillation une espèce d'essence ayant la véritable odeur du concombre, et qu'on emploie principalement dans les préparations du *cold-cream* au concombre (*voir les additions au cold-cream*.

EGLANTINE. — Le parfum véritable de l'églantine n'a qu'une place nominale dans la parfumerie. La partie odorante de cette plante, dit M. S. Piesse, disparaît plus ou moins par l'action des divers traitements qu'on lui fait subir. Nous croyons néanmoins que le procédé Millon au sulfure de carbone permettrait d'obtenir l'essence d'églantine. Ce parfum est très-bien imité par les deux *extraits artificiels d'églantine* ci-dessous :

I. — Extrait alcoolique de pommade à la rose	57 centilitres.
— — de cassie (acacia) . .	14 —
— — de fleurs d'oranger. .	14 —
Esprit de rose.	14 —
Essence de néroli, de verveine	88 centigr. de chaque.

(*S. Piesse.*)

II. —	Esprit de rose distillé	2 litres.
	Extrait de jonquille.	1 —
	Infusion d'iris.	1 —
	Essence de fenouil doux	2 grammes
	Extrait de fleurs d'oranger . . .	3 lit. 1/2
	Alcool de Montpellier	1/4 lit.
		(*P. Pradal.*)

FRANGIPANE. — Ce parfum, si fort en vogue en Angleterre, est extrait du *Blumaria alba* (Apocynées), végétal originaire des Indes-Occidentales. A Antigoa, à Saint-Domingue, il croît en abondance.

Au dire de M. Piesse, on imite parfaitement ce parfum par des mélanges convenablement faits de civette, et d'essence de néroli, de santal, de rose et de vétiver, auxquelles on ajoute quelquefois, pour les sachets, de la racine d'iris et des poudres de musc et d'ambre.

Voici un autre *extrait artificiel de frangipane :*

Alcool à 90° c.	2 litres.	
Extrait de jasmin.	1 —	
Eau spiritueuse de roses.	125 gram.	
Esprit de cassie.	125 —	
Essence de bergamote, de vanille . . .	50 —	de chaque
Teinture de tolu, du Pérou.	30 —	—
— de safran.	50 gram.	
— d'ambre et de musc	8 —	

ESSENCE DE GAULTHERIA — En distillant les feuilles du *gaultheria procumbens* (le *winter green* des Anglais — éricacées), on obtient une huile essentielle dont l'odeur très-pénétrante sert principalement à parfumer les savons.

Le parfum ci-dessous, employé pour le mouchoir, sous le nom de *Gaultheria d'Islande,* imite l'odeur de l'essence de gaultheria :

Esprit de rose	56 centil.	
Essence de lavande.	14 —	
Extraits de néroli, de cassie. . . .	28 —	de chaque.
— de vanille, de vétivert d'ambre gris.	14 —	—

ESSENCE DE GÉRANIUM — Les feuilles du géranium à odeur de rose (*pelargonium odoratissimum*) donnent à la distillation une huile essentielle ayant une odeur ressemblant si fort à celle de la rose, qu'on l'emploie sur une grande échelle pour falsifier l'essence de rose véritable. 100 kilog. de feuilles donnent environ 120 gr. d'huile essentielle qui, elle, est à son tour falsifiée par l'essence de citronelle. Le géranium est eultivé en grand dans le midi de la France, en Turquie et aussi à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Dissoute dans l'alcool, à raison de 125 gr. par litre, cette essenee donne *l'extrait de géranium* des parfumeurs.

La véritable essence de géranium rosat se vend 7 fr. 50 les 30 grammes.

EXTRAIT DE GIROFLÉE — Le parfum véritable de la giroflée n'existe pas encore en parfumerie. On pourrait l'extraire parfaitement par les procédés de l'enfleurage et du sulfure de carbone. L'extrait qu'on vend sous le nom d'extrait de giroflée, est artificiel ; on le compose comme suit, en laissant le mélange se faire pendant 15 jours à 3 semaines :

Extrait de fleurs d'oranger	56 centil.
— de vanille, d'iris, de cassie	28 —
Esprit de roses	56 —
Huile essentielle d'amandes	5 —

CALAMUS AROMATICUS — Voir Lunel, page 29. — La racine de glaïeul ou d'acore vraie (*acorus calamus*, Aroïdées), d'après M. O. Reveil, « est souvent vendue pour le *calamus aromaticus* des anciens, qui était bien différent et qui appartenait probablement à la famille des gentianées. » 50 kilog. de racine de glaïeul donnent à la distillation 500 gr. d'huile aromatique que, pour l'emploi, M. S. Piesse recommande de mélanger avec d'autres essences pour en dissimuler l'origine.

HOVÉNIA. — Ce parfum qui s'extrait d'une rhamnée,

l'*hovénia dulcis* ou *hovénia inœqualis*, le *siku* du Japon, n'aurait aucune vente « s'il ne sentait pas meilleur que la plante même qui le fournit. » On imite d'ailleurs ce parfum par la composition suivante :

Esprit de vin rectifié.	1,13 litre.
Eau de rose	0,28 centil.
Essence de citron	0,14 gram.
— de rose.	1,77 —
— de girofle	0,88 —
— de néroli	10 gouttes.

(*S. Piesse.*)

HYSOPE — L'huile essentielle extraite de l'*hyssopus officinales* (Labiées) est quelquefois employée en France dans la parfumerie commune.

EXTRAIT DE JONQUILLE. — Le parfum de la jonquille est extrait du *narcissus jonquilla* (amaryllidées). On l'obtient comme celui du jasmin, de la tubéreuse, etc., par la voie de l'enfleurage.

Le véritable extrait de jonquille se fait de la manière suivante :

Pommade de jonquille	3,63 kilog.
Esprit-de-vin rectifié	4,55 litres.

On laisse reposer un mois.

Il ne faut pas confondre cet extrait avec le suivant, vendu sous le même nom par les parfumeurs de Paris, et dans lequel la jonquille n'entre pour rien, quoiqu'il en présente l'odeur :

Extrait alcoolique de pommades au jasmin et à la tubéreuse.	57 cent. de chacune.
Extrait alcoolique de fleurs d'orang.	28 —
Extrait de vanille liquide	57 grammes.

HUILE DE LAURIER ODORANT. — S'obtient par la distillation des feuilles du laurier noble (*Laurus nobilis*); agréable et très-odorante ; elle s'emploie peu.

On trouve aussi dans le commerce une *essence de laurier* extraite de divers *ocotea* (laurinées).

LAURIER-CERISE. — Des feuilles du laurier-cerise (*prunus lauros-cerasus*, rosacées), on extrait par distillation une huile essentielle et une eau parfumées, d'une odeur agréable et caractéristique. L'huile d'amandes amères et l'essence de mirbane (nitro benzine), remplacent aujourd'hui l'essence de laurier-cerise.

LAVANDE. — Origine de ce mot. Les anciens, dit Burnett, employaient les fleurs et les feuilles de cette plante pour aromatiser leurs bains et pour donner une odeur agréable à l'eau dans laquelle ils se lavaient : de là, le nom générique de *Lavandula*.

En Angleterre, la lavande est cultivée sur une grande échelle par M. Perks, à Mitcham (comté de Surrey), et à Hitchin (comté d'Hertford). On en cultive aussi beaucoup en France, dans le Midi.

L'essence de lavande française est extraite de la *lavandula spica* (lavande mâle) ; celle anglaise, qui lui est supérieure, provient de la *lavandula vera* (lavande femelle, espèce originaire de la Perse, des Canaries, de la Barbarie et du Midi de l'Europe.

22 kilog. de fleurs de lavande de bonne qualité donnent à la distillation, de 400 à 450 grammes d'essence. Un hectare de terre qui contient environ 8860 pieds de lavande, donne environ 17 à 20 litres d'essence.

La belle essence de lavande de première qualité s'emploie exclusivement pour fabriquer les *eaux* et les *extraits de lavande*. Les essences de qualités inférieures sont employées pour parfumer les savons et les graisses.

L'*essence de lavande du commerce* qui n'est qu'un alcoolat, se fait de deux manières, soit en distillant un mélange d'alcool fin avec de l'huile essentielle de lavande, soit en dissolvant simplement l'huile essentielle dans l'alcool. Le procédé par distillation donne évidemment le meilleur produit qui est incolore, tandis que

par le second, le produit est jaune et se résinifie en vieillissant.

Les parfums liquides à base de lavande, débités sous différents noms, se réduisent en somme à trois sortes : l'essence de lavande simple, l'essence de lavande composée, et l'eau de lavande.

Voici, d'après M. S. Piesse, la composition d'un extrait et d'une eau de lavande qualité supérieure :

	Lavande de la maison anglaise Smyth et Neveu.	Eau de lavande.
Essence de lavande anglaise	115 gr.	id. 115 gr.
Alcool rectifié	1,80 litre	— 3,40 litres.
Eau de rose	0,55 —	— 0,55 —

Distiller et recueillir 2 litres 80 centil. Filtrer.

L'essence de lavande est falsifiée par celle de térébentine. L'essence pure doit se dissoudre complétement dans 5 parties d'alcool de 0,894 de densité. Une solubilité moindre indique la présence de l'essence de térébentine.

EXTRAIT de LILAS. — Le parfum du lilas s'obtient par l'enfleurage, mais comme pour beaucoup d'autres odeurs, la parfumerie préfère livrer à la consommation un extrait artificiel de lilas dont voici une des formules :

Extrait alcoolique de pommade à la tubéreuse	57 centil.
— — à la fleur d'oranger	14 —
Essence d'amandes	3 gout.
Extrait de civette (pour donner de la permanence au parfum)	14 gram.

EXTRAIT de LIS. — On pourrait faire un extrait de lis par la méthode de l'enfleurage, ou par la méthode Millon, mais ce qu'on vend sous le nom d'extrait de lis est artificiel. En voici une formule, vendue sous le nom de *lis de la vallée :*

Extrait de tubéreuse	28 centilitres
— de jasmin	28 grammes
— de fleurs d'oranger	56 —

Extrait de vanille.	85 gr.	
— de cassie, de rose	14 cent. de chacun.	
Essence d'amandes.	3 gouttes.	

Un mois d'infusion.

MACIS. — Le macis provient du muscadier (*myristica moschata et tomentosa* — myristicées). — Les muscades sont, on le sait, enfermées dans quatre enveloppes différentes ; le macis est l'enveloppe qui vient après le brou, il entoure la coquille de la noix, et s'ouvre comme un filet à mesure que la graine grossit.

L'odeur du macis se distingue facilement de celle de la muscade. Pulvérisé, le macis entre dans la confection des poudres odorantes ; son essence sert principalement à parfumer le savon.

EXTRAIT DE MAGNOLIA. — La rareté des fleurs de magnolia, leur grandeur, empêchent qu'on ne les emploie en parfumerie ; ce que les parfumeurs vendent sous le nom « d'extrait de magnolia » est une composition artificielle dont l'odeur imite parfaitement l'odeur naturelle. Voici la formule de cet extrait :

Extrait alcoolique de pommade à la fleur d'oranger. .	55 centil.
— — — à la rose.	112 —
— — — à la tubéreuse, à la violette, de chaque.	28 —
Essence de zeste de citron	3 gouttes.
— d'amandes.	10 —

ESSENCE DE MARJOLAINE ou D'ORIGAN — De l'*Origanum majorana* (Labiées), on extrait une essence, appelée en France *essence d'origan* et dont l'odeur est très-puissante. 100 kilog. de la plante donnent environ 625 grammes d'essence. Avec l'origan vulgaire, on prépare une essence semblable. On emploie surtout cette essence pour parfumer les savons ; les grosses tablettes de savon de la maison Gellé frères, de Paris et Neuilly, sont principalement parfumées avec cette odeur.

MUSCADE — L'essence de muscade s'extrait par distillation avec l'eau ou par le sulfure de carbone. Elle est incolore. Elle entre dans la composition d'un grand nombre de préparations dont les diverses frangipanes sont des exemples. Employée avec discernement elle se combine bien avec la lavande, le santal, la bergamote. Soumise à la pression, la muscade donne le *beurre de muscade* qui se prépare sur les lieux de production, aux îles Moluques, à Benda et à Cayenne.

ESSENCE DE MYRTE. — Les feuilles du myrte commun (myrtacées) donnent à la distillation une essence très-odorante. L'eau de fleur de myrte, qui se prépare comme les eaux de rose, etc., est vendue en France sous le nom d'*eau d'anges*. On imite l'essence de myrte par la formule suivante :

Extrait de vanille, de fleurs d'oranger, de tubéreuse	50 cent. de chacun.
Extrait de rose.	1 litre.
Extrait de jasmin.	60 grammes.

EXTRAIT DE NARCISSE. — Cette plante se cultive en grand à Nice. Son parfum s'extrait par la macération et l'enfleurage. Il est, dit-on, doué de propriétés narcotiques, connues d'ailleurs des anciens, et qui le rendent dangereux dans les appartements fermés. On fait un extrait artificiel de narcisse en mélangeant :

Extrait de tubéreuse.	171 centilitres	
— de jonquille.	115 —	
— de styrax, de tolu . . .	14 —	de chacun.

NÉROLI.—Voir page 118.— Par macération des fleurs d'oranger dans un corps gras, on obtient la *pommade* dite *à la fleurs d'oranger*, laquelle traitée par l'alcool, donne l'*extrait de fleur d'oranger*.

Ces mêmes fleurs soumises à la distillation avec de l'eau donnent une essence à laquelle on a donné le nom de *néroli*.

Ce mot de néroli (du mot néro qui veut dire fort) a

très-probablement été donné par les Sabins, peuple qui habitaient une contrée de l'Italie, appelée Sabine, où croît en abondance l'oranger.

La première qualité de néroli, dite *néroli bigarade*, s'extrait des fleurs de l'oranger amer (*citrus vigaradia*). — Il entre, en grande quantité, dans la fabrication des eaux de Hongrie, de Cologne, etc.

Le *néroli Portugal* est extrait des fleurs de l'oranger doux en Portugal.

Le *néroli petit-grain* est tiré des feuilles et des fruits verts des différentes espèces de citrus. Le nom *petit-grain* vient de ce que primitivement cette essence n'était tirée que des petits grains ou petits fruits verts qui faisaient suite à la fleur. Le petit-grain sert principalement à parfumer les savons.

L'eau employée à distiller le néroli, après séparation complète de l'essence, est importée en Angleterre sous le nom d'eau de fleurs d'oranger. (Voir *eau de fleurs d'oranger* et *eau de feuilles d'oranger*, moyen de les distinguer.)

EXTRAIT D'ŒILLET — Ce parfum n'existe que de nom chez les parfumeurs ; on l'imite à s'y méprendre complétement par la recette suivante :

Esprit de rose.	28 centilitres	
Esprit de fleurs d'oranger, de fleurs d'acacia.	14 —	de chacun.
Esprit de vanille	56 grammes.	
Essence de girofle.	10 gouttes.	

ESSENCE D'ORANGE appelée plus souvent *essence de Portugal* (Voir Lunel, page 121). — C'est l'élément principal de parfums vendus sous le nom d'*eau de Lisbonne*, *eau de Portugal*, dont voici, d'après M. S. Piesse, deux bonnes formules :

Eau de Lisbonne.

Alcool rectifié.	$4^{l},54$
Essence de Portugal	113 grammes.

—	de eitron.	56	—
—	de rose	7	—

Eau de Portugal.

Aleool de vin reetifié		4l,54	
Essenee de Portugal		225	grammes.
—	de eitron	56	—
—	de bergamote	28	—
—	de rose	7	—

EXTRAIT DE POIS DE SENTEUR. — Par l'enfleurage, on peut extraire des fleurs de bois de senteur *lathyrus odoratus* — légumineuses), une odeur très-agréable, qu'on imite très-bien par la formule suivante :

Extrait de pommade à la rose, de tubéreuse, de fleurs d'oranger	28 eent. de ehaeun.
Extrait de vanille (pour donner de la permanenee au parfum)	28 grammes.

EXTRAIT DE RÉSÉDA ou MIGNONNETTE. — On extrait du réséda, par le procédé Millon, un parfum qui a tout à fait l'odeur des fleurs.

L'extrait de réséda du eommeree s'obtient par la maeération dans l'esprit de vin reetifié (1 litre), de 800 gram. de pommade de réséda obtenue par enfleurage. Après 15 jours d'infusion, on sépare l'extrait auquel on ajoute, par litre, 28 gram. d'extrait de tolu. — M. Mareh, de Nice, est le prineipal fabrieant de pommade au réséda.

ESSENCE DE ROSES. — Page 121. — Note complémentaire.—L'essenee de roses du eommeree est extraite, d'après M. S. Piesse, de la *rosa centifolia provincialis.* Il y a des rosières d'une grande étendue à Andrinople (Turquie d'Europe) ; à Brousse et à Uslaek (Turquie d'Asie) ; on en trouve également dans l'Inde, à Ghazepore.

En Turquie, les roses sont particuliérement eultivées par les ehrétiens qui habitent les régions inférieures

des Balkans, entre Selimno et Carloya jusqu'à Philippopolis, en Bulgarie.

On cultive aussi les roses à Kizanlik, en Roumélie ; la production de ce pays est de 6,545,000 kilog. de roses qui produisent 13k,90 d'essence. On estime qu'il faut 2000 roses pour obtenir 1gr,7712 d'essence solide.

L'essence française, provenant de la distillation des roses de Provence et de Nice, est d'une qualité supérieure et possède un bouquet caractéristique.

L'essence de rose de Cachemire est, dit-on, regardée comme la première de toutes. — D'après « l' *Encyclopédie indienne,* » il faut 250 à 300 kilog. de feuilles pour donner 25 à 30 grammes d'essence d'un vert foncé, et ayant la consistance d'une résine.

Les meilleures préparations de roses, comme parfum, se fabriquent à Cannes et à Grasse.

Les extraits de roses s'obtiennent par l'enfleurage. Il faut 10 kilog. de rose pour enfleurer 1 kilog. de graisse. — Le prix des roses varie de 50 cent. à 1f,25 le kilog.

L'eau de roses du commerce est le résidu des roses distillées pour faire l'essence. — Celle du midi est de beaucoup supérieure à celle d'Angleterre qui se fabrique à Mitcham.

On trouve dans les parfumeries en renom, de Paris et de Londres, six variétés d'extrait de roses employées comme bouquets pour le mouchoir. Ce sont : l'esprit de roses triples et les extraits de roses doubles, de roses mousseuses, de roses blanches, de roses-thé, et de roses jaunes de Chine. Voici les formules de ces six extraits :

Esprit de roses triples.

Alcool rectifié	4l,55
Essence de roses.	85

Extrait de roses doubles de Piesse.

Alcool rectifié.	4,55 grammes.
Pommade à la rose n° 24.	3,625

Un mois d'infusion, puis on filtre et on ajoute :

Essence de roses de France.	42 grammes.

Extrait de roses mousseuses.

Extrait alcoolique de pommade à la rose	1^{l},13
Esprit de roses triples.	0 ,56
Extrait de pommade à la fleur d'oranger.	0 ,56
Extrait d'ambre gris	0 ,28
Extrait de musc	113 grammes.

Quinze jours d'infusion, puis on filtre.

Extrait de roses blanches.

Esprit de roses de pommade, de roses triples et de violette	1^{l},13 de chaque.
Extrait de jasmin	0 ,56
Extrait de patchouly.	0 ,28

Extrait de roses-thé.

Extrait de pommade à la rose . . . . . Extrait de roses triples, de géranium	0^{l},56 de chacun.
Extrait de bois de santal.	0 ,28
Extrait de néroli, d'iris	0 ,14 de chacun.

Extrait de roses jaunes de Chine.

Esprit de roses triples, de tubéreuse. .	1^{l},13 de chaque.
Esprit de fève de Tonkin, de verveine.	0 ,14 —

(O. Réveil).

SANTAL, que par corruption, on écrit souvent *sandal* et *sandel*.

Du bois de santal, on extrait une essence dont l'odeur s'associe bien avec celle de la rose. — 50 kilog. de bois donnent environ 930 gram. d'essence de couleur de paille foncée et très-dense. — On la falsifie souvent avec l'huile de ricin, mais ce mélange est facile à reconnaître.

Les parfumeurs préparent un « extrait de santal » comme suit :

Alcool rectifié.	4 litres
Esprit de roses	0^{l},56
Essence de santal.	85 grammes.

Voir Lunel, page 24.

SASSAFRAS. — Voir Lunel, page 23. — La teinture de bois de sassafras est employée par quelques parfumeurs allemands. — Elle entre, en France, dans la préparation de l'*eau athénienne.* (Voir dans le présent Supplément les additions aux préparations pour l'entretien, etc., des cheveux. — *Eaux et lotions.*)

SERINGA. — Des fleurs du seringa des jardins (*philadelphus coronarius*, — myrtacées), on pourrait extraire un parfum avec lequel, d'après M. S. Piesse, on pourrait faire « d'excellente pommade au seringa pour le quart de ce que se paye la prétendue pommade à la fleur d'oranger. »

SOUMBOUL ou *sumbul*, ou *sambola* ou *sambula*. — Sous ces noms, on trouve aujourd'hui dans le commerce, des racines de la grosseur d'une betterave et présentant une odeur prononcée de musc, mélangée d'un peu d'odeur d'angélique. — Cette racine vient d'Asie par la Russie ; elle est employée par les parfumeurs de ce dernier pays où elle joue un grand rôle, vu son bas prix.

NARD INDIEN ou *Spika nard* (nard d'épi). — Le nard (*nardostachys jatamensi*) est une plante odoriférante de la famille des valérianées. — L'odeur de cette plante, peu goûtée en Europe, fait les délices des orientaux : les parfums les plus estimés en Asie, se composent de valériane et de spika nard. — Ce parfum est peu connu en France et en Angleterre, où il est d'ailleurs peu apprécié. Son étude serait à faire.

STORAX — Voir Lunel, page 189. — Le vrai nom est *Styrax*, la plante d'où cette résine exhude est le *styrax officinale* de la famille des styracinées.

SUREAU (*Eau de fleurs de*). — Cette eau de sureau est la seule préparation employée par le parfumeur, où cette plante entre pour ses qualités odorantes.

On obtient une eau concentrée en distillant 5 kilog. de fleurs de sureau avec une quantité suffisante d'eau, pour recueillir 7 à 8 kilog. — Au produit distillé, on ajoute 5 kilog. d'alcool : et on distille pour ne recueillir que environ 2 kilog., lesquels contiennent toute l'odeur des fleurs.

Cette eau concentrée entre dans la préparation de quelques cosmétiques, tels que le *lait*, l'*extrait* et l'*huile de sureau* (cette dernière employée pour la chevelure.) — Ces préparations ont été créées par M. S. Piesse, dont nous recommandons le cold-cream à la fleur de sureau.

FÈVE TONKA ou *Tonkin* ou de *Coumara*. — Ces fèves sont les graines du *dipterix odorata* ou *coumarouna odorata* (Légumineuses). — Quand elle sont fraîches, elles ont une odeur très-forte de foin coupé, odeur due, comme on le sait, à la flouve odorante (*anthoxantum odoratum*).

Pulvérisées, elles entrent dans la composition des sachets. — Infusées dans l'alcool, elles donnent des extraits qu'il faut employer avec ménagement à cause de leur forte odeur.

On obtient un bon extrait en faisant macérer un mois 450 gr. de fèves dans 4lit.,55 d'alcool.

L'extrait de Tonka est l'élément principal des « Bouquets des champs. »

L'*Orchis fusca*, et l'*Orchis anthropophora* possèdent aussi une odeur très-forte de Tonka. Ces plantes sont usceptibles d'applications en parfumerie.

TUBÉREUSE.— Des fleurs de cette odorante Liliacée, la *polyanthes tubérosa*, on extrait par l'enfleurage, une des odeurs les plus suaves de la parfumerie. — Un kilog. de graisse exige trois kilog. de fleurs du prix de 5 fr. le kilog.

3 kilog. 500 de pommade, macérés durant un mois dans 4lit.,50 d'alcool, donnent après décantation et filtrage, un extrait de tubéreuse d'excellente qualité.

L'extrait du commerce contient toujours de la teinture de styrax (30 gr. par litre), ou extrait de vanille (15 gr. par litre) — Ces deux parfums *fixent* l'odeur de la tubéreuse qui s'évapore vite.

Autre extrait de tubéreuse :

Alcool à 85° c.	2 litres.
Extrait de tubéreuse.	1 —
Eau spiritueuse de rose . . .	1/2 litre.
Teinture de tolu	15 grammes.
— d'ambre	5 —

VANILLE. — Voir Lunel, page 191. — Le commerce possède trois sortes de vanille, dont deux appartiennent à une variété de la même plante, et la troisième à une espèce différente.

La première, *vanille leg* ou *légitime* des espagnols, est la plus estimée, surtout celle dite *givrée*.

La deuxième est la *vanille bâtarde*, elle est plus courte que l'autre et n'est pas givrée.

La troisième, enfin, est le *vanillon*, la *vanilla pompona* ou *rosa* des espagnols.

La meilleure vanille, comme finesse de parfum, est celle du Mexique ; les gousses ont quelquefois 22 cent. de long.

On cultive aujourd'hui la vanille à l'île de la Réunion.

L'*extrait de vanille* se fait en faisant infuser un mois 226 gr. de vanille fendue et coupée en petits morceaux, dans 4lit.,55 d'alcool fin.

VÉTIVER ou *Vétyvert*, ou *Vittie-Vayr*. — Voir Lunel, page 193. — Appelé aussi *kus-kus* dans l'Inde.

La *teinture* ou *extrait de Vétyvert* s'obtient en faisant infuser pendant 15 jours, 2 kilog. environ de racine sèche, coupée menue dans 4lit.,50 d'alcool rectifié.

Cette teinture entre dans la composition de plusieurs bouquets, entre autres dans ceux dits *mousseline des Indes* (imaginé par Delcroix), *bouquet à la maréchale*, *bouquet du roi*, qui ont eu une si grande vogue, il y a

quelques années. (Voir à l'article *Bouquets* de ce Supplément).

Autre formule d'un extrait de vétyvert :

Esprit 3e.	4 litres.
Extrait de jasmin, de tubéreuse, d'orange, de roses, de cassie.	1 lit. de chacune
Essence de vétyvert.	125 grammes.

Voir aussi l'article *frangipane*.

La poudre de vétyvert sert à faire certains sachets.

50 kilog. de cette racine donnent environ 450 gr. d'essence très-épaisse.

VERVEINE. — Le véritable parfum de verveine est extrait des feuilles de la *verveine odorante* ou *verveine citronisée* (aloysia citriodora) ; mais les parfumeurs l'emploient très-peu ; ils l'imitent et vendent sous le nom d'*extrait de verveine* les compositions suivantes :

I.

Esprit de vin rectifié.	0,56 lit.	Faire digérer quelques heures, puis on filtre.
Essence de citronelle ou de schœnante.	5 gr.	
Essence d'écorce d'orange . . .	28 gr.	

II.

Esprit de vin rectifié..	0l,56	Cette composition est excellente et ne tache pas le mouchoir.
Essence d'écorce d'orange . . .	28 gr.	
— — de citron. . . .	56 gr.	
— — de citronelle . .	4,03	
Extrait de fleurs d'oranger, de tubéreuse	198 de ch.	

III.

Alcool du nord à 90° c.	12 litres	
Essence de limette.	1 kil.	
— de citron	500 gram	
— de géranium, de rose.	10 —	de chacune.
— de verveine.	175 —	

VIOLETTE. — Le parfum de la violette est tellement

demandé aux parfumeurs qu'il est difficile aujourd'hui de se procurer de l'extrait véritable de violette par les voies ordinaires du commerce. Néanmoins, il s'en fabrique à Nice et dans les environs de Florence, où les violettes sont cultivées sur une grande échelle.

L'essence de violette à été isolée par M. Marck, de Nice.

L'extrait véritable de violette s'obtient par la méthode de l'enfleurage. On prend 2^k,500 à 3^k,500 de pommade à la violette, qu'on fait digérer durant 3 semaines à un mois dans $4^{lit.}$50 d'alcool pur. — On filtre et par litre d'extrait, on ajoute 175 gr. de teinture d'iris et 175 gr. d'esprit de cassie. Cet extrait est d'une belle couleur verte. — Il faut 4 kilog. de fleurs pour enfleurer 1 kilog. de graisse.

On imite très-bien le parfum de la violette par les recettes suivantes :

I.

Extrait alcoolisé de pommade de cassie	0^l,56 litre
Extrait alcoolisé de pommade à la rose, à la tubéreuse et teinture d'iris.	0 ,28 de chacun.
Essence d'amandes.	3 gouttes.

(*S. Piesse.*

II.

Infusion d'iris de Florence à raison de 500 gr. par litre.	1 litre.
Essence de verveine	10 grammes.
— de géranium	5 —
— de roses	1 —
Teinture de styrax.	12 —

Douze heures d'infusion, puis on filtre.

(*P. Pradal.*

III.

Extrait de cassie	21 litres.
— de jasmin.	7 —
Infusion d'iris, d'ambrette. . . .	7 — de chaque.
Essence de géranium, de bergamote	210 grammes.
Alcool à 90° c.	10 litres.

(*P. Pradal.*)

Nous engageons nos lecteurs à se méfier de certains jolis flacons que nous avons vus dans quelques parfumeries d'un ordre secondaire, et qui, étiquetés, « essence de violette, » ne contiennent autre chose qu'une simple teinture d'iris.

VOLKAMERIA. — Les fleurs du *Volkameria inermis* et surtout du *V. flagrans* (Verbénacées), plantes originaires de l'Inde, de la Chine et du Japon, exhalent une odeur délicieuse, que la parfumerie n'a pas encore isolée, mais qu'elle imite très-bien, par les extraits artificiels ci-dessous :

	I. (S. Piesse).	(II. P. Pradal).
Esprit de violette, de tubéreuse.	0 ,55 de chacun.	1 litre de chacun.
Esprit de jasmin . .	0 ,14	25 centil
Esprit de rose . . .	0 ,28	50 —
Essence de musc . .	56	60 gram.
Essence de bergamote	15	»

———

Addition aux *clous fumants*. — Page 42.

PASTILLES FUMANTES. — (*Clous, rubans odorants*).

Pastilles simples.

Benjoin.	15 grammes.
Santalon cascarille	4 —

Charbon de braise brûlée	60 grammes.
Salpêtre.	4 —

On réduit en poudre toutes ces substances et on fait une pâte moulable avec une quantité suffisante d'une dissolution épaisse de gomme adragante de 30 grammes au 1/2 litre.

Pastilles au benjoin.

Faire une pâte avec :

Benjoin.	250 grammes.
Storax calamite.	21 ou 27 centigr.
Cascarille.	27 —
Baume sec du Pérou	8 grammes.
Girofle	2 —
Braise de charbon en poudre	45 —
Salpêtre.	4 —
Huile essentielle de fleurs d'oranger . . .	2 —
Teinture d'ambre gris.	2 —

Pastilles à la rose.

Faire une pâte moulable avec :

Gomme en poudre, oliban en larmes, storax en poudre impalpable.	185 gr. de chaq.
Salpêtre.	125 —
Poudre à la rose pâle en poudre impalpable	250 —
Poussier de charbon id.	1 kilog.
Essence de rose id.	15 grammes.
Eau de rose contenant 30 gr. de gomme adragante	1 litre.

	Pastilles à la vanille.	Pastilles à la fleur d'oranger.
Gomme galbanum	185 gr.	375 gr.
Oliban en larmes	185 —	375 —
Storax.	185 —	375 —
Salpêtre.	125 —	250 —
Clous de girofle.	125 —	» —
Poudre pure à la vanille	250 —	» —
— à l'orange pure.	»	500 —
Poussière de charbon	1k,015 —	1k,930 —

Essence de girofle.	8 —	» —
— de vanille (1re infusion). .	125 —	» —
Néroli fin	» —	30 —

Pastilles à l'ambre.

Benjoin en larmes.	250 gr.	
Storax en pains.	125 —	
Ladanum (1).	60 —	
Bois d'aloès, de Rhodes, storax calamite ambre gris.	125 —	de chacun.
Musc	16 —	
Civette.	8 —	
Charbon doux.	250 —	
Salpêtre	30 —	

Réduire ensemble toutes ces substances en poudre, et faire une pâte avec :

Eau derose contenant ensolution 16 gr. de gomme adragante.	1/2 litre.
Essence de musc.	60 gr.
— de vanille.	60 —

Pastilles des Indes ou *pastilles blondes.*

Santal-citrin.	250 gr.	
Bois d'aloès, cannelle fine, bois de Rhodes, de cèdre.	125 —	de chacun.
Bois de girofle, sassafras, myrrhe. . . .	60 —	—
Benjoin en larmes, storax en pains . . .	125 —	—
Vanille	60 —	
Musc, ambre gris.	8 —	de chacun.
Civette	4 —	
Ambre gris	60 —	

Réduire toutes ces substances en poudre, et faire une pâte avec :

Eau de rose contenant 16 gr de gomme adragante	1/2 litre.
Huille essentielles de girofle et de rhodia	2 gr. de chacune.

(1) Voir ce mot, dans le présent Supplément.

Pastilles au bouquet des champs.

Bois de Rhodes	250 gr.
Storax calamite	125 —
Ladanum	15 —
Santal-citrin	60 —
Myrrhe	125 —
Charbon de tilleul	750 —

Pastilles au benjoin et au musc.

Santal en poudre	500 gr.
Vétiver	50 —
Cascarille	250 —
Benjoin	250 —
Musc	12 —
Salpêtre	60 —

réduire en poudre, tamiser et délayer avec une solution de gomme adragante, parfumée pour la première formule, avec de l'essence de bergamote.

PATE AU CAMPHRE. — Voir *Cold cream.* (Supplément).

PATCHOULI ou PATCHOULY. — (Note complémentaire)

Addition à la page 166.

Le *patchouly* qui provient du *pogostemon patchouli* de Lindley, ou *plectranthus crassifolius* de Burnett, a été importé vers 1825, du Bengale en Angleterre. Il n'a fait son apparition en France qu'après 1830. A cette époque, il n'était employé que par les meilleurs parfumeurs de Paris, il était rare et d'un prix élevé. On l'employait à faire des sachets recherchés du monde élégant. Quand il devint plus commun, on en prépara un alcoolat qu'on vendit sous le nom impropre d'extrait ou d'essence de patchouly. — Aujourd'hui, on en retire une huile volatile, en le distillant comme le serpolet, le thym, etc.

Cette huile volatile de patchouly s'emploie pour parfumer les pommades, les savons, etc. — 50 kilog. de bon pogostemon donnent environ 875 gr. d'une huile essentielle d'un brun foncé, d'une odeur tellement forte que, mêlée à d'autres odeurs, en proportion égale, elle les couvre complétement.

L'*extrait de Patchouly* qu'on trouve chez les parfumeurs de Paris et de Londres est composé de

Esprit de vin rectifié	4l,54
Essence de patchouly	35 gr.
— de rose	7 —

PATE D'AMANDES. — Additions à l'article de Lunel, page 166.

Pâte d'amandes, suave, orientale (P. Pradal.)

Amandes amères mondées.	375 gr. de chaque.
Farine de riz.	220 —
— de fèves.	90 —
Poudre fine d'iris de Florence.	30 —
Carbonate de potasse en poudre fine . .	16 —
Essence de jasmin	90 —
Essence de bois de Rhodes	2 gouttes.
— de néroli.	1 —

On fait d'abord une pâte homogène, avec un peu d'eau et les amandes mondées, puis on ajoute les farines et la poudre d'iris, et après un battage convenable, on ajoute le carbonate de potasse dissous dans un peu d'eau de roses, puis l'essence de jasmin contenant les deux autres essences. — Du tout faire une pâte homogène.

Pâte d'amandes des sultanes (P. Pradal).

Pâte blanche douce en poudre. . . . . 3 kilog.

qu'on parfume et détrempe avec le mélange odorant suivant :

Alcool	1/2 litre.
Essence de bergamote.	16 gr.
— de citron, de Portugal, de girofle, baume du Pérou	8 — de chaque.
Essence de fenouil ou d'anis	2 —
Eau de rose, eau de fleurs d'oranger (de chaque)	1/4 de litre.

Pour rendre cette pâte plus odorante, on ajoute quelquefois :

Essenee d'ambre.	8 gr.
— de musc	6 —

Tablettes et briques de pâtes d'amandes au miel de Narbonne (pour les bains).

Faire une pâte d'amande d'après la formule de Lunel, page 167, en faisant usage de miel de Nabonne, puis ajouter une quantité suffisante de farine de riz ou de fécule bien blanche, pour donner à la pâte la consistance nécessaire au moulage en tablettes ou en briquettes.

POIS DE SENTEUR. — Voir *Parfums d'origine végétale* (supplément).

POMMADE, *dite* DES FRANCS. — Voir aux *préparations diverses pour l'entretien, la conservation et la pousse des cheveux.* — (Lettre P. du supplément).

POMMADE DIVINE. — Voir *Cold-cream* (supplément).

POMMADE POUR LES LÈVRES (idem).

POMMADE DES SULTANES (idem).

POUDRES. — *Additions aux Poudres.* — Page 181.

Au dire de M. S. Piesse, il se consomme chaque année des quintaux de poudres, tant absorbantes pour la peau que pour les cheveux, etc.

Pour les saupoudrer sur la peau, on emploie de pré-

ence les *houppes en duvet de cygne ;* on peut estimer 'en Angleterre, il s'importe annuellement environ 7000 peaux de cygne qui, à 60 houppes par peau, donnent le chiffre énorme de 420,000 houppes employées seulement en Angleterre.

Les poudres ont en général pour base la fleur d'amidon qu'on parfume avec l'odeur choisie.

On parfume les poudres de trois manières :

1° Avec des couches de fleurs ; 2° avec des matières odorantes réduites en poudre impalpable ; 3° avec des *corps de poudre.*

Les *corps de poudre* sont obtenus en saturant aussi complétement que possible de l'odeur désirée, une certaine quantité de poudre d'amidon ; le simple mélange d'un de ces corps dans la poudre blanche suffit pour parfumer cette dernière.

L'appareil de M. L.-T. Piver, décrit dans notre préambule, permet par la voie de l'enfleurage, d'obtenir ces corps de poudre très-rapidement.

La deuxième méthode pour parfumer et en même temps colorer la poudre blanche avec des matières odorantes est très-simple ; elle consiste à broyer les substances odorantes avec la fleur d'amidon dans les doses voulues, et à passer le tout au tamis fin.

Comme le dit le Dr Lunel, page 182, l'amidon peut être remplacé par d'autres fécules.

On distingue plusieurs sortes de poudres :

1° Les poudres aux fleurs (méthode de l'enfleurage);

2° Les poudres aux substances odorantes ;

3° Les poudres de composition, faites avec les corps de poudre ;

4° Les poudres pour sachets ;

5° Les poudres de couleur ;

6° Les poudres absorbantes ;

7° Les poudres épilatoires ;

8° Les poudres diverses.

Nous avons donné ci-dessus quelques applications relatives aux *poudres aux fleurs.*

POUDRES AUX SUBSTANCES ODORANTES.

Poudre à l'ambre.

Ambre gris	30 gr.
Musc	15 —
Benjoin, graine d'ambrette	60 — de chaque.
Storax en pain.	8 —
Bois d'ébène, de palissandre.	125 — de chacun.
Amidon (fleurs d').	1 kilog.

Broyer, tamiser, et mélanger intimement avec de l'amidon pour obtenir en tout 6 kilogs de poudre.

Poudre à la vanille. — Réduire en poudre et passer au tamis 500 grammes de chacune des substances suivantes : vanille, roses de Provins, storax en pain, benjoin, bois de Rhodes, bois de palissandre, bois d'ébène ;

Girofle.	60 gr
Musc.	8 —

Ajouter à cette poudre :

Corps de poudres blanches à la tubéreuse, au jasmin, à la vanille, 500 grammes de chacune.

Poudre de Chypre. — La mousse du chêne en est la base ; réduite en poudre, cette mousse a une odeur des plus pénétrantes.

POUDRES DE COMPOSITION. — Voici une formule de poudre, dite aux fleurs d'Italie, ou de cyprès, indiquée par les auteurs ci-dessus :

Broyer avec 50 kilog. de fleur d'amidon en poudre :

Poudres de roses musquées, de roses pâles, à la jonquille	3 kilog. de chacune.
Poudres de jasmin, à la fleur d'oranger à la tubéreuse.	2 kilog. de chacune.
Poudre à l'iris	1 kilog.
Poudres à l'œillet (composé), à l'ambre et au musc.	250 gr. de chacune.

Olla podrida. — Cette poudre dont on ne peut donner une recette régulière, se fait généralement avec les rebuts et les résidus des substances déjà soumises à d'autres manipulations dans les parfumeries, tels que musc, gousses de vanille, fèves de Tonka, ambre gris, civette, etc., qui ont servi à faire des teintures ou extraits du même nom ; on broie ensemble ces substances qu'on mêle en même temps avec un peu d'essences de roses, de lavandes, etc.

POUDRES POUR SACHETS. — Voir page 185 première partie. Les parfumeurs de France et d'Angleterre préparent un grand nombre de ces poudres qui communiquent leur odeur au linge, aux vêtements, et aux meubles dans lesquels on renferme les sachets contenant les dites poudres.

Nous renvoyons le lecteur à la première partie de ce livre où il trouvera, page 112 et suivantes, les formules de poudre sachet au chypre, à l'œillet, aux mille-fleurs, à l'héliotrope, au musc, à la rose, à la violette, à la violette de Parme, au bouquet Impératrice, au miel, à la frangipane. — (Ce dernier sachet doit son nom, dit M. S. Piesse, à la noble famille des Frangipanni, dont un des membres, Mutio Frangipanni, était un alchimiste d'un certain mérite. — Voir l'article *parfums d'origine végétale*, au mot Frangipane.)

POUDRES DE COULEUR. — Ces poudres de toutes nuances, étaient autrefois très-usitées, et sont encore employées de nos jours pour déguiser la teinte des cheveux.

La *poudre noire* ou *du Liban* à la fleur d'oranger s'obtient en parfumant par la voie de l'enfleurage avec des étamines et pistils d'oranger, ou de l'écorce de bergamote, un mélange de parties égales de poudre de charbon et de beau noir d'ivoire.

La *poudre blonde* s'obtient par le mélange de l'ocre

jaune avec une quantité déterminée de poudre blanche et de poudre brune à la vanille, suivant la nuance qu'on désire obtenir.

Les poudres *brune* et *chataine* s'obtiennent en pilant de l'amidon brûlé et plus ou moins de bois d'ébène de Sainte-Lucie, suivant la nuance à obtenir. Ces deux poudres se trouvent naturellement parfumées par le bois odorant.

POUDRES ABSORBANTES. — Ces poudres, dont l'utilité au point de vue hygiénique, ne saurait être mise en doute, sont très-employées par les personnes du monde élégant. Elles servent principalement pour éponger la sueur de la tête et des aisselles, pour dégraisser les cheveux, pour éponger la transpiration des pieds et en masquer la mauvaise odeur, etc.

La poudre d'iris de Florence à laquelle on ajoute pour $6^{k},250$ grammes de poudre d'écorce de bergamote et autant de poudre de cassie sèche, plus 15 grammes de poudre de clous de girofle, est celle qu'on emploie de préférence pour le premier usage. Le son ou la farine de févcrolles, ces deux substances préparées et parfumées avec 60 grammes de poudre d'iris pour un demi-kilog. de son, constituent des poudres employées pour les usages de la tête.

Les poudres à base d'alun et d'iris, aromatisées par les corps de poudre au musc, au jasmin, etc., sont employées pour l'hygiène des pieds ; mais il ne faut pas en faire abus, l'alun étant un astringent puissant qui, en supprimant la transpiration, pourrait donner lieu à des désordres préjudiciables à la santé.

POUDRES ÉPILATOIRES. — Voir première partie, page 71 et suivantes.

POUDRES DIVERSES. — Voir la poudre de gomme pour les faux toupets, la poudre de riz pour calmer le

feu du rasoir, la poudre à rasoir, etc., première partie, pages 182 et 183.

PRÉPARATIONS DIVERSES POUR L'ENTRETIEN, LA CONSERVATION ET LA POUSSE DES CHEVEUX. — (Pour faire suite aux préparations indiquées par le Dr Lunel, pages 37 et 143.)

HUILES.

Huile de macassar, de Henkenins.

Essence d'héliotrope	90 gr.
Graisse d'oie liquide et axonge	16 — de chacune.
Styrax liquide, huile d'œuf	8 — —
Essence de néroli	4 —
— de thym	8 — centigr.
— de rose	5 —
Baume du Pérou	50
Beurre de cacao	8 gr.

Agiter le tout dans un flacon, laisser reposer quelques heures à une très-douce chaleur et conserver dans un lieu frais

Huile du phénix ou *baume Nerval* pour fortifier la chevelure

On prépare d'un côté :

Alcool à 36°	30 gr.
Baume de Tolu	15 gr.

Faire dissoudre au bain-marie, et ajouter :

Essences de girofle, de lavande, de menthe, de romarin, de sauge, de thyme	2 gr. de chacune
Camphre	4 gr.

D'autre part faire fondre ensemble :

Moelle de bœuf épurée	125 gr.
Axonge	60 —
Huile épaisse de muscade.	125 —

Passer à travers un linge, dans un mortier chaud ; on remue et quand le mélange commence à se refroidir, on ajoute la solution alcoolique, du baume de Tolu et des essences. — On agite jusqu'à complet refroidissement.

Pommade, dite *des Francs, propre à la conservation et à la reproduction des cheveux,* de MM. Dissey et Piver.

Moelle de bœuf purifiée avec soin. . .	30 onces.
Huile de noisette.	24 —
Graisse d'ours du Canada (véritable) .	16 —

Faire fondre au bain-marie, et ajouter :

Eau-de-vie de Cognac.	32 onces

On retire du feu en remuant continuellement, et lorsque la composition est froide on y incorpore comme parfum :

Essence de bergamote.	1 once	
— de roses, de girofle	4 gros de chacune.	
— de cannelle de Ceylan, de macis	2 —	—

Fermer hermétiquement les vases, pour conserver à cette pommade toutes ses parties résolutives.

(Brevet du 17 février 1825, publié en 1830.)

Huile de graisse d'ours.

On mélange d'après les indications données pour l'huile précédente :

Corps de graisse d'ours	250 gr.	
— de graisse de bœuf	60 —	
Huiles de laurier, d'aulnée, de sauge	4 —	de chacune.
Benjoin	14 —	
Musc	2 —	

EAUX ET LOTIONS.

Eau athénienne.

Eau de roses	$4^l,50$
Alcool	0,56 —
Bois de sassafras	125 gr.
Potasse perlasse	28 —
(ou mieux du bois de Panama).	

On fait bouillir le bois avec l'eau de roses dans un vase en verre ou en porcelaine ; et quand la décoction est froide, on y ajoute la potasse (ou le bois de Panama) et l'alcool. — (S. Piesse et O. Réveil.)

Eau de romarin.

Fleurs de romarin sans la tige	5 kilog.	distiller et récolter 45 litres.
Eau	55 litres.	

Lotion au romarin.

Eau de romarin	4,50 litres
Alcool rectifié	0,28 —
Potasse perlasse	28 gr.

On colore avec du brun. — (S. P. et O. R.)

Rhum au myrcia ou *bay-rhum* (de New-York).

Teinture de feuilles de *myrcia acris*	140 gr.	
Essence de laurier	1 gr. 77	
Bicarbonate d'ammoniaque et borax	28 —	de chacun.
Eau de roses	$1^l,13$	

Mêler et filtrer. — (S. P. et O. R.)

Extrait végétal. — (Lotion très-estimée).

Eau de roses.	2,25 litres
Alcool rectifié	2,25 —
Extraits de fleurs d'oranger, de jasmin, de cassie, de rose, de tubéreuse	0,14 — de chacun.
Extrait de vanille.	0,28 —

S. P. et O. R.)

Lotion de glycérine et de cantharide pour arrêter la chute des cheveux. — (Recette du docteur Startin, médecin anglais.

Eau de romarin	$4^l,50$
Esprit de sel volatil (alcoolat obtenu en dissolvant les essences de cannelle, de girofle et de citron dans une solution alcoolique de sesquicarbonate d'ammoniaque).	28 gr.
Teinture de cantharides	56 —
Glycérine	113 —

Cette lotion s'emploie deux fois par jour avec une éponge ou une brosse fine. — (S. P. et O. R.)

Lotion pour les cheveux. (Recette du Dr Locock, médecin de la reine d'Angleterre).

Ammoniaque liquide.	3,54 gr.
Essence d'amandes amères	3,54 —
Esprit de romarin	28,33 —
Essence de macis	0,88 —
Eau de roses	73 —

On mêle d'abord l'essence d'amandes amères avec l'ammoniaque, on y ajoute l'esprit de romarin et l'essence de macis, on agite jusqu'à mélange complet, enfin on introduit peu à peu l'eau de roses en continuant d'agiter. (S. Piesse.)

Autre recette pour la même.

Ammoniaque	4 gr.	les bien mélanger.
Huile d'amandes douces	4 —	
Esprit de roses	30 —	
Essence de macis	2 —	
Eau de roses	5 —	

Lotion savonneuse au julep ou aux œufs.

Alcool rectifié	0,56 litre.
Eau de roses	4,54 —
Extrait de rondeletia	0,28 —
Savon transparent	14 grammes
Safran	0,90 —

Le savon coupé menu est bouilli avec le safran dans le 1/4 de l'eau de roses. — Une fois dissous, on ajoute le reste de cette eau, puis l'alcool, puis le rondeletia.— Après deux ou trois jours de repos, le mélange est bon à mettre en flacons.

Eau nutritive pour l'entretien des cheveux.

Alcool à 90°	10 litres.
Essence de Portugal	250 grammes
Essence saponifiée	1/2 —

Faire dissoudre l'essence de Portugal dans l'alcool durant 15 jours, puis on ajoute l'essence saponifiée, on agite et on filtre au bout de 8 jours.

Cette eau s'emploie pure.

Lotion à la glycérine. — Recette du Dr Startin.

Eau de fleurs d'oranger	5 litres.
Glycérine pure	25 grammes.
Borax	4 —

Lotion astringente.

Eau de plantin	100 grammes
Tannin	5 —
Teinture aromatique	25 —

On broie le tannin avec la teinture, on verse ensuite peu à peu l'eau de plantin et quand tout est dissous, on filtre à travers un linge.

Voir BANDOLINES — TEINTURES DES CHEVEUX ET DE LA BARBE — OLÉISSE — BRILLANTINE.

PYRÈTHRE (racine de) (*Anthemis pyrethrum*). Famille des synanthérées corymbifères de Jussieu. — Plante indigène de l'Europe méridionale et des contrées d'Asie et d'Afrique que baigne la Méditerranée. Ses racines sont cylindracées, longues et grosses comme le petit doigt, droites ou un peu flexueuses, quelquefois garnies d'un petit nombre de radicelles d'un brun cendré et marquées à l'extérieur de rugosités longitudinales blanchâtres en dedans, dures et cassantes à l'état sec. — Leur odeur est nulle quand il y a longtemps qu'elles ont été séchées. Mais ce qui distingue essentiellement les racines de pyrèthre, c'est la saveur particulière dont elles sont douées ; cette saveur est tenace et âcre comme saline et acide en même temps; elle excite fortement la salivation ce qui a fait employer fréquemment ces racines dans les maladies de la bouche, lorsqu'on veut y déterminer une vive excitation.

Malgré son âcreté, la racine de pyrèthre est une de celles que les vers attaquent le plus facilement.

La pyrèthre entre dans la préparation de plusieurs poudres et élixirs dentifrices.

On substitue quelquefois à la véritable racine de pyrèthre celle de plusieurs autres corymbifères qui sont loin d'avoir la même énergie : telles sont les racines de quelques *chrisanthemum,* particulièrement celles du *C. frutescens;* les racines de *matricaire officinale*, *camomille odorante;* celles de *l'Achillœa Ptarmica.*

Les élixirs aromatiques de Lefoulon (page 66), odontalgiques d'Ancelot, de Leroy (page 67), de Desforges (page 68), le gargarisme odontalgique de Plenck, l'élixir anti-odontalgique de Bories (page 68), le Para-

guay roux (page 69), — contiennent des extraits de racines de pyrèthre.

R

RASTIKO PÊTRA. — Voir *Teinture des cheveux.* (Supplément.)

RASTIK-YUSI. — Idem.

RÉSEDA ou MIGNONNETTE. —Voir *Parfums d'origine* végétale (Supplément).

RHUM au MYRCIA *pour la chevelure.* —Voir *Eaux et lotions.*

ROSE (essence de). — Idem.

ROSES DIVERSES (extraits de). — Idem

RUBANS DE BRUGES.

Faites la teinture suivante :

Alcool à 85° c.	25 centilitres.
Musc.	12 gr.
Essence de roses	4 —
Benjoin	100 —
Myrrhe.	12 —
Iris de Florence.	250 —
Essence de verveine.	150 gr.

Dans cette teinture, plongez du ruban de coton sans apprêt, préalablement imbibé dans une solution de 50 gr. de salpêtre dans 1/2 litre d'eau, puis séché.

Au sortir de la teinture, faites sécher les rubans. — Pour l'usage, on les allume, puis on éteint la flamme, et à mesure qu'ils brûlent, ils répandent dans l'air les vapeurs odoriférantes des substances ci-dessus.

S

SALPÊTRE. — Appelé aussi *nitre, nitrate ou azotate de potasse.* Ce sel est employé par le parfumeur à la préparation des pastilles odorantes, des clous fumants.

Le nitre se trouve dans la nature ; dans l'Inde, l'Amérique méridionale, quelques parties de l'Espagne, on le voit surgir à la surface du sol sous forme de petites houppes soyeuses ; on l'appelle *salpêtre de houssage*, parce qu'on le récolte à l'aide de balais ou de houssoirs.

La plus grande partie du nitre employé dans les arts provient soit de l'épuration du salpêtre naturel, soit par la transformation du nitrate de soude du Pérou en nitrate de potasse.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette fabrication, qu'on trouvera dans les ouvrages de chimie industrielle. Nous donnerons seulement, et d'une manière succincte, les principales propriétés du nitre pur.

Le salpêtre se présente sous la forme de longs cristaux prismatiques, rarement réguliers et transparents. — Quand les cristaux sont très-longs, on nomme le sel *nitre en baguettes ;* mais, pour les besoins habituels des arts et pour la facilité des transports, on double la cristallisation de manière à obtenir de gros pains de sel affectant, comme le sucre, la forme des vases dans lesquels s'est opérée la cristallisation.

Le nitre a une saveur fraîche, salée et piquante ; il excite fortement la sécrétion de la salive. — Il est beaucoup plus soluble dans l'eau chaude que dans l'eau froide. — Le salpêtre forme la base des poudres de guerre, de chasse, de mines et des poudres d'artificiers.

Voir *Clòus fumants*, première partie, page 45).
Voir *Pastilles fumantes* du présent Supplément.

SANTAL. — Voir *Parfums d'origine végétale*. (Supplément.)

SASSAFRAS. — Idem.

SAVONS de TOILETTE (addition à l'article *Savons*, de Lunel, page 186).

Une grande partie des *savons*, dits *de toilette*, sont

des savons ordinaires fabriqués seulement avec des matières premières d'excellente qualité, aromatisés par un ou plusieurs parfums, ou bien ayant reçu l'application de modes particuliers de préparation (comme les savons transparents, par exemple.)

Le parfumeur fabrique lui-même ou achète dans les grandes savonneries les divers savons à l'état brut, puis il les refond, les parfume et les colore selon les articles qu'il se propose de faire.

Les savons de toilette, appelés aussi *savons parfumés*, se divisent en deux grandes classes, les *savons durs* qui sont à base de soude, et les *savons mous* ou *crèmes de savon*, qui sont à base de potasse. Ces derniers se subdivisent encore en sortes diverses selon le corps gras employé et la proportion d'alcali qu'ils contiennent.

Les matières premières employées généralement dans la fabrication des savons de toilette sont :

1° Comme matières grasses, l'axonge, les suifs de bœuf et de mouton, les huiles concrètes de palme et de coco ; ces matières sont purifiées avec soin et souvent blanchies par un procédé chimique. On emploie aussi le blanc de baleine, les belles huiles d'olives et de graines, le beurre de cacao, des pommades odorantes.

2° Comme matières saponifiantes, des lessives faites avec des sels de soude ou de potasse, très-blanes, complétement exempts de sulfures, et ayant un degré alcalimétrique élevé.

3 Comme matières colorantes, des substances empruntées aux trois règnes de la nature, et convenablement choisies et purifiées.

4° Comme parfums, des matières aromatiques telles qu'elles sont fournies par la nature, ou bien des essences, teintures, infusions, huiles parfumées, etc.

5° Enfin, on emploie diverses substances, telles que des gommes, de la cire, du miel, etc., pour donner aux savons, soit du corps, soit diverses propriétés.

Le cadre restreint de ce supplément, ne nous permet pas d'entrer dans beaucoup de détails au sujet de la

fabrication si intéressante, des savons de toilette, d'autant plus que l'Editeur de cet ouvrage s'occupe de la publication d'un *Traité complet de la fabrication des savons*. Cet ouvrage devra faire partie de la Bibliothèque des professions industrielles et agricoles. Nous renvoyons nos lecteurs pour la *connaissance des matières grasses* au « Guide pratique de la connaissance et de l'exploitation des corps gras industriels, huiles, beurres, graisses, suifs et cires, de M. Th. Chateau, » et au « Guide pratique de l'essai et du dosage des huiles, de M. C. Cailletet; » — pour l'étude des *matières saponifiantes*, au « Guide pratique pour reconnaître et déterminer le titre véritable et la valeur commerciale des potasses, des soudes, des cendres, etc., par MM. Fresenius et Will, au « Manuel du fabricant de vernis, » de M. Violette, pour les *matières aromatiques*, au présent ouvrage, et enfin aux nombreux articles publiés par M. Droux dans les *Annales du Génie civil.*

Les diverses sortes de savons de toilette durs sont, d'après M. E. Lormé, le savon blanc d'axonge, le savon de suif, le savon d'huile de palme, le savon de demi-palme, et le savon d'huile de coco. Viennent ensuite les savons dits à froid, et les savons de Windsor, puis les savons légers, les savons en poudre, les essences de savons, les savons transparents, et enfin les crèmes ou savons mous.

D'après M. S. Piesse, les savons suivants constituent, au moins en Angleterre, la base de tous les savons de fantaisie à odeur que font les parfumeurs en les mêlant et refondant comme nous l'indiquerons bientôt :

Le *blanc de suif*, savon presque neutre, composé de soude pure et de suif de première qualité.

Le *savon à l'huile*, combinaison incolore d'huile et et de soude, dure, serrée et ne contenant que peu d'eau.

Le *savon de Castille*, importé d'Espagne, est un composé semblable au précédent, mais coloré, marbré avec du protosulfate de fer (vitriol vert). La tranche de ce

savon, exposée à l'air, est marbrée de rouge, par suite de l'action oxydante de l'air sur le protosel de fer, tandis que l'intérieur est marbré de vert.

Le *savon marin*, fait avec de l'huile de noix de coco, un grand excès de soude et beaucoup d'eau.

Le *savon jaune*, qui est composé de soude, de suif, de résine, de saindoux, etc.

Le *savon de palme*, composé de soude et d'huile de palme, conserve la couleur et l'odeur particulières à cette huile concrète.

Le *savon mou de figues*, composé d'huiles, principalement d'huile d'olive très-commune et de potasse.

Le *savon mou de Naples*, savon fait avec de l'huile de poisson mêlée à de l'huile de Lucques et de la potasse ; pur, ce savon conserve l'odeur de poisson.

Nous examinerons succinctement, la fabrication des diverses pâtes de savons durs ; nous passerons ensuite à la description également succincte, des différentes opérations que l'on fait subir aux dites pâtes pour les transformer en savons de toilette.

Rappelons d'abord que la fabrication du savon de toilette se divise en plusieurs opérations qui sont

1° L'empâtage ;
2° La séparation ;
3° La coction ou cuite ;
4° La liquidation.

I. SAVONS DURS FABRIQUÉS A CHAUD.

SAVON BLANC D'AXONGE. — Le savon blanc de toilette de première qualité a pour base l'axonge (panne ou graisse de porc). On mélange à cet axonge, 5 à 10 pour 100 d'huile de coco, cette dernière ayant pour objet de rendre le savon plus doux et plus mousseux, et on saponifie (empâtage) avec de la lessive neuve de 8 à 10 degrés ; et après 3 à 4 autres heures d'ébullition

modérée, on termine l'empâtage par de la lessive neuve à 20 degrés.

La séparation du savon des lessives aqueuses s'obtient par l'emploi d'une lessive de recuit très-claire, marquant 25 à 30 degrés, ou par une lessive de soude à 15 degrés, saturée de sel marin.

Le savon, séparé de l'excès des lessives d'empâtage, est soumis à la cuite, opération qui a pour but de saturer entièrement les acides gras par l'alcali caustique, et se pratique habituellement par l'emploi de deux sortes de lessives neuves, incolores et pures, appelées services, marquant 15 à 18 degrés pour la première, et 25 à 28 degrés pour la seconde.

La cuite terminée, ce qu'on reconnaît quand le savon forme des écailles dures lorsqu'on le presse entre les doigts, on évacue la lessive et on procède à la liquidation, c'est-à-dire à l'épuration des grumeaux de savon. Cette opération a lieu en faisant vivement bouillir le savon égoutté avec une lessive de soude à 10 degrés, et lorsque le savon est devenu liquide, on soutire la précédente lessive qu'on remplace aussitôt par une autre à 5 degrés. Lorsque la liquidation est complète, on retire du feu, on brasse vivement, on laisse reposer 12 à 15 heures, on enlève une couche d'écume qui recouvre le savon, et on verse celui-ci dans des mises où, après une semaine, il a pris une consistance convenable.

SAVONS BLANCS DE SUIF. — Les plus blancs se font avec du suif de mouton, additionné de 20 à 25 pour 100 d'axonge ; ceux moins blancs sont à base de suif de bœuf purifié et bien blanc, auquel on ajoute 5 à 10 pour 100 d'huile de coco. L'empâtage qui se fait comme pour le savon d'axonge, exige néanmoins plus de précautions. La cuite s'effectue en trois services au lieu de deux. La liquidation se pratique de la même manière que pour le savon d'axonge. Le mélange de savon de suif et de savon d'huile de palme, forme la base de tous les sa-

vons jaunes connus dans le commerce sous le nom de *savons de guimauve.*

SAVONS D'HUILE DE PALME. — Outre le mélange ci-dessus, on fabrique aussi un savon d'huile de palme seule ou additionnée de 5 à 10 pour 100 d'huile de coco pour rendre le savon plus mousseux. On emploie de belle huile de palme récente, d'une belle couleur jaune, et d'une odeur aromatique bien franche, on y mélange l'huile de coco, on empâte en trois opérations ; la séparation, la cuite et la liquidation se font comme pour les savons précédents, la dernière opération doit être ménagée. L'écume qui recouvre le savon est abondante et tenace. Le savon obtenu, doit être d'un beau jaune et d'une odeur agréable.

SAVONS DEMI-PALME. — Le savon demi-palme résulte de la saponification d'un mélange d'huile de palme, de suif et d'une petite quantité d'huile de coco. Quelques fabricants ajoutent parfois à ce mélange 5 pour 100 de résine épurée ; ce savon qui est jaune et d'une bonne odeur, lorsqu'il est bien réussi et que les matières premières sont de premier choix, est la base des savons de guimauve fins et demi-fins.

SAVONS D'HUILE DE COCO. — Ces savons sont fabriqués avec de l'huile de coco bien pure, des sels de soude de 80 à 85° alcalimétriques, un peu de potasse perlasse, carbonates alcalins qu'on rend caustiques par le traitement à la chaux. La saponification se fait à la vapeur en une seule coction. Les savons d'huile de coco sont souvent très-caustiques, la saturation des alcalis n'étant pas complète.

SAVON ROSE D'HUILE DE COCO. — Le savon blanc précédent étant préparé, on le colore en y incorporant, au moment d'être versé dans la mise, des substances

minérales rouges, plus stables que les matières colorantes tirées du règne végétal et animal. On emploie généralement le minium, la mine-orange, et principalement le vermillon français à la dose de 5 à 8 grammes par kilogramme de savon, suivant la nuance de rose qu'on veut obtenir.

Le SAVON BLANC MARBRÉ DE ROSE qu'on trouve dans le commerce s'obtient en versant sur du savon blanc, au moment où il commence à s'épaissir, du savon fortement coloré en rose et presque bouillant ; une agitation de quelques secondes seulement provoque dans la masse ces marbrures roses dont l'effet est très agréable à l'œil.

SAVON GRIS D'HUILE DE COCO ET DE PALME. — On prépare ce savon propre à la toilette, en traitant un mélange de 96 kilog. d'huile de coco et de 4 kilog. d'huile de palme noircie, par son poids de lessive de soude et de potasse et à 30 degrés, en opérant de la même manière que pour faire le savon blanc d'huile de coco.

L'huile de palme noircie s'obtient en faisant réagir sur l'huile jaune un mélange d'acide nitrique et de zinc.

Une observation importante que nous ne pouvons passer sous silence, c'est que lorsqu'on veut obtenir du savon de bonne qualité, il faut que, dans la chaudière à liquidation, il se forme après le repos, trois couches distinctes : Celle au-dessus est le savon d'écume, celle au-dessous est un savon impur ou savon noir, celle intermédiaire est le bon savon.

Le savon d'écume et le savon noir sont utilisés dans une nouvelle cuite de bon savon. Les deux savons impurs se produisent en quantités différentes suivant la nature des matières premières employées. (Voir, pour plus de détails, l'excellent « Guide du fabricant de savon » de M. L. Droux.)

Parmi les appareils les plus convenables pour fabriquer les savons de toilette, nous citerons celui inventé par MM. Hodgson et E. Holden.

II. — SAVONS DURS A FROID.

Les savons à froid se préparent avec une lessive de cristaux de soude (carbonate de soude cristallisé), rendue parfaitement caustique par la chaux ; cette lessive est évaporée jusqu'à ce qu'elle marque 36 degrés.

Comme corps gras, on emploie le suif, la graisse, les huiles de coco et de palme seules ou combinées. — La saponification qui s'opère dans de petits chaudrons en fonte, ne s'effectue que sur quelques centaines de kilog. de savon et même sur des quantités beaucoup moindres. — Lorsque la saponification est complète, on coule le savon dans une mise en bois garnie de toile, et lorsqu'il est encore mou, on le parfume. — On obtient le *savon rose* en colorant la masse avec du vermillon, et le *savon couleur cannelle* avec de l'ocre brun.

Le *savon jaune*, dit *Guimauve*, préparé à froid, résulte de la saponification par de la lessive à 36 degrés d'un mélange d'huile de palme, de suif et d'huile de coco.

Le *savon Windsor* pour la barbe est aussi un savon fait à froid, préparé avec du suif blanc très-pur, de l'huile de coco de première qualité et une lessive mixte de soude et de potasse marquant 30 degrés.

Recettes des savons ci-dessus, faits à froid. — (D'après M. E. Lormé.)

Savon blanc.

Graisse blanche épurée	60 kilog.
Huile de coco	20 —
Lessive de soude à 36 degrés	40 —

Savon jaune, dit *Guimauve*.

Suif très-blanc et pur.	25	kilog.
Huile de coco épurée.	15	—
— de palme.	10	—
Lessive de soude à 36° degrés. . de 25 à	26	—

Savon blanc de Windsor pour la barbe.

Suif blanc très-pur.	40	kilog.
Huile de coco de première qualité. . .	20	—
Lessive de soude à 30 degrés.	34	—
— de potasse à 30 degrés.	6	—

Ces savons se fabriquent aussi par la voie dite de la refonte des savons (mélange de savons simples) dont nous dirons tout à l'heure quelques mots.

Les savons de toilette à froid incolores ou colorés se parfument alors qu'ils sont encore mous, soit avec l'essence d'amandes amères, qu'on remplace souvent par l'essence de mirbane (nitrobenzine, voir ce mot) ; soit par l'essence de citron ou une autre essence simple ; soit enfin par un mélange de diverses essences formant bouquet

Voici, d'après M. E. Lormé, divers bouquets pour parfumer les savons à froid désignés ci-dessus :

On cherche ordinairement à mettre le parfum en harmonie avec la couleur.

Incorporer dans 100 kilog. de *savon blanc* à froid :

Essence de verveine.	150 gr.
Essences de lavande, de bergamote, de citron.	100 — de chacune
Essence de thym.	200 —

Pour 10 kilog. de *savon rose* à froid, incorporer :

Essences de rose, de bergamote . . .	30 gr. de chacune
— de géranium	50 —
— de cannelle.	10 —
— de girofle.	12 —

On obtient le parfum de la rose musquée, en ajoutant 15 grammes de teinture de musc au mélange ci-dessus :

Pour 10 kilog. de *savon couleur cannelle,* incorporer :

Essence de cannelle	80 gr.
— de girofle, de bergamote . .	10 — de chacune
— de sassafras	15 —
— de citron	50 —

Pour 75 kilog. de *savon jaune à froid,* dit *guimauve,* incorporer :

Essence de lavande fine	500 gr.
— de citron	100 —
— de verveine	50 —
— de menthe.	10 —
— de néroli petit grain	30 —

Pour 100 kilog. de *savon blanc de Windsor*, incorporer :

Essence de carvi	200 gr. de chacune
— de bergamote.	300 —
— de lavande, de thym.	100 — de chacune
— de Portugal.	50 —
— de girofle.	10 —

Pour les nombreuses recettes d'autres savons de toilette durs faits à chaud ou à froid, et dont les recettes ci-dessus peuvent être considérées comme les types, nous renvoyons de nouveau le lecteur à l'ouvrage de notre collaborateur, M. Droux, chimiste distingué. Les lecteurs y trouveront les recettes suivantes :

Savon fleur d'Italie, savon benjoin, savon ambre, savon mille-fleurs, savon au miel d'Angleterre, savon à la maréchale, savon au bouquet, dans lesquels on fait entrer le corps d'axonge parfumé, des pommades de fleurs, de la cire vierge, de la gomme adragante, etc. — Savon au sucre de concombre, savon de mucilage de pépins de coing pour la barbe, savon mousseux de guimauve dans lequel entre de la colophane et de l'huile de cameline ; savon hygiénique dulcifié lactarius, dans

lequel entre du blanc de baleine, de la cire blanche, de la gomme adragante, des amandes mondées, de la farine de riz, etc. — Savon amygdalin idéaliné au suc de framboises, excellent savon préféré par les personnes nerveuses que les odeurs fortes incommodent ; — savon cold-cream solidifié, dans lequel entre du cold-cream et les éléments de ce cosmétique ; — savons à la rose, aux violettes des bois, aux violettes de Parme ; — savon hygiénique, savon impérial, savon à la mousseline, savon musc, savon médicinal, savons à la glycérine sur lesquels nous dirons quelques mots en parlant des savons mous ou crèmes.

III. — SAVONS LÉGERS.

La légèreté de ces savons est due à l'introduction dans leur pâte d'une certaine quantité d'air qui, en dilatant ses molécules, en augmente la porosité et le volume.

Les savons légers de bonne qualité sont fabriqués avec du beau savon de suif, qu'on réduit en copeaux minces et qu'on fait fondre avec la moitié environ de son poids d'eau bien claire. Quand le savon est fondu, on brasse le tout à l'aide d'un battoir mu par un moteur quelconque. — De 70° à 80° c., le savon devient mousseux, on continue le battage pour incorporer cette mousse dans la pâte, après quoi on coule dans des mises. Au bout de 8 jours, le savon est divisé en briquettes ou mis sous toute autre forme commerciale. — Le savon léger est généralement coloré en rose par le vermillon et aromatisé par un des parfums indiqués plus haut.

IV. — SAVONS EN POUDRE

Ces savons, très-employés pour les mains, les bains et la barbe, ont une réaction légèrement alcaline et sont entièrement solubles dans l'eau pure et dans l'alcool bouillant.

On fabrique les savons en poudre en découpant du savon blanc épuré sous forme de copeaux minces qu'on fait sécher sur des feuilles de papier blanc, et qui secs, sont pilés dans un mortier fermé et passés au tamis à tambour. Avant la pulvérisation, le savon est aromatisé et pilé soit avec du vermillon ou de la gomme-gutte lorsqu'on veut avoir une poudre rose ou jaune.

Le savon en poudre est très-hygrométrique, aussi doit-il être renfermé dans des vases très-secs et bouchés exactement. — Il est fraudé souvent par du talc, des fécules, de l'amidon.

Toujours, par faute de place, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages ci-dessus pour les recettes des poudres de savon de Windsor, au beurre de Galam, onctueuse, etc.

V. — ESSENCES DE SAVON.

Les *essences de savon* sont des dissolutions de savon dans l'alcool.

Tous les savons ne sont pas également propres pour préparer l'essence de savon ; les savons de suif ou de graisse animale, quoique complétement solubles dans l'alcool bouillant donnent une solution se prenant en masse plus ou moins consistante par le refroidissement. Les savons d'huiles végétales, également très-solubles dans l'alcool, ont l'avantage sur les premiers, de donner une solution restant bien limpide par le refroidissement, car la liquidité et la limpidité sont les deux pricipales propriétés qu'on recherche dans l'essence de savon.

L'addition d'une faible quantité de potasse augmente la solubilité du savon dans l'alcool.

Voici, d'après M. E. Lormé, une formule générale pour préparer l'essence de savon :

Savon blanc de Marseille.	200 gr.
Alcool à 85 degrés	1 kilog.
Potasse.	25 gr.

Le savon est coupé en rubans minces qui sont introduits dans un flacon contenant l'alcool et la potasse, et on fait dissoudre au bain-marie ; la dissolution terminée on aromatise et on colore s'il est nécessaire, généralement en jaune avec le safran.

Les parfums les plus employés sont ceux à l'amande amère, au Portugal, au citron, au parfum Windsor.

Saphofane. — Ce produit est une essence de savon de consistance sirupeuse épaisse, qu'on obtient, d'après M. E. Lormé, en dissolvant un savon de suif et résine dans l'alcool à 85°, incolore ou coloré par du safran.

L'essence de savon s'emploie en versant quelques gouttes du produit dans un demi-verre d'eau ; on agite vivement le mélange qui produit une mousse abondante due à la résine. — Le saphofane mousse très-bien, même avec les eaux séléniteuses.

VI. — SAVONS TRANSPARENTS.

Les savons transparents incolores ou colorés sont des poudres de bons et beaux savons de suif, ou de savons résineux à base de suif, qu'on fait dissoudre dans son poids d'alcool très-concentré et bouillant. Quand la dissolution est terminée, on verse la liqueur dans des moules ou dans des mises où, en refroidissant, elle prend la forme solide. Une fois solidifié, on fait sécher le savon à l'air libre sur des clayons en été, et dans une étuve en hiver. Lorsqu'il est sec, on lave les pains avec un linge fin imbibé d'alcool.

Les savons d'huiles végétales, quoique très-solubles dans l'alcool bouillant, ne donnent pas de solution se prenant en masse solide ; de plus, le savon obtenu est opaque.

Les savons transparents sont parfumés et colorés quand ils sont encore limpides. Ils sont ordinairement colorés en jaune par le curcuma, ou en rose par l'orseille ou l'orcanette, ou en bleu par le carmin d'indigo.

VII. — SAVONS MOUS OU CRÈMES.

Les *savons mous*, ou *gras*, ou *crèmes cosmétiques* sont à base de potasse. On les prépare avec de la graisse blanche (axonge) mêlée d'un dixième de suif, auquel on ajoute quelquefois 5 p. 0/0 d'huile de coco pour les rendre mousseux. On les aromatise le plus souvent avec de l'essence d'amandes amères qu'on y incorpore en pilant le savon fait dans un mortier de marbre.

On fond d'abord le corps gras, puis on ajoute une première lessive de potasse de 20 à 21 degrés. On termine la saponification par une autre lessive potassique à 36 degrés. On donne au savon l'aspect brillant et nacré en battant le savon dans un mortier de marbre.

La *crème d'amandes amères* est faite avec de l'axonge et de la lessive de potasse à 36 degrés : on triture le savon jusqu'à obtention d'une pâte homogène et nacrée et on aromatise par l'essence d'amandes amères, d'où le nom de crème d'amande.

La *crème de cacao savonneuse* est la même que celle ci-dessus dans laquelle on a remplacé les amandes par du cacao.

La *crème d'ambroisie* est parfumée au styrax liquide et au benjoin.

La *saponaire orientale* est parfumée par un mélange d'essences de verveine et degéranium.

Pour les autres formules de savons durs ou mous, tels que ceux à l'amande, au camphre, au miel, au sable, à la terre à foulon, à la frangipane, au patchouly, typophagon, le savon de Naples, le savon mou transparent, etc., nous renvoyons le lecteur, faute de place, à l'excellent ouvrage anglais de M. Piesse : « des Odeurs, des Parfums, et des Cosmétiques. »

Avant d'entrer dans des explications succinctes concernant les diverses manipulations qu'on fait subir aux pâtes de savon brutes pour les transformer en savon de

toilette, nous dirons quelques mots sur la *refonte des savons*.

La refonte des savons est une opération très-simple. La brique de savon est coupée en tranches minces à l'aide d'un rabot circulaire ; le savon étant très-mauvais conducteur de la chaleur, on ne pourrait pas fondre une brique à la fois, sans altérer le savon.

On met le savon dans la chaudière par ronds ; on verse en même temps une petite quantité d'eau pour favoriser la fusion ; la chaudière qui est chauffée par un jet de vapeur ou par un bain-marie est alors ouverte. Après une demi-heure, le savon est fondu, on fait alors un autre rond et l'on continue ainsi de demi-heure en demi-heure jusqu'à ce que la fusion soit complète.

Lorsqu'on fond des savons différents pour en faire un d'une seule espèce, on met dans la chaudière les sortes de savons par ronds alternatifs, chaque rond se composant d'une seule sorte de savon. Pendant la fusion, on agite de temps en temps pour opérer le mélange et diviser les grumeaux.

Le savon une fois fondu est coloré si on le juge convenable, puis on ajoute le parfum, ou mieux on parfume dans la mise.

MACHINES ET APPAREILS EMPLOYÉS POUR TRAVAILLER LE SAVON DE TOILETTE.

1° On emploie des *découpeuses* mécaniques qui économisent beaucoup de travail. Les découpeuses de M. Brunot sont très en usage dans les parfumeries de Paris et de Marseille. — En Angleterre, on coupe encore le savon au fil de laiton.

La découpeuse consiste en un rabot cylindre métallique portant sur sa circonférence plusieurs échancrures (trois ordinairement) munies de larges lames d'acier très-acérées, au moyen desquelles on peut diviser les

pains ou briques de savons en copeaux très-minces et même en rubans excessivement fins.

2° Des *broyeuses mécaniques*. — La machine à broyer les savons se compose de trois cylindres en granit dont on peut régler à volonté le serrage. La brique de savon est introduite dans une boîte placée à l'extrémité supérieure de la machine ; quand la machine est en mouvement, le pain vient s'appuyer sur un couteau circulaire qui le découpe en petits morceaux, lesquels sont placés dans une trémie au-dessus des cylindres lesquels, animés de vitesses différentes, opèrent le broyage complet du savon.

Les broyeuses les plus employées sont celles qui sortent de la maison Brunot, de Paris. Elles sont mues à bras d'homme ou à la vapeur.

3° Des *peloteuses*, ayant pour objet de comprimer la pâte de savon découpée et broyée, pour en obtenir des pains du poids que l'on désire.

Les bonnes peloteuses sortent des ateliers de M. E. Trottin (ancienne maison Brunot).

4° Des *presses à levier* ou *à vis* pour donner au savon les différentes formes sous lesquelles il est livré au commerce.

5° Les *pulvériseurs* pour poudres fines qui se composent d'un mortier dans lequel se déploient des pilons mus par un mouvement circulaire et alternatif.

6° Des *mélangeurs* qui se composent de cylindres-bouteilles dont les axes ne sont pas dans le même plan de rotation que l'axe de rotation de la machine, de manière que les dits cylindres tout en tournant autour d'un axe commun sont mus chacun par un mouvement alternatif de haut en bas et de bas en haut.

Les presses, les pulvériseurs et les mélangeurs les plus en usage sont ceux de la maison Brunot.

7° La fabrication des savons de toilette exigent encore : 1° des *mortiers* métalliques ou mieux de marbre de diverses grandeurs, les mortiers en cuivre, en fer ou en fonte dénaturent la nuance des savons, surtout quand

ceux-ci doivent rester blancs. Les pilons doivent être en bois; 2° des moules à savon, espèces de matrice, en cuivre formées de deux pièces ; chaque modèle de savon a ordinairement deux moules, un pour donner la première forme au moyen de la presse à levier, l'autre pour donner la forme définitive par l'emploi de la presse à vis ; 3° des cuillères de cuivre ou d'ivoire, espèce de couteaux circulaires. Ces cuillères sont surtout employées en Angleterre, sous le nom de *Scoop* ; 4° une bascule, des petites balances ; 5° des caisses en bois doublées de plomb pour colorer et parfumer les copeaux de savon ; 6° des tables recouvertes de marbre pour opérer le pelotage à la main des petits pains de savon ; 7° des tamis à tambour pour les couleurs, des clayons, des râcloirs et couteaux.

TRANSFORMATION DES PATES SAVONS BRUTES EN SAVONS DE TOILETTE. — Nous décrirons succinctement les diverses opérations que les pâtes de savons brutes subissent pour être transformées en savons de toilette.

Première opération. — Les savons bruts sont sous forme de plaques pesant de 20 à 30 kilog. et ayant de 8 à 10 centimètres d'épaisseur. Leurs surfaces sont d'abord grattées pour enlever les ordures, puis les plaques sont divisées en pains de 4 à 5 cent. d'épaisseur, ayant bien entendu la longueur des plaques. Les pains sont alors passés à la découpeuse qui réduit le savon en copeaux.

Deuxième opération. — Elle a pour objet de parfumer et de colorer (s'il y a lieu) la pâte de savon réduite en copeaux. Ceux-ci sont placés dans une grande caisse en bois blanc doublée de plomb ; on y ajoute l'essence ou le mélange d'essences (bouquets) dont on veut parfumer le savon. Si le savon doit être coloré, on y ajoute les proportions de couleurs propres à obtenir la nuance désirée. Les couleurs sont délayées dans les essences, et le tout est versé sur les copeaux, on brasse pour bien

effectuer le mélange du savon avec les odeurs et couleurs.

Troisième opération, broyage. — Elle consiste à soumettre les copeaux de savon parfumés et colorés à l'action d'une broyeuse mécanique. Broyées au point convenable, les nappes de savons qui sortent des cylindres, doivent présenter une pâte douce, onctueuse et bien liée. Tous les savons ne se broient pas également bien ; les pâtes de savons blancs n'exigent que deux à trois broyages, les pâtes colorées en exigent cinq à six.

Quatrième opération, pilage. — Elle a pour but de piler les nappes de savon sortant des broyeuses, pour les agglomérer et en former une pâte compacte et homogène. Le savon est bien pilé lorsqu'il se détache de lui-même du mortier. M. E. Lormé fait remarquer avec juste raison, qu'on ne doit piler le savon qu'au fur et à mesure qu'on le travaille. — Préparé trop longtemps à l'avance, il devient dur et cassant.

Cinquième opération, pelotage. — On désigne sous ce nom l'opération par laquelle on donne au savon pilé la forme de petits pains ou pelotes destinés à être frappés dans des moules convenables. On donne à ces petits pains un excédant de poids de 25 pour 100 environ pour compenser les déchets des diverses opérations précédentes et la dessiccation du savon humide.

Le pelotage du savon se fait à la main ; on fait d'abord une boule que l'on transforme ensuite en cylindre avec le plat de la main, puis en petites briques carrées à angles abattus ; ces petites briques ne doivent pas dépasser la longueur du modèle. Ces diverses opérations manuelles doivent se faire très-vivement dans le ut d'empêcher le savon de se gercer.

Sixième opération, séchage — Les petites briquettes de savon sont disposées sur des clayons pour être séchées dans un séchoir à air libre ou dans des étuves à air chaud par les temps froids, pluvieux ou humides.

Septième opération, frappage ou moulage. — Après

7 à 8 jours de dessiccation, le savon, qui s'est recouvert d'une couche dure et luisante est bon à frapper au premier moule dans la presse à balancier. Ce premier moule est, avons-nous dit, un peu plus gros que le moule définitif. Les petits pains de savons ainsi frappés sont ébarbés avec un couteau bien acéré.

Huitième opération, deuxième séchage. — Les pains de savon ébarbés sont placés de nouveau sur les clayons et portés au séchoir pour achever leur dessiccation, qui exige de 30 à 40 jours pour obtenir du savon très-sec et très-dur. Néanmoins, si on est pressé par les livraisons on ne sèche que pendant 15 jours en été et 8 jours dans l'étuve à air chaud.

Neuvième opération, râclage et lavage. — Les petits pains des savons séchés au point convenable, sont retirés du séchoir et râclés avec précaution pour en retirer l'espèce de croûte qui les recouvre.

Ce râclage s'effectue, chez M. Piver, à l'aide d'un torn dont la rotation débarrasse presque instantanément de son manteau, le pain de savon tout entier.

Une fois râclés sans marques ou incisions, le savon est lavé avec un peu d'esprit-de-vin dans le but de faire disparaître les légères aspérités et les points blancs qui y adhèrent.

Dixième opération, troisième séchage. — Après le lavage ci-dessus, les savons sont replacés sur les clayons et exposés, dans le séchoir, pendant 25 à30 heures à un courant d'air chaud.

Onzième opération, deuxième moulage. — Après le séchage ci-dessus indiqué, le savon est bon à être frappé une deuxième fois pour donner au petit pain de savon sa forme définitive. Ce deuxième moulage s'effectue avec la presse à vis ; on arrête la pression lorsque la jonction des deux parties du moule a lieu, et que le savon a jailli à cette jonction ; une pression plus forte pourrait briser le moule.

Telles sont les opérations suivies par les fabricants intelligents, jaloux de faire avant tout des produits supé-

rieurs ; quelques-uns suppriment une partie des manipulations (râclage, lavage à l'alcool, par exemple), en ne donnant que 8 à 10 pour 100 d'excédant de poids sur le savon sec, mais cette manière d'opérer, évidemment plus économique, est toujours au détriment de la qualité.

Terminons cette aperçu rapide de la fabrication des savons de toilette par l'indication de la manière d'envelopper les dits savons, ce qui constitue la *douzième opération.*

Les savons de toilette sont toujours vendus enveloppés, seule manière de conserver leur surface brillante ainsi que leur parfum.

Ils sont ordinairement enveloppés dans trois papiers, d'abord dans du papier de soie, puis dans du papier un peu plus fort et collé, enfin dans du papier glacé blanc ou coloré, et portant généralement le nom du fabricant ou un dessin quelconque, ou le nom du savon.

Les savons de toilette extra-fins sont enveloppés d'abord dans du papier de soie, puis dans une feuille d'étain, puis placés dans une boîte en carton très-mince, qu'on enveloppe dans du papier blanc ordinaire, puis dans du papier glacé blanc ou coloré, portant le nom du fabricant, augmenté souvent d'un titre pompeux enjolivé d'une riche image coloriée.

Généralement, les boîtes de savon extra-fin renferment une demi-douzaine de petits pains de savon.

SERINGA. — Voir *Parfums d'origine végétale* (supplément).

SOUMBOUL. — (*Sumbul, sambola, sambula*). Idem.

SPICA NARD. — (Idem).

STORAX (Idem).

SUREAU (eau de fleurs de). —Idem.

T

TEINTURES. — Voyez *alcoolés*.

TEINTURES AROMATIQUES *faites à froid.* — Voir *alcoolés* (Teintures).

TEINTURE DES CHEVEUX (diverses recettes pour la). Pour faire suite aux préparations indiquées par le Dr Lunel, page 38).

EAUX, TEINTURES AQUEUSES A BASE DE SELS MÉTALLIQUES.

Les bases de ces préparations aqueuses, presque toutes *très-dangereuses*, sont les sels de plomb, de bismuth, d'argent, de cuivre et même de mercure qu'on décompose en présence des cheveux par des solutions de sulfures solubles, substances astringentes ou à base de tannin, d'acide gallique, d'acide pyrogallique, etc.

Teinture d'argent ou teinture minérale.

Nitrate d'argent	28 gr.
Eau de roses	0, 55 litres.

Teinture pour les cheveux (avec l'emploi d'un mordant)

	Brune.	Noire.
Nitrate d'argent. . . .	28 gr.	28 gr.
Eau de rose.	225 —	170 —

Le mordant pour ces deux teintures, se compose de:

Sulfure de potassium. .	28 gr.
Eau.	170 —

Il faut que cette solution sulfurée soit toujours fraîche, car sans cela, au lieu de noircir les cheveux, elle

leur donnerait, par son action sur le nitrate d'argent une teinte jaune.

Cette teinture, à cause du sulfure, est odorante.

Teinture inodore. — Aux solutions de nitrate d'argent faites comme ci-dessus, on ajoute de l'ammoniaque, jusqu'à redissolution complète du précipité.

Le mordant se prépare en versant 25 centilitres d'eau de roses bouillante sur 85 grammes de noix de galle en poudre ; on laisse refroidir, on passe ou on filtre et on met en flacons. Ce mordant ne vaut pas le sulfure soluble.

Les solutions de nitrate d'argent se conservent dans des flacons en verre bleu.

Avant d'employer ces deux teintures, il faut au préalable que la tête soit bien débarrassée de toute espèce de matières grasses. Il faut aussi que les cheveux soient bien secs. On commence par le sel d'argent qu'on étend avec une vielle brosse à dents.

Les linges, brosses, etc., qui ont servi aux opérations de teinture par nitrate d'argent sont généralement tachés en noir ; on les détache en les lavant dans une solution de cyanure de potassium, ou mieux d'hyposulfite de soude.

L'eau armoricaine, l'*eau de Chine*, l'*eau d'Egypte*, ne sont autre chose que des solutions à base de nitrate d'argent.

BAFFINE ou *teinture brune de manganèse.* — Cette teinture de l'invention de M. Condy, de Betterser (Angleterre), est une solution concentrée de permanganate de potasse. Ce sel se décompose par l'action des cheveux auxquels il donne une couleur chatain.

Teinture brune française. — Se compose de deux solutions saturées l'une de sulfate de cuivre à laquelle on ajoute assez d'ammoniaque pour redissoudre le précipité qui se forme.

L'autre solution, dite mordant, est une solution saturée de prussiate jaune de potasse.

Teinture à la plombagine, *eau chatain*, *eau* dite *de brou de noix*. Sous ces trois noms, il se vend simplement une solution d'oxyde de plomb dans la potasse ou mieux une solution de plombate de potasse qui, si elle agit lentement pour colorer les cheveux, a le grand avantage de ne pas noircir la peau.

A propos des eaux de teinture que nous venons de décrire, ainsi que des mordants qui sont conjointement employés avec elles, nous reproduisons avec plaisir le passage suivant que nous extrayons du savant et curieux ouvrage de MM. S. Piesse et O. Reveil :

« La vente au public de ces substances toxiques (les solutions ci-dessus) est une violation de la loi de germinal, an XI, relative à la vente des substances vénéneuses ; mais certains commerçants vont plus loin. Comme les sels d'argent colorent l'épiderme en noir, ils vendent pour faire disparaître ces taches une solution saturée de *cyanure de potassium*, poison aussi terrible que l'acide prussique ou cyanhydrique. Un flacon de solution de 30 grammes suffirait pour tuer soixante personnes. Des accidents graves, des empoisonnements mortels ont été le résultat de cette liberté commerciale qui annonce, sous des noms de villes ou de contrées américaines, et comme étant préparées avec des plantes de ces contrées, des eaux qui ne sont autre chose que des solutions d'acétate de plomb dans une eau aromatisée et additionnée de fleur de soufre. »

TEINTURES ÉTRANGÈRES.

Kohol, teinture égyptienne. — Cette composition est plutôt une peinture qu'une teinture.

On prépare le *kohol* en pulvérisant de l'encre de Chine (environ 30 grammes) dans un mortier, et en versant peu à peu dans cette poudre 1/2 litre d'eau de roses chaude. On triture jusqu'à complète liquidité.

Le *kohol* ainsi préparé s'applique sur les cils et les sourcils, avec un pinceau fin en poil de chameau.

Teinture turque noire pour les cheveux. — Les propriétés colorantes de cette préparation sont dues, d'après M. S. Piesse, à l'acide pyrogallique qu'on retrouve en la traitant par l'eau.

Selon M. Landerer, d'Athènes, cette teinture se prépare comme suit :

On fait une pâte avec de la noix galle pulvérisée et un peu d'huile, et on la fait cuire dans une bassine de fer jusqu'à ce que les vapeurs d'huile cessent de se dégager ; le produit de cette cuisson est réduit en poudre qu'on délaye dans l'eau de manière à obtenir une nouvelle pâte qu'on fait sécher sur le feu.

On complète la préparation en y mélangeant intimement une matière minérale vendue sur les marchés d'Orient sous le nom de *rastikopetra* ou *rastik-yusi*, qui ressemble à de l'écume fondue et dans laquelle l'analyse chimique a démontré l'existence du fer et du cuivre. La pâte molle qu'on obtient, à laquelle on ajoute quelquefois des poudres odorantes, se conserve dans un endroit frais.

Pour faire usage de cette teinture, on en écrase un peu dans la main ou entre les doigts et on en frotte bien les cheveux et la barbe qui, au bout de quelques jours de ce traitement deviennent d'un très-beau noir, teinte qu'ils conservent longtemps, tout en restant doux et souples (S. Piesse et O. Reveil).

TONKA, TONKIN ou COUMARA (fève de). — Voir *Parfums d'origine végétale* (supplément).

TUBÉREUSE. — (Idem)

V

VANILLE. — Voir *Parfums d'origne végétale* (supplément).

VÉTIVER. — Idem.

VERVEINE. — Idem.
VIOLETTE. — Idem.
VOLKAMÉRIA. — Idem.

Renseignements chronologiques sur certaines prépa: ations bien connues de la parfumerie, indiquées par M. Iunel.

L'*eau des Bayadères* (page 83), a été brevetée par les sieurs Mayer et Naquet le 12 mars 1826; — la recette a été publiée en 1826.

L'*eau de Cologne* de Durochereau aîné (page 86), a été brevetée le 29 janvier 1811 par M. Suireau Durochereau aîné; — la recette a été publiée en 1824.

L'*eau des Odalisques* de Bacheville (page 93), a été brevetée le 12 mai 1820; la recette a été publiée en 1825.

Le *vinaigre de Bully* (page 195), appelé dès le début *Eau antiméphitique de Bully*, a été breveté le 7 juillet 1809; la recette a été publiée en 1823.

L'*huile* dite *Philocome*, propre à la conservation des cheveux (page 143), a été brevetée par le sieur Aubriel, à Paris, le 23 septembre 1817; — la recette a été publiée en 1824.

L'*Huile* dite *de Macassar*, pour l'entretien des cheveux (page 143), a été brevetée par les sieurs Naquet et Mayer, le 29 octobre 1817; — la recette a été publiée en 1825.

Le *fluide de Java* (page 38), a été breveté par Mlle Julie Gluxberg et son frère, le 17 juin 1820; — la recette a été publiée en 1825.

L'*huile des Célèbes* (page 142), a été brevetée par Mme Lea Naquet, le 27 juin 1820; — la recette a été publiée en 1825

FIN DU SUPPLÉMENT.

PRÉLIMINAIRES

DU

DICTIONNAIRE

DES COSMÉTIQUES ET PARFUMS

ET DE SON SUPPLÉMENT.

Feu le docteur Lunel, dans l'article *Parfumerie* et *Parfumeur* (page 161 de son *Dictionnaire des parfums et cosmétiques*), a donné une définition sérieuse de l'industrie qui fabrique et vend les parfums, les cosmétiques, les pommades, les savons de toilette, etc., et qu'on désigne sous le nom générique de *parfumerie*.

Dans cet article, le docteur Lunel fait, d'après Claye, un résumé historique de l'emploi des parfums chez presque tous les peuples, résumé trop écourté, mais que, malheureusement, le peu de place qui est donné au supplément de l'ouvrage du docteur Lunel, nous empêche d'augmenter comme il serait à désirer.

Pour les lecteurs que la partie historique de la parfumerie peut intéresser, nous les renvoyons aux curieux ouvrages suivants :

Des Odeurs et des Parfums, par S. Piesse et O. Réveil, article *la Parfumerie à travers les siècles*.

Le *Livre des Parfums* (*Book of Perfums*), par E. Rimmel, en anglais.

Quelques Mots sur les Parfums, par le même, opuscule en français (1867). Ces deux ouvrages se trouvent à la parfumerie Rimmel, à Paris et à Londres.

Les Talismans de la Beauté, par Claye. Paris, 1864.

Les Parfums, curieux articles par Alexandre Dumas (*Petit Moniteur Universel* du soir des 12, 13, 14 et 16 octobre 1868).

CHAPITRE I.

La parfumerie est une industrie qui, bien comprise et loyalement faite, se rattache d'un côté à l'hygiène, et de l'autre est destinée à satisfaire des goûts ou des sensations commandées par le luxe et une civilisation plus ou moins avancée.

Cette industrie se divise tout d'abord en deux grandes branches distinctes l'une de l'autre.

L'une qui exécute ses travaux dans les villes du midi de la France (Marseille, Grasse et Nice) principalement, en Italie, en Espagne, en Algérie, aux Indes et dans quelques parties de l'Angleterre, a pour objet la culture des plantes odoriférantes et la fabrication des matières premières.

L'autre a pour objet la confection des préparations spéciales et la concentration de l'immense mouvement commercial auquel donne lieu la mise en vente des mille substances simples ou composées et des accessoires de la parfumerie; les centres d'action de cette deuxième branche sont Paris et Londres. Les fabriques de parfumerie d'Allemagne, de Russie, d'Amérique s'attachent principalement à reproduire plus ou moins bien les articles des parfumeurs français et anglais.

Ces deux ordres de fabriques primordiales, se subdivisent à leur tour en plusieurs classes qui comprennent :

1° Les fabriques de parfumeries à bon marché, dont

les produits destinés aux petits magasins, au colportage en province et à l'exportation, sont de qualité ordinaire ou de qualité inférieure et dépourvus des accessoires élégants qui séduisent et attirent si vivement l'acheteur;

2° Les fabriques de parfumeries dont les produits coûteux, recherchés et renfermés dans de riches accessoires, s'adressent, au contraire, aux consommateurs privilégiés;

3° Les fabriques mixtes, dans les vastes magasins desquels on trouve aussi bien les produits ordinaires simplement enveloppés, que les produits extra-fins et leurs enveloppes luxueuses.

Ces trois classes de fabriques de parfumeries exigent d'une part le séjour d'une grande ville, comme Paris ou Londres, ou d'une localité heureusement placée, comme Grasse; de l'autre, des hommes très-versés dans la fabrication, une activité très-grande et des capitaux considérables.

Quand tout ou partie de ces conditions n'existent qu'à des degrés moindres, le parfumeur ne peut être que *commerçant*. Il se fournit alors chez les grands *parfumeurs-fabricants*, et spécialement chez ceux de la troisième classe.

Enfin, le débit restreint pour une cause ou pour une autre, ramifie les *parfumeurs-cammerçants* en *parfumeurs-merciers*, *parfumeurs-coiffeurs*, *parfumeurs-brossiers*.

« La première condition à remplir pour la parfumerie ordinaire, dit S. Piesse, c'est de produire vite et à bon marché ; il lui est difficile d'attendre les modifications qui ne s'accomplissent dans certains produits qu'après de grands soins et un long temps ; elle achète, ainsi que nous l'avons dit plus haut, beaucoup de matières fabriquées et ne fait que les parfumer et les accomoder. »

Ajoutons, avec MM. S. Piesse et Claye, que la sophistication et la contrefaçon du nom ou de la forme commencent souvent dans les parfumeries ordinaires, mais elles sont à peu près constantes dans les parfumeries

communes et anonymes ; le seul moyen de sauvegarder les intérêts du parfumeur consciencieux et de mettre la santé publique à l'abri des manœuvres déloyales et honteuses, c'est que les parfumeurs adoptent des marques de fabrique et accréditent des dépositaires loyaux dont l'honorabilité garantisse au consommateur l'authenticité des produits qu'ils lui livrent.

Commerce et progrès de la parfumerie en 1867.

France. — Les produits de la parfumerie qui atteignent en France un chiffre d'affaires considérable[1] sont livrés à la consommation française et aux commissionnaires pour l'exportation, laquelle s'élevait, en 1867, à un chiffre de 15 millions de francs, tandis que l'importation ne dépassait pas 1 million, en y comprenant une certaine quantité de matières premières.

L'exportation française se fait dans le monde entier ; la bonne préparation des produits, le soin avec lequel ils sont enveloppés, et, d'une manière générale, leur qualité incontestable, rendent leur écoulement facile et augmentent tous les jours leur importance.

Il est à regretter que de nombreuses contrefaçons à l'étranger entravent de temps en temps l'impulsion acquise par ce genre d'industrie.

L'Exposition universelle de 1867 a permis de constater, depuis quelques années, de nombreux et intéressants progrès dans la fabrication de la parfumerie.

Les méthodes de travail se sont perfectionnées, tant au point de vue des procédés que sous le rapport de l'économie. — L'outillage servant à la préparation des savons de toilette a subi une transformation complète. — L'emploi de certaines machines est devenu général dans le plus grand nombre des usines.

[1] Ces documents commerciaux sont extraits du Catalogue général et des Catalogues spéciaux étrangers publiés lors de l'Exposition universelle de 1867.

En résumé, en ce qui touche notre pays, malgré les droits qui grèvent encore certaines matières premières, nous croyons que la parfumerie en France n'a pas fait son dernier pas et que la formation d'un syndicat lui ouvrira une voie nouvelle qui lui conservera le rang qu'elle occupe déjà parmi les grandes industries françaises.

Les principales maisons qui, en France, représentent la catégorie des fabricants qui se livrent à la préparation des matières premières, pour la parfumerie, sont :

A *Grasse :* MM. A. Chiris, Hugues aîné, F. Rancé, Martelly-Escoffier, Muraour et Raynaud, Tombarelly-Escoffier, Isnard-Maubert, Lautier fils, J. Méro et A. Boyveau.

A *Nice :* MM. D. Séméria et Cie (maison R. Rimmel), A. Bermond, Warrick frères.

A *Nîmes :* MM. Nègre, Fiedler et Cie ; à *Montpellier :* M. Cavalier jeune ; à *Lyon :* M. E. de Rieqlès ; à *Marseille:* MM. Jourdan-Brive (G.) fils aîné et Cie.

La deuxième catégorie de fabricants se livrant à la confection des préparations spéciales est représentée à *Paris* par les maisons suivantes :

Chardin-Hadancourt, L. T. Piver, Chardin-Pinta de la rue du Bac, Demarson-Chételat, Gellé frères, Lubin, Pinaud (E.) et Meyer, Violet, Guerlin, Delettrez, Coudray (P.-E), Isnard (Alph.), Boutron-Faguer (maison Laboullée), Chardin jeune, Legrand, Bleuse-Hadancourt, Raffin (H.), Petit aîné, Oger, Botot, Bully, Thorel, Philippe et Cie, Farina (J.-M.), Achard (Vve) et Cie (maison du Dr J. Bonn), Demont, Simon (V.-A), Mignot, Martin fils, Seguy (A.), Michel (F.), H.-A. Monin (maison Dorin-Titard), Mouilleron neveu, Regnier (H.), Brunier aîné, Vibert (L. et P.) frères, Layet aîné (J.-F.), Camus (E.), Leisner (G.-L.), Porte (F.-X.-L.), Mollard (A.-A.), Delabrierre-Vincent, docteur Pierre, Laurent, etc. ; Chalmin (J.), à *Rouen.*

Les principales savonneries qui fabriquent des savons de toilette, sont : à *Aix :* celle de M. Jourdan (F.-Paul.) ;

à *Marseille:* MM. Milliau (J.-B.-C.) jeune, Arnavon (H.), Roulet (C.-H.) et Chaponnière, Ranque (A.), Paul fils aîné et Cie, Bellon-Balme et Cie, MM. Gérard et Cie à *Saint-Denis* (*Seine*); Michaud et Lyonnet, à *Aubervilliers* (*Seine*) ; de Milly, etc.

Algérie. — Les principaux fabricants *d'essences et parfums* en Algérie sont :

Dans la province d'Alger : MM. Beurrey, à *Rovigo ;* Simonnet, à *Alger ;* les Trappistes de Staouëli, à *Alger ;* Chopot à *Mouzaïaville ;* Vial, à *Blida ;* Gros fils, à *Boufarik ;* Mercurin, à *Cheragas.*

Dans la province de Constantine : MM. Currat et Bordes, à *Philippeville ;* Barrau (Alcide), à *Bône ;* El hadj Otsman, à *Constantine ;* MM. Thiel et Chartroux, à *Mostaganem* (Oran).

Belgique. — La fabrication du savon de toilette a pris une telle importance en Belgique, que les produits de nos voisins sont, en assez grande quantité, expédiés à l'étranger.

Les industriels belges, établis pour la plupart à Bruxelles et dans les environs, et à Anvers, trouvent, en outre, dans le marché intérieur un aliment important d'activité pour leurs établissements.

La production des savons parfumés pouvait s'évaluer, en 1867, à 3 à 4 millions de francs annuellement ; la Belgique était encore, il y a 10 à 12 ans à peine, tributaire de l'étranger (France et Angleterre) pour ces articles. — Aujourd'hui, presque tous les marchés européens reconnaissent la bonté des produits belges ; la France s'alimente même chez nos voisins, non-seulement pour les produits ordinaires, mais encore pour les savons de luxe. — Quelques autres articles de parfumerie sont également fabriqués en Belgique, non sans succès.

Les principales parfumeries de la Belgique sont celles de MM. de Marbaix et Cie, à *Anvers ;* Des Cres-

sonnières (Veuve et fils), à *Molenbeek-Saint-Jean-lez-Bruxelles;* Dubois (Nicolas), à *Dampremy (La Planche);* H. Dubois-Crépy, à *Mons;* Durez (J.-D.), à *Bruxelles;* Eeckelaers (Louis), à *Saint-Josse-ten-Noode-lez-Bruxelles;* Eyckens (Joseph), à *Anvers;* Lambrechts (J.-C.) et Cie, à *Anvers;* Laurent frères, à *Waterloo, près Bruxelles;* Stoefs frères, à *Bruxelles;* Vandenput (Victor), à *Bruxelles.*

Le trafic des savons parfumés en Belgique, s'est réparti, par catégories de fabricants, en 1864 :

	Quantités.	Valeurs.
Comme importations. . .	44,128 kil.	308,896 fr.
Comme exportations . . .	86,659	606,613

Par pays de provenance et de destination, ce trafic se subdivise comme suit :

Pays de provenance.	Importations (valeurs).	Exportations (valeurs).
France. . . .	176,890 fr.	573,328 fr.
Angleterre. .	72,121	5,257
Pays-Bas. . .	42,385	25,557
Prusse. . . .	16,652	»
Autres pays.	868	2,471

ANGLETERRE.—Nos voisins d'outre-mer possèdent des parfumeries importantes rivales des nôtres. Les capitaux considérables que le peuple anglais trouve chez lui, quand il s'agit d'affaires sérieuses, productives ou nationales, ont permis à nos voisins d'établir des fabriques de matières premières dans les pays qui cultivent les plantes odoriférantes. C'est ainsi que nous voyons à Grasse, à Nice, en Italie, en Espagne, sous des raisons commerciales françaises ou italiennes, de puissantes maisons anglaises qui alimentent les fabriques de la métropole, où se confectionnent les produits spéciaux.

Les principaux parfumeurs anglais sont : MM. Atkinson (James et Edward), Piesse et Lubin, Price, Napoléon et Cie, Eug. Rimmel, Benbow et fils, Cleaver (F.-S.) et fils, Gibbs (David et William), Lewis (James), Pears

(A. et F.), Perks (Samuel), Ransom (William), Remington (Arthur), Warrick frères, Wharry (James), Yardley et Cie, etc.

Colonies anglaises. CANADA. — M. Heard (J.-G.), à *Montréal*, savons de toilette.

VICTORIA. — M. Watts Dewry, à *Warrhembosl*, parfums extraits de fleurs indigènes; M. Kilchen (J.) et fils, à *Sandrige*, savon et ses dérivés.

PRUSSE. — La Prusse possède d'importantes parfumeries, dont le principal centre est Cologne. — Voici les principales maisons dont la fondation, pour quelques-unes, remonte à près de deux siècles : à *Cologne :* MM. Schaeben (P.-G.), fabt. (Marie-Clémentine Martin, Nonne), eau de Cologne et eau des Carmes; Meitzen (E.), 4 sortes d'eau de Cologne; Cuntzc (Eberh), eau de Cologne ; Muehlens (Maria Farina), l'eau de Cologne; Jean-Marie Farina (1709), 4, Julichs Platz ; Jean-Marie Farina, en face du Vieux-Marché; Fassbender (Gerhard) (J.-M. Farina), 1736, en face du Vieux-Marché; Katz frères (J.-M. Farina), en face du Elogius Platz; Neumann (Vve Jean-Joss), Jean-Antoine Farina, (1695), 129, Hoch Strasse; Jean-Marie Farina (1709), en face le Julichs Platz ; Lanoli (C.)

A *Leipzig*, M. Leimann (A.-C.) ; MM. Jung et Cie savons ; à *Dusseldorf*, MM. Umbeck et Cie ; à *Kempen-sur-Rhin*, M. Hucklenbroich ; à *Aix-la-Chapelle*, M. Kendall (Alb.-Henri), savons; à *Andernach*, M. Funcke (Emile), savons; à *Francfort-sur-Mein*, M. Rieger (Guil.), savons ; à *Gotha*, M. Bloedner (Henri), savons ; à *Stettin*, M. Hube, savons.

RUSSIE. — La Russie possède des parfumeries (d'imitation française ou anglaise), dont la plus ancienne paraît remonter seulement à l'année 1817. — Les fabriques sont installées à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Les principaux fabricants sont: à *Saint-Pétersbourg :* MM. Gerke (Alexandre); Linde (Théodore); Compa-

gnie russe pour fabrication de parfumeries, à *Saint-Pétersbourg* et à *Kazan;* à *Moscou:* MM. Bouis (Adolphe ; les fils d'Alexandre Moussatoff; Rallet et Cie.

Pologne. — Signalons aussi en Pologne, la maison Czyszkowski (Jean), à *Varsovie.*

Autriche. — Les principales parfumeries de l'Autriche sont celles de MM. Charles de Banyay, à *Klausenbourg* (Transylvanie) ; Bresanye (Louis), à *Vienne ;* Chiozza (C.-L.) et fils, à *Trieste;* Diedek fils (A.-C.), à *Vienne;* Kalderara et Bankmann, à *Vienne* ; Kapiczka (Charles), à *Prague*; Leyer (A.-C.) à *Wetzelsdorf*, près *Gratz* (Styrie) ; Mizerski (Félix de), à *Lemberg* (Gallicie.)

Les principaux fabricants de savons de toilette sont : la Société autrichienne des fabricants de savon (Apollon), à *Vienne* et à *Penzug* ; M. F. Fischer, à *Vienne* et *Sinmering ;* Liptay (Nicolas), à *Debreczin* (Hongrie) ; Mosih et Cie, à *Pesth* (Hongrie), savon à la glycérine ; Vesgprémi (Samuel), à *Debreczin*; Wogenmann (Gustave), à *Vienne*, etc.

Italie. — Les principales fabriques de parfumeries de l'Italie sont celles de MM. Guerra (Ange), à *Padoue*; Arrigo (André), à *Venise ;* Trecceri (Etienne), à *Gênes ;* Cadolini (Ignace), à *Modène* ; Bartolotti (Pierre), à *Bologne ;* Tarricelli (André), à *Florence;* Gibert (Léonce), Zempt (Joseph), Curato (Goneroso), André (Augustin), Genovais (Félix), Muro (Louis de), ces six fabricants à *Naples*; Siles (Ignace), à *Reggio* (Calabre) ; Foschi (Charles), à *Pérouse ;* etc.

Les fabriques de savons parfumés sont celles de MM. Astengo frères, à *Savone ;* Mazzucchetti, à *Turin ;* Del Cerè (Antoine) et Cie à *Venise ;* Pinchetti (Jean), à *Forli ;* E. Conti et fils, à *Livourne ;* Leone (Mathieu), à *Livourne;* Nanni (Raphaël), à *Cascina* (*Pise*) ; Guasti Félix), à *Prato* (*Florence*) ; Muro ou Marco (Louis de), à *Naples.*

Espagne. — La parfumerie était représentée à l'Exposition universelle de 1867, par les maisons Roviralta et Pugnaire, à *Barcelone;* Marquinez (Juan), à *Vittoria* (*Alava*); et la savonnerie par les maisons Reniu (Alberto), à *Barcelone;* Fernandez Mazuecos et Arias, à *Alcazar de San-Juan* (*Ciudad-Real*)*;* Racionero y Cardenas (Ezequiel), *idem;* Ozoyo (Esteban-Domingo), à *Villarcjo de Salvanes* (*Madrid*) *;* Gracian et Cie, à *Malaga;* Guerrero (Mme Vve) et fils, à *Mora* (*Tolède*)*;* Jimirez et frères, à *Mora.*

Danemarck. — Les principaux fabricants de parfumeries et de savons de toilette sont MM. Aggerbech (C.-J.), à *Horsens* (*Jutland*); Bcuzon (A.), à *Copenhague;* Bruun et Andresen, à *Copenhague.*

Grèce. — La savonnerie seule était représentée à l'Exposition universelle de 1867, par les maisons Bicaralis (B.), à *Syra;* Samios, à *Syra;* Daméris (Jean), à *Zante;* Bouboucas (S.), à *Sainte-Maura.*

Suède. — La principale fabrique de parfumeries et de savons de toilette est celle de MM. Hylin et Cie, à *Stockholm.*

Norwége. — La maison Daniel Steen, à *Christiania,* vend seulement des objets de parfumerie.

Turquie. — La consommation des parfums est, on le sait, considérable dans l'empire ottoman, et en général dans tout l'Orient. Les pastilles et clous fumants, les eaux de senteurs, surtout les eaux de rose et de citrons, les huiles parfumées, les savons au musc, sont des parfumeries d'une vente courante et fabriquées dans le pays. — Les autres parfums viennent de l'étranger, de France, d'Angleterre, de Russie principalement.

Les principaux fabricants sont: à *Constantinople:* MM. Chakir Effendi, Riza Effendi, Ibrahim Agha; à *La Mecque :* MM. Dellal Bachi Kourchid, Mehmed Sydky,

ces deux maisons du Eyalet du Hedjaz, Sandjak de *Djeddah* (*La Mecque*).

A *Tokat* (Eyalet de Sivas) : MM. Gabaret, Oglou Artin.

A *Arta* (Eyalet de Tirkhala) : M. Dhimitri ; (Eyalet de Tirkhala, caza Margbalidj), M. Tacha.

A *Chio* (Sandjak, Eyalet des Iles) : M. Maska Yani ; M. Miké Roso.

A *Andrinople* (Vilayet) : M. A'arif Agha, savon au musc.

A *Antioche* (Vilayet d'Alep) : M. Husseïn, savon au musc.

A *Alep* : M. Naoum Kotal.

A *Prichtina* (Mutessariflik de Perzerim) : M. Sélim Ousta, savons à la violette.

A *Tripoli* (Vilayet de Syrie) : M. Seïd Abd-ul-Latif, savon au musc.

A *Jérusalem* (Vilayet de Syrie): M. Ilïas, savon au musc.

A *Djeddah* (Eyalet de Hadbeck et Hedjaz) : fabrique du gouvernement, savons au musc.

ÉGYPTE. — La parfumerie de ce pays, d'après ce que nous avons vu à l'Exposition universelle de 1867, se compose : de sulfure de plomb en poudre pour teindre les cils et les sourcils ; de poudre de Henné, servant à la toilette des femmes arabes ; de savons fabriqués au Caire, de petites cassettes, bois de senteur, servant à parfumer les appartements ; de *Dilka* (cosmétique) et de graisse d'autruche, en usage chez les Nubiennes et les femmes du Soudan ; de musc de crocodile ; de divers parfums en usage dans le Sennaar et dans quelques tribus arabes nomades.

RÉGENCE DE TUNIS. — Ce pays fabrique des essences de rose, de cassia, de *Békar*, de giroflée, d'amarante, de jasmin double, d'aloès, d'ambre, de jasmin de *Sfax*, de parfums mélangés ; il livre aussi au commerce les pastilles d'ambre, la pommade *Zebed*, le *Chenouda* et l'huile de jasmin ; les savons de *Sousse* avec ou sans

parfums ; les eaux de fleurs d'oranger, de *Nesri*, de jasmin, de rose et d'autres fleurs.

EMPIRE DE MAROC. — Ce pays fait surtout le commerce des feuilles de rose desséchées, des eaux de rose et de fleurs d'oranger.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — La plus importante fabrique de parfumeries et de savons de toilette, est celle de M. Wright, à Philadelphie (Pensylvanie).

BRÉSIL. — La parfumerie est principalement représentée au Brésil par les maisons : Vianna et Bosisio, à *Rio-Janeiro ;* Amaral (Pompilio Franca do), à *Sergipe ;* Leao et Alvès, à *Rio-Grande du Sud ;* Long et Cie, à *Rio-Grande du Sud ;* Silva (J. Ferreira da), à *Pernambuco.*

CHAPITRE II.

Décrivons maintenant succinctement l'intérieur d'une fabrique de parfumeries et les principaux instruments qu'on y emploie.

Ateliers et Laboratoires.

L'industrie de la parfumerie exige un grand emplacement sur lequel il faut installer les divers ateliers et laboratoires nécessaires pour la fabrication des mille produits de la parfumerie :

1° Un atelier préparatoire ou premier magasin pour la réception, le logement et le travail des matières premières.

2° Un premier laboratoire pour la fabrication des huiles parfumées et des pommades, et pour la distillation des esprits (alcoolats).

3° Un deuxième laboratoire pour la fabrication des savons de toilette.

4° Un atelier où les produits et leurs accessoires sont empotés, mis en bouteilles et étiquetés, enveloppés et emballés. — Dans les grandes parfumeries, ces différentes opérations se font dans des ateliers distincts, auxquels s'ajoute la fabrication des boîtes en carton et en gaînerie.

5° Enfin, la boutique où se fait l'étalage des produits fabriqués et enveloppés, et où se fait le débit.

Un type complet d'une parfumerie de premier ordre, la mieux agencée à tous les points de vue, est celui de la maison L.-T. Piver, à Grasse, à Paris et à la Villette-Paris.

« L'usine de Paris [1], qui est en même temps, dit M. Turgan, la maison centrale de vente, renferme dans son sous-sol la préparation des pommades, seconde branche de la parfumerie, si l'on considère la quantité de matières vendues. Ces pommades sont de deux sortes distinctes ; celles qui sont faites à Grasse, renfermant les parfums directement extraits ; les autres, beaucoup plus fines, composées dans le laboratoire de Paris, avec des graisses préparées au moyen d'appareils propres à la maison, et conservées pures dans de grandes fontaines en tôle. A la partie inférieure de ces récipients serpente un tuyau de vapeur qui liquéfie la graisse, que l'on tire par un robinet lorsqu'on en a besoin. Les huiles douces sont également préparées dans l'usine de Paris. »

Plusieurs instruments intéressants se trouvent encore dans cet atelier, entre autres : un moulin à broyer les racines d'iris de Florence dont M. L.-T. Piver fait une grande consommation pour ses cosmétiques spéciaux ; une broyeuse à vanille qui enlève si bien la partie odorante de cette plante à l'aide de l'huile ou de l'axonge, que l'on peut jeter les résidus ; un concasseur, un moulin à meules horizontales et des tamis mécaniques pour la préparation des corps durs destinés aux poudres dentifrices.

[1] *Les grandes usines de France.* — Parfumerie L.-T. Piver, à Grasse, à Paris, à la Villette.

« Nous ne nous étendrons pas, ajoute M. Turgan, sur la fabrication des cosmétiques, des fards, des alcools odorants ; nous signalerons seulement les précautions excessives prises pour éviter l'incandescence dans les caves, où l'on conserve ces liquides si chers et si dangereux.

« Il ne s'agit pas seulement de préparer tous ces produits, il faut les envelopper pour la vente et les disposer dans un emballage qui puisse résister à l'exportation la plus éloignée ; les pommades, les huiles et les alcools sont renfermés, les premières dans des pots de porcelaine, les autres dans des flacons de cristal ou de verre. Il faut avoir vu, pour s'en rendre compte, les magasins où sont rangés les vases de toutes formes et de toutes couleurs, résultat des imaginations les plus étranges. Dans certaines colonies, il est d'usage de ne faire aucune visite sans apporter à la maîtresse de l'habitation un cadeau petit ou grand. La parfumerie française, celle de M. Piver surtout, est toujours bien reçue, et lorsque par bonheur le vase qui la renferme porte sous son émail le nom de la maîtresse du logis, il n'en est que mieux accueilli. Aussi tout un panneau du magasin est rempli de petits pots aux noms de Manuelita, Inès, Conchita ; — un autre compartiment destiné aux colonies anglaises renferme les Jenny, Fanny, Arabella, etc. »

Dans les pays comme les colonies où les routes ne permettent pas souvent de venir à la ville assez heureuse pour être en relations directes avec l'Europe, on achète des nécessaires, des portefeuilles, des malles mêmes renfermant un approvisionnement plus ou moins complet des substances et objets de la parfumerie.

« Aussi, l'usine de M. Piver a-t-elle deux ateliers occupés à fabriquer des cartons et des boîtes cloisonnées à l'infini et dans lesquelles se loge toute une garniture de toilette, et de quoi la renouveler plusieurs fois.

« Il serait trop long de conduire les acheteurs dans tous les divers magasins pour qu'ils puissent fixer leur choix : aussi M. A. Piver a établi une salle d'échantillons

où se trouve exposé sur des étagères, ou renfermé dans un meuble inventé par lui, un exemplaire unique de chaque produit et de chaque récipient de la maison.

« Ce meuble ingénieux, espèce de buffet constitué par un ensemble de tiroirs pesant ensemble 800 kilog., contient environ 12 à 1500 types que l'on mettrait plus d'un jour à chercher, s'il fallait les rassembler lorsque l'acheteur se présente.

« Toute l'installation de la maison L.-T. Piver est, du reste, machiné avec la même ingéniosité : un wagonnet roulant sur un petit chemin de fer vient apporter l'ensemble de pains de savon, de pots de pommade, de bâtons de cosmétiques, de boîtes à poudre de riz, de flacons de tous genres, qui composent ce qu'on appelle une *commission*. Ces différents objets sont reconnus et constatés un à un d'après la lettre de demande, puis emballés, encaissés et logés jusqu'à l'envoi définitif dans des cases fermant à clef, portant un numéro correspondant à celui du livre ; on évite ainsi d'envoyer à Shang-Haï ce qui est demandé à Valparaiso.

« La cour des emballages, dans laquelle sont dressés ces casiers, est couverte en verre. M. A. Piver, toujours dans le même esprit fertile en expédients, a fait disposer autour du vitrage un tuyau percé de mille trous, et lorsque les chaleurs de l'été maintiendraient ses produits dans une température nuisible à leur conservation, il fait tourner un robinet, et l'eau de la ville, jaillissant par les ouvertures du tuyau, simule une pluie qui lave le vitrage, rafraîchit la cour et permet de faire l'emballage dans de bonnes conditions. »

Instruments et ustensiles.

Décrivons maintenant rapidement les divers instruments et ustensiles employés dans la parfumerie pour la fabrication des pommades, des huiles parfumées, des huiles douces et pâte d'amandes, des produits dis-

tillés, etc., et en général des articles de parfumerie dont il est question dans le Dictionnaire faisant suite à ces Préliminaires. — A l'article *savons de toilette* du supplément au *Dictionnaire de Lunel*, nous avons décrit les instruments propres à cette fabrication spéciale.

Pommades et huiles parfumées. — Les instruments, ustensiles et appareils employés pour cette fabrication sont :

1° Des couperets et billots pour hacher les graisses, des mortiers et pilons de fer pour les broyer ;

2° Des chaudières, écumoires et tamis en crins, en canevas ou en fils métalliques, pour fondre, écumer et passer les graisses ou corps de pommade.

3° Un vase spécial appelé *bugadier*, destiné à la préparation des pommades infusées. Cet appareil doit être assez grand pour contenir 200 kilos de graisse fondue et 75 kilos de fleurs odorantes. Les accessoires du *bugadier* sont des morceaux de cannevas, une presse et un vase placé dessous, pour envelopper le *marc* de la pommade, le presser et recueillir la pommade.

4° Des *tiames*, espèces de plats doubles en terre vernissée, servant à faire les pommades sans infusion, c'est-à-dire par la voie de l'*enfleurage*. — Dans la majeure partie des fabriques de Grasse, ces *tiames* sont remplacés par l'appareil de M. Théas, qui se compose de *châssis* ou *cadres* en bois dans lesquels on introduit une plaque de verre destinée à recevoir la graisse sur laquelle on implante à la main la fleur ou les fleurs dont on veut extraire le parfum. Ces châssis sont superposés et sur le dernier, on place un couvercle afin d'empêcher la circulation de l'air.

5° Une ou plusieurs *caisses à châssis* pour la fabrication des huiles parfumées par voie d'enfleurage ; les huiles faites par voie d'infusion n'exigeant aucun ustensile spécial.

La *caisse à châssis* de forme rectangulaire est en bois et est revêtue à l'intérieur d'une feuille de fer-

blanc. Elle s'ouvre latéralement pour recevoir les châssis, qui sont superposés à deux bons doigts de distance. — Ces châssis en bois sont garnis de pointes pour permettre d'y accrocher et d'y tendre des morceaux de toile de coton blanchis, coupés d'après les dimensions du châssis, et pliés en deux ou en quatre. Ces toiles sont imbibées d'huile douce de ben, d'amandes douces ou d'olive, ou toute autre huile propre à l'extraction des parfums des fleurs.

6° La méthode de l'*enfleurage* exige, pour donner un résultat à peu près satisfaisant, trente ou trente-cinq jours, pendant lesquels on renouvelle les fleurs chaque jour, en laissant la même graisse étalée sur le verre. Cette méthode lente, de main-d'œuvre difficile, a le grand inconvénient de laisser quelquefois rancir les graisses qui ne se saturent de parfums que lentement par une surface plane. M. A. Piver, dont les usines, tant à Grasse qu'à Paris, sont des modèles, peut-être uniques en leur genre, a inventé un procédé bien plus simple qui, en 24 heures, donne un beaucoup meilleur résultat. « On comprend, dit M. Turgan dans ses *Grandes Usines de France*, auxquelles nous empruntons la description de ces perfectionnements, l'importance de la rapidité d'exécution, lorsqu'il s'agit de parfums subtils et de fleurs, dont, pour quelques-unes, la saison dure à peine huit jours. L'appareil de M. Piver se compose d'un coffre à deux cavités communiquant entre elles et haut de 3 mètres environ sur deux de large; des claies en toile métallique reçoivent les fleurs; entre chaque claie, une lame de verre ou de cuivre argenté, fixée d'un seul côté, mais libre sur les trois autres bords, reçoit la graisse, mise sous la forme de petits cylindres excessivement fins (comme du vermicelle). Deux soufflets à mouvement alternatif placés au-dessus de l'appareil, établissent un courant permanent qui passe et repasse de haut en bas et de bas en haut, de chaque côté du diaphragme qui partage le coffre et force ainsi l'air contenu et non renouvelé à saturer les

graisses qui sont bientôt suffisamment parfumées. La rapidité de ce procédé supprime encore les inconvénients causés par la fermentation des fleurs au contact des matières animales, fermentation qui détruit les parfums, colore les graisses et fait souvent manquer l'opération. »

L'appareil ingénieux de M. Piver peut servir également pour parfumer les huiles (les huiles antiques, par exemple) et les poudres.

7° L'extraction des parfums par *voie d'infusion* dans les corps gras (huiles ou graisses), a été l'objet d'un perfectionnement considérable de la part de la maison L.-T. Piver.

Soumis à la chaleur dans un corps gras, le tissu végétal d'une fleur odorante cède non-seulement un parfum, mais tous les principes solubles et colorants qu'il contient. Leur présence, ces fusions et ces refroidissements journaliers du corps gras, finissent par altérer la matière animale, le parfum se décompose, perd sa finesse, et les graisses devenues rances, n'ont plus aucune valeur.

Le *saturateur rationnel* de M. A. Piver permet d'éviter ces graves inconvénients; fondé sur le principe des lixiviations ou lavages méthodiques employés dans la fabrication de la soude, cet appareil permet de parfumer en un seul jour 800 kilog. de graisse contenue dans sept compartiments d'où elle déborde par un trop-plein qui l'amène de l'un dans l'autre par leur fond ; la graisse ou les huiles chauffées au bain-marie sont maintenues liquides, et marchent assez rapidement de gauche à droite du compartiment n° 1 jusqu'à celui n° 7. Des caisses en toile métallique contiennent les fleurs et suivent une marche inverse de celle du liquide qu'on veut saturer ; chaque panier passe d'abord dans le n° 7, et sort du compartiment dépouillé de parfum. Cette marche inverse permet de tout recueillir ; en effet, la graisse du compartiment n° 1 étant absolument vierge, s'empare avidement des dernières traces, tandis que celle

du n° 7, déjà saturée, dissout très-bien le parfum en excès des fleurs fraîches, et ne retiendrait pas les dernières traces des pétales épuisées.

EXTRACTION DES HUILES PAR EXPRESSION, ETC., ET FABRICATION DES PATES D'AMANDES. — Cette autre partie de l'industrie de la parfumerie exige :

1° Des cribles pour nettoyer les amandes.

2° Un moulin ou *détritoir* à amandes et des sacs en toile pour recevoir les amandes moulues et les mettre ainsi enveloppées sous la presse. Dans certaines usines, les sacs sont remplacés par des seaux ou des barils ronds ou carrés en bois, et percés de trous à leur circonférence pour permettre l'écoulement de l'huile. La pâte d'amandes est mise dans les seaux et foulée à l'aide d'un pilon de même diamètre semblable à celui intérieur desdits seaux. — Dans d'autres parfumeries, on échaude d'abord les amandes, on les égoutte, puis on les fait sécher sur des tamis de crin, après quoi on les passe au moulin, puis à la presse ;

3° Une *presse à vis, à levier ou à écrou* qui, dans les grandes parfumeries, est remplacée par une presse hydraulique.

4° Un *moulin à pâte,* semblable au moulin à pâte des vinaigriers, pour préparer la pâte d'amandes liquide.

PRODUITS DISTILLÉS, ALCOOLS PARFUMÉS (alcoolats, alcoolés, infusions, etc.). — La fabrication des produits distillés est une des plus intéressantes parties de la parfumerie, elle s'occupe de la préparation des essences, des alcools parfumés, des eaux odorantes, de diverses eaux de Cologne et des vinaigres de toilette.

1° Le principal appareil pour la préparation des produits distillés, souvent le seul employé dans les parfumeries secondaires, est l'*alambic*, composé, comme on le sait, de la *chaudière* ou *cucurbite,* du *chapiteau* ou couvercle de la chaudière, et du *réfrigérant* ou *condenseur.* C'est sur le chapiteau qu'est soudé le *col de cygne*

ou *bec du chapiteau*, qui vient s'emmancher dans le tube tourné en spirale appelé ***serpentin***, et qui plonge dans l'eau froide généralement contenue dans le réfrigérant.

2° Quand il s'agit de distiller des substances très-volatiles, ou celles qu'on ne peut distiller qu'à une température ne dépassant pas celle de l'eau bouillante, la chaudière de l'alambic est alors modifiée par l'addition du *bain-marie*, vase cylindrique étamé qui entre juste dans l'orifice de la cucurbite, repose sur le collet de cette dernière et dont le fond n'atteint pas celui de la chaudière.

3° Le parfumeur emploie souvent des *alambics* et des *cornues tubulées en verre*, pour rectifier les produits distillés à l'alambic métallique, et obtenir ainsi des liquides d'un parfum plus suave.

Les appareils en verre ou en grès, s'emploient surtout pour la rectification et quelquefois pour la distillation des vinaigres de toilette, ceux-ci corrodant promptement le cuivre des alambics métalliques. Dans le but d'augmenter le parcours de la condensation, on donne plus de longueur au col de la cornue de verre, en y ajoutant une *allonge* en verre, espèce de tube ouvert aux deux extrémités, et renflé dans sa partie moyenne.

Dans la majeure partie des parfumeries bien organisées, les alambics sont généralement chauffés avec la vapeur fournie par une chaudière, sous une pression d'environ une atmosphère.

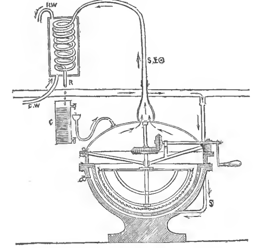
Le meilleur modèle d'alambic connu jusqu'à ce jour est celui de la maison Drew, Heywood et Barron, de Londres ; c'est un alambic à vapeur, à syphon et à effet continu.

Voici, d'après le livre *des Odeurs et des Parfums*, la description de cet alambic.

L'appareil entier repose dans un pied massif. En examinant la coupe (page suivante), on verra que la cucurbite est double ; un espace vide existe entre la coque

intérieure et la coque extérieure, appelés en termes de métier *chemise*.

La vapeur sort d'une chaudière au moyen du tuyau



Alambic à vapeur, à syphon et à effet continu.

en S. L'alambic se sépare en deux parties principales, savoir : le chapiteau et la cucurbite ; quand on s'en sert, on les réunit solidement l'un à l'autre avec des vis, comme on le voit dans la gravure.

Dans la partie supérieure des chapiteaux, est fixé le *rouser* (sorte de spatule transversale), double traverse courbée pour s'adapter à la bassine et à laquelle est attachée une chaîne pour râcler le fond de la cucurbite. Le tout est mis en mouvement par un ouvrier qui tourne la manivelle extérieure en communication, au moyen de l'axe, avec les roues d'engrenage dans l'intérieur de l'alambic.

Supposons l'alambic chargé, par exemple à cent kilogrammes de clous de girofle ; on remplit à peu près

la cucurbite d'eau, le chapiteau est ensuite vissé. La vapeur introduite dans la chemise, l'eau et les clous entrent bientôt en ébullition dans l'alambic. On les agite bien ensemble, l'huile de clous se détache, et est entraînée par la vapeur qui se forme en haut du tuyau SO ; elle est bientôt condensée dans le réfrigérant, elle s'échappe par le tuyau R et tombe dans le réservoir C.

Si l'essence et l'eau se séparent d'elles-mêmes, la première tombe au fond du vase, tandis que la seconde monte à la surface. Aussitôt que l'eau atteint le robinet de décharge, elle passe dans le syphon, et de là dans l'alambic.

Toute simple que soit cette ingénieuse application du syphon, c'est elle qui fait tout le mérite de ce genre d'alambic. C'est en effet au moyen de ce syphon que la même eau qui est sortie de l'alambic sous forme de vapeur retourne incessamment dans la cucurbite. Les tuyaux C, W, amènent de l'eau froide d'un réservoir extérieur au réfrigérant, tandis que les tuyaux H, W, livrent passage à l'eau produite par la condensation qui a lieu dans le serpentin.

Lorsque l'huile dégagée des substances qui la fournissent est plus légère que l'eau, il est évident que le robinet inférieur du réservoir doit alimenter le syphon à la place du robinet supérieur.

Il est presque inutile de dire que le syphon doit, dans le premier cas, être rempli d'eau, afin d'empêcher qu'aucune vapeur odorante ne s'échappe de l'alambic par cet orifice. La pression de la vapeur en dedans n'est pas alors suffisante pour vaincre le poids de la petite colonne d'eau contenue dans le syphon. Cependant, les odeurs les plus délicates, — *le recherché*, comme on dit à Paris, — ne peuvent s'obtenir de cette manière ; alors on a recours au procédé de macération.

Les appareils accessoires employés dans la distillation sont :

4° Les entonnoirs à robinets, les entonnoirs simples,

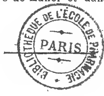
ces deux appareils servant de filtres et de vases de décantation.

Parmi les filtres à recommander, nous citerons le *filtre accélérateur de M. Dublanc*, appareil composé d'une toile métallique étamée, zinguée, argentée, ou en argent, et pliée comme un filtre. Les plis sont en nombre égal à ceux d'un filtre en papier ; cette disposition permet de soutenir le filtre en papier et facilite beaucoup la filtration, tout en la rendant plus rapide que par l'emploi d'un entonnoir lisse.

5° Pour recueillir les essences, on se sert le plus souvent d'un vase de forme particulière que l'on nomme *récipient florentin* ; il y en a de plusieurs formes, à simple ou à double effet, mais tous sont basés sur ce même principe, qui consiste à opérer la séparation de deux liquides de densité différente pendant la distillation.

6° *Mélangeur-agitateur*. — Nous avons décrit cet appareil, inventé par M. A. Piver, et fabriqué par la maison Brunot, à l'article *savons de toilette*. Il sert aussi, quand on veut reprendre par l'alcool aux matières grasses, aux huiles surtout, les parfums recueillis par l'enfleurage.

Il existe encore d'autres instruments et appareils secondaires employés en parfumerie : on les trouvera indiqués et sommairement décrits, lorsqu'il est besoin, dans le Dictionnaire de Lunel et dans le Supplément.



6172 B. — Paris, Imp. Gauthier-Villars et fils, 55, quai des Gr.-Augustins.

BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS

INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, AGRICOLES ET LIBÉRALES

Acier (*Emploi*), par J.-B. Dessoye. 4
Acier (*Traité*), par Landrin......... 4
Alliages métalliques, par Guettier. 2
Architecture navale, p. Bousquet. 2
Assurances, par A. Petit, 3 vol. à 2f. 6
Automobiles (*voir* **Cycles**)........ 4
Beaux-Arts. (*Introduct. à l'Etude des*), par Carteron ....
Bergeries, Porcheries, par Gayot. 2
Betterave, par Basset.............. 2
Bijoutier (*Guide*), par Moreau 2
Bois (*Carbonisation*), par Dromart... 4
Bois (*Cubage, estimation*), p. Frochot. 4
Botanique appliquée, par Lerolle. 4
Brasseur (*Guide*), par Mülder....... 4
Bris et naufrages (*Code*), Tartara. 4
Calculs et comptes faits......... 4
Calligraphie (*La*), par Louis Baude. 4
Chaleur (*Théorie mécanique*), Clausius, 2 vol. à 4f..................... 8
Charcuterie pratique, Berthoud. 4
Charpentier (*Manuel*), par Merly... 4
Chasseur médecin, Mariot-Didieux 2
Chauffeur (*Manuel*), par Jaunez..., 2
Chimie pure, par le Dr Sacc........ 4
Chimie (*Introduction à l'étude de la*), par Liebig............................ 2
Chimie (*Générale élémentaire*), par Hétet, 2 vol. à 4f..................... 8
Chimiste agriculteur, par Pouriau. 4
Conseillers généraux (*Manuel*), par Albiot............................ 4
Constructeur (*Guide*), par Pernot. 4
Construction à la mer, par Bouniceau, 1 vol. 4 fr., et 1 Atlas 4 fr..... 8
Corps gras industriels, Chateau. 4
Cotonnier (*Culture*), par Sicard..... 2
Culture maraichère, par Courtois-Gérard.............................. 4
Cultures exotiques (*Cafier, Cacaoyer, Canne à sucre*).............
Cycles et Automobiles (*Constructeur et Conducteur*), Graffigny..... 4
Dessinateur (*Comment on devient un*), par Viollet-le-Duc............. 4
Dessin linéaire, *avec atlas*, Ortolan. 4
Douane (*Lois et Règlements*) E. Lelay 4
Droit maritime, par Doneaud...... 2
Eaux gazeuses (*Fabrication des*), par Michotte et Guillaume......... 4
Eclairage électrique (*Montage des Appareils*), par de Gaisberg......... 2
Economie domestique, Dr Lunel.. 2
Electricien (*Ingénieur*), Graffigny.. 4
Engrenage, par Dinée.............. 2
Entomologie agricole, p. H. Gobin 4
Epicerie (*Guide*), par le Dr Lunel.. 2
Escompteur (Manuel), Lacombe.... 6
Féculier, amidonnier, par Dubief. 2
Ferments et fermentations, A. Rey 4
Galvanoplastie, par Geymet....... 4
Géologie (*Manuel*), par Dana....... 4
Géomètre arpenteur, par Guy..... 4
Géométrie, *avec atlas*, par Rozan.... 4
Grandes Ecoles de France, par Mortr d'Ocagne : *Carrières civiles*.. 4
Services de l'État..................... 4
Herboriseur, par Ed. Grimard..... 4
Horloger, par H. de Graffigny 4
Hygiène du travail, par Dr Monin 4

Hydraulique et Hydrologie, par Laffineur ....
Impressions photographiques, par Poitevin et Vidal.................
Introduction à l'étude de la Physique, par L. Du Temple ....
Japon pratique (le), par Régamey.
Jardinage, par Courtois-Gérard.....
Joaillier (*Guide*), par Barbot........
Laine (*Filature*), par Leroux........
Lapins, Oies et Canards (*Education des*), Mariot-Didieux...........
Liqueurs (*Fabrication*), par Dubief.
Liquoriste des Dames, par Dubief.
Maçonnerie, par Demanet, 1 vol...
Magnanier, par Roman..........
Maison (*Comment on construit une*), par Viollet-le-Duc ....
Matières industrielles, p. Gaudry.
Mécanicien (l'ouvrier), Ortolan :
Mécanique élémentaire, 1 vol......
Mécanique de l'atelier, 1 vol.......
Principes et pratique de la machine à vapeur, 1 vol..................
Météorologie. Mascart et Moureaux.
Météorologie agricole, par Can et Larbalétrier........................
Métiers manuels (*Livre des*), Houzé
Minéralogie, Noguez, 2 vol. à 4 fr.
Octrois (*Manuel*), Laffolay ....
Officier (*Comment on devient*) Juv
Papier et **Carton**, Prouteaux, 1 v
Parfumeur, par le Dr Lunel.......
Perspective, par Pellegrin..........
Photographe (*Etudiant*), par Chevalier ....
Photographie, par Geymet........
Pianiste (art du), par Romeu.......
Pisciculture, par Larbalétrier......
Plantes fourragères, par A. Gobin.
Ponts et Chaussées, par Birot :
Ponts, 1 vol......................
Routes, 1 vol ....
Potasses, soudes, par Frésénius ..
Poudres et salpêtres, par Steerk..
Poules, par Mariot-Didieux.........
Roues hydrauliques, par Laffineur
Saule et Roseau, par Koltz........
Sciences physiques *appliquées à l'Agriculture*, par Pouriau. 2 vol. à 4f.
Serrurerie (*Barêmes*), E. Rouland.
Sucres (*Essai, analyse*), par Monier.
Teinturier (*Manuel*), par Fol......
Télégraphie électrique, par Miège.
Tissus (*commerce des*), Ed. Bourdain
Transmissions de la pensée et de la voix, par L. Du Temple........
Vache laitière (*Choix*), par Dubos..
Vernis (*Fabrication*), par Violette...
Vêtements de femmes et d'enfants, par Elisa Hirtz.............
Vigneron (*Guide du*) par Fleury-Lacoste suivi des **maladies de la vigne**, par Serigne, 1 vol..........
Vins (*Fraudes et maladies*), p. Brun..
Vins factices, suivi de **l'immense trésor des Vignerons et des Marchands de vins**, par Dubief.
Vins (*Traité du Commerce*), Emion
Vinification, par Dubief